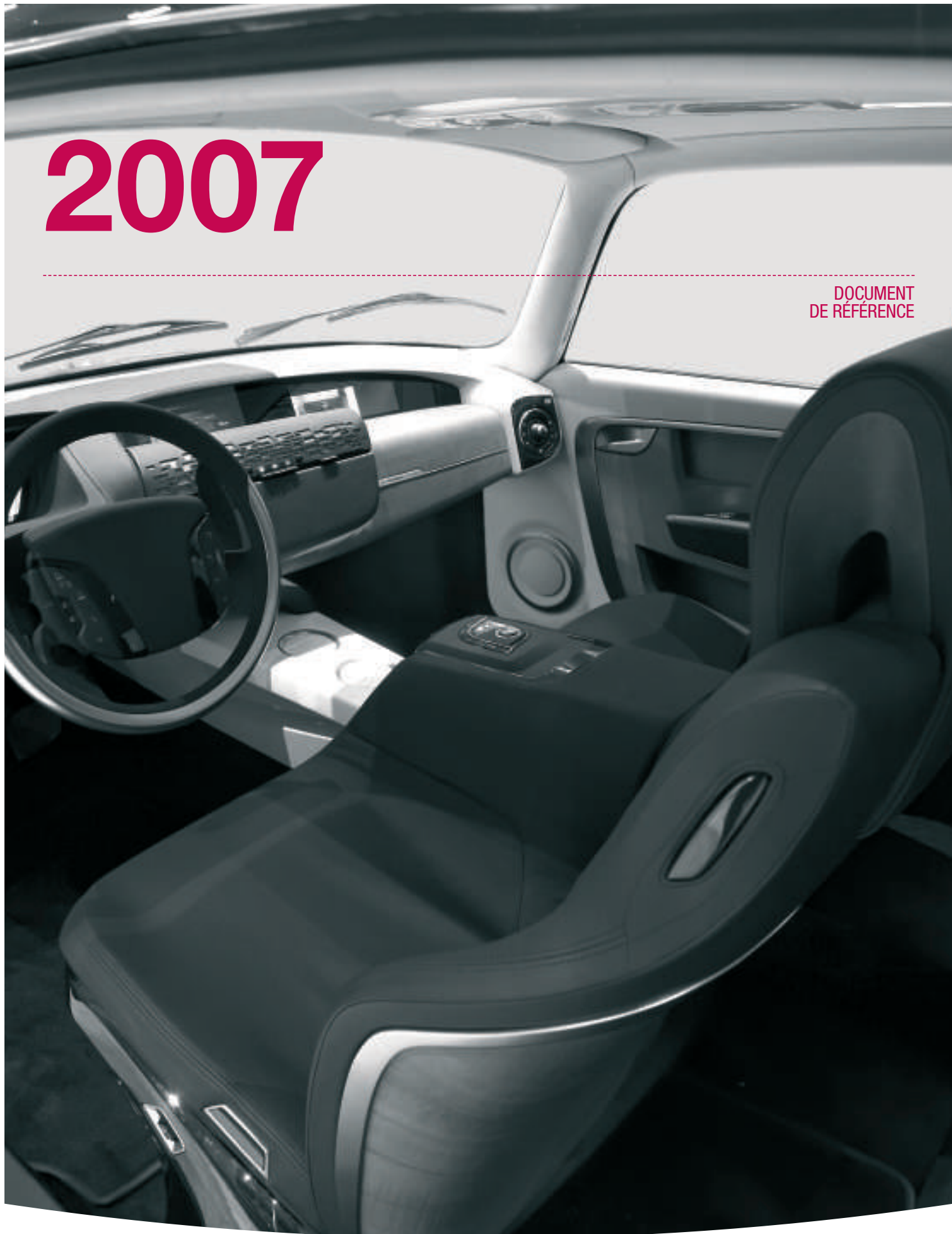


2007

DOCUMENT
DE RÉFÉRENCE



faurecia

La perfection technique, la passion automobile.

SOMMAIRE

Chiffres clés	2
Organes de direction et de contrôle	3
Attestation du responsable	4

1 ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

1.1	Activité	6
1.2	Résultats	12
1.3	Structure financière et endettement	14
1.4	Perspectives	14
1.5	Gestion des risques	15

2 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

2.1	L'attente des constructeurs	21
2.2	L'innovation	22
2.3	Le plan produit	23
2.4	Productivité de l'ingénierie	24
2.5	Premium Attitude	25

3 RESSOURCES HUMAINES

3.1	La sécurité au travail	28
3.2	Le développement des compétences	32
3.3	L'approfondissement du dialogue économique et social	36
3.4	Participation et intéressement au développement du groupe	38

4 ENVIRONNEMENT

4.1	Les produits de Faurecia et l'environnement	51
4.2	Les sites industriels de Faurecia et l'environnement	54

5 QUALITÉ

5.1	Le Plan de Rupture Qualité	60
5.2	Award clients	61
5.3	Perspectives 2008	61

6 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

6.1	Le Conseil d'administration	64
6.2	Le Comité Exécutif	68
6.3	Le contrôle des comptes	70
6.4	Faurecia et ses actionnaires	71

7 FAURECIA COMPTES CONSOLIDÉS

7.1	Compte de résultat consolidé	77
7.2	Bilan consolidé	78
7.3	Tableau des flux de trésorerie consolidés	80
7.4	Variation des capitaux propres consolidés	81
7.5	Annexes aux états financiers consolidés	82
7.6	Liste des sociétés consolidées au 31/12/2007	132
7.7	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	136

8 INFORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES

8.1	Faurecia S.A.	138
8.2	Le contrôle interne	162
8.3	Informations complémentaires sur la Société Faurecia	169

9 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 MAI 2008

9.1	Rapports des Commissaires aux comptes	190
9.2	Ordre du jour	192
9.3	Projets de résolutions	192

TABLE DE CONCORDANCE 197



faurecia

La perfection technique, la passion automobile

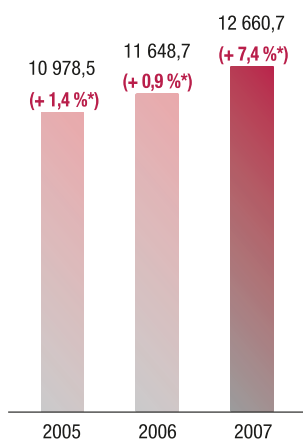
DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2007

AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF

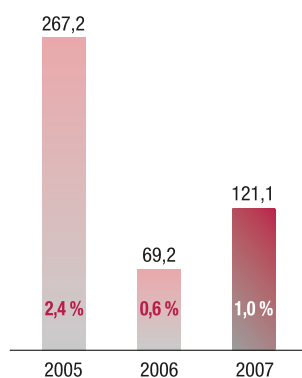
Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2008 conformément à l'article 212-13 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété d'une note d'opération financière visée par l'AMF.

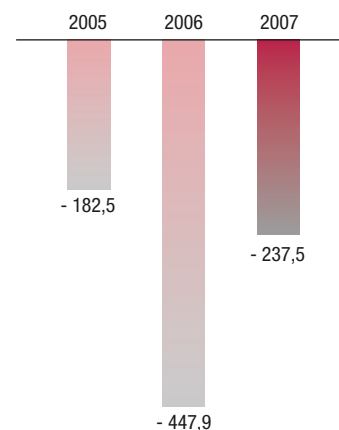
Chiffres clés



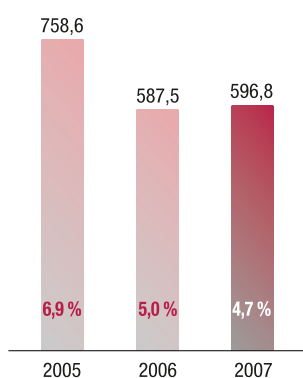
Chiffre d'affaires (en M€)
* Variation à données comparables hors monolithes, à taux de change et périmètre constants.



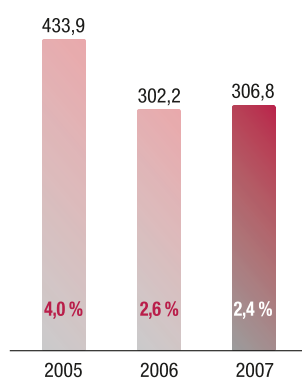
Marge opérationnelle ⁽¹⁾
(en M€ et % du CA)



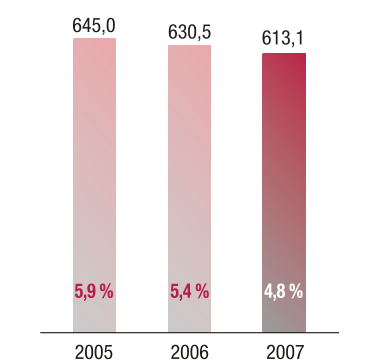
Résultat net part du groupe (en M€)



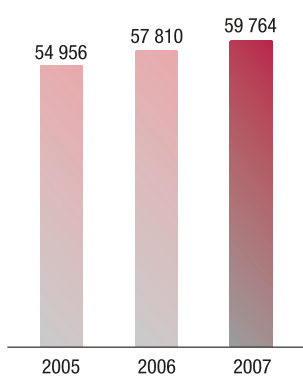
EBITDA ⁽²⁾
(en M€ et % du CA)



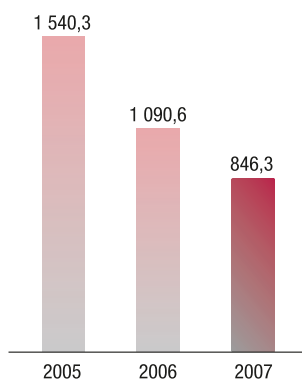
Investissements corporels
(en M€ et % du CA)



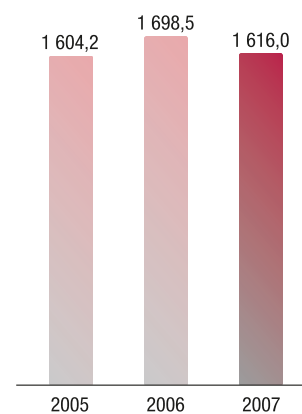
Dépenses brutes de recherche et développement ⁽³⁾
(en M€ et % du CA)



Effectifs inscrits



Capitaux propres
(en M€)



Dette financière nette
(en M€)

(1) Définition en note 1.15 de l'annexe aux états financiers consolidés.

(2) Marge opérationnelle plus dotation aux amortissements et provisions sur immobilisations (note 26.4).

(3) Valeur brute avant capitalisation et facturation aux clients (note 5.4).

Organes de direction et de contrôle

Conseil d'administration au 10 avril 2008

Yann Delabrière
Président et Directeur Général

Administrateurs :

Jean-Pierre Clamadieu
Frank Esser
Jean-Louis Gérondeau
Jean-Claude Hanus
Gérard Hauser
Isabel Marey-Semper
Ross Mc Innes
Thierry Peugeot
Robert Peugeot
Christian Streiff

Commissaires aux comptes

Membres de la Compagnie Régionale de Versailles

Ernst & Young Audit

Représenté par Laurent Miannay
Tour Ernst & Young
11, allée de l'Arche
92037 Paris La Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit

Représenté par Dominique Ménard
63, rue de Villiers
92220 Neuilly-sur-Seine

Comité Exécutif au 10 avril 2008

Yann Delabrière
Président et Directeur Général

Arnaud de David-Beauregard
Directeur du Développement

Jean-Marc Hannequin
Directeur du groupe produit Systèmes d'échappement

Frank Imbert
Directeur Financier

Parick Koller
Directeur du groupe produit Sièges

Thierry Lemâne
Directeur de la Communication

Jacques Le Morvan
Directeur des Achats

Jacques Mauge
Directeur du Développement Client

Bruno Montmerle
Directeur Stratégie

Christophe Schmitt
Directeur du groupe produit Systèmes d'Intérieur

Jean-Pierre Sounillac
Directeur des Ressources Humaines

Guy Talbourdet
Directeur du groupe produit Modules et Systèmes

Attestation du responsable

Responsable du document de référence

Monsieur Yann DELABRIÈRE
Président et Directeur Général

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 200 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Yann DELABRIÈRE

Fait à Nanterre, le 28 avril 2008

RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Frank IMBERT
Directeur Financier Groupe

Faurecia
2, rue Hennape
92735 Nanterre Cedex – France
Tél. : + 33 (1) 72 36 70 00
Fax : + 33 (1) 72 36 70 07

1

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

SOMMAIRE

1.1	Activité	6	1.3	Structure financière et endettement	14
1.1.1	Groupe Faurecia	6	1.4	Perspectives	14
1.1.2	Modules de l'Intérieur	7	1.5	Gestion des risques	15
1.1.3	Autres modules	10	1.5.1	Les risques financiers	15
1.2	Résultats	12	1.5.2	Risques commerciaux, juridiques et techniques	16
1.2.1	Marge opérationnelle	12			
1.2.2	Résultat net	13			

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés, les comptes annuels, les rapports d'audit correspondants, les commentaires sur les comptes consolidés et les faits marquants par activité figurant respectivement aux pages 24 à 30, 52 à 90, 95 à 112 du document de référence de l'exercice 2006 déposé auprès de l'AMF en date du 24 avril 2007 sous le n° D.07-037.
- Les comptes consolidés, les comptes annuels, les rapports d'audit correspondants, les commentaires sur les comptes consolidés et les faits marquants par activité figurant respectivement aux pages 30 à 79, 87 à 103, 80, 104 et 6 à 11 du document de référence de l'exercice 2005 déposé auprès de l'AMF en date du 24 avril 2006 sous le n° D.06-0312.

Les parties non incluses des documents de référence 2006 et 2005 sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du document de référence.

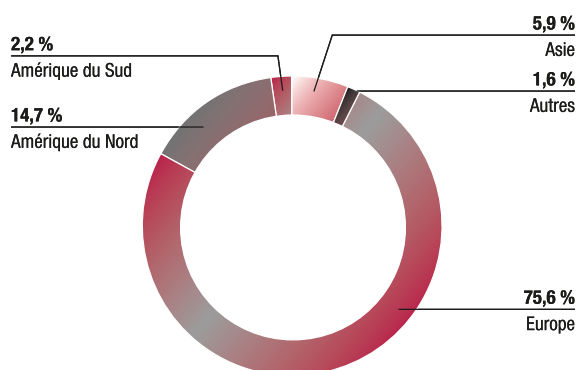
1.1 Activité

1.1.1 GROUPE FAURECIA

Le Groupe Faurecia a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires consolidé de 12 660,7 millions d'euros, en progression de 8,7 %. Hors ventes de monolithes, il s'élève à 11 075,3 millions d'euros et augmente de 7,4 % à taux de change et périmètre constants. Les variations de change ont représenté un effet négatif de 1,2 % et l'effet périmètre de consolidation un impact positif de 1,7 %. L'effet périmètre comprend l'intégration des activités acquises de Cadence Innovation France dans l'activité Bloc avant et celle de la Société roumaine Euro Plastic Systems (Euro APS) qui fournit l'usine Dacia de Pitesti en Roumanie dans l'activité Intérieur véhicule.

L'année 2007 a été marquée par une croissance soutenue de l'activité de Faurecia, avec le lancement de nombreux nouveaux programmes et par la poursuite de la diversification géographique avec une forte croissance hors Europe. La part du chiffre d'affaires hors Europe passe ainsi à plus de 24 % contre 20 % à fin 2006.

Chiffre d'affaires par région ⁽¹⁾

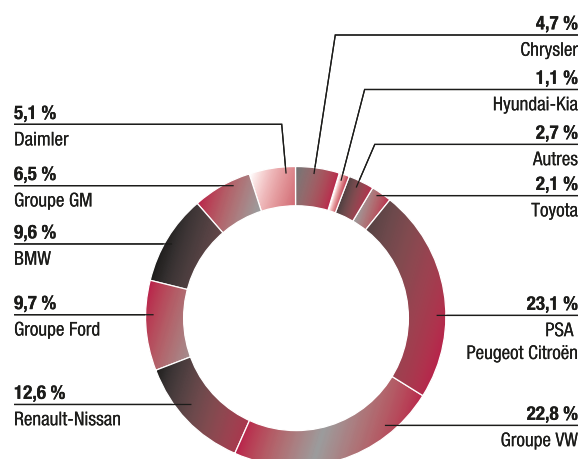


Par principales zones géographiques ⁽¹⁾, le chiffre d'affaires de l'exercice 2007 se répartit comme suit :

- en Europe, le chiffre d'affaires est de 9 573,0 millions d'euros (75,6 % du chiffre d'affaires total) en progression de 5,2 % et de 1,2 % à données comparables hors monolithes (effet périmètre positif de 2,0 %). La progression du chiffre d'affaires résulte du lancement au second semestre de nouveaux véhicules sur lesquels la présence de Faurecia est forte (Audi A4, Peugeot 308, Renault Laguna...) et de l'impact des voitures lancées en 2006 (BMW Mini, Citroën C4 Picasso, Peugeot 207, Ford Galaxy...);

- en Amérique du Nord, l'activité est restée extrêmement dynamique grâce à des gains de parts de marché. Le chiffre d'affaires atteint 1 857,1 millions d'euros en 2007 (14,7 % du chiffre d'affaires total) en augmentation de 42,0 % à données comparables hors monolithes. Cette progression est liée aux lancements de nouveaux véhicules dont la Cadillac CTS, le Dodge Avenger, les nouvelles Chevrolet Malibu, Ford Focus et Jeep Liberty ainsi qu'à la montée en cadence des programmes lancés en 2006 dont les BMW X5, Chrysler Sebring, Ford Edge et Saturn Aura ;
- en Asie, le chiffre d'affaires est de 747,0 millions d'euros en 2007 (5,9 % du chiffre d'affaires total) en hausse de 20,9 % et de 23,8 % à données comparables hors monolithes. Il comprend principalement les ventes réalisées en Chine qui s'élèvent en 2007 à 410,7 millions d'euros en hausse de 32,3 % à données comparables hors monolithes et celles enregistrés en Corée dans l'activité Systèmes d'échappement à hauteur de 308,3 millions d'euros (+ 7,6 % hors monolithes à taux de change constant) ;
- dans les autres pays, le chiffre d'affaires est de 483,6 millions d'euros (3,8 % du chiffre d'affaires) en hausse de 13,6 % à données comparables hors monolithes. Il intègre principalement le chiffre d'affaires de l'Amérique du Sud, qui s'élève à 281,1 millions d'euros en 2007, en progression de 17,1 % et de 16,8 % à données comparables hors monolithes.

Chiffre d'affaires par client ⁽²⁾



(1) Région de production.

(2) Hors monolithes.

Le portefeuille des clients du groupe, qui comprend l'ensemble des constructeurs mondiaux, continue à se diversifier en 2007. Le chiffre d'affaires 2007 enregistre une reprise de l'activité de 3,2 % avec PSA Peugeot Citroën, qui bénéficie des ventes des Peugeot 207, 308 et Citroën C4 Picasso. Avec Renault-Nissan, les volumes pour la Logan et le lancement de la Laguna permettent une reprise significative au second semestre de 8,9 % (+ 0,8 % sur

l'année). Chez BMW, la Mini en Europe et le X5 en Amérique du Nord induisent en 2007 une forte croissance de 56,5 %. La croissance des ventes avec Chrysler (Sebring et Avenger) se poursuit à un rythme élevé (+ 162,7 %) et l'activité est restée dynamique avec Hyundai (+ 22,3 %). Les ventes à General Motors enregistrent un léger recul de 1,0 % en 2007, année de transition avant le démarrage des nouvelles Cadillac CTS et Chevrolet Malibu.

1.1.2 MODULES DE L'INTÉRIEUR

1.1.2.1 Sièges d'automobile

Chiffre d'affaires	Personnes	Sites	Pays	Centres Recherche et Développement
5,2 milliards d'euros	29 200	70	17	7

L'activité Sièges d'automobile a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 5 175,4 millions d'euros, en progression de 7,5 % par rapport à 2006 (+ 8,2 % hors effets de change). L'année a été marquée par le démarrage réussi de vingt-quatre nouveaux programmes au niveau mondial.

En Europe, le chiffre d'affaires s'inscrit à 4 216,9 millions d'euros en hausse de 2,6 % et de 1,9 % à taux de change constants. Cette progression résulte de l'augmentation des parts de marché de Faurecia chez BMW et Audi ainsi que par une stabilisation des volumes des constructeurs français, après une baisse significative en 2006.

En Amérique du Nord, l'activité est restée dynamique, avec une progression de 56,1 % à taux de change constant, en particulier auprès de General Motors, Chrysler et BMW. La croissance de l'activité a également été soutenue en Chine et en Amérique du Sud, en ligne avec l'évolution des marchés automobiles. L'activité progresse à taux de change constant de 26,4 % en Asie et de 15,2 % en Amérique du Sud.

En Europe, le démarrage en série de nouveaux véhicules, représentant un renouvellement de 35 % du chiffre d'affaires, démontre la capacité de Faurecia Sièges d'Automobile à gérer des programmes complexes. Le groupe a ainsi fourni l'ensemble des sièges complets de trois berlines qui occupent toutes une position majeure sur le marché européen, Peugeot 308, Renault Laguna et Audi A4/A5. De même, en Amérique du Nord, les succès des nouvelles GM Malibu, Cadillac CTS et BMW X5 confirment la place acquise par Faurecia sur le marché Premium américain, marché en forte croissance et avec des niveaux d'exigence maintenant aussi élevés que ceux des marchés européens ou japonais. Au cours de l'année, Faurecia a géré au total plus de soixante-dix programmes de sièges complets et structures de sièges et livré plus de cent cinquante millions de composants et sous-ensembles de sièges, mécanismes, de structures avant et arrière, de coiffes, de mousses ou d'appuie-têtes intégrés dans plus de cinq millions de sièges complets.

L'année a été marquée par un redressement significatif de la compétitivité. Avec soixante-dix usines – dont trente-deux opérant en mode juste-à-temps – implantées dans dix-sept pays, la base industrielle de l'activité a été optimisée, avec notamment une amélioration significative des résultats en Amérique du Nord au quatrième trimestre 2007 et une rationalisation des usines européennes. Des investissements importants ont été effectués dans des usines de composants situées dans les pays à faible coût de main-d'œuvre telles que l'usine de mousse de Jelcz et les usines de composants et structures métalliques de Walbrzych et Grojec en Pologne. Une nouvelle usine de composants a été également mise en service en 2007 à Pisek en République Tchèque. Les effets de ces investissements seront perceptibles dès 2008, année au cours de laquelle deux nouvelles implantations seront inaugurées pour la production de coiffes au Maroc et la production de structures métalliques au Mexique.

Avec quatre contrats de co-développement et quinze programmes d'innovation majeurs, cette activité relance de façon significative son effort d'innovation. Les développements produits et l'innovation de l'activité Sièges de Faurecia se sont organisés autour de deux axes : la standardisation, d'une part, et l'accent sur des solutions « premium », d'autre part. Afin de répondre aux fortes demandes des constructeurs en matière de réduction des coûts, la recherche de la standardisation de tous les composants invisibles du siège s'est accélérée. Elle concerne désormais autant les sous-ensembles métalliques que les composants de garnissage, mousse, coiffes et appuie-têtes. Une nouvelle génération de structures métalliques, présentant un niveau de sécurité supérieur, tout en étant plus légères, a été validée. Ces nouvelles structures ont fait l'objet d'une importante standardisation produit-processus. Cette approche permettra un meilleur contrôle des investissements et une meilleure robustesse de la qualité. L'innovation produit s'est orientée vers la recherche de solutions « premium » permettant la différenciation sur les plans des fonctionnalités confort et de la qualité perçue sur les parties visibles. La combinaison de ces deux axes de développement – standardisation et « premium » – permettra d'assurer la croissance rentable de l'activité Sièges sur le long terme.

En 2007, celle-ci s'est placée dans les toutes premières en nombre de brevets déposés, avec trente-quatre nouvelles innovations et un portefeuille total de deux mille trois cent quatre-vingt huit brevets. De nombreuses innovations concernant l'amélioration de la sécurité, du confort, de la qualité perçue et de la réduction de la consommation ont été présentées aux constructeurs à travers des Tech Day et des Journées Innovation ou des actions spécifiques dédiées à l'acquisition de nouveaux programmes. Faurecia Sièges s'est doté d'une équipe d'experts, localisés à Holland (Michigan – USA) pour rechercher des solutions en rupture, notamment dans l'utilisation de nouveaux matériaux pour les structures de sièges. Au cours de l'année 2007, l'activité Sièges d'automobile aura consacré 5,7 % de son chiffre d'affaires à la Recherche et Développement.

Sur le plan commercial, l'année a été marquée par de nombreuses acquisitions dont la marge opérationnelle est en ligne avec

les objectifs du Groupe Faurecia. Les nouveaux programmes concernent notamment les contrats de fourniture de sièges complets pour plusieurs plates-formes majeures des marchés européen et nord-américain ainsi que pour plusieurs nouveaux véhicules en Chine et au Brésil. En outre, après avoir été retenu au cours des années précédentes par Volkswagen, General Motors, Chery et Chrysler pour la fourniture de leurs nouvelles générations de structures métalliques transversales, Faurecia a une nouvelle fois été reconnu comme une référence mondiale dans ce domaine en étant sélectionné comme fournisseur-développeur de toutes les nouvelles structures métalliques standard des véhicules Nissan du segment B (moyenne gamme) au niveau mondial. L'activité Sièges d'automobile de Faurecia se trouve ainsi en ordre de bataille pour maintenir sa tendance de croissance rentable, dont les résultats devraient être à nouveau visibles en 2008.

1.1.2.2 Intérieur véhicule

Chiffre d'affaires	Personnes	Sites	Pays	Centres Recherche et Développement
3,5 milliards d'euros	19 900	70	19	6

Le chiffre d'affaires 2007 de l'Intérieur véhicule s'établit à 3 545,8 millions d'euros en progression de 2,5 % et de 1,6 % à taux de change et périmètre constants. L'impact négatif du change est de 1,2 % et l'impact positif lié au périmètre de 2,1 %.

En Europe, l'activité enregistre un recul de 5,3 % à taux de change et périmètre constants. Hors Europe, la croissance est à taux de change constant de 45,0 % en Amérique du Nord et de 30,6 % en Asie.

COCKPITS, PLANCHES DE BORD, MODULES ET PANNEAUX DE PORTE

L'activité cockpits, planches de bord, modules et panneaux de porte du Groupe Faurecia s'inscrit en 2007 en augmentation de 3,3 %, par rapport à 2006 (+ 2,3 % à données comparables). L'activité est à taux de change et périmètre constants en recul de 5,4 % en Europe mais progresse de 45,0 % en Amérique du Nord et de 30,6 % en Asie. Cette année aura été particulièrement riche en démarrages, avec trente et un programmes lancés en production dont neuf aux États-Unis.

En Europe, l'année a été marquée par une croissance de l'activité des constructeurs français, notamment avec les démarrages des programmes Laguna et Logan chez Renault, le démarrage de la Peugeot 308 la montée en cadence de la Peugeot 207 et de la Citroën C4 Picasso pour le Groupe PSA Peugeot Citroën. L'activité 2007 s'est caractérisée par une stabilité du chiffre d'affaires avec les autres constructeurs européens. L'année a en outre donné lieu à la poursuite de la restructuration industrielle des périmètres France, Espagne et Allemagne.

L'Amérique du Nord a connu une croissance soutenue de son chiffre d'affaires auprès de l'ensemble des clients de Faurecia, liée principalement à la progression des volumes de la nouvelle BMW X5 et de la Chrysler Sebring. Cette année a été par ailleurs très riche en démarrages, avec notamment les Chevrolet Malibu, Cadillac CTS, Jeep Liberty et Dodge Avenger. Pour répondre à l'augmentation constante des volumes des clients General Motors et Chrysler, deux nouveaux sites travaillant en juste-à-temps ont été créés à Toledo (Ohio) et Lansing (Michigan).

La Chine, pour sa part, continue sa progression avec un chiffre d'affaires 2007 en hausse de 35,8 % à taux de change constant. Il bénéficie des ventes de l'Audi A6 et du démarrage de livraisons pour les Ford Galaxy et Mondéo.

L'activité cockpits, planches de bord, modules et panneaux de porte a fait l'objet cette année d'une demande forte de la part des constructeurs pour un accompagnement au déploiement international de leurs plates-formes et notamment de la Renault Logan en Roumanie.

Les acquisitions de l'exercice 2007 ont, par ailleurs, confirmé le développement et le renforcement de l'activité de Faurecia avec General Motors, PSA Peugeot Citroën et Ford.

Dans un marché tendu, avec une hausse des matières premières plastiques dont les prix sont indexés sur le prix du baril de pétrole, Faurecia a maintenu sa position de numéro un européen^(*) et numéro un mondial^(*) sur le marché des planches de bord et des panneaux de porte.

(*) Source interne Faurecia.

Sur le plan industriel, l'année 2007 a été marquée par l'ouverture de cinq nouveaux sites, dont quatre sur le continent nord-américain, et la fermeture de trois sites en Europe de l'Ouest. Elle a aussi vu la poursuite du déploiement du Faurecia Excellence System (FES), qui a permis une évolution significative de la performance industrielle de l'activité. Celle-ci a, d'ailleurs, été soulignée par plusieurs clients du groupe. Ford Motor Company a ainsi décerné deux *World Excellence Awards* à l'usine Faurecia juste-à-temps de Cologne (Allemagne) pour les modules de portes (*Gold Award*) et à l'usine de Valence (Espagne) pour les modules de portes (*Silver Award*).

En matière d'innovation, l'année 2007 a été marquée par la présentation, lors du Salon de l'Automobile de Los Angeles à la mi-novembre 2007, du concept car « Faurecia Premium Attitude ». Faurecia a ainsi présenté, au travers des six lignes de produits du groupe, sa vision du Premium et une possible application de ses innovations qui réconcilient la perception haut de gamme avec l'efficacité industrielle supposant production de masse et standardisation. Premium Attitude lance deux innovations majeures, mises sur le marché au cours de l'année. La première concerne le nouveau concept RALF, système d'intégration de l'airbag dans la planche de bord avec support flexible dont seront équipées dès le début 2008 la Renault Laguna, la Lancia Epsilon et la Mercedes S-Class. D'autre part, Faurecia a lancé et a été primé par la Society of Plastics Engineers en janvier et novembre 2007 pour ses panneaux de porte hautement intégrés de 3^e génération (HIM3) qui proposent une utilisation innovante de la matière plastique dans un module de porte avec système de lève-vitres sans rail de guidage. Ce produit équipe déjà les Dodge Nitro et Jeep Liberty/Cherokee de Chrysler.

MODULES ACOUSTIQUES ET HABILLAGE INTÉRIEUR

L'activité modules acoustiques et garnissage textile de l'intérieur véhicule a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 288,9 millions d'euros, stable par rapport à 2006. De nombreux nouveaux programmes ont été lancés notamment l'ensemble des tapis et insonorisants de la nouvelle Renault Laguna, les tapis, insonorisants et coffre de la Nissan Qashqai, et les tablettes des nouvelles Ford Mondeo et Toyota Auris.

L'établissement d'un réseau mondial de partenariats a permis d'accompagner Renault/Nissan dans ses programmes de véhicules mondiaux. Cette tendance devrait se poursuivre avec d'autres constructeurs. Les solutions acoustiques *Light Weight Concept* ont poursuivi leur pénétration principalement auprès de General Motors et de Renault ainsi qu'auprès des constructeurs japonais.

La division a achevé cette année son plan d'optimisation industrielle en concentrant à Mouzon (France) la production de ses moquettes aiguilletées et en réunissant à Olmedo ses productions espagnoles. En contrepartie, les usines de Terrassa et Fuenlabrada (Espagne) ont été fermées.

Ces opérations achèvent le plan de rationalisation industrielle entrepris en 2006. L'activité dispose désormais de neuf implantations industrielles en Europe adaptées à l'évolution des productions de ses principaux clients, avec une part accrue de production en Pologne et se fondant sur une production de tapis aiguilleté compétitive.

Les prises de marché réalisées en 2007 permettront de renouveler le chiffre d'affaires de l'activité modules acoustiques et habillage intérieur pour le moyen terme.

Au total, le chiffre d'affaires du secteur des **modules de l'Intérieur** est en 2007 de 8 721,2 millions d'euros en progression de 5,4 % à taux de change et périmètre constants. L'effet périmètre de + 0,9 % est compensé par un impact négatif des taux de change de 0,9 %.

1.1.3 AUTRES MODULES

1.1.3.1 Systèmes d'échappement

Chiffre d'affaires (avec monolithes)	Personnes	Sites	Pays	Centre Recherche et Développement	D&D
3 milliards d'euros	7 300	35	14	1	6

Avec 2 994,4 millions d'euros de chiffre d'affaires (monolithes inclus), l'activité Échappement de Faurecia a connu en 2007 une nouvelle année de forte croissance. L'augmentation est de 16,3 % à taux de change constant (effet de change négatif de 3,7 %). Hors monolithes, le chiffre d'affaires s'élève à 1 409,0 millions d'euros et est en progression de 14,0 % à taux de change constant (effet de change négatif de 3,8 %). Cette activité progresse hors monolithes et à taux de change constant de 14,0 % en Europe, de 11,8 % en Amérique du Nord et de 18,8 % en Asie. Le chiffre d'affaires monolithes est en augmentation de 18,5 % à taux de change constant. Le coût des monolithes est caractérisé par une grande volatilité en raison du prix des métaux précieux inclus dans les catalyseurs. Le risque relatif à ces variations est supporté par les constructeurs d'automobiles qui en acceptent la refacturation à prix coûtant. Du fait de cette volatilité la performance de l'activité est mieux représentée par l'évolution du chiffre d'affaires hors monolithes.

Ces résultats confirment et consolident les positions de l'activité Échappement dans le monde. Ses vingt-quatre sites industriels, auxquels s'ajoutent onze sites opérant en juste-à-temps, fournissent des produits et des systèmes complets d'échappement à l'ensemble des grands constructeurs, sur quatre continents. Cette année, quatorze millions de véhicules ont été équipés d'un produit d'échappement Faurecia.

La tendance générale, déjà soulignée en 2006, d'une progression du marché mondial de l'échappement se confirme sous les effets conjugués de l'augmentation du prix des métaux précieux, qui s'est poursuivie en 2007, et de la mise en application des solutions techniques imposées par l'entrée en vigueur de la norme Euro 5 à partir de septembre 2009. À partir de cette date, en effet, la totalité des véhicules diesel commercialisés en Europe devra être équipée d'un filtre à particules.

Les lancements majeurs effectués au cours de l'année 2006 se sont traduits en 2007 par une augmentation significative des parts de marché de Faurecia pour l'échappement tout spécialement aux États-Unis et en Asie (Chine et Corée). Cette activité soutenue de lancements s'est poursuivie en 2007.

En Europe, Faurecia fournit au Groupe PSA Peugeot Citroën les systèmes complets des principales motorisations de la Peugeot 308 et les systèmes catalyseurs/filtres à particules des 4X4 Citroën C-Crosser et Peugeot 4007, ainsi que les lignes de la nouvelle Renault Laguna et le système complet du Volkswagen Tiguan. Toujours en Europe, Kia a retenu Faurecia pour les lignes de son premier véhicule produit en Slovaquie, la Cee'd.

Aux États-Unis, Faurecia Systèmes d'Échappement a participé aux lancements de la Mercury Sable et de la nouvelle Taurus pour Ford ainsi que de la Jeep Liberty pour Chrysler, en livrant à chaque fois la ligne complète d'échappement.

En Asie, de nombreux lancements de collecteurs mécano-soudés ont été réalisés, principalement pour Hyundai, Kia, Ford, Mazda, pour les lignes complètes de la Citroën C4 chinoise et pour les catalyseurs équipant les moteurs 1,6 et 1,8 L de la Skoda Octavia.

Enfin, sur le très actif marché du Mercosur, Faurecia a participé en 2007 au lancement des Citroën C4 en Argentine et des Renault Logan/Sandero au Brésil. Faurecia fournit également au Brésil le collecteur avec catalyseur intégré du petit moteur des véhicules Volkswagen Golf et Fox.

Sur le plan industriel, Faurecia Systèmes d'Échappement poursuit l'amélioration de sa compétitivité avec l'ouverture d'un nouveau site de production à Pisek en République Tchèque et d'un nouveau site de juste-à-temps à Zilina en Slovaquie pour la livraison de la ligne complète de la Kia Cee'd. 2008 verra l'ouverture d'un nouveau site à Silao au Mexique.

Un nouveau centre technique, installé à Jang An, à cinquante kilomètres au sud-est de Séoul, permettra d'accompagner les constructeurs coréens de manière plus efficace dans le développement de leurs systèmes d'échappement.

L'année 2007 aura été marquée par la prise de conscience mondiale de la nécessité de limiter les émissions de dioxyde de carbone ainsi que par la très forte augmentation des prix du pétrole. Faurecia se voit, en conséquence, conforté dans son objectif d'accompagner l'industrie automobile dans le développement de véhicules à consommation réduite. Les solutions proposées par Faurecia Systèmes d'Échappement intègrent l'allègement des produits, la récupération de l'énergie thermique de l'échappement et le développement de systèmes d'échappement autorisant l'utilisation optimale de motorisations performantes. Ces solutions ont été adoptées en 2007 par Renault avec la fourniture d'une ligne d'échappement allégée sur la nouvelle Laguna et par PSA Peugeot Citroën qui a confirmé sur la Citroën C4 Picasso, l'intérêt de solutions de réchauffage de l'habitacle lors des démarrages à froid en utilisant les calories des gaz d'échappement.

Grâce à la poursuite de sa politique d'investissement soutenu dans la Recherche et Développement, à hauteur de 4,5 % de son chiffre d'affaires (hors monolithes), l'activité Échappement de Faurecia a continué à se positionner sur les nouvelles technologies de traitement des oxydes d'azote (SCR-Selective Catalyst Reduction et LNT-Lean NOx Trap). Elles permettront aux moteurs diesels et essence injection directe, tout en consommant moins que les moteurs actuels, de respecter les futures normes d'émissions européenne et américaine. De la même manière, les solutions permettant l'optimisation technico-économique des systèmes de régénération des filtres à particules sont en développement. Elles devraient permettre une dépollution à meilleur coût et avec un moindre impact sur la consommation en carburant.

1.1.3.2 Bloc avant

Chiffre d'affaires	Personnes	Sites Pays	Centre	
			Recherche et Développement	Centres D&D
0,9 milliard d'euros	2 500	15	1	2

L'activité Bloc avant de Faurecia a enregistré, en 2007, un chiffre d'affaires de 945,1 millions d'euros, en augmentation de + 31,5 % par rapport à l'année précédente. Cette progression comprend l'effet de l'intégration des activités pare-chocs acquises dans le cadre de la liquidation judiciaire de Cadence Innovation France. Conclue en janvier 2007, cette opération de croissance externe permet à Faurecia de renforcer ses positions commerciales chez PSA Peugeot Citroën et chez Renault. À données comparables, la croissance est de 18,9 %, tirée par le démarrage de l'activité en Amérique du Nord et une progression (hors impact périmètre) de 12,2 % en Europe. Dans le module bloc avant, Faurecia a consolidé sa position de numéro un en Europe et de numéro deux au niveau mondial (*).

Plusieurs innovations ont été lancées dans le module bloc avant et la face avant technique. Une nouvelle variante de la technologie mEasy équipe la face avant et le module bloc avant des Audi A5 et A4. Brevetée par Faurecia, cette technologie offre désormais aux constructeurs automobiles une gamme de solutions pour optimiser l'assemblage du module sur le véhicule, intégrer les contraintes d'architecture véhicule et atteindre la qualité d'assemblage recherchée. Dans les pare-chocs, l'application de nouvelles méthodes de développement pour la nouvelle Renault Twingo a permis de répondre aux objectifs de réduction des délais et de multiplication des variantes.

Sur le plan industriel, l'activité Bloc avant a achevé au cours de cette année la modernisation de l'outil de production de pare-chocs en France par le lancement d'une nouvelle cabine de peinture sur le site de Marles-les-Mines. Cette installation permet d'atteindre les niveaux de performance qualité et de compétitivité attendus

par les clients. Elle anticipe le respect des nouvelles normes environnementales européennes, notamment pour les rejets de composés organiques volatiles (COV). Les implantations nouvelles initiées depuis 2005 ont connu une croissance importante, notamment pour le programme Logan de Renault. De même, l'usine américaine d'assemblage de module bloc avant de Sterling Heights (Michigan), fournissant Chrysler, connaît désormais une production en pleine cadence.

Les objectifs de qualité établis avec les clients ont été dépassés pour les modules bloc avant. Pour les pare-chocs, la performance qualité a été stabilisée dans un contexte d'intense activité de transferts de production liée à l'intégration sans dommage de Cadence Innovation et deancements de nouveaux programmes. L'application en phase de développement de la méthode de qualité perçue a reçu, chez les clients, un accueil très favorable. Les commandes obtenues en 2007 permettront de continuer de gagner des parts de marché au sein des Groupes PSA Peugeot Citroën, Renault et BMW.

En 2008, l'activité Bloc avant de Faurecia sera orientée tout particulièrement vers le démarrage de nouveaux programmes et la poursuite de l'internationalisation du dispositif de service aux clients, tant en production qu'en développement.

Au total, le chiffre d'affaires du secteur des **Autres Modules** est en 2007 de 3 939,5 millions d'euros. Il progresse de 16,6 % et de 16,9 % à taux de change et périmètre constants. L'effet périmètre positif de 2,8 % est compensé par un effet change négatif de 3,1 %. Hors monolithes, à taux de change et périmètre constants la progression est de 15,8 %.

(*) Source interne Faurecia.

1.2 Résultats

1.2.1 MARGE OPÉRATIONNELLE (1)

La marge opérationnelle s'élève en 2007 à 121,1 millions d'euros et représente 1,0 % du chiffre d'affaires. Elle est en progression de 51,9 millions d'euros sur celle de 2006 et de 0,4 point de chiffre d'affaires. Après un premier semestre 2007 où la marge opérationnelle (62,8 millions d'euros) se situait en retrait par rapport au premier semestre de 2006 (85,1 millions d'euros), le second semestre 2007 a enregistré une forte amélioration à 58,3 millions d'euros, à comparer à une perte opérationnelle de 15,9 millions d'euros au second semestre 2006.

Le rebond constaté au second semestre est imputable aux principaux éléments suivants :

- en Europe, l'amélioration de la productivité industrielle, les premières retombées des opérations de restructuration, ainsi qu'une meilleure maîtrise des coûts de développement ont permis de compenser les effets négatifs de prix et de coûts matière ;
- en Amérique du Nord, la marge opérationnelle s'est fortement redressée, passant d'une perte de 54,8 millions d'euros au second semestre de 2006 à une perte opérationnelle de 11,7 millions d'euros au second semestre 2007. Ce redressement résulte d'une forte progression des performances industrielles, de la reprise en main des coûts d'achats et de la renégociation de certains contrats avec les clients.

Sur l'ensemble de l'année, le redressement de la marge opérationnelle, de 69,2 millions d'euros en 2006 à 121,1 millions d'euros en 2007, bénéficie de la baisse de la perte opérationnelle en Amérique du Nord de 81,8 millions d'euros à 66,0 millions d'euros et de l'amélioration de la performance en Europe.

Par secteur d'activité, la marge opérationnelle des modules de l'intérieur véhicule se redresse mais reste en perte de 15,6 millions d'euros en 2007, soit 0,2 % du chiffre d'affaires, à comparer à une perte de 44,5 millions d'euros en 2006 et 0,5 % du chiffre d'affaires. Le secteur des autres modules, avec une marge opérationnelle de 136,6 millions d'euros en 2007 et 3,5 % du chiffre d'affaires, progresse sensiblement par rapport à 2006, où la marge opérationnelle s'élevait à 113,7 millions d'euros et à 3,4 % du chiffre d'affaires.

Les dépenses brutes de Recherche et Développement s'établissent à 613,1 millions d'euros, soit 4,8 % du chiffre d'affaires contre 630,5 millions d'euros et 5,4 % du chiffre d'affaires en 2006, en baisse de 2,8 %. Nettes des montants facturables aux clients, les dépenses de Recherche et Développement s'élèvent en 2007 à 268,6 millions d'euros soit 2,1 % du chiffre d'affaires à comparer à 305,0 millions d'euros en 2006 et 2,6 % du chiffre d'affaires. La baisse constatée concrétise une meilleure application du *Program Management System* qui gère le processus de développement des programmes.

Les frais administratifs et commerciaux s'élèvent en 2007 à 356,3 millions d'euros, soit 2,8 % du chiffre d'affaires en recul de 0,2 point par rapport à 2006 (353,0 millions d'euros et 3,0 % du chiffre d'affaires).

L'EBITDA de l'exercice 2007 s'élève à 596,8 millions d'euros, soit 4,7 % du chiffre d'affaires à comparer à 587,5 millions d'euros et 5,0 % du chiffre d'affaires en 2006.

(1) Voir définition à la note 1-15 de l'Annexe aux états financiers consolidés.

1.2.2 RÉSULTAT NET

Le poste « Autres revenus et charges », plus amplement détaillé à la note 6 de l'annexe aux états financiers consolidés, qui représente une charge globale de 225,8 millions d'euros comprend notamment les éléments suivants :

- une charge au titre des restructurations de 104,5 millions d'euros en retrait sur le niveau de 2006 (169,2 millions d'euros). Elles concernent mille sept cent vingt-huit personnes et portent sur des opérations de redéploiement industriel et de réduction des coûts, principalement en France, Allemagne et Espagne ;
- la dépréciation de la valeur de certains actifs immobilisés pour un montant de 65,1 millions d'euros et des provisions pour 56,1 millions d'euros, soit un montant global de 121,2 millions d'euros. Dans le cadre de son programme de redressement, Faurecia a accordé une priorité toute particulière au redressement de certains contrats en pertes très significatives, associant de vigoureux programmes de redressement industriel et, dans certains cas, la renégociation des contrats avec les clients concernés. À l'issue de la mise en place de ces actions, certains programmes présentent néanmoins des pertes potentielles, ce qui a amené à constater la dépréciation des actifs immobilisés – actifs d'études ou immobilisations corporelles – correspondants. Certains litiges survenus au cours de l'exercice ont par ailleurs été provisionnés.

Les frais financiers nets s'élèvent en 2007 à 101,1 millions d'euros, soit 0,8 % du chiffre d'affaires en augmentation par rapport à 2006 (86,6 millions d'euros) du fait de la hausse des taux d'intérêt et d'une augmentation, sur l'ensemble de l'année, de l'endettement du groupe. Le taux moyen de financement du groupe passe de 3,9 % à 4,2 %. Il a bénéficié de la politique de couverture de taux d'intérêt mis en place par le groupe sous la forme d'options de taux plafond (Cap).

Les autres revenus et charges financiers du compte d'exploitation sont en 2007 une charge nette de 13,8 millions d'euros comprenant notamment l'impact de la variation de valeur des instruments de taux d'intérêt à hauteur de 8,7 millions d'euros et une charge de 9,4 millions d'euros (9,5 millions en 2006) correspondant aux effets de l'actualisation sur les engagements de retraite.

La charge fiscale de l'exercice est de 13,6 millions d'euros, à comparer à 35,2 millions d'euros en 2006. Elle intègre les économies d'impôts réalisées par la création d'une intégration fiscale en Allemagne.

Le résultat net consolidé de l'exercice 2007 est une perte de 230,9 millions d'euros et de 237,5 millions d'euros après affectation aux minoritaires de leur quote-part de résultat pour 6,6 millions d'euros. Il se compare à une perte nette part du groupe de 447,9 millions d'euros en 2006. La perte nette par action est de 9,87 euros (18,72 euros en 2006).

1.3 Structure financière et endettement

La capacité d'autofinancement de l'exercice 2007 s'établit à 307,6 millions d'euros soit 2,4 % du chiffre d'affaires. Elle enregistre une progression de 52,4 millions par rapport à 2006 (255,2 millions d'euros et 2,2 % du chiffre d'affaires) qui trouve son origine principalement dans la progression de la marge opérationnelle.

Le besoin en fonds de roulement génère en 2007 une ressource de financement de 266,6 millions d'euros, dont l'effet positif à hauteur de 141,0 millions d'euros provient d'un recours accru au mécanisme de cessions sans recours de créances commerciales.

Les investissements corporels s'élèvent en 2007 à 306,8 millions d'euros soit 2,4 % du chiffre d'affaires au même niveau qu'en 2006 (302,2 millions d'euros). Le groupe continue à privilégier les solutions les moins intensives en capital et à sélectionner de manière rigoureuse ses investissements.

Les investissements en frais de développement, qui correspondent aux frais d'études capitalisés, sont également en baisse en 2007 à 159,2 millions d'euros, contre 208,3 millions d'euros en 2006.

Les flux nets de trésorerie, hors impact des variations de cessions de créances commerciales, ont dégagé un solde positif sur le second semestre et une variation de - 58,5 millions d'euros sur l'ensemble de l'année. Les flux de trésorerie, correspondant à la variation de l'endettement financier net, dégagent un excédent de 82,5 millions d'euros sur l'année. L'endettement financier s'élève donc au 31 décembre 2007 à 1 616,0 millions d'euros contre 1 698,5 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Les capitaux propres s'élèvent fin 2007 à 846,3 millions d'euros à comparer à un montant de 1 090,6 millions à la fin de l'exercice 2006 du fait de l'enregistrement de la perte de l'exercice 2007. Le ratio d'endettement augmente en conséquence de 1,6 en 2006 à 1,9 fin 2007.

Le détail de l'endettement financier est indiqué à la note 26 de l'annexe aux états financiers consolidés.

1.4 Perspectives

Faurecia confirme son plan de redressement 2008-2010 avec pour objectif d'atteindre en 2010 au moins 3 % de marge opérationnelle.

Les leviers du plan, qui auront un effet dès 2008, portent prioritairement sur :

- une nouvelle amélioration des performances qualité ;
- la maîtrise de l'acquisition et du développement des nouveaux programmes ;
- une forte réduction des coûts opérationnels ;

- le redressement des résultats opérationnels en Amérique du Nord ;
- le renforcement des capacités d'innovation produit à coûts de Recherche et Développement constants.

L'année 2008 présente un contexte de marché automobile tendu, avec une stabilité en Europe et une réduction des volumes en Amérique du Nord. Malgré ce contexte peu favorable, Faurecia vise, grâce à son plan de redressement, une nouvelle amélioration significative de sa marge opérationnelle et la réduction de son endettement.

1.5 Gestion des risques

1.5.1 LES RISQUES FINANCIERS

La variation des taux d'intérêt, et donc des charges financières, constitue un des principaux risques auquel Faurecia est exposé.

1.5.1.1 Risques de taux d'intérêt et de change

À fin décembre 2007, la part de la dette financière du groupe à taux variable (avant prise en compte de l'impact des instruments de couvertures de taux) représentait 85,7 % du total de la dette (contre 86,4 % à fin décembre 2006). La principale composante de la dette à taux fixe provient de l'émission d'une dette obligataire à hauteur de 300 millions d'euros en octobre 2005.

La politique mise en œuvre par le groupe consiste à couvrir de manière systématique les intérêts de la dette, contractée en majeure partie à taux variable. De ce fait, une hausse du niveau moyen des taux d'intérêt à court terme n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat financier au titre des intérêts de la dette compte tenu du profil des instruments dérivés de taux existants au 31 décembre 2007. Elle impacterait cependant le résultat financier du groupe du fait de la variation de juste valeur des instruments dérivés résultant d'une variation des taux, pour ceux destinés à la protection des intérêts futurs payables en 2008, 2009 et 2010.

Compte tenu du profil des instruments existants au 31 décembre 2007, l'effet d'une variation de + 50 bp de la courbe des taux d'intérêt (évolution similaire à celle constatée en 2007)

sur le résultat avant impôt serait ainsi limité à un profit d'environ 18 millions d'euros. A contrario, du fait du profil essentiellement optionnel des instruments dérivés, en cas de baisse supérieure ou égale à 50 bp de la courbe des taux d'intérêt, l'impact négatif sur le résultat avant impôt serait limité à la variation de la valeur actuelle des instruments dérivés au 31 décembre 2007, soit 21,8 millions d'euros.

La gestion des taux d'intérêt est mise en œuvre dans le cadre d'une organisation centralisée au niveau de la Direction Financière du groupe. Elle s'est poursuivie en 2007 au moyen d'options de taux plafond (caps), de swaps et d'autres structures optionnelles, en euros et en dollars. En complément, des floors ont été achetés pour profiter d'une éventuelle baisse des taux d'intérêt à moyen terme sur la dette à taux fixe. Cette politique permet de protéger l'essentiel des flux d'intérêts d'emprunts payables en 2008 et 2009 et de renforcer significativement le ratio de couverture des flux 2010.

Faurecia est également exposée à la variation du cours des monnaies, en particulier du fait de la localisation des sites de production, et notamment du fait de l'achat de matières premières et autres approvisionnements ou de la vente de la production de certaines de ses filiales dans une autre devise que leur devise de comptabilisation.

La Direction Financière du groupe assure la gestion centralisée de ces risques de change.

La sensibilité des résultats et des capitaux propres de Faurecia aux risques de change qui résulterait de la variation du cours de change des devises de transactions lorsque celles-ci sont différentes de la devise de comptabilisation des sociétés consolidées est résumée dans le tableau ci-après :

Devise vendue/devise achetée (en millions d'euros)	EUR/USD	EUR/GBP	EUR/CZK	EUR/PLN	EUR/SKK	EUR/divers	USD/CAD	divers/ZAR	USD/MXN	divers/BRL
Hypothèses de variation (appréciation devise achetée/devise vendue)	5,0 %	4,0 %	5,5 %	10,0 %	5,5 %	5,5 %	5,0 %	5,0 %	10,0 %	10,0 %
Impact sur le résultat avant impôt	0,4	0,4	0,5	0,7	1,1	ns	(0,3)	ns	1,2	1,6
Impact sur les capitaux propres avant impôt	(0,3)	0,6	0,7	13,8	2,0	ns	1,2	ns	0,7	0,0

Ces impacts traduisent, d'une part, l'effet en résultat de la variation des cours de change sur la valorisation au taux de clôture des actifs et passifs détenus dans une devise étrangère compte tenu de l'impact de la variation de juste valeur des instruments de couverture existants, et d'autre part, l'effet en capitaux propres de la variation de juste valeur des instruments de couverture pour ceux destinés à la couverture des transactions futures.

Les méthodes de couverture utilisées sont des opérations à terme ou optionnelles, ainsi que des financements en devise. Leur mise en œuvre est encadrée par une procédure de contrôle interne et supervisée par la Direction Générale. En outre, les filiales hors de la zone euro bénéficient de prêts intragroupe à hauteur de 415,4 millions d'euros au 31 décembre 2007 dans leurs monnaies de fonctionnement. Ces prêts étant refinancés en euros, le risque de change est couvert au moyen de *swaps*. Les positions nettes au bilan et les couvertures par devises sont précisées dans l'annexe aux comptes consolidés (cf. note 30-1).

Les deux contrats de crédit syndiqué et d'émission obligataire contiennent des clauses restrictives, notamment en matière de ratios financiers consolidés. Ces ratios financiers font l'objet d'une communication semestrielle. Leurs valeurs au 31 décembre 2007 sont présentées ci-dessous :

Nature des ratios	Limite contractuelle	Valeurs au			
		31/12/2007		31/12/2006	31/12/2005
		ratio	montants	ratio	ratio
Endettement net ajusté*/EBITDA**	3,50 maximum	2,77	1 653,4/596,8	2,97	2,19
EBITDA**/intérêts nets	4,50 minimum	5,90	596,8/101,1	6,78	11,58

* *Endettement net ajusté = endettement net consolidé + ajustements relatifs à certains engagements donnés, selon définitions du contrat de crédit (hypothèques, dettes cautionnées).*

** *Marge opérationnelle, majorée des dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles.*

Le non-respect des valeurs maximale et/ou minimale de ces ratios financiers à une date de référence donnée donne la possibilité à chaque prêteur ou souscripteur de demander le remboursement anticipé de sa créance. Concernant la ligne de crédit syndiqué, chaque prêteur peut individuellement, et pour sa propre quote-part seulement, demander l'accélération du remboursement des tirages en cours et la résiliation de sa participation au contrat, qui poursuit ses effets avec les autres prêteurs. Concernant la dette obligataire, chaque souscripteur a la possibilité de demander le remboursement au pair d'une partie ou de la totalité de ses titres et des intérêts courus non échus à la date de cette demande.

1.5.1.2 Risques de liquidité

Pour son financement, Faurecia dispose d'une ligne de crédit syndiqué à moyen terme de 1,6 milliard d'euros mise en place en 2004, utilisable par tirages renouvelables d'une durée de un à six mois à échéance novembre 2009. Faurecia a également émis en octobre 2005 un emprunt obligataire de 300 millions d'euros à échéance octobre 2010. L'émission de l'emprunt obligataire a permis de diversifier les sources de financement du groupe.

La ligne de crédit syndiqué assure la couverture de la liquidité du programme de billets de trésorerie de Faurecia dont le plafond est de 850 millions d'euros. Au 31 décembre 2007, Faurecia avait émis des billets de trésorerie pour un montant global de 503,7 millions d'euros sur des durées de un mois à un an.

1.5.1.3 Risques liés aux matières premières

Le Groupe Faurecia réduit le risque d'évolution défavorable du prix des matières premières grâce à une politique commerciale permanente de négociation avec ses clients et une gestion serrée des stocks. Il est négocié en outre avec les fournisseurs, dans la mesure du possible, des contrats à terme (annuels pour les aciers, avec des clauses d'indexation trimestrielles pour les plastiques). Faurecia n'a pas recours à des instruments dérivés pour la couverture de ses achats de matières premières et énergétiques.

1.5.2 RISQUES COMMERCIAUX, JURIDIQUES ET TECHNIQUES

Faurecia est exposé à des litiges techniques ou commerciaux du fait de sa position de producteur de composants ou d'assembleur de composants ou de systèmes pour l'industrie automobile. Le souci permanent porté sur les problèmes de logistique, les

livraisons juste-à-temps, l'amélioration de la *Supply Chain* et des relations avec nos fournisseurs permettent par ailleurs de limiter les encours de matières premières et de produits semi-ouvrés et finis.

Le risque volume fait l'objet d'un examen deux fois par an avec le client et permet d'examiner les renégociations de prix et le niveau des stocks d'étude. En effet, le financement des coûts d'étude de développement est variable ; il peut être payé comptant ou au fur et à mesure des livraisons des pièces, sans garantie du client sur le financement intégral des dépenses réalisées. La renégociation du mode de financement des études est parfois contractualisée.

Enfin, la politique active de Recherche et Développement conduite en interne par Faurecia à travers ses vingt-huit centres de Recherche et Développement lui permet d'être à la source de ses propres innovations et lui donne la maîtrise des brevets indispensables à ses activités. Aucun de ses produits module ou système, n'est confronté à un risque de dépendance technologique identifié.

1.5.2.1 Litiges

Sur la période couvrant au moins les douze derniers mois, il n'existe pas de litige de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui ont des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe à l'exception des litiges cités dans le présent document de référence (note 24 de l'annexe aux états financiers consolidés) et qui font l'objet de provisions adéquates en fonction des éléments connus et des informations disponibles à la clôture des comptes.

1.5.2.2 Gestion des risques industriels

Ne disposant pas de mécanisme d'auto-assurance, la politique de Faurecia pour la sauvegarde de ses actifs est fondée sur la mise en place et l'adaptation continue de sa politique de prévention des risques et de transfert des risques principaux vers le marché de l'assurance.

POLITIQUE DE PRÉVENTION DES RISQUES INDUSTRIELS

La politique de prévention des risques industriels de Faurecia s'inscrit dans le cadre de la démarche Hygiène-Sécurité-Environnement du groupe. Son objectif est de limiter la sinistralité incendie en amenant les sites du groupe à l'excellence en matière de sécurité incendie qui se traduit par la délivrance d'un label RHP (Risque Hautement Protégé) par l'assureur. Depuis 2005, les sites labellisés RHP bénéficient d'une réduction de primes d'assurance de 20 %.

La politique RHP s'articule autour des axes suivants :

- un programme d'audits systématiques conduits par l'assureur sécurité incendie (en moyenne une visite tous les deux ans) a été réalisé en 2007. Environ 50 % des sites sont classés RHP ou pré-RHP. Quatre nouveaux sites – Hénin Beaumont pour l'activité Intérieur véhicule, Leipzig, Walbrzych, Neuenstadt pour l'activité Sièges – ont obtenu le label RHP en 2007. La quasi-totalité des sites audités en 2007 ont vu leur classement confirmé ou

augmenté. Un programme d'environ cent treize audits est prévu en 2008. 95 % des sites Faurecia (usines ou centres techniques) sont régulièrement audités depuis le lancement de la politique RHP. L'audit des sites chinois et coréens, débuté en 2005, se prolongera sur 2008 ;

- l'intégration de la sécurité incendie en amont des projets industriels, usines nouvelles ou des réaménagements importants de sites existants, en particulier en ce qui concerne les moyens de protection (compartimentage, moyens d'extinction) ;
- l'analyse et la valorisation du retour d'expérience : les incendies ou simples départs de feu sont systématiquement analysés et le résultat de cette analyse partagé avec le réseau HSE des usines ;
- enfin, Faurecia a développé un système Intranet du management de la sécurité incendie qui permet la diffusion de la politique RHP au sein du groupe par la mise en ligne des résultats d'audits, de spécifications techniques, d'éléments du retour d'expérience ou de bonnes pratiques.

L'année 2007 a été marquée par un sinistre important à l'usine de Systèmes d'Intérieur de Mlada Boleslav en République Tchèque. Il n'a pas eu d'impact sur les équipements de production et l'usine a redémarré immédiatement. Une action de vérification des conditions de maintenance et d'inspection des sprinklers a été conduite sur l'ensemble des usines du groupe et sera prolongée en collaboration avec l'assureur.

ASSURANCE INCENDIE, DOMMAGES ET PERTES D'EXPLOITATION

Faurecia a renouvelé le 1^{er} janvier 2008 sa police d'assurance incendie, dommages et pertes d'exploitation pour deux ans et demi avec une compagnie d'assurances de premier plan aux conditions tarifaires antérieures.

Les bâtiments et les équipements sont assurés en valeurs de remplacement. Les garanties s'organisent autour d'une police Master qui couvre directement les risques situés en zone libre prestation de services (LPS) et de polices locales pour les filiales situées hors zone LPS. Des couvertures spécifiques sont mises en place pour couvrir certains pays avec des risques spécifiques.

ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE

Faurecia a renouvelé sa police de responsabilité civile le 1^{er} janvier 2008 avec les mêmes conditions tarifaires qu'en 2007.

L'assurance de responsabilité civile se décompose comme suit :

- responsabilité civile exploitation ;
- responsabilité civile produits après livraison ;
- responsabilité civile des atteintes à l'environnement.

L'assurance de responsabilité civile prend la forme d'une police Master complétée par des polices locales souscrites dans les pays où Faurecia a des filiales.

2

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

SOMMAIRE

2.1	L'attente des constructeurs	21	2.4	Productivité de l'ingénierie	24
2.2	L'innovation	22	2.5	Premium Attitude	25
2.3	Le plan produit	23			

La Recherche et Développement est un enjeu stratégique clé pour Faurecia. Recouvrant l'innovation, la mise au point de produits génériques et l'ingénierie des trois cent quarante programmes développés par Faurecia, elle représente un engagement majeur de ressources : 613,1 millions d'euros de dépenses brutes en 2007, auxquelles s'ajoutent le pilotage des coûts d'outillage et des investissements industriels. Au total, trois mille cinq cents ingénieurs et techniciens répartis dans vingt-huit centres de Recherche et Développement dans le monde contrôlent chaque année un budget brut de l'ordre du milliard d'euros.

En 2007, les besoins et les attentes des constructeurs dans ce domaine se sont accélérés, faisant de la Recherche et Développement un des principaux leviers de compétition entre équipementiers.

Pour y répondre, Faurecia a renforcé sa capacité d'ingénierie, avec succès, ce qu'illustre notamment la réception très favorable du concept Premium Attitude.

2.1 L'attente des constructeurs

L'effet de la concurrence intense entre constructeurs se mesure particulièrement sur leur offre produit :

- multiplication des modèles mis sur le marché, avec des gammes augmentées de près de 50 % par de nombreux constructeurs ;
- raccourcissement des délais de développement pour rajeunir rapidement la gamme offerte au consommateur ;
- nécessité de mettre sur le marché des véhicules disposant d'atouts distinctifs remarquables par le consommateur final ;
- contraintes renforcées de sécurité, domaine dans lequel ces constructeurs anticipent de plus en plus les normes réglementaires ;
- allongement des couvertures de garanties et attention extrême portée par le consommateur à la qualité perçue à la première prise en main du véhicule et après usage dans un souci de protéger sa valeur de revente ;
- enfin, 2007 marque un fort accroissement de l'importance des facteurs environnementaux – réduction de la consommation, des émissions polluantes, empreinte sur la durée de vie du véhicule –, dans les priorités des constructeurs et dans les critères de choix des consommateurs.

Chacune de ces attentes rehausse les exigences sur les performances des équipementiers dans un cadre économique fortement contraint. Les constructeurs cherchent ces résultats dans une enveloppe de coûts de développement totaux constants à charge de travail augmentée. Ils attendent également la poursuite du transfert de leur financement sur la durée de vie des programmes avec une prise de risque accrue pour les équipementiers.

Ces évolutions sont néanmoins vues pour Faurecia comme un levier fondamental d'augmentation de la valeur de ses marchés, et une opportunité majeure de renforcement de sa compétitivité à long terme. Peu de concurrents peuvent y répondre, et parmi les grands acteurs, Faurecia a une technologie de leader. Pour y répondre, dans les délais et les coûts imposés, Faurecia a mis en place ou accéléré en 2007 un ensemble de mesures concernant l'innovation, le plan produit et la productivité de l'ingénierie ; par ailleurs le concept car Premium Attitude a permis de concentrer un florilège d'innovation dans un concept car, outil d'un nouveau dialogue avec les clients.

2.2 L'innovation

Faurecia se situe au croisement des deux tendances majeures de l'industrie automobile :

- la création de valeur client final pour différencier les véhicules ;
- l'amélioration de la performance environnementale.

L'accroissement de l'investissement en innovation s'est déployé autour de ces grands axes, dans chacune des lignes de produit, en voici quelques exemples :

- sièges :
 - solutions produits pour le segment Premium, en croissance, avec en 2007 les sièges BMW Mini Clubman,
 - amélioration du confort dynamique et statique avec le projet de siège grand confort à réglages multidirectionnels développé en commun avec un constructeur,
 - standardisation des structures de sièges et des composants tels que les mécanismes,
 - réduction du poids ;
- intérieur :
 - amélioration de la qualité perçue bien illustrée avec la nouvelle Renault Laguna, *award* du meilleur intérieur au Festival International du Design,
 - intégration de fonction avec la nouvelle génération de module de porte ;
- échappement :
 - compatibilité avec les nouvelles normes telles que Euro V et Euro VI,
 - amélioration de la performance moteur avec la croissance des collecteurs mécano-soudés plus performants aux hautes températures que les collecteurs ainsi que les dispositifs d'isolations thermiques des échappements,
 - réduction du poids et encombrement pour création d'espace pour l'intérieur ;
- face avant :
 - intégration de la fonction complète module, marché en fort développement,
 - amélioration de la qualité perçue et intégration de fonctions tels que les capteurs de parking ;
- acoustique :
 - amélioration de la performance acoustique, sans dégradation du poids et de l'encombrement (ex : matériaux multicouches),
 - utilisation importante de matériaux recyclés avec le développement du Sommod.

Ce renforcement de l'innovation n'aurait pas été possible sans un renforcement de l'efficacité du processus d'innovation autour des quatre actions suivantes :

- réorganisation des équipes par la mise en place de pôles de compétences métiers produits/process, identification des savoir-faire clés pour l'avenir et mesure des besoins par rapport à l'existant. L'ouverture aux États-Unis du « *Think tank* » Westworks recouvrant l'ensemble de l'intérieur véhicule, entièrement consacré à l'innovation et à la créativité contribue à ce programme ;
- mise en place systématique de projets de co-développement avec les principaux clients de Faurecia, permettant d'engager le dialogue technique avec l'anticipation pour participer aux évolutions de concepts et d'architecture ;
- introduction du programme de « *Quality Basics in Innovation* » qui, sans imposer de contrainte excessive à la liberté de créativité nécessaire, assure que les risques industriels et techniques sont identifiés et maîtrisés ;
- enfin, processus de sélectivité accrue des projets d'innovation pour concentrer les ressources sur les enjeux prioritaires et correspondant à des cibles commerciales identifiées.

Faurecia a un portefeuille de cent quatre-vingt-seize projets d'innovation. Ce portefeuille est organisé par ligne de produits (sièges, structures et mécanismes, planche de bord, etc.) et par direction d'innovation (attentes du marché, par ex : qualité perçue, vie à bord, sécurité, environnement, standardisation, etc.). Un processus structuré, avec jalons décisionnels, permet de gérer la progression des projets depuis la génération d'idée jusqu'à la validation du produit/process. Les risques, inhérents à l'innovation, sont levés au fil du développement sur des applications pilote, ainsi que par des co-développements avancés avec nos clients constructeurs. Seuls les projets validés peuvent être proposés dans une application programme pour un client.

Le financement des dépenses spécifiques de Recherche et Développement peut être soit comptant, soit au fur et à mesure des livraisons de pièces, soit une combinaison des deux méthodes.

Cette politique d'innovation se traduit par le dépôt de deux cent quarante trois brevets en 2007, plaçant Faurecia parmi les meilleures entreprises de son secteur.

2.3 Le plan produit

Le plan produit a été revu dans son ensemble pour répondre aux demandes des clients dans le cadre des contraintes propres à Faurecia. Quatre axes principaux ont été suivis :

- intégration complète des équipes produits et des équipes process, permettant de développer en parallèle le produit et l'équipement industriels qui le fabriqueront ;
- conception de plates-formes composants permettant de partager les coûts de développement entre plusieurs modèles de la gamme d'un client, voire entre plusieurs clients. Ces plates-formes, dans les métiers de Faurecia qui sont pour l'essentiel « sur mesure », ont imposé une réflexion de fond sur ce qui peut être standardisé et ce qui doit rester spécifique pour laisser au design du constructeur la liberté de différenciation. La standardisation porte notamment sur les structures de sièges et de planche de bord, les modules de porte et de face avant, les lignes d'échappement ;
- prise en compte dès l'amont des contraintes de qualité perçue. Elle est fondée sur le constat que les erreurs sont extrêmement coûteuses à corriger quand les dessins/process ont été figés. Les équipes de Design Industriel de Faurecia sont impliquées dès l'acquisition des programmes. Elles peuvent diagnostiquer les risques et proposer les solutions au plus tôt dans la chaîne de développement. La qualité perçue concerne l'ensemble de l'intérieur, incluant les sièges, mais aussi l'extérieur, en particulier pour les jeux et affleurements des faces avant et des pare-chocs ;

- définition des solutions prioritaires dans le domaine de l'environnement : poids, traitement des émissions, recyclabilité des matériaux. L'allègement des véhicules est devenu un enjeu véritable pour les constructeurs. L'ensemble des modules de Faurecia représente de l'ordre de 16 % du poids total d'un véhicule. Faurecia développe, dans chaque métier, des produits apportant 25 à 30 % de réduction de poids, soit une contribution très significative aux objectifs d'ensemble des constructeurs. Dans le domaine des émissions, les équipes Échappement travaillent avec les constructeurs sur toutes les solutions technologiques avancées (amélioration de la combustion, recyclage des gaz...). Des programmes de substitution des résines par des fibres naturelles (cellulose et autres) permettent dès à présent d'offrir des alternatives aux plastiques dans des applications compétitives économiquement et qualitativement. Le groupe dispose dans ce domaine d'une intégration amont largement supérieure à ses grands concurrents. Enfin, chacun de ces métiers travaille sur une recyclabilité des matériaux avec, par exemple dans le domaine de l'insonorisation, un objectif « zéro déchet » à terme.

2.4 Productivité de l'ingénierie

Les enjeux de la Recherche et Développement doivent être atteints dans un contexte de forte pression économique. Faurecia a mis en forme en 2007 un plan d'action à quatre ans pour améliorer sa productivité dans ce domaine, par une évolution constante de l'implantation géographique de ses centres de développement et l'amélioration constante des processus de développement. La montée en puissance des centres de Recherche et Développement en Inde et en Chine, où les objectifs de Faurecia sont de disposer de plus de 25 % de sa capacité de développement totale à l'horizon 2010, répond à la fois à la nécessité de développer localement les produits destinés à la production automobile locale et à la volonté d'assurer à coûts compétitifs une part croissante de la chaîne de valeur du développement des produits destinés aux marchés européen et nord-américain.

L'adaptation de l'implantation géographique de l'ingénierie s'est poursuivie en 2007. Elle respecte les principes de localisation optimale déterminée par les équipes de Faurecia, proximité des

clients pour l'interface acquisitions/programmes, centralisation et spécialisation des centres innovation/recherche, localisation dans des pays à coûts modérés pour les prototypes et les calculs/validations. Dans ce cadre, le centre de développement de Pune en Inde est en croissance très forte (près de deux cents personnes) et sert l'ensemble du groupe avec une gamme de prestations de plus en plus large. Faurecia a également mis au point en Chine, dans un délai et pour un coût considérablement réduit, une plate-forme de structure métal mondiale pour le segment des véhicules économiques. Cette plate-forme est déjà en production chez un constructeur chinois.

Au total, la Recherche et Développement représente un levier compétitif majeur pour le futur stratégique de Faurecia. Les demandes des clients, même si elles incitent à un rythme de changement accéléré, représentent pour Faurecia autant d'opportunités de différenciation et d'amélioration de la performance économique à long terme.

2.5 Premium Attitude

Le marché Premium est le marché automobile qui se développe le plus vite. Faurecia a voulu montrer, dans un *concept car*, une vision de ses innovations produits pour ce marché. C'est le concept Premium Attitude, présenté avec succès de par le monde aux constructeurs, au public dans différents Salons internationaux et à la presse. Le Premium inclut les marques traditionnelles de ce segment mais se développe dans tous les segments et pour l'ensemble des constructeurs.

L'objectif de Premium Attitude est de démontrer l'expertise, la capacité d'anticipation et l'innovation de Faurecia sur le marché en général et sur le marché du Premium en particulier. C'est aussi un outil de dialogue en amont des programmes d'acquisition, avec les communautés avancées (design, architecture, études avancées) des clients constructeurs, permettant de générer de nouvelles idées communes pour de futurs co-développements.

Premium Attitude est le fruit du travail de l'ensemble des équipes de design et d'engineering de Faurecia, regroupant l'ensemble des lignes de produits. Beaucoup des innovations présentées sont en cours de développement dans le cadre des plans d'innovation de chacune des lignes de produit.

L'utilisation d'une caisse de Tatra 603/2 de 1972, icône de l'histoire automobile, et produit neutre aujourd'hui parce que la marque a disparu, illustre bien la volonté de dialogue avec les constructeurs et d'actions en facilitateur d'innovation.

La compatibilité de l'espace intérieur avec les standards d'aujourd'hui, permet de mettre en avant l'intérieur du véhicule, élément clé de différenciation dans un marché de plus en plus fragmenté.

Ces innovations représentent le futur de notre croissance organique. La capacité de Faurecia à proposer à ses clients des produits innovants et bien « designés » est clé pour la durabilité de la rentabilité de l'entreprise.

Les grands axes d'innovation que l'on trouve dans Premium Attitude sont :

- design intelligent et facilité d'utilisation :
 - planche de bord autoportante,
 - tiroir de rangement dans le coffre/module arrière,
 - siège conducteur asymétrique, avec console intégrée et module « multi control » ;

- expérience « magique » :
 - sièges avant adaptables,
 - accoudoir siège arrière « magique »,
 - fonction relax siège arrière,
 - accoudoir de porte ajustable, en liaison avec les ajustements de sièges,
 - planche « vague magique » pour les différents modes d'utilisation d'écran ;
- obsession du détail :
 - boîte à gants « coffre à bijoux »,
 - vrai bois en grande dimension (sièges, portes...),
 - aérateurs innovants,
 - éclairage d'ambiance.

Comme fournisseur de premier rang, Faurecia est force de proposition, en créant de nouvelles architectures permettant de donner plus de liberté aux designers constructeurs (ex. structure de planche autoportante) et en facilitant le dialogue « innovant » avec les équipes des constructeurs.

Le véhicule a été présenté au Los Angeles Auto Show en novembre 2007. La voiture a ensuite été révélée pour la première fois en Europe, à Berlin, capitale de l'Allemagne, pays du marché automobile Premium. Depuis lors le véhicule a été présenté à Ford, General Motors, Chrysler, Toyota, Nissan, Hyundai-Kia, PSA Peugeot Citroën, Renault, Mercedes Benz, BMW, Saab, Audi, Seat, Honda, Tata et Volvo. Le feed-back des constructeurs est extrêmement positif, et plusieurs chantiers de co-développement pour des programmes futurs ont été lancés à partir de ce nouveau dialogue.

3

RESSOURCES HUMAINES

SOMMAIRE

3.1	La sécurité au travail	28	3.3	L'approfondissement du dialogue économique et social	36
3.1.1	Indicateurs de sécurité au travail	28	3.3.1	Un ralentissement du redéploiement industriel et social	36
3.1.2	Formation en matière de sécurité	30	3.3.2	Un dialogue social intense	36
3.1.3	Certifications sécurité	30	3.3.3	Un Comité européen élargi, avec des moyens renforcés	36
3.1.4	Ergonomie et Conditions de Travail	31	3.3.4	Code éthique	37
3.2	Le développement des compétences	32	3.3.5	L'évolution des rémunérations et avantages sociaux	37
3.2.1	Le développement de l'implication du personnel	32	3.4	Participation et intéressement au développement du groupe	38
3.2.2	Le développement des ingénieurs et cadres	33	3.4.1	Intéressement	38
3.2.3	Faurecia Université	34	3.4.2	Participation	38
3.2.4	« Talent Sourcing »	35	3.4.3	Plan d'Épargne groupe	38
			3.4.4	Options de souscription et Options d'achat d'actions	39
			3.4.5	Autres indicateurs sociaux	40

3.1 La sécurité au travail

Les principes HSE ont clairement été exprimés dans deux documents qui définissent les principes fondamentaux du groupe : le « Mission Statement » et le « Code d'éthique ». Ces principes forment la base des politiques HSE de tous les établissements Faurecia dans le monde.

La politique de Faurecia en matière d'hygiène et de sécurité au travail s'articule autour de deux objectifs principaux, veiller à la protection de la santé et à l'amélioration de la sécurité des salariés sur le lieu du travail.

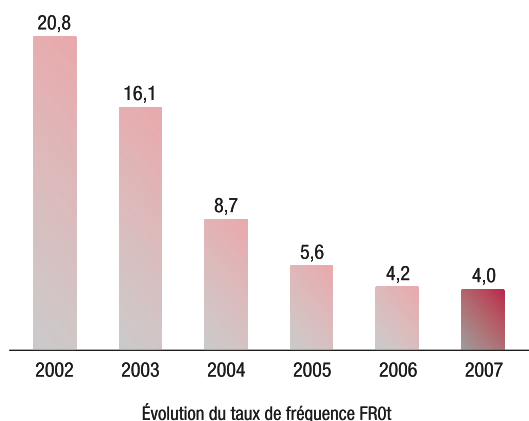
La sécurité au travail est un des éléments fondamentaux de la démarche d'excellence développée par le Faurecia Excellence System (FES). Elle est la condition minimale de respect du personnel auquel tout établissement doit veiller.

L'engagement de Faurecia en matière de sécurité et de conditions de travail s'est activement poursuivi tout au long de l'année afin d'atteindre fin 2008 l'objectif de trois accidents avec arrêt de travail par millions d'heures travaillées dans le groupe.

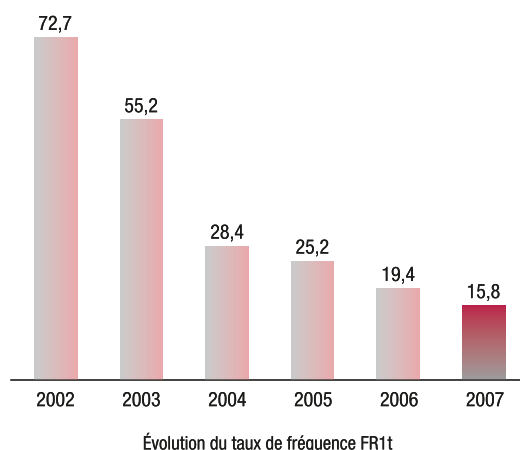
3.1.1 INDICATEURS DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le résultat des actions initiées dans ce sens se traduit dans l'évolution des taux d'accidents du travail. Afin de pouvoir garantir un même niveau de sécurité pour tous, le personnel intérimaire est intégré au même titre que les employés Faurecia dans le suivi de ces indicateurs.

- Les indicateurs d'excellence du groupe sont le FROt et FR1t. Le FROt correspond au nombre d'accidents du travail impliquant un employé Faurecia ou un employé intérimaire et ayant entraîné un arrêt de travail pour un million d'heures travaillées. Le FR1t correspond au nombre d'accidents du travail impliquant un employé Faurecia ou un employé intérimaire et ayant entraîné ou non un arrêt de travail pour un million d'heures travaillées.
- Le suivi des premiers soins a été généralisé au niveau des unités autonomes de production, afin d'augmenter encore la réactivité et l'appropriation des analyses d'incidents par la production.



Pour l'ensemble des activités du groupe, le taux de fréquence d'accidents du travail ayant entraîné ou non un arrêt de travail (FR1t) a continué de diminuer d'un peu plus de 18 % pour atteindre une valeur de 15,8. Concernant le taux de fréquence d'accidents du travail ayant entraîné un arrêt de travail (FROt), la diminution enregistrée les années précédentes, s'est poursuivie à une valeur de 4,0.



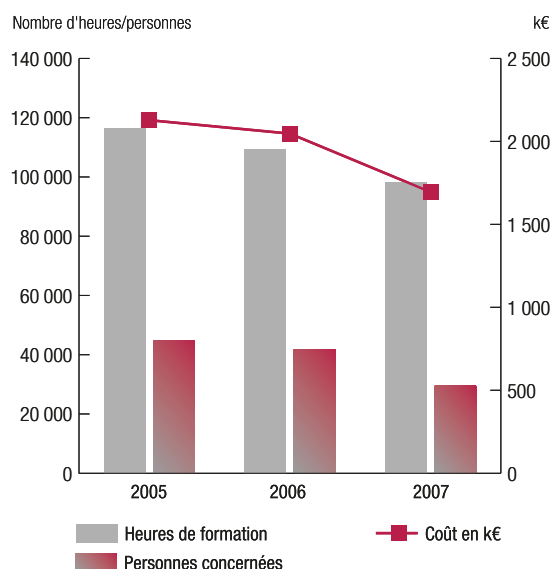
Sur deux cent quarante-deux unités internes de reporting, cent trente-quatre unités avaient atteint l'objectif fixé pour 2008, c'est-à-dire se placer sous le seuil de trois accidents avec arrêts par million d'heures travaillées, personnel intérimaire compris.

La répartition dans le monde des trente-neuf sites de production industrielle de plus de cent personnes n'ayant pas eu d'accidents du travail avec arrêt de travail montre que l'objectif peut être atteint partout, quelle que soit leur activité ou leur implantation dans un pays développé ou en développement.

Établissement	Activité	Pays	Effectif
Grojec	Structures & Mécanismes	Pologne	1 632
Stadthagen	Structures & Mécanismes	Allemagne	1 588
Puebla	Intérieur	Mexique	895
Talmaciu	Sièges	Roumanie	758
Vigo	Sièges	Espagne	552
Ben Arous	Sièges	Tunisie	539
Walbrzych	Structures & Mécanismes	Pologne	520
Puebla cut & sew	Intérieur	Mexique	509
Pisek	Intérieur	République Tchèque	470
Pisek	Structures & Mécanismes	République Tchèque	386
Troy West	Échappement	États-Unis	366
Port Elizabeth	Intérieur	Afrique du Sud	366
Wörth	Intérieur	Allemagne	357
Orhangazi	Intérieur	Turquie	320
Pamplona	Sièges	Espagne	298
Fradley	Intérieur	Royaume-Uni	295
Peine	Intérieur	Allemagne	286
Fountain Inn	Sièges	États-Unis	274
Changchun	Intérieur	Chine	265
Lieu-St-Amand	Sièges	France	256
Troy East	Échappement	États-Unis	256
Burlada	Structures & Mécanismes	Espagne	236
Chongqing	Intérieur	Chine	220
Granger	Échappement	États-Unis	208
Changchun	Échappement	Chine	205
Madrid	Structures & Mécanismes	Espagne	205
Sao Paulo	Intérieur	Brésil	201
Riverside (MO)	Sièges	États-Unis	199
Walton	Sièges	États-Unis	195
Changchun	Structures & Mécanismes	Chine	188
Vigo	Intérieur	Espagne	184
Shanghai	Structures & Mécanismes	Chine	169
Böblingen	Intérieur	Allemagne	155
Neuenstadt	Sièges	Allemagne	135
Sittard	Sièges	Pays-Bas	126
Walbrzych	Sièges	Pologne	123
Bains s/Oust	Modules & Systèmes	France	121
Quatro Barras Covers	Sièges	Brésil	110
Palmela	Modules & Systèmes	Portugal	108

3.1.2 FORMATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

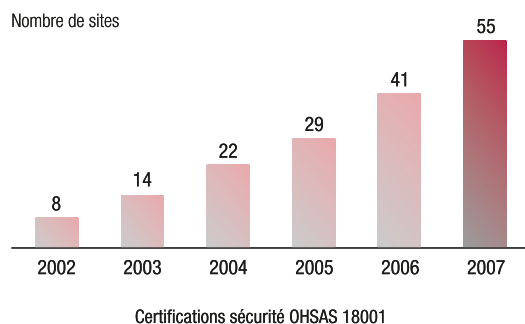
Le groupe a renforcé par différentes actions de formation et de sensibilisation la prise en compte effective de la sécurité dans ses différentes composantes. En 2007, ce sont ainsi quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante-quatre heures de formation à la sécurité et à la prévention des incendies qui ont été dispensées pour vingt-neuf mille cinq cent trente personnes dans le groupe, soit un investissement de 1,72 million d'euros dans le savoir-faire des collaborateurs de Faurecia.



Évolution de la formation à la Sécurité du Travail et à la Prévention Incendie

3.1.3 CERTIFICATIONS SÉCURITÉ

Conformément à la politique du groupe en matière de prévention active des risques pouvant affecter la santé et la sécurité des employés, les établissements mettent en place progressivement des Systèmes de Management de la Sécurité au travail basés sur la norme OHSAS 18001 ou leurs équivalents locaux. Afin d'optimiser l'organisation et la conduite de la certification OHSAS 18001, deux acteurs mondiaux de l'audit travaillent en partenariat avec Faurecia depuis 2005. Il s'agit de la Société SGS, en charge de la certification OHSAS 18001 des établissements du groupe, et de la Société Bureau Veritas, chargée des audits HSE internes, en mixte avec les auditeurs internes Faurecia. Ce programme de partenariat est progressivement étendu à l'ensemble des établissements : le nombre de sites certifiés OHSAS 18001 continue d'augmenter avec pour objectif la certification de tous les principaux sites de production fin 2010.



Certifications sécurité OHSAS 18001

3.1.4 ERGONOMIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

En 2007, cent quatre-vingt dix-huit cas de maladies professionnelles ont été déclarés dans l'ensemble du groupe. Ces maladies sont essentiellement des troubles musculo-squelettiques. Pour endiguer ce phénomène, des démarches ont été engagées par Faurecia depuis plusieurs années pour mieux prendre en compte la pénibilité des postes et y remédier dans toute la mesure du possible. Le coût direct déclaré par les établissements des sommes versées pour la préservation médicale de la santé des employés auprès des organismes publics ou privés d'assurance a atteint 35,3 millions d'euros en 2007.

En 2007, l'analyse ergonomique de quatre-vingt onze établissements a été menée, notamment au travers de la méthode AGREPT (Analyse des Gestes à Risque et de leurs Effets sur la Pénibilité au Travail) au sein de l'activité Sièges d'automobiles. Elle sera étendue à la division Bloc avant de l'activité Modules & Systèmes.

Ces analyses ont conduit à la mise en place de solutions d'amélioration sur les postes de fabrication. Elles sont également utilisées pour définir une liste de préconisations qui sont systématiquement prises en compte dès la conception des produits et des outils de production. L'outil « Programme Management System » intègre de plus en plus les recommandations d'ergonomes professionnels et de coordinateurs HSE au sein du groupe.

Un Mémento Ergonomie destiné à renforcer la formation à l'analyse de la charge de travail et la prise en compte des contraintes ergonomiques des postes, à destination de tous les ingénieurs méthodes et responsables de l'efficacité des systèmes de production en fabrication, est disponible dans l'ensemble du groupe. Il est destiné à assurer la formation de base de tous ceux, y compris les membres des Comités d'Hygiène et des Conditions de Travail, qui sont amenés à intervenir sur l'organisation du travail ou la conception des postes.

3.2 Le développement des compétences

En cohérence avec sa stratégie d'excellence au service de ses clients, la gestion de son capital humain est pour Faurecia un élément différenciant sur le marché et l'une des clés de son

succès. Cette stratégie repose sur deux piliers : l'implication du personnel et le développement des ingénieurs et cadres.

3.2.1 LE DÉVELOPPEMENT DE L'IMPLICATION DU PERSONNEL

L'implication du personnel est le socle du Système d'Excellence Faurecia (FES). Elle contribue largement à l'amélioration de la performance industrielle. En tant que levier stratégique de la fonction Ressources Humaines, l'implication du personnel a pour but de mettre en place des groupes autonomes de production (GAP) réalisant leurs activités conformément aux standards en vigueur et contribuant activement à l'amélioration des performances de leur entité.

Les progrès réalisés en 2007 sont les résultats des priorités fixées dans les cinq domaines suivants :

3.2.1.1 Mettre en place « l'OHP »

L'organisation humaine de la production (OHP) est le socle de l'implication du personnel. Sa mise en place conduit à organiser les sites de production en quatre niveaux hiérarchiques avec des équipes de production (GAP) de taille réduite dont l'un des membres est l'animateur (GAP Leader). Le premier niveau d'encadrement est assuré par des superviseurs gérant des équipes de taille limitée afin d'être réellement capables d'animer et d'aider leurs équipes à atteindre leurs objectifs de performance.

3.2.1.2 Assurer la stabilité des équipes

La stabilité des équipes de production est un élément clé de la performance d'un site, tout particulièrement lors des phases de lancements. Dans de telles situations, il a été démontré que la qualité du recrutement, la formation préalable des opérateurs et l'explication détaillée de leurs rôles avant de rejoindre leurs lignes de production, avaient un impact significatif sur la stabilité des équipes.

3.2.1.3 Renforcer la pertinence des Plans de Formation

Cette démarche a été déployée dans l'ensemble du groupe auprès des équipes de direction des sites. Le but est de s'assurer que les actions de formation sont cohérentes avec les priorités du site. Cette démarche est concentrée aussi bien sur la phase d'identification des

besoins de formation que sur la revue systématique de l'avancement et de l'atteinte des objectifs définis.

Le déploiement de cette démarche au cours du second semestre 2007 a permis de confirmer que les responsables opérationnels portent beaucoup d'attention à la formation de leurs équipes dans la mesure où celles-ci contribuent à l'atteinte des objectifs opérationnels.

3.2.1.4 Renforcer l'utilisation du Tableau de Bord du Superviseur

Avec les progrès réalisés en matière de mise en œuvre de l'organisation humaine de la production, l'importance d'assurer un déploiement systématique des objectifs du site de production vers chaque équipe (GAP) est devenue encore plus visible. Pour un superviseur, ces objectifs sont déclinés dans un Tableau de Bord permettant de suivre une série d'indicateurs de performance afin de vérifier si les résultats obtenus sont en ligne avec les attentes et de définir le cas échéant des actions correctives nécessitant l'intervention de leur responsable. La mise en place effective du Tableau de Bord du superviseur dans les sites, comme à Boblingen en Allemagne, a permis une amélioration des résultats opérationnels grâce au développement individuel des superviseurs, des GAP leaders et de leurs équipes.

3.2.1.5 Impliquer les employés opérateurs dans l'amélioration continue

La mise en place généralisée des idées d'amélioration dans l'ensemble des entités du groupe a permis d'amener chaque employé à émettre et mettre en place, dans sa zone de travail, des améliorations. Au cours de l'année 2007, le nombre d'idées réalisées par employé et par an a augmenté de 60 % pour atteindre 5,6. Quant au pourcentage d'idées réalisées par rapport au nombre total d'idées proposées, il atteint 75 % en 2007 (+ 40% en un an). Cet indicateur est un point clé de mesure de l'autonomie de nos équipes, et les progrès significatifs réalisés en 2007 confirment que la fonction implication du personnel continue de se développer et de contribuer concrètement aux progrès industriels du groupe.

3.2.2 LE DÉVELOPPEMENT DES INGÉNIEURS ET CADRES

Disposer aujourd'hui et demain des meilleures équipes de managers et d'experts, passionnés par l'excellence au service des clients, est pour Faurecia une des conditions de succès. Pour ce faire, le groupe s'attache à renforcer continuellement la compétence et la motivation de ses équipes et à identifier les besoins de demain.

3.2.2.1 Accompagner les évolutions du groupe

Adapter en permanence les ressources à l'évolution des besoins des clients et à ceux de sa propre organisation est pour Faurecia une condition de succès. Pour y parvenir, le groupe continue de développer son réseau de professionnels responsables de la gestion des carrières des managers et des experts techniques.

3.2.2.2 Adapter nos ressources à l'évolution des besoins

La tendance enregistrée en 2005 s'est confirmée en 2006 et en 2007. Sur les neuf mille neuf cent huit ingénieurs et cadres, près de 38 % sont employés en dehors de l'Europe de l'Ouest. 56 % des recrutements d'ingénieurs et cadres ont été réalisés dans les régions où le groupe a poursuivi sa croissance : Amérique du Nord, Europe centrale, Asie et Amérique du Sud.

Plus de 66 % des postes en Europe de l'Ouest ont été pourvus en interne. La mobilité entre les activités de Faurecia représente 12 % des deux mille cent trois mobilités réalisées. 80 % des postes de responsable de programme et 79 % des postes de Directeur d'Usine ont été pourvus par des candidats internes. En 2007 la constitution de réservoirs de talents continue de porter ses fruits : 80 % des positions d'encadrement supérieur ont été pourvues en interne contre 56 % pour les premiers niveaux d'encadrement pour lesquels la politique de recrutement de jeunes diplômés a été maintenue.

Par ailleurs, trente-neuf contrats de VIE (Volontariat International en Entreprise) ont été signés en 2007 et près de 60 % des VIE arrivant en fin de contrat ont été recrutés.

La politique de recrutement de jeunes diplômés provenant d'écoles cibles a également été étendue à l'Allemagne, à la Pologne, aux États-Unis et à la Chine. Sur le second semestre 2007, 33 % des recrutements de jeunes diplômés provenaient de ces écoles, contre 30 % au premier semestre.

3.2.2.3 Une gestion personnalisée et dynamique des carrières

Faurecia encourage tout d'abord ses ingénieurs et cadres à développer leurs compétences dans leur fonction d'origine, afin d'acquérir le niveau d'expertise et de valoriser au mieux leur expérience. Ceci est particulièrement vrai dans les fonctions supports et en Recherche et Développement.

La mobilité inter-fonctions permet par la suite de développer de nouvelles compétences techniques et d'acquérir des compétences managériales. Plus de cinq cent cinquante ingénieurs et cadres dans le monde ont connu une évolution en dehors de leur fonction d'origine, ce qui représente plus d'un quart des mobilités du groupe.

Le seuil d'exigence de l'entreprise est d'autant plus élevé qu'elle considère la promotion interne comme une priorité. L'objectif affiché est de générer en interne la prochaine génération de cadres supérieurs et d'experts. Ainsi, en 2007, le taux de promotion s'est maintenu à 10 %.

Dans tous les cas, des opportunités d'évolution sont ouvertes au sein du groupe en fonction de la performance et du potentiel démontrés par chacun. Dans ces conditions, une attention particulière est portée sur la gestion des mouvements internes de façon à s'assurer de leur cohérence à court et moyen terme. Près de la moitié des personnes qui ont été identifiées comme prêtes à changer de position ont effectivement évolué dans l'année.

Pour Faurecia, les profils « experts » et « managers » sont cruciaux : en effet, le groupe est très attaché au principe selon lequel experts et managers bénéficient d'un même niveau de reconnaissance et de perspective. Pour la troisième année consécutive, le processus d'identification et de reconnaissance des experts a permis de nommer trente-six nouveaux experts. De plus, la nomination de deux nouveaux experts « seniors » révèle la capacité de Faurecia à renforcer les compétences métiers gérées au sein de chaque ligne de produit. Au total, Faurecia totalise à fin 2007, cent quatre-vingt-seize experts.

Au sein de Faurecia, l'ensemble des managers jouent un rôle clé dans le développement des équipes. Parallèlement, la fonction Ressources Humaines est responsable de l'animation du processus de gestion de carrière. Près de mille neuf cents ingénieurs et cadres ont ainsi bénéficié d'un entretien individuel avec leur gestionnaire de carrière, dont le réseau a lancé plusieurs actions de communication.

3.2.2.4 Construire aujourd'hui le futur

5 % de hauts potentiels ont été identifiés parmi les neuf cents premiers ingénieurs et cadres, lors de la revue d'encadrement 2007. La dimension collective du processus remonte des usines jusqu'à la Direction Générale assurant ainsi la cohérence de l'ensemble de cette démarche.

La consolidation des deux approches – performance et potentiel – permet de définir des plans de succession pour les équipes de direction aux différents niveaux de l'organisation. Faurecia est ainsi passé de 76 % de successeurs identifiés en 2006 à 83 % en 2007, dont 43 % de *back up* prêts à moins d'un an.

LA MISE EN ŒUVRE D'UNE MÉTHODOLOGIE POUR ANTICIPER LES BESOINS FUTURS

En 2007, dans le cadre du plan moyen terme, une analyse a été conduite pour évaluer l'impact des évolutions des activités du groupe en matière de ressources humaines.

Ce travail a été réalisé pour cinq fonctions (production, programme, ventes, Recherche et Développement et méthodes) dans les six pays où Faurecia rencontre les mutations les plus importantes : France, Allemagne, Pologne, République Tchèque, USA et Chine.

Cette approche permet, sur le plan individuel, de mieux tirer parti des compétences et de l'expérience acquises au sein du groupe et, sur le plan collectif, de dimensionner et anticiper les besoins dans de bonnes conditions.

Faurecia est aussi aujourd'hui davantage en mesure de prévoir les changements majeurs de ses activités et d'en planifier l'impact.

Cela inclut l'évolution continue des implantations industrielles en constante progression en Chine et aux États-Unis et d'une manière plus remarquable au Mexique ainsi que des opérations entreprises dans de nouveaux territoires comme la Russie, l'Iran et l'Inde. En outre, se confirme le réel besoin d'un réseau mondial de Recherche et Développement avec tout ce qu'il requiert en terme de création et de renforcement au Mercosur, en Asie, en Europe de l'Est et en Amérique du Nord, ainsi qu'un besoin évident de consolider l'expertise et les méthodes de production dans chaque groupe de produit.

Étant donné la nature très dynamique de l'activité de Faurecia et les défis importants qui en découlent en matière de ressources humaines, le plan à moyen terme de Faurecia est devenu un outil majeur de planification et d'anticipation pour la fonction ressources humaines et la direction du groupe.

3.2.3 FAURECIA UNIVERSITÉ

3.2.3.1 Programmes de Formation au service des besoins du groupe

En 2007, le groupe a poursuivi ses efforts afin de développer ses ressources humaines au travers de l'Université Faurecia. Le nombre de programmes au catalogue a de nouveau augmenté (dix-huit), permettant de toucher encore plus de personnes au sein de l'organisation. L'adjonction des programmes « Sales Fundamentals » et « Superviseur/UAP Manager » aura amené l'Université Faurecia à organiser et coordonner au global cent cinquante sessions dans onze pays, impliquant deux mille sept cent quarante et un salariés de vingt-deux pays différents.

Comme cela a été fait ces cinq dernières années, l'Université Faurecia a continué à accompagner le développement des managers promus en interne, particulièrement pour des fonctions clés comme les Directeurs d'Usine et les Directeurs de Programmes, au travers de formations dédiées et destinées à les aider à assumer pleinement leur rôle. Le développement des futurs leaders du groupe est resté une priorité en 2007, avec le déploiement accru des programmes « Global Leadership ». Après le succès d'une session pilote en avril, le programme « Global Leadership » II, centré sur le domaine de *business management*, est désormais réalisé conjointement entre l'Université Faurecia et la très réputée École de Commerce IESE à Barcelone.

En plus des programmes existants pour les fonctions Achats et Ressources Humaines, 2007 a vu la mise en place et le déploiement du nouveau programme « Sales Fundamentals ». Comme pour les autres fonctions, « Sales Fundamentals » permet de s'assurer de la

bonne intégration des fondamentaux du métier, de ses processus clés et de ses objectifs. Soixante-treize salariés ont ainsi participé à l'une des quatre sessions organisées dans l'année.

Le lancement en 2007 du programme destiné aux superviseurs et UAP managers a marqué l'évolution significative du rôle et de l'impact de l'Université Faurecia. Cet ambitieux programme de onze jours a été mis en place simultanément en Chine, République Tchèque, Slovaquie, France et Allemagne et c'est la toute première fois que l'Université Faurecia met en œuvre le même contenu de formation dans différentes langues grâce à un réseau international de formateurs externes implantés localement dans chaque pays concerné. La réussite de ce programme reposait sur une coordination sans faille et un processus complet et rigoureux de formation puis de qualification de chaque formateur externe. Le programme sera étendu et mis en œuvre au Portugal, Brésil, Pologne ainsi qu'aux États-Unis et au Canada en 2008.

Enfin, en étroite collaboration avec les réseaux industriels du groupe, l'Université Faurecia a poursuivi son travail de structuration et de déploiement de son offre de formations industrielles, reposant essentiellement sur l'intervention de formateurs internes sur les sites, dans le cadre de formations et de groupes de travail centrés sur les outils et méthodologies du groupe. Avec son école dédiée au Système d'Excellence Faurecia « FES School », ces programmes permettent d'enraciner le Système d'Excellence Faurecia partout dans le groupe, contribuant significativement à sa performance opérationnelle.

3.2.4 « TALENT SOURCING »

3.2.4.1 Attirer et maintenir les ressources et compétences nécessaires

En 2007, le groupe a recruté au total mille six cent dix-sept cadres et professionnels en CDI à travers le monde. Comme prévu, la répartition des nouvelles embauches reflète la croissance soutenue du groupe en Europe de l'Est, en Asie et aux États-Unis (ce qui représente respectivement 11 %, 16 % et 24 % des nouveaux recrutements de cadres et de professionnels). Les équipes « Talent Sourcing » sont concentrées sur la Chine, la France, l'Allemagne, la Pologne, la Slovaquie, la République Tchèque et les États-Unis. Leur objectif est d'augmenter significativement à la fois la quantité et la qualité des candidats recrutés à travers des mesures comme le développement de partenariats avec les universités et les écoles

cibles, la mise en place d'un panel d'agences de recrutement et en influençant nos propres réseaux d'employés à travers la cooptation. Ces actions permettent également à la fonction « Talent Sourcing » de contribuer à réduire les coûts de recrutement.

À travers ces initiatives et en collaboration avec le réseau Management Développement, l'équipe « Talent Sourcing » joue un rôle clé dans le développement de « réservoirs » de talents du groupe et favorise la mobilité interne. Recruter des jeunes diplômés (42,5 % de recrutement externe en France) issus des écoles cibles (28 % de jeunes diplômés recrutés en France), contraindre les recrutements externes et offrir des opportunités aux salariés (60 % des postes pourvus en interne) sont autant d'éléments qui visent à accroître la capacité du groupe à attirer, développer et conserver le talent.

3.3 L'approfondissement du dialogue économique et social

3.3.1 UN RALENTISSEMENT DU REDÉPLOIEMENT INDUSTRIEL ET SOCIAL

Le groupe a poursuivi en 2007 le redéploiement industriel nécessaire au maintien de sa compétitivité. Ce redéploiement est toutefois mené de manière plus ciblée en veillant à maintenir dans l'ensemble des sites du groupe le volume d'opérations nécessaire à leur équilibre financier.

Ces redéploiements ont concerné en 2007 seize sites et environ mille huit cents emplois, essentiellement en Europe de l'Ouest : 33 % en Espagne, 25 % en France, 14 % en Allemagne.

Le groupe maintient ses priorités de dialogue social et d'accompagnement de ces opérations de restructuration :

- en anticipant les ajustements au travers des accords de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences ;

- en réduisant le nombre de licenciements grâce aux reclassements internes ;
- en limitant les effets des licenciements par l'accompagnement des salariés dans les démarches de reclassement externe et en favorisant les départs volontaires de salariés ayant déjà trouvé une solution alternative.

À titre d'exemple, en France en 2007, 32 % des salariés concernés par une suppression de poste ont trouvé une solution en interne et près de 60 % avaient trouvé une solution, sous forme de reclassement ou de réorientation, interne ou externe, avant même la notification de leur licenciement.

3.3.2 UN DIALOGUE SOCIAL INTENSE

La politique de concertation et de négociation a à nouveau porté ses fruits en 2007. Sur le plan contractuel, elle s'est concrétisée par la signature de cent quatre-vingt-cinq accords dans dix-huit pays (cent quatre-vingt-quatre accords avaient été signés en 2006 et cent trente en 2005).

Parmi eux :

- 54 % concernent les salaires et autres formes de rémunération, contre 30 % en 2006 ;
- 20 % l'organisation du travail, contre 30 % en 2006 ;

- 11 % les modalités sociales de restructuration, contre 13 % en 2006 ;
- 15 %, sur d'autres sujets, contre 27 % en 2005.

La France à elle seule a comptabilisé cent deux de ces accords, l'Allemagne trente-huit.

3.3.3 UN COMITÉ EUROPÉEN ÉLARGI, AVEC DES MOYENS RENFORCÉS

L'accord fondateur signé en 2003 pour quatre ans arrivant à échéance, le Comité d'Entreprise européen a revu en 2007 ses modalités de fonctionnement. Dans une démarche de concertation avec les membres du Bureau et l'expert syndical et dans la continuité de l'accord fondateur, un nouvel accord a été approuvé

par le Comité européen et signé le 24 avril 2007. La nouvelle composition du Comité européen est adaptée à l'intégration de la Roumanie au sein de l'Europe, à qui un des vingt-cinq sièges est attribué.

Ce nouvel accord donne des moyens supplémentaires aux membres du « FEW » (Faurecia European Works Council) représentant le personnel. Ces moyens concernent d'abord le bureau du comité auquel est confiée une mission permanente d'information, de dialogue et d'échange ; trois réunions annuelles du Bureau sont prévues, de façon à permettre une rencontre trimestrielle de ses membres avec la direction du groupe.

Les attributions du Bureau sont élargies et sa composition accroît sa représentativité puisque les six principaux pays, France, Allemagne, Espagne, Portugal, Pologne, République Tchèque y

sont dorénavant représentés au lieu de quatre auparavant. Des moyens supplémentaires de traduction et d'interprétariat sont prévus, notamment lors des réunions préparatoires de Bureau.

Par ailleurs, le rôle des experts économique et syndical du Comité est mieux encadré et des moyens leur sont attribués. Des moyens de fonctionnement sont définis pour permettre la formation des membres du Comité.

Enfin, les modalités de renouvellement de ce nouvel accord de quatre ans sont définies et encadrées.

3.3.4 CODE ÉTHIQUE

Le Groupe Faurecia a adhéré en 2004 au Pacte mondial des Nations unies (Global Compact). Par cette signature, il s'est engagé à respecter et promouvoir, dans ses pratiques d'entreprise, un ensemble de valeurs et de principes tirés de textes ou conventions internationales touchant aux Droits de l'Homme, aux normes de travail et à l'environnement.

Les évolutions du groupe, les nouvelles exigences de nos clients ainsi que les nouvelles orientations en matière de responsabilité sociale des entreprises et de développement durable ont conduit le Groupe Faurecia à élaborer une nouvelle version de son Code éthique.

Le Code éthique de Faurecia définit les principes de conduite qui doivent s'appliquer au quotidien dans ses relations en interne comme en externe. Il sert également de guide pour développer la responsabilisation et l'implication du personnel du groupe. Il prévoit une procédure d'alerte renforcée permettant aux salariés de signaler une violation des règles éthiques, au-delà de la voie interne traditionnelle. Après une concertation avec les représentants du personnel des différents pays, le Code éthique a été communiqué individuellement à chaque salarié du groupe.

3.3.5 L'ÉVOLUTION DES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX

Le montant global des rémunérations versées, charges sociales comprises, reste stable pour l'ensemble du groupe : 2 103,6 millions d'euros en 2007 pour 2 104,3 millions d'euros en 2006. Parallèlement, les effectifs inscrits ont progressé de 3,4 %.

Le groupe applique la réglementation en vigueur dans chaque pays en matière de salaire minimum. Il existe dans la plupart des pays des négociations qui fixent les augmentations de salaire applicables ainsi que l'évolution d'autres éléments de rémunération ou d'avantages sociaux. Plus de soixante-treize accords de ce type ont été conclus dans le groupe en 2007.

Le système de rémunération variable applicable aux positions clés de l'organisation s'applique uniformément à l'ensemble des positions éligibles. Ce système est commun à tous les pays où Faurecia est présent. Il est essentiellement basé sur la performance collective. Fin 2007, environ deux mille trois cents cadres bénéficient de ce système sur un total de dix mille deux cents cadres.

En 2007, Faurecia a défini des politiques de véhicule de fonction nationales (République Tchèque, Roumanie, Brésil et Chine) conformément à la « *corporate company car policy* » en tenant

compte des pratiques externes dans chaque marché. Ces politiques respectent les réglementations locales en vigueur. Les politiques ainsi définies s'appliquent à l'ensemble des activités présentes dans le pays considéré.

Plusieurs pays (Brésil et Slovaquie) ont enrichi la protection sociale offerte à leurs salariés. Les États-Unis et la France continuent l'harmonisation de leurs politiques santé et retraite. Un projet similaire a été lancé en Chine.

Par ailleurs, une nouvelle approche de rémunération a été développée en 2007, de façon à définir pour chacun des pays où Faurecia est présent une politique de rémunération en ligne avec les objectifs et les perspectives de développement de Faurecia dans le pays, la politique ressources humaines et les pratiques observées chez nos compétiteurs sur le marché local. Cette démarche a été réalisée en 2007 en Slovaquie et initiée en Chine et en Pologne.

3.4 Participation et intéressement au développement du groupe

3.4.1 INTÉRESSEMENT

Au cours de l'année 2007, quatre accords ont été signés pour une période de trois ans. Ils succèdent à des accords arrivés à échéance. De nombreux avenants ont été signés dans les établissements pour fixer les niveaux des indicateurs de performance semestriels. Toutes les Sociétés françaises sont donc aujourd'hui couvertes par des accords d'intéressement, à l'exception d'une Société.

Conformément aux orientations du groupe, la majorité de ces accords :

- plafonne le montant de l'intéressement à 6 % de la masse salariale en cas d'atteinte des objectifs, exceptionnellement porté à 8 % en cas de dépassement des objectifs ;
- définit le calcul de l'intéressement sur la base de deux familles d'indicateurs :
 - des indicateurs économiques au niveau Société et établissements,

Cette partie représente environ 40 % de l'intéressement global ; son calcul et son versement sont annuels,

- des indicateurs de progrès permanents calculés au niveau de l'établissement et choisis au sein des indicateurs du Faurecia Excellence System.

Cette partie représente environ 60 % de l'intéressement global ; son calcul et son versement sont semestriels ;

- prévoit généralement une répartition de l'intéressement entre les salariés pour moitié proportionnelle au salaire, pour moitié uniforme (en fonction du temps de présence).

Les accords signés dans les sites de juste-à-temps (JAT) accordent généralement un poids plus important aux indicateurs de progrès et prévoient une répartition uniforme.

Le montant de l'intéressement versé au titre de 2007 est supérieur à neuf millions d'euros.

3.4.2 PARTICIPATION

Les accords de participation des différentes sociétés françaises du groupe appliquent la formule de calcul légale et prévoient une répartition entre les salariés proportionnelle aux salaires perçus au cours de l'exercice considéré, sous réserve des limites réglementaires.

Les fonds de la Réserve spéciale de participation sont affectés soit à un compte courant bloqué soit à des Fonds communs de placement du Plan d'Épargne groupe (PEG).

Le montant de la participation 2007, versé en 2008, est proche de trois millions d'euros.

3.4.3 PLAN D'ÉPARGNE GROUPE

Le dispositif d'épargne salariale mis en place au niveau du Groupe Faurecia en 2004 offre aux salariés qui le souhaitent la possibilité de se constituer une épargne grâce à l'achat de parts de Fonds communs de placement d'Entreprise.

Cette épargne peut être investie en valeurs mobilières ou, depuis 2006, en valeurs immobilières car le dispositif s'est enrichi d'un nouveau fonds immobilier, qui porte désormais à quatorze le nombre de supports financiers offerts aux salariés.

Le PEG peut être alimenté par le versement des sommes attribuées au titre de la participation et de l'intéressement, ainsi que par des versements volontaires.

Les versements volontaires sur le FCPE Faurecia Actionnariat, constitué des seules actions de Faurecia, donnent droit depuis 2004, au versement d'un abondement par l'entreprise.

Les encours investis au sein du dispositif d'épargne salariale restent stables (30 millions d'euros) : on note toutefois sur les deux dernières années une augmentation des montants d'Intéressement investis dans le PEG et un recul des versements volontaires et de l'abondement.

Depuis sa mise en place en 2004, le PEG aura permis l'investissement volontaire de près de 4,5 millions d'euros.

3.4.4 OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Faurecia a mis en place des programmes de stock-options destinés à renforcer la motivation et à fidéliser les cadres d'entreprise. Ces programmes sont encadrés par une procédure précise d'attribution définie lors de la réunion du Conseil d'administration du 6 février 2003.

Le principe d'attribution d'une tranche d'options de souscription ou d'achat d'actions est décidé une fois par an, au cours de la réunion du Conseil qui se tient au mois de février. La liste des bénéficiaires d'options ainsi que le nombre d'options attribuées à chacun et le prix des options, égal à la moyenne des premiers cours cotés durant les vingt dernières séances de Bourse précédant l'attribution effective, sont déterminés dans le courant du mois d'avril, lors de la réunion du Conseil devant convoquer l'Assemblée générale des actionnaires.

Il existait, au 31 décembre 2007, 1 258 303 options de souscription d'actions consenties et non encore levées.

L'Assemblée générale mixte du 29 mai 2007 a autorisé, pour une durée de trente-huit mois, le Conseil d'administration à consentir en une ou plusieurs fois six cent mille options de souscription d'actions au bénéfice des dirigeants sociaux et des salariés des sociétés et filiales à plus de 50 % du groupe.

Chaque option donne droit à une action selon les conditions de souscription rappelées ci-après. Il n'existe pas d'autres titres donnant accès, directement ou indirectement, au capital de la société.

Des attributions d'options d'achat d'actions au profit des cadres exerçant des fonctions de direction dans les sociétés du groupe et leurs filiales à plus de 50 % ont été effectuées par la société entre 1999 et 2001. Il existait au 31 décembre 2007, 260 980 options d'achat d'actions consenties et non encore levées.

Le détail des plans d'attribution est disponible en page 182 et suivantes du document de référence.

3.4.5 AUTRES INDICATEURS SOCIAUX

Effectifs Totaux 2007 vs 2006

	2007				2006				2007 vs 2006			
	Effectifs Inscrits	Effectifs Intérimaires	Effectifs Totaux	Dont % CDI	Effectifs Inscrits	Effectifs Intérimaires	Effectifs Totaux	Dont % CDI	Effectifs Inscrits	Effectifs Intérimaires	Effectifs Totaux	Dont CDI (en points)
Europe de l'Ouest	34 064	6 211	40 275	78,1 %	35 583	4 716	40 299	82,4 %	- 4,3 %	31,7 %	- 0,1 %	- 4,3
<i>dont France</i>	16 766	3 796	20 562	78,8 %	17 551	2 725	20 276	84,5 %	- 4,5 %	39,3 %	1,4 %	- 5,6
Europe centrale	10 507	2 064	12 571	71,9 %	8 563	1 371	9 934	71,0 %	22,7 %	50,5 %	26,5 %	0,9
Amérique du Nord	8 243	851	9 094	84,3 %	8 191	1 171	9 362	80,2 %	0,6 %	- 27,3 %	- 2,9 %	4,1
Amérique du Sud	2 274	74	2 348	90,6 %	1 935	99	2 034	88,9 %	17,5 %	- 25,3 %	15,4 %	1,6
Asie	2 988	647	3 635	65,9 %	2 343	431	2 774	61,7 %	27,5 %	50,1 %	31,0 %	4,3
Autres	1 688	102	1 790	67,1 %	1 195	84	1 279	84,8 %	41,3 %	21,4 %	40,0 %	- 17,7
Faurecia	59 764	9 949	69 713	77,3 %	57 810	7 872	65 682	79,8 %	3,4 %	26,4 %	6,1 %	- 2,5

Effectifs inscrits :

L'effectif inscrit du groupe a connu une progression de 1 954 personnes sur 2007 (+ 3,4 %). Les effectifs CDI se sont accrus de 1 501 personnes soit + 2,9 % et les effectifs CDD de 453 personnes soit + 8,4 %.

Effectifs intérimaires :

Le personnel intérimaire a augmenté de 2 077 personnes en 2007 soit + 26,4 %, principalement en Europe de l'Ouest, Europe centrale et Asie.

Effectifs totaux :

L'effectif total du groupe s'est accru de 4 031 personnes, soit + 6,1 %.

Malgré une hausse en volume de l'emploi à durée indéterminée sur la période, sa part relative passe de 79,8 % à 77,3 % en 2007, soit une diminution de 2,5 points compte tenu de la croissance de l'emploi temporaire.

La part des CDD reste quasi stable sur la période passant de 8,2 à 8,4 %, celle des intérimaires passe de 12,0 % à 14,3 %.

L'emploi total est stable en Europe de l'Ouest. Il a progressé dans l'ensemble des autres régions à l'exception de l'Amérique du Nord où il s'est inscrit en baisse à hauteur de 2,9 %.

Effectifs inscrits 2007 vs 2006

	Effectifs Inscrits 2007				Effectifs Inscrits 2006				Évolution 07 vs 06
	Ouvrier	Etam	Cadre	Total	Ouvrier	Etam	Cadre	Total	
Europe de l'Ouest	21 160	6 530	6 374	34 064	22 260	6 824	6 499	35 583	- 4,3 %
<i>dont France</i>	9 776	3 296	3 694	16 766	10 489	3 339	3 723	17 551	- 4,5 %
Europe centrale	7 741	1 876	890	10 507	6 337	1 409	817	8 563	22,7 %
Amérique du Nord	5 769	795	1 679	8 243	5 756	838	1 597	8 191	0,6 %
Amérique du Sud	1 473	502	299	2 274	1 228	442	265	1 935	17,5 %
Asie	1 661	485	842	2 988	1 228	447	668	2 343	27,5 %
Autres	1 322	249	117	1 688	892	208	95	1 195	41,3 %
Faurecia	39 126	10 437	10 201	59 764	37 701	10 168	9 941	57 810	3,4 %

Les effectifs inscrits ont progressé de 3,4 % en 2007.

Cette évolution recouvre des situations contrastées par grande zone géographique et correspond à des tendances lourdes du marché mondial de l'automobile et de notre industrie :

- en Europe de l'Ouest, les effectifs inscrits reculent de 4,3 % contre 4,6 % en 2006 ;
- dans toutes les autres grandes zones géographiques, les effectifs ont augmenté de façon significative notamment en Europe centrale (+ 22,7 %) et en Asie (+ 27,5 %) ;

- l'Amérique du Nord se stabilise en 2007 avec une progression de 0,6 % contre 28,4 % en 2006 ;
- 2 545 postes d'opérateurs ont été créés hors Europe de l'Ouest contre une diminution de 1 100 postes en Europe de l'Ouest. Il en résulte une progression de 3,8 % de cette population sur 2007 pour l'ensemble de notre groupe ;
- Etam et cadres connaissent, quant à eux, une progression parallèle de 2,6 % sur la période.

Effectifs inscrits par contrat 2007 vs 2006

	2007			2006			2007 vs 2006		
	CDI	CDD	Total	CDI	CDD	Total	CDI	CDD	Total
Europe de l'Ouest	31 457	2 607	34 064	33 221	2 362	35 583	- 5,3 %	10,4 %	- 4,3 %
<i>dont France</i>	16 209	557	16 766	17 128	423	17 551	- 5,4 %	31,7 %	- 4,5 %
Europe centrale	9 041	1 466	10 507	7 052	1 511	8 563	28,2 %	- 3,0 %	22,7 %
Amérique du Nord	7 669	574	8 243	7 513	678	8 191	2,1 %	- 15,3 %	0,6 %
Amérique du Sud	2 127	147	2 274	1 809	126	1 935	17,6 %	16,7 %	17,5 %
Asie	2 397	591	2 988	1 711	632	2 343	40,1 %	- 6,5 %	27,5 %
Autres	1 201	487	1 688	1 085	110	1 195	10,7 %	342,7 %	41,3 %
Faurecia	53 892	5 872	59 764	52 391	5 419	57 810	2,9 %	8,4 %	3,4 %

La part des CDD dans l'effectif inscrit passe de 9,4 % en 2006 à 9,8 % en 2007 soit une hausse 453 personnes.

L'augmentation de 245 CDD, observée en Europe de l'Ouest, s'explique principalement par une augmentation volontariste du nombre d'apprentis en France (+ 128 apprentis supplémentaires entre 2006 et 2007).

La progression du nombre de CDD sur la zone « Autres » s'explique notamment par l'ouverture de notre nouveau site en Iran (+ 189 CDD).

Le nombre de CDI a quant à lui augmenté de 2,9 %, hausse observée dans toutes les régions sauf en Europe de l'Ouest. La hausse est principalement forte en Europe centrale (+ 1 989 CDI soit + 28 %) et en Asie (+ 686 CDI soit + 40 %).

Pyramide des âges par sexe 2007

Effectifs inscrits	< 20		20 - 29		30 - 39		40 - 49		> 50		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Ouvrier	686	336	8 183	3 332	8 908	3 500	6 299	2 782	3 620	1 480	27 696	11 430
Etam	102	56	1 946	935	2 580	977	1 873	593	1 024	351	7 525	2 912
Cadre	3	1	1 403	600	3 456	972	2 258	342	1 028	138	8 148	2 053
TOTAL	791	393	11 532	4 867	14 944	5 449	10 430	3 717	5 672	1 969	43 369	16 395

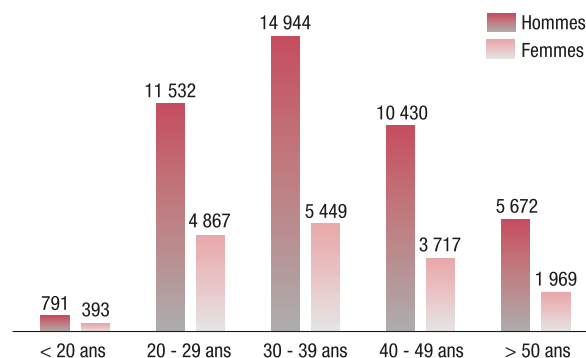
Les femmes représentent 27,4 % des effectifs inscrits du groupe, soit 1,3 point de plus qu'en 2006.

La population féminine a augmenté de 8,5 % en 2007 par rapport à 2006, faisant suite, déjà, à une augmentation de 9,6 % entre 2005 et 2006.

Faurecia est un groupe plutôt jeune puisque environ 63,5 % des salariés inscrits ont moins de 40 ans et près de 30 % ont moins de 30 ans.

7 641 inscrits ont plus de 50 ans, soit 12,8 %.

Pour l'ensemble des tranches d'âges, les proportions par catégorie professionnelle restent stables à savoir 66 % d'ouvriers, 18 % d'Etam et 16 % de cadres.



Pyramide des âges par sexe 2007

Embauches externes par contrat 2007 vs 2006

EFFECTIFS INSCRITS

	2007			2006			2007 vs 2006		
	Embauches CDI	Embauches CDD	Total	Embauches CDI	Embauches CDD	Total	Embauches CDI	Embauches CDD	Total
Europe de l'Ouest	1 145	2 433	3 578	1 005	2 268	3 273	13,9 %	7,3 %	9,3 %
<i>dont France</i>	690	626	1 316	472	377	849	46,2 %	66,0 %	55,0 %
Europe centrale	2 682	2 133	4 815	1 806	2 507	4 313	48,5 %	- 14,9 %	11,6 %
Amérique du Nord	2 201	1 225	3 426	2 885	2 077	4 962	- 23,7 %	- 41,0 %	- 31,0 %
Amérique du Sud	701	135	836	390	104	494	79,7 %	29,8 %	69,2 %
Asie	512	665	1 177	332	583	915	54,2 %	14,1 %	28,6 %
Autres	241	494	735	206	227	433	17,0 %	117,6 %	69,7 %
Faurecia	7 482	7 085	14 567	6 624	7 766	14 390	13,0 %	- 8,8 %	1,2 %

Ce tableau présente l'évolution des embauches, hors effet des transferts de CDD en CDI.

Pour l'ensemble des inscrits, le nombre d'embauches est quasi stable par rapport à 2006 (+ 1,2 %).

Le nombre d'embauches CDI externes en 2007 a augmenté de 13,0 % compensant et au-delà la diminution des embauches en contrats CDD sur la période.

L'Europe centrale, l'Amérique du Nord et l'Asie tirent cette année encore le nombre des embauches externes, les embauches hors Europe de l'Ouest représentant 75,4 % des embauches totales du groupe.

2007 marque également une augmentation des embauches en Europe de l'Ouest de plus de 9 %.

Embauches externes par catégorie professionnelle 2007 vs 2006

EFFECTIFS INSCRITS

	2007				2006			
	Ouvrier	Etam	Cadre	Total	Ouvrier	Etam	Cadre	Total
Europe de l'Ouest	2 041	771	766	3 578	2 127	541	605	3 273
<i>dont France</i>	408	409	499	1 316	202	219	428	849
Europe centrale	3 959	701	155	4 815	3 516	540	257	4 313
Amérique du Nord	2 810	230	386	3 426	4 097	362	503	4 962
Amérique du Sud	537	222	77	836	249	184	61	494
Asie	736	175	266	1 177	528	183	204	915
Autres	665	47	23	735	374	39	20	433
Faurecia	10 748	2 146	1 673	14 567	10 981	1 849	1 650	14 390

Les ouvriers représentent 74 % (76 % en 2006), les Etam 15 % (13 % en 2006) et les cadres 11 % (idem 2006) des embauches 2007.

Par rapport à 2006, les embauches de techniciens/agents de maîtrise ont progressé de 16 %, celles des cadres de 1,4 %. Les embauches d'ouvriers ont elles diminué de 1,3 %.

Ces évolutions sont à apprécier en fonction des zones géographiques qui montrent des profils d'embauche différents en terme de catégories socio-professionnelles.

Transferts CDD en CDI 2007 vs 2006

EFFECTIFS INSCRITS

	2007				2006			
	Ouvrier	Etam	Cadre	Total	Ouvrier	Etam	Cadre	Total
Europe de l'Ouest	343	73	70	486	692	96	68	856
<i>dont France</i>	16	8	28	52	15	10	30	55
Europe centrale	1 056	200	64	1 320	1 952	339	74	2 365
Amérique du Nord	414	36	7	457	711	55	24	790
Amérique du Sud	0	31	0	31	0	16	0	16
Asie	380	52	9	441	513	222	325	1 060
Autres	37	4	0	41	145	8	1	154
Faurecia	2 230	396	150	2 776	4 013	736	492	5 241

Le nombre de transferts de CDD en CDI a diminué de 57 % en 2007 par rapport à 2006. Il est nécessaire de rappeler que 2006 avait été une année corrective sur ce flux compte tenu de la mise en place de la règle de comptabilisation des CDD de plus de deux ans en CDI au sein du groupe.

Par rapport à 2005 qui comptait 1 882 transferts, le nombre de pérennisation de contrats CDD en CDI a augmenté de 48 % au sein de notre groupe.

Départs par motif 2007 vs 2006

EFFECTIFS INSCRITS

	2007					2006				
	Démis-sions CDI	Licencie-ments individuels	Licencie-ments collectifs	Autres	Total	Démis-sions CDI	Licencie-ments individuels	Licencie-ments collectifs	Autres	Total
Europe de l'Ouest	1 238	905	1 052	1 737	4 932	1 077	1 118	945	1 689	4 829
<i>dont France</i>	521	433	496	495	1 945	420	485	465	551	1 921
Europe centrale	1 250	914	102	596	2 862	960	460	1	801	2 222
Amérique du Nord	1 009	1 587	33	736	3 365	928	1 267	30	946	3 171
Amérique du Sud	137	280	4	79	500	69	321	0	64	454
Asie	220	98	5	222	545	148	80	69	235	532
Autres	80	79	0	253	412	113	40	0	207	360
Faurecia	3 934	3 863	1 196	3 623 (*)	12 616	3 295	3 286	1 045	3 942	11 568

(*) Dont 3 229 fin de CDD.

En 2007, le groupe a enregistré 12 616 départs, contre 11 568 en 2006, soit une hausse de 9 %.

26 % d'entre eux sont des fins de CDD. Les démissions et les licenciements individuels représentent chacun près de 31 %.

Le nombre de licenciements collectifs est à nouveau impacté par nos opérations de restructurations en Europe de l'Ouest mais également en Europe centrale.

Heures de formation 2007 vs 2006

	2007		2006	
	Heures de formation	Heures de formation par employé	Heures de formation	Heures de formation par employé
Europe de l'Ouest	725 308	23	695 767	21
<i>dont France</i>	349 081	23	292 227	18
Europe centrale	341 399	38	392 359	54
Amérique du Nord	160 837	21	197 429	28
Amérique du Sud	55 411	30	56 136	33
Asie	109 801	42	85 904	42
Autres	42 214	32	37 155	32
Faurecia	1 434 970	26	1 464 750	28

Le nombre moyen d'heures de formation est passé de 28 à 26 de 2006 à 2007.

Cette diminution s'explique par un ralentissement des programmes de formation en Amérique du Nord et en Europe centrale suite à l'effort conséquent investi dans ces zones en 2006.

En revanche, il est à noter qu'une attention particulière a été portée en Europe de l'Ouest sur la période, principalement en France afin de relever le niveau de 2006. Le nombre d'heures moyen de

formation est ainsi passé de 21 à 23 heures pour l'ensemble de l'Europe de l'Ouest et plus particulièrement de 18 à 23 heures pour la France soit une augmentation de près de 28 %.

La politique du groupe a pour objectif de développer significativement l'offre de formation pour toutes les catégories de personnel et plus particulièrement pour le personnel opérateurs de nos usines.

Expatriés par zone de destination 2007 vs 2006

	2007	2006
Europe de l'Ouest	75	81
<i>dont France</i>	29	34
Europe centrale	53	57
Amérique du Nord	45	60
Amérique du Sud	7	4
Asie	61	52
Autres	12	12
Faurecia	253	266

Le maintien à un niveau élevé du nombre d'expatriés et la grande diversité de leurs nationalités sont destinés à accompagner le développement international du groupe. Une hausse de 17 % d'expatriés à destination de l'Asie a été enregistrée cette année.

Effectifs handicapés 2007 vs 2006

	2007	2006
Europe de l'Ouest	999	1 048
<i>dont France</i>	671	712
Europe centrale	19	13
Amérique du Nord	8	9
Amérique du Sud	14	12
Asie	18	0
Autres	12	12
Faurecia	1 070	1 094

Faurecia emploie près de 1 000 personnes handicapées en Europe de l'Ouest.

La notion de personnel handicapé est définie par les législations de chaque pays, législation plus volontariste en Europe de l'Ouest, et notamment en France, que dans les autres pays.

La décroissance du nombre de salariés handicapés est en ligne avec la décroissance des effectifs inscrits sur cette zone spécifique.

En France, la proportion de salariés handicapés reste stable à plus de 4 %.

Organisation du travail 2007

EFFECTIFS INSCRITS

	Doublage ⁽¹⁾	Triplage ⁽²⁾	Fin de semaine ⁽³⁾	Autres	Total
Europe de l'Ouest	11 179	7 705	199	14 981	34 064
<i>dont France</i>	6 504	2 247	159	7 856	16 766
Europe centrale	1 527	6 619	156	2 205	10 507
Amérique du Nord	1 678	2 726	95	3 744	8 243
Amérique du Sud	213	1 338	0	723	2 274
Asie	993	400	46	1 549	2 988
Autres	867	459	0	362	1 688
Faurecia	16 457	19 247	496	23 564	59 764

(1) Travail en deux équipes.

(2) Travail en trois équipes.

(3) Horaires réduits de fin de semaine.

L'organisation du travail a pour objectif de répondre aux besoins de nos clients compte tenu de la capacité de production de nos usines. Les horaires dits de travail postes [(1), (2) et (3)] qui concernent essentiellement nos sites de production, représentent 60,6 % de nos effectifs inscrits.

Temps partiels 2007 vs 2006

	Effectif TP 07	Effectif TP 06
Europe de l'Ouest	611	624
<i>dont France</i>	373	395
Europe centrale	13	2
Amérique du Nord	0	0
Amérique du Sud	0	0
Asie	0	0
Autres	0	0
Faurecia	624	626

Les contrats de travail à temps partiel ne concernent quasiment que l'Europe de l'Ouest, et en particulier la France.

Ils représentent, en 2007, 3,7 % des effectifs inscrits en France contre 2,2 % en 2006.

Heures supplémentaires 2007 vs 2006

	2007		2006	
	Heures supplémentaires	% heures travaillées	Heures supplémentaires	% heures travaillées
Europe de l'Ouest	1 133 869	1,9 %	1 041 643	1,7 %
<i>dont France</i>	314 314	1,1 %	288 237	1,0 %
Europe centrale	1 345 215	7,4 %	1 011 732	7,0 %
Amérique du Nord	1 698 270	10,1 %	1 672 647	11,1 %
Amérique du Sud	283 418	8,5 %	206 096	6,6 %
Asie	847 156	15,0 %	655 973	14,6 %
Autres	264 081	8,5 %	239 708	9,1 %
Faurecia	5 572 008	5,3 %	4 827 798	4,7 %

La notion d'heures supplémentaires est celle déterminée par la législation de chaque pays.

La hausse observée entre 2006 et 2007 (+ 0,6 point) est essentiellement tirée en volume et en pourcentage par l'Europe centrale (+ 0,4 point) et par l'Asie (+ 0,4 point).

Absentéisme 2007 vs 2006

	Taux Abs. 07	Taux Abs. 06
Europe de l'Ouest	3,6 %	3,4 %
<i>dont France</i>	3,4 %	3,3 %
Europe centrale	3,9 %	3,2 %
Amérique du Nord	1,9 %	1,8 %
Amérique du Sud	2,2 %	2,4 %
Asie	0,5 %	0,7 %
Autres	3,0 %	3,4 %
Faurecia	3,2 %	3,0 %

Le nombre d'heures d'absence répertoriées correspond aux maladies, accidents de travail et absences diverses non autorisées.

Le nombre d'heures d'absence a augmenté de 9 % entre 2006 et 2007 passant de 3 053 124 à 3 322 194 heures cumulées.

Dans le même temps, les heures travaillées ont augmenté de 3 % passant de 102 115 034 à 105 163 225 sur la période.

Il en résulte l'effet mécanique de l'accroissement de ce taux sur 2007 de 0,2 point pour notre groupe.

Cet accroissement est particulièrement marqué en Europe centrale.

Sous-traitance 2007 vs 2006

	2007			2006		
	Sous-traitants ponctuels	Sous-traitants permanents	Total	Sous-traitants ponctuels	Sous-traitants permanents	Total
Europe de l'Ouest	725	1 245	1 970	743	1 204	1 947
<i>dont France</i>	372	533	905	314	518	832
Europe centrale	93	370	463	127	353	480
Amérique du Nord	239	255	494	357	136	493
Amérique du Sud	68	363	431	165	222	387
Asie	12	198	210	22	61	83
Autres	46	98	144	52	94	146
Faurecia	1 183	2 529	3 712	1 466	2 070	3 536

L'appel à la sous-traitance a augmenté de près de 5 % en 2007 (- 19 % pour la sous-traitance ponctuelle, + 22 % pour la sous-traitance permanente) entre 2006 et 2007. Cette variation

s'explique principalement par un recours accru à la sous-traitance en Asie lors de nos phases de lancement.

Activités sociales et culturelles 2007

(en milliers d'euros)	Logement	Transport	Restauration	Service médical	Mutuelle et prévoyance	Subventions	Total
Europe de l'Ouest	7 814	5 496	5 970	3 007	11 382	4 817	38 487
<i>dont France</i>	7 670	3 833	2 846	1 867	9 333	4 564	30 113
Europe centrale	269	1 818	2 070	762	388	1	5 307
Amérique du Nord	260	540	359	360	2 950	40	4 509
Amérique du Sud	462	1 019	1 154	1 406	175	25	4 241
Asie	1 342	977	577	831	133	122	3 982
Autres	4	252	255	453	94	12	1 069
Faurecia	10 152	10 103	10 386	6 818	15 121	5 017	57 596

4

ENVIRONNEMENT

SOMMAIRE

4.1	Les produits de Faurecia et l'environnement	51	4.2	Les sites industriels de Faurecia et l'environnement	54
4.1.1	Conception des produits	51	4.2.1	Actions d'amélioration de la protection de l'environnement	54
4.1.2	Allègement des produits	51	4.2.2	Certification et formation	54
4.1.3	Actions dans le domaine du recyclage	52	4.2.3	Indicateurs environnementaux	55
4.1.4	Utilisation de matériaux naturels	53		Consommation en eau et rejet dans l'eau	55
4.1.5	Gestion des fournisseurs	53		Consommation en énergie et rejets atmosphériques	56
				Conditions d'utilisation des sols (surfaces étanches et surfaces totales)	56
				Production de déchets	57
				Autres indicateurs environnementaux	57

Dans un contexte réglementaire maintenant bien établi, Faurecia dispose d'équipes Hygiène, Sécurité et Environnement, Eco-Conception et Veille réglementaire qui, au niveau du groupe, d'une branche d'activité ou d'un établissement, sont chargés d'identifier les risques liés à l'environnement et aux contraintes réglementaires. Ce réseau de correspondants analyse l'impact des différents textes et propose les solutions à mettre en œuvre pour assurer la conformité des fabrications. Un travail en amont avec les fournisseurs ainsi qu'une gestion étroite des composants délivrés et des processus d'achat permettent également de s'assurer de la conformité des pièces reçues.

Ainsi Faurecia est aujourd'hui en conformité avec la réglementation sur la suppression des métaux lourds et se concentre maintenant sur la suppression du plomb dans les bagues autolubrifiantes. En parallèle les actions de reporting substances et matières se poursuivent afin de permettre aux constructeurs d'être en conformité avec le futur volet recyclage de la phase d'homologation qui prendra effet au 1^{er} décembre 2008 – pour les nouveaux véhicules.

4.1 Les produits de Faurecia et l'environnement

Les préoccupations de Faurecia relatives à la protection de l'environnement portent à la fois sur les différentes étapes du cycle de vie de ses produits, depuis la conception jusqu'à la fin de vie

des produits, sur la gestion des fournisseurs et enfin, sur l'impact de ses sites de production sur l'écosystème.

4.1.1 CONCEPTION DES PRODUITS

La démarche de Faurecia en termes de respect de l'environnement et de développement durable intègre, dès la conception de ses produits et dans l'expertise qu'il propose aux constructeurs, les trois thématiques majeures suivantes :

- la réduction du poids des composants ;
- le développement d'actions dans le domaine du recyclage telles que l'anticipation des filières de fin de vie, la valorisation optimisée des déchets de production et l'utilisation de matières plastiques recyclées ;
- l'utilisation étendue des matériaux naturels.

4.1.2 ALLÈGEMENT DES PRODUITS

Le poids des véhicules est devenu une préoccupation majeure de l'industrie automobile. En effet, la réglementation en matière d'émission de CO₂ devient de plus en plus sévère, et différents systèmes d'incitation ou de contrainte fiscales commencent à voir le jour. Dans ce nouveau contexte, la réduction de poids apparaît comme étant un critère clé de différenciation entre fournisseurs concurrents.

Cet axe de progrès est particulièrement important pour Faurecia, en effet :

- la contribution de Faurecia au poids d'un véhicule est importante. Tous les modules réunis de Faurecia représentent entre 15 et 20 % du poids total d'un véhicule ;
- le niveau élevé d'intégration verticale donne à Faurecia les leviers permettant de travailler les matériaux, les composants et leurs assemblages.

Les développements ont été structurés autour de différentes directions complémentaires :

- utilisation de nouveaux matériaux, tels que les aciers à haute limite élastique, permettant des gains de l'ordre de 10 % sur les structures de sièges ou les traverses de cockpits, ou de composés multicouches pour une meilleure insonorisation acoustique ;
- développement de nouvelles architectures produit permettant, par un meilleur taux d'intégration, de réduire le poids d'un module de porte (3 à 4 kg par véhicule), ou en combinant structure et planche de bord, de gagner 12 % de poids grâce au système Inpamo de planche structurelle ;
- développement de nouveaux modes d'assemblage, tels que la soudure laser, permettant un assemblage sans apport de matière, et l'utilisation de profilés standards pour un gain de 10 % en poids ;
- développement de nouvelles technologies, telles que le FMP (*Fiber Moulding Process*), permettant de réduire la masse de 30 % dans la réalisation d'insonorisants en feutre.
- amélioration continue « Kaizen » sur les composants existants, permettant de gagner de 5 à 10 % de poids, et applicable sur la plupart de nos produits, en particulier par calcul et dimensionnement des pièces au juste nécessaire ;

4.1.3 ACTIONS DANS LE DOMAINE DU RECYCLAGE

4.1.3.1 Valorisation des déchets de production

Soucieux de limiter au maximum l'impact de ses activités industrielles sur l'environnement, Faurecia s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de valorisation de ses chutes et déchets de production, notamment pour éviter de les mettre en décharge.

La masse de déchets de production recyclés en 2007 par la division Acoustique a ainsi augmenté de 16 % pour atteindre un taux de valorisation en masse de 43 %. Cet effort sera poursuivi avec un objectif de 70 % en 2009.

4.1.3.2 Anticipation des filières de fin de vie

Motivés par un contexte réglementaire fort, l'ensemble des constructeurs ont des exigences vis-à-vis de leurs fournisseurs équipementiers en matière de recyclage de produits en fin de vie. Toutes les activités de Faurecia sont concernées par ces impératifs de recyclage et chacune, en fonction des spécificités du composant fabriqué, met en œuvre des projets ou des solutions pour que les traitements futurs soient les plus efficaces possibles.

Ainsi, pour Renault, la division Sièges a appliqué des règles d'éco-conception sur les matelassures de sièges de la récente Laguna III. Celles-ci ont été développées en prenant en compte le démontage des mousses, la séparation des matières et la compatibilité chimique des différents composants en matière plastique. Par ce choix, Faurecia anticipe les phases futures de traitement des sièges en fin de vie telles que le démontage et le broyage, contribuant pour ce véhicule à le rendre conforme aux exigences réglementaires européennes.

L'activité Planches de bord a démarré en 2007 une étude portant sur l'évaluation de chacune des étapes du traitement en fin de vie des véhicules en partenariat avec des acteurs du secteur et des recycleurs. Jusqu'à présent, ces composants étaient broyés avec la carcasse du véhicule et les plastiques ne pouvaient être

valorisés. L'objectif consiste désormais à déterminer la faisabilité des processus industriels actuellement disponibles.

Le même type d'approche a été initié pour les pare-chocs. Une telle filière industrielle de valorisation des pare-chocs n'existant pas encore, la caractérisation de ce gisement de matière est une priorité pour Faurecia. Le but de la démarche est de prolonger les usages de la matière autant que possible, jusqu'à pouvoir envisager à terme de boucler l'usage de la matière d'une génération de véhicule à l'autre en recyclant les pare-chocs à iso-fonction. Les résultats attendus de cette étude devront permettre de définir le modèle technico-économique le plus adapté à Faurecia pour la valorisation en fin de vie de ses pare-chocs.

4.1.3.3 Utilisation de matière recyclée

Rares jusqu'ici dans les intérieurs des véhicules, les matières recyclées deviennent indissociables des nouveaux modèles d'automobiles. Faurecia contribue à cette évolution des composants automobile, notamment au sein de l'activité Intérieur véhicule en proposant un nombre croissant de pièces en plastique recyclé - principalement du polypropylène chargé ou non de talc, ou bien des grades de polyoléfines recyclés. L'ensemble des validations et tests doivent permettre, à terme, d'intégrer plusieurs composants non visibles dans la conception des planches de bord.

Suivant le type et le niveau de gamme du véhicule, différents composants sont dorénavant fabriqués en polypropylène recyclé dans l'activité Sièges d'automobile. En cumulant l'ensemble de ces pièces, il est maintenant possible d'atteindre une masse de près de trois kilos de plastiques recyclés pour la seule collection de sièges. Des tests sont en cours pour développer de nouvelles applications, notamment sur des pièces dites d'aspect de l'intérieur véhicule mais relativement peu visibles. Pour les pièces d'insonorisation, Faurecia continue d'utiliser des quantités importantes de fibres naturelles recyclées (notamment le coton) en maximisant leur taux d'incorporation.

4.1.4 UTILISATION DE MATÉRIAUX NATURELS

Aujourd'hui les véhicules automobiles intègrent de plus en plus de matériaux et de fibres naturelles. Anticipant ces mouvements, Faurecia s'est investi dans ce domaine et propose à ses clients un panel de solutions utilisant un grand nombre de matériaux recyclés.

4.1.4.1 Fibres naturelles et matériaux composites

Faurecia conçoit et fabrique notamment des structures de panneaux de portes en matériaux composites alliant des polyoléfinés ou du polyester avec des fibres de bois. Le matériau composite développé pour cette application contient alors entre 63 et 73 % de fibres naturelles. Des structures de planches de bord en matériau composite mêlant des fibres de lin à une matrice en polypropylène sont également produites avec un taux de fibres naturelles utilisées variant entre 40 et 60 % en fonction des caractéristiques mécaniques attendues. L'utilisation de fibres naturelles utilisées comme élément de renforts dans les pièces plastiques permet des gains de masse de 25 à 30 %. L'usage de ces matériaux favorise également une moindre dépendance par rapport au prix du pétrole et un impact global réduit sur l'environnement (le lin et le bois sont des matériaux entièrement renouvelables, disponibles localement et nécessitant une énergie de mise en œuvre bien plus faible que les solutions alternatives, fibres de verres principalement). Faurecia est aujourd'hui un des seuls équipementiers dans le monde à avoir développé ces matériaux, présents aussi bien dans les véhicules dits « premium », que dans des véhicules de plus grande série avec les Citroën C4, Toyota Corolla et Avensis, Audi A4, Ford C-Max et Volvo C70 Coupé pour les fibres de bois et l'Opel Astra et la Smart ForTwo pour le lin.

4.1.4.2 Biomat

Faurecia s'est engagé en 2007 dans un projet de recherche visant à substituer des matières issues de ressources fossiles par des matières issues de ressources renouvelables à 100 %. Bien que certaines solutions existent aujourd'hui, aucune jusqu'à présent ne satisfaisait aux exigences du marché automobile que ce soit en termes de positionnement économique ou de faisabilité technique.

L'objectif pour Faurecia est de développer un bio polymère pour des applications ciblées de l'intérieur véhicule (médaillons, conduits d'air, bandeaux...). Il s'agit de matériaux techniques (répondant aux fortes contraintes techniques de l'automobile telles la sécurité, les réglementations, la résistance thermique, la fatigue dynamique, les odeurs, les COV...), transformables par des procédés traditionnels (investissements faibles) et dont le prix au kg reste compétitif par rapport à celui des matières d'usage en intérieur véhicules. Ce programme permettra donc à terme une application industrielle à fort volume de ces matériaux issus de ressources renouvelables : lin, chanvre, céréales, betteraves, maïs.

Ce projet a été labellisé par le Pôle de Compétitivité Industrie Agro-Ressources dont les objectifs sont la valorisation de tous les composants de la plante, le développement durable et le respect de l'environnement. La production de ces matériaux est envisagée à horizon 2010.

4.1.5 GESTION DES FOURNISSEURS

La politique d'achats de composants a continué d'évoluer afin de mieux prendre en compte la protection de l'environnement tout au long de la chaîne de fourniture des produits Faurecia. Depuis le 1^{er} juillet 2007, le groupe demande à ses principaux fournisseurs de s'engager à respecter les exigences de responsabilité sociale et environnementale de Faurecia. Ces exigences portent notamment sur le respect par le fournisseur de la réglementation, de la santé et de la sécurité du travail, la certification du système de management de l'environnement type ISO 14001, le développement de produits respectueux de l'environnement et le bannissement des produits et substances interdites. Fin 2007, un peu plus de cent quatre-vingts fournisseurs avaient signé cet engagement. Cette demande vient compléter l'initiative engagée en 2006 portant sur la certification ISO 14001 des établissements des quatre cents fournisseurs libres les plus importants en chiffre d'affaires : un peu plus de 60 % de ces fournisseurs l'étaient en 2007.

Enfin, en octobre 2007, une action spécifique pour la mise en place de la directive REACH a été engagée auprès de tous les fournisseurs délivrant à Faurecia des produits chimiques ou articles contenant des substances chimiques susceptibles d'être intentionnellement relâchées. En accord avec les recommandations des différents comités et groupes de travail de l'industrie automobile auxquels Faurecia participe, il s'agit d'une part de s'assurer que ces fournisseurs ont bien pris connaissance des exigences d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation de mise sur le marché européen de cette nouvelle réglementation et, d'autre part, d'anticiper le cas échéant la cessation de mise sur le marché d'un certain nombre de ces substances.

4.2 Les sites industriels de Faurecia et l'environnement

4.2.1 ACTIONS D'AMÉLIORATION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Cherchant à limiter l'impact de ses activités industrielles sur les milieux naturels au voisinage de ses sites, en particulier en termes d'émission de produits dangereux dans l'air et dans l'eau et de génération de gaz à effet de serre, Faurecia a poursuivi la mise en place d'équipements de dépollution en fin de processus de fabrication ou de modifications de ces processus pour limiter les quantités ou la nocivité de leurs rejets. Par exemple, le site d'Etupes a modifié le procédé de refroidissement des presses d'injection, ce qui a conduit à une diminution de la consommation en énergie. Le site

d'Audincourt a changé l'apprêt appliqué sur les pare-chocs pour un produit hydrosoluble ; d'autres sites ont remplacé les colles utilisées par des colles aqueuses contribuant à une baisse des émissions de COV. Enfin, une optimisation des flux logistiques et un resserrement des créneaux horaires de livraison par poids lourds, permettent une limitation de la nuisance sonore autour de certains sites. La somme des investissements déclarés par les établissements pour la protection de l'environnement s'est élevée à 4,6 millions d'euros en 2007 y compris la mise en conformité des installations.

4.2.2 CERTIFICATION ET FORMATION

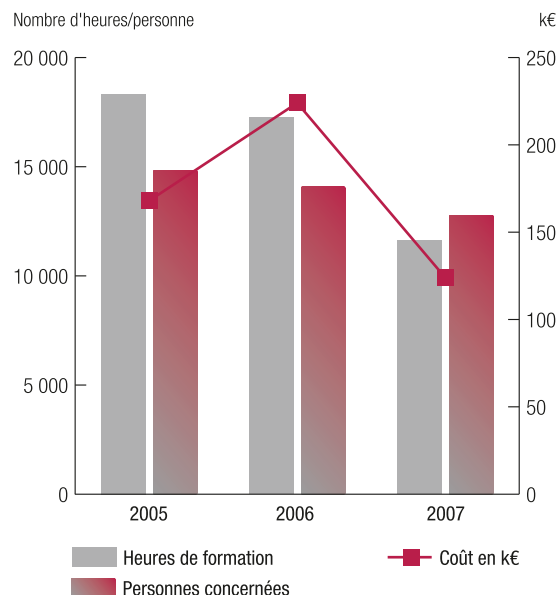
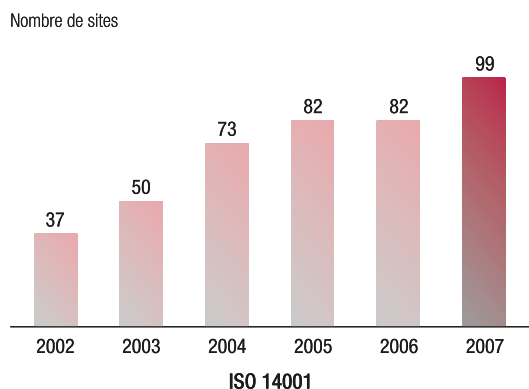
Conformément à la politique du groupe en matière de respect de l'environnement, les établissements de Faurecia mettent en place progressivement des Systèmes de Management Environnementaux basés sur la norme internationale ISO 14001 dans le cadre du Faurecia Excellence System (FES).

Les audits externes de certification et de suivi sont menés par la société SGS afin de valider cette mise en place. Le nombre de sites certifiés ISO 14001 continue d'augmenter (quatre-vingt-dix-neuf sites en 2007) avec pour objectif la certification fin 2009 de tous les sites de production de plus de cinquante personnes. Les sites

nouveaux ou récemment intégrés au sein du groupe devront acquérir cette certification dans un délai de trois ans.

La mise en œuvre des systèmes de management ISO 14001 par les sites de Faurecia s'est accompagnée d'actions de formation et de sensibilisation pour l'ensemble des salariés. En 2007, ce sont ainsi onze mille six cent trente-trois heures de formation dans le domaine de l'environnement qui ont été dispensées à douze mille sept cent soixante-dix-neuf personnes dans le groupe, soit un investissement dans le savoir-faire de nos collaborateurs de cent vingt-quatre milliers d'euros.

Certifications Environnement ISO 14001



4.2.3 INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

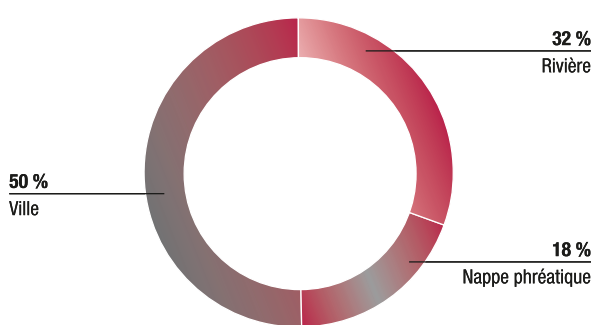
L'impact environnemental des activités du Groupe Faurecia est évalué depuis fin 2003 grâce à une vaste enquête destinée à l'ensemble des établissements dans le monde. D'exercice en exercice, les résultats deviennent plus fiables et la connaissance des conséquences de nos activités s'affine.

CONSOMMATION EN EAU ET REJET DANS L'EAU

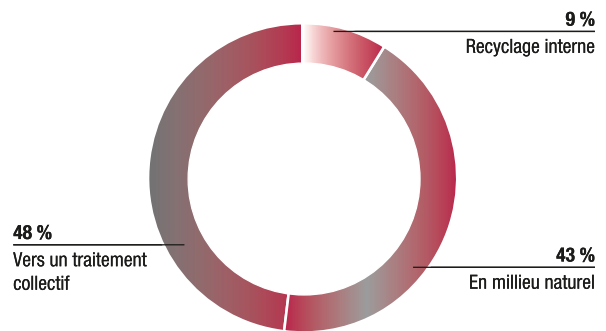
En 2007, l'ensemble des établissements a déclaré une consommation d'eau globale actuellement estimée à 2,8 millions de mètres cubes, soit une diminution de 9,5 % par rapport à 2006. La provenance de l'eau consommée par les usines du groupe se répartit de la façon suivante : 50 % étaient issus du réseau de ville,

32 % étaient pompés en rivières, et 18 % étaient puisés dans la nappe phréatique. Cette eau est principalement utilisée dans un but de refroidissement : 52 % des eaux consommées peuvent être directement recyclées en interne ou rejetées en milieu naturel, le reste est dirigé vers des traitements collectifs.

Soixante-dix-huit établissements sur les cent quatre-vingt-deux déclarent être soumis à une auto-surveillance pour le suivi de la qualité des rejets des eaux usées par les autorités locales.



Origines des consommations d'eau en 2007



Nature des rejets aqueux en 2007

CONSOMMATION EN ÉNERGIE ET REJETS ATMOSPHÉRIQUES

En 2007, l'ensemble des établissements a déclaré une consommation d'énergie actuellement estimée à 1,8 million de MWh.

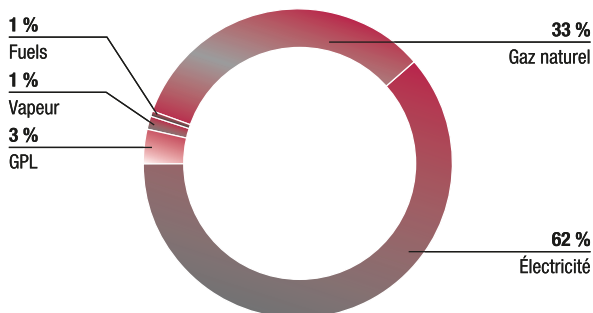
Il s'agit de gaz naturel à 33 %, d'électricité à 62 %, de GPL à 3 %, de fuels et de vapeur à un peu plus de 1 %. En 2007, quatre-vingt-six établissements ont déclaré avoir engagé un plan de maîtrise de leur consommation d'énergie au niveau local.

Les rejets atmosphériques qui en découlent proviennent principalement de trois sources, à savoir le gaz naturel, le gaz de pétrole liquéfié et les fuels. Quatre-vingt-six établissements sur

cent quatre-vingt-deux déclarent être soumis à une auto-surveillance pour le suivi de la qualité des rejets atmosphériques par les autorités locales.

La contribution du groupe en termes de gaz à effet de serre, notamment les émissions de CO₂ en 2007 (137 000 tonnes de CO₂) est en nette diminution par rapport à 2005 (171 000 tonnes de CO₂) alors que la consommation d'énergie est restée stable. Cela s'explique par une part plus importante de l'énergie d'origine électrique et la diminution de la consommation de certains fuels.

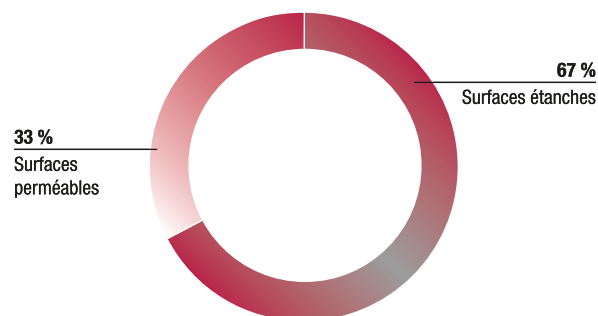
Le détail des rejets atmosphériques se trouve en page 57.



Répartition des consommations d'énergies 2007

CONDITIONS D'UTILISATION DES SOLS (SURFACES ÉTANCHES ET SURFACES TOTALES)

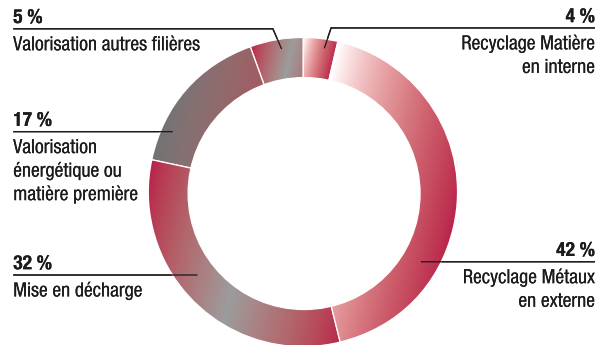
Les établissements de Faurecia à travers le monde occupent une surface totale de 668 hectares : 67 % de cette surface est étanche aux eaux de pluie.



Répartition des surfaces utilisées par le Groupe en 2007

PRODUCTION DE DÉCHETS

Les activités de Faurecia ont produit 201 milliers de tonnes de déchets en 2007, soit une diminution de 13 % par rapport à 2006. Il s'agit en majorité de métaux (à 42 %) qui repartent dans le circuit du recyclage des métaux. Pour le reste, 17 % des déchets ont été valorisés en externe soit sous forme énergétique soit sous forme de matière première, 5 % ont été valorisés sous une autre forme (incinération sans récupération d'énergie ou traitement physico-chimique ou traitement biologiques), 32 % ont été mis en décharge et 4 % ont pu bénéficier d'un recyclage interne.



Déchets 2007

AUTRES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

AMENDES ET CONTENTIEUX

En 2007, vingt-deux établissements de Faurecia ont fait l'objet de trente procès-verbaux ou notifications de non-conformité sur des thèmes environnementaux ou d'hygiène, sécurité et conditions de travail comme par exemple des mises à jour de permis ou

d'autorisation administrative d'exploiter, des non-respect de seuils définis dans les permis d'exploiter, l'émission de bruits et d'odeurs ou autres. Huit établissements ainsi concernés ont été assujettis au paiement de cinquante-six mille euros de pénalités. Douze contentieux sont en cours dans le monde sur les thèmes environnementaux ou d'hygiène, sécurité et conditions de travail.

Liste des établissements en attente de décision judiciaire de conformité environnementale

Établissement	Causes
Foutain Inn	Suivi des émissions aériennes en 2005
Granger	Suivi de pollution dans la nappe phréatique
Hordain	Mise à jour de l'autorisation administrative de fonctionnement
Kosice	Non-évaluation des émissions atmosphériques
San Joao de Madera	Mise en conformité et suivi des émissions atmosphériques
Trabitz	Suivi de pollution historique de la nappe phréatique
Valencia	Suivi des émissions de COV

Sources des rejets atmosphériques 2007

	CO ₂	5	CH ₄	SO ₂	NO ₂
Gaz naturel	119 180	1	8	1	126
Gaz de pétrole liquéfiés	14 011	0	1	0	13
Fuels industriels lourds (taux en soufre ≈ 4%)	3	0	0	0	0
Fuels industriels basse teneur en soufre : (taux en soufre ≈ 2%)	24	0	0	0	0
Fuels industriels très basse teneur en soufre : (taux en soufre ≈ 1%)	274	0	0	2	1
Fuels domestiques (taux en soufre ≈ 0,3%)	2 510	0	0	5	3
TOTAL en tonnes	136 002	6	9	8	144

5

QUALITÉ

SOMMAIRE

5.1	Le Plan de Rupture Qualité	60	5.3	Perspectives 2008	61
5.2	Award clients	61			

5.1 Le Plan de Rupture Qualité

La Qualité est la première priorité du management donnée au groupe pour Faurecia.

En octobre 2006, Faurecia a lancé le « Plan de Rupture Qualité », une démarche verticale descendante destinée à créer une nouvelle tournure d'esprit qualité dans tous les sites de Faurecia.

L'objectif affiché est d'atteindre 15 ppm en 2008 et d'éradiquer toute alerte significative sur les questions de sécurité et de réglementation.

Le plan est basé sur sept règles pratiques simples destinées à corriger les problèmes au stade du développement et de la production. Le plan ne présente pas de nouveaux outils, mais demande à chaque employé d'appliquer avec rigueur et discipline les basiques qualités, notamment le QRQC (réponse rapide de contrôle qualité). Des revues journalières sur le terrain sont organisées par le management, couplées à des audits de la Direction Qualité pour les sites et projets critiques.

Le QRQC est une attitude de management selon laquelle tout défaut doit faire l'objet d'une action corrective immédiate ou au plus tard dans les vingt-quatre heures, partie d'une analyse complète pour déterminer les causes des problèmes rencontrés, les solutions techniques et la transversalisation.

Il est appliqué à tous les niveaux de l'entreprise, depuis l'opérateur sur la ligne de production jusqu'à l'encadrement des ateliers et la direction des sites, mais également dans les équipes de développement projets et les centres de développement.

Le QRQC est aussi utilisé pour les problèmes logistiques, fournisseurs et HSE (hygiène sécurité environnement).

L'amélioration des résultats qualité en production, suite à la mise en oeuvre du plan, a été immédiate grâce à l'implication de chaque

employé à son niveau et d'un processus structuré d'escalade au management et de support par le management. Ce qui a conduit à :

- l'élimination des coûteux « murs » qualité qui ont été divisés par six en un an ;
- la division par trois des rejets clients de 103 à 33 ppm (valeur moyenne du 2^e semestre) ;
- plus de cent sites sur cent quatre-vingt-sept ont déjà atteint l'objectif fixé pour 2008 de 15 ppm.

Les basiques qualités de production sont efficaces si les équipes programmes appliquent avec rigueur et discipline les basiques qualités de développement. À cet effet, un programme majeur de formation de tous les acteurs de la phase développement a été initié en 2007. 70 % des trois mille cent ingénieurs ont déjà été formés, y compris les équipes d'innovation.

Le Plan de Rupture qualité a aussi développé un système de revue de validation qualité très concret pour les phases critiques des programmes.

Tous les programmes sont mesurés pendant les six premiers mois du démarrage série sur les principaux critères suivants : satisfaction client, ppm, respect des plannings de livraison, sécurité des employés, problèmes causés en garantie, problèmes sécurité dans un système de tolérance zéro. En cas de problème, une action immédiate est mise en oeuvre.

En 2007, Faurecia a finalisé le déploiement de ses procédures internes FCP « *Faurecia Core Procedures* » qui permettent une architecture standard du système qualité et une simplification de la préparation des audits de certification dans les sites.

5.2 Award clients

Le groupe produits systèmes d'intérieur a reçu de Ford le *Gold Excellence Award* pour le site de Cologne, Allemagne et le *Silver Excellence Award* pour le site de Valence, Espagne.

Ces distinctions sont les plus hautes décernées par Ford au niveau mondial et reconnaissent une excellence de performance Qualité/Coût/Délai.

Le groupe produit Systèmes d'Échappement a reçu le trophée qualité décerné par PSA à ses quatre meilleurs fournisseurs. Cette distinction reconnaît tout d'abord les excellents résultats qualité de Faurecia en livraison série : un niveau de 25 ppm moyen en 2007, en progrès de 50 % par rapport à 2006, mais aussi la forte implication de Faurecia dans le dispositif de réactivité après-vente fournisseurs mis en place par le client.

5.3 Perspectives 2008

Le groupe est en bonne voie pour la réalisation des objectifs qualité en 2008, à savoir 15 ppm et pas d'alerte Sécurité Réglementation avec impact client.

La satisfaction du client est l'objectif de base de la Qualité.

Un effort particulier est déjà engagé pour s'assurer que chaque site de Faurecia comprenne et respecte les attentes et indicateurs chiffrés de chaque client.

Le contrôle des programmes reste un enjeu majeur pour le groupe. Un Plan d'Excellence Programme est en cours de finalisation avec le même état d'esprit que celui de la qualité et sera déployé en 2008.

6

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

SOMMAIRE

6.1	Le Conseil d'administration	64	6.2	Le Comité Exécutif	68
6.1.1	Composition du Conseil d'administration	64	6.2.1	Rémunération du Comité Exécutif	69
6.1.2	Activités du Conseil d'administration et de ses Comités spécialisés	65	6.3	Le contrôle des comptes	70
6.1.3	Rémunération du Président	66	6.4	Faurecia et ses actionnaires	71
6.1.4	Rémunérations des administrateurs	67	6.4.1	Politique d'information	71
			6.4.2	Le capital de Faurecia	72
			6.4.3	Évolution du cours de l'action	72

6.1 Le Conseil d'administration

6.1.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration comprend onze administrateurs. Cinq d'entre eux sont indépendants au sens défini par le rapport AFEP-MEDEF, soit un administrateur indépendant supplémentaire par rapport à l'année précédente. Cinq représentent directement les intérêts de l'actionnaire majoritaire. M. Yann Delabrière exerce depuis le 16 février 2007 les fonctions de Président et de Directeur Général de Faurecia. Le Conseil considère que sa composition prend en compte de façon appropriée la participation au capital de son actionnaire majoritaire, Peugeot S.A.

Les membres du Conseil d'administration sont choisis pour leurs compétences reconnues dans les domaines importants pour les métiers de l'entreprise, leur indépendance d'esprit et leur détermination à prendre en compte les intérêts de tous les actionnaires. Les administrateurs indépendants enrichissent les délibérations du Conseil et ses travaux de leurs expériences internationales et industrielles. Dans ce cadre, les modifications suivantes dans la composition du Conseil sont intervenues en 2007. Le 2 février 2007, le Conseil d'administration a coopté

M. Christian Streiff en remplacement de M. Jean-Martin Folz. Cette cooptation a été ratifiée par l'Assemblée générale des actionnaires du 29 mai 2007. M. Grégoire Olivier a démissionné de ses fonctions d'administrateur le 16 février 2007. À la suite de cette décision, M. Yann Delabrière a été élu à la Présidence du Conseil d'administration et nommé Directeur Général. L'Assemblée générale du 29 mai 2007 a pourvu au remplacement de mandats venant à expiration et a désigné M. Jean-Pierre Clamadieu en remplacement de M. Daniel Dewavrin, M. Robert Peugeot en remplacement de M. Louis Defline. Elle a en outre procédé au remplacement de M. Grégoire Olivier, démissionnaire, par Mme Sylvie Rucar, et au remplacement de M. Patrick Duverger démissionnaire, par M. Ross Mc Innes. Enfin Mme Isabel Marey-Semper a été cooptée par le Conseil d'administration du 8 octobre 2007 en remplacement de Mme Sylvie Rucar, démissionnaire.

À la suite de ces mouvements, la composition du Conseil est la suivante.

Yann DELABRIÈRE	<i>Président et Directeur Général</i>
Jean-Pierre CLAMADIEU	<i>Administrateur</i>
Frank ESSER	<i>Administrateur</i>
Jean-Louis GÉRONDEAU	<i>Administrateur</i>
Jean-Claude HANUS	<i>Administrateur</i>
Gérard HAUSER	<i>Administrateur</i>
Ross MC INNES	<i>Administrateur</i>
Isabel MAREY-SEMPER	<i>Administrateur</i>
Thierry PEUGEOT	<i>Administrateur</i>
Robert PEUGEOT	<i>Administrateur</i>
Christian STREIFF	<i>Administrateur</i>

Le Conseil d'administration a réaffirmé en 2007 son attachement à l'indépendance des administrateurs en nommant un administrateur indépendant de plus par rapport à l'exercice précédent. Est considéré comme indépendant « tout administrateur qui n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son groupe ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement ».

Au 10 avril 2008, les cinq administrateurs indépendants sont : M. Frank Esser, M. Ross Mc Innes, M. Jean-Pierre Clamadieu, M. Jean-Louis Gerondeau, M. Gérard Hauser.

6.1.2 ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS SPÉCIALISÉS

6.1.2.1 Le Conseil d'administration

MISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration détermine les grandes orientations de l'activité de la Société et du groupe dans les domaines stratégiques, économiques et financiers et veille à leur bonne mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent, notamment toutes les décisions stratégiques de la Société et du groupe, à l'initiative de son Président.

L'EXERCICE DE SES MISSIONS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le règlement intérieur du Conseil d'administration, qui peut être consulté par les actionnaires au siège social, organise les travaux du Conseil et l'information des administrateurs. Il précise le mode de fonctionnement du Conseil et les modalités de mise en œuvre des prescriptions légales et des dispositions statutaires concernant son rôle dans la gestion de la Société et du groupe. Il indique également les droits et les devoirs des membres du Conseil d'administration, principalement au regard de la prévention des conflits d'intérêt, du cumul de mandats, de la stricte confidentialité et de la diligence nécessaire à la participation aux travaux du Conseil. Il traite enfin des règles relatives aux opérations réalisées sur les titres de la Société, telles qu'elles sont recommandées par l'Autorité des marchés financiers.

Le Conseil d'administration décide librement des modalités d'exercice de la Direction Générale de la Société. Celle-ci peut être assumée sous sa responsabilité par le Président du Conseil d'administration lui-même, ou par une autre personne physique nommée par le Conseil d'administration et portant le titre de Directeur Général. Depuis la réunion du Conseil d'administration du 8 septembre 2006, le Président du Conseil d'administration exerce également la fonction de Directeur Général de la Société. Ce mode d'organisation a été confirmé par le Conseil d'administration du 16 février 2007 lorsque M. Yann Delabrière a été nommé Président et Directeur Général en remplacement de M. Grégoire Olivier.

Le Conseil d'administration détermine, conformément à la loi et aux statuts de la Société les grandes orientations de l'activité de celle-ci dans les domaines stratégiques économiques et financiers.

6.1.2.2 Fonctionnement du Conseil d'administration

Sept sessions du Conseil d'administration ont été réunies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 pour examiner principalement les budgets, l'activité et les résultats du groupe, les orientations stratégiques majeures ainsi que le financement du groupe. Ont

été notamment abordés, après avoir été préparés par le Comité des Comptes ou le Comité des Nominations et Rémunérations, l'examen des comptes semestriels et des comptes annuels, les prévisions de résultats et d'activité, la nomination d'un nouveau Président Directeur Général et la détermination de ses pouvoirs et de sa rémunération, la recomposition du Conseil d'administration, du Comité des Comptes et du Comité des Nominations et des Rémunérations et un plan d'options de souscription d'actions au profit des dirigeants et des cadres supérieurs du groupe. Une session a été plus spécialement consacrée aux perspectives et orientations du groupe à moyen terme.

Le taux de présence des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration, au cours de l'année 2007, ressort à 91 %. La totalité des administrateurs composant les Comités spécialisés du Conseil a été présente aux réunions de ceux-ci.

Après examen par le Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil a mis en place depuis plusieurs années une procédure d'évaluation de ses travaux à travers un questionnaire détaillé destiné à recueillir auprès de chaque administrateur son appréciation sur ses modalités de fonctionnement et à vérifier qu'ils ont eu l'accès à l'ensemble des informations nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités et qu'ils ont été en mesure de communiquer toutes remarques significatives. Les réponses et suggestions apportées par les administrateurs au questionnaire d'évaluation sont dépouillées et analysées par le Président du Comité des Nominations et des Rémunérations, qui fait ensuite rapport au Conseil des conclusions et résultats de ses travaux.

6.1.2.3 Les Comités spécialisés

Le Conseil d'administration a mis en place depuis 2003 un Comité des Comptes et un Comité des Nominations et des Rémunérations.

LE COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

Ce Comité est chargé de préparer les décisions du Conseil d'administration en ce qui concerne :

- la nomination des futurs administrateurs. Le Comité a ainsi pour mission de déterminer les critères de choix, de préparer la procédure de sélection et les propositions de nomination ou de renouvellement des administrateurs ;
- la rémunération des mandataires sociaux et, en particulier, du Président ;
- l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Le Comité s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice 2007. Le Conseil d'administration du 2 février 2007 a désigné M. Christian Streiff en qualité de membre du Comité des Nominations et des Rémunérations et a porté M. Jean-Claude Hanus à la présidence du Comité. Le Conseil d'administration du 29 mai 2007 a désigné

M. Jean-Pierre Clamadieu en qualité de membre du Comité des Nominations et des Rémunérations et a confirmé Messieurs Christian Streiff, Jean-Claude Hanus et Gérard Hauser dans leurs fonctions.

LE COMITÉ DES COMPTES

Son rôle est de procéder à un examen détaillé de l'élaboration des comptes semestriels et annuels, des opérations financières du groupe les plus significatives et à la revue du tableau de bord financier du groupe. Il suit les engagements hors bilan et les éléments permettant d'apprécier les risques encourus par le groupe. Le Comité est ainsi notamment chargé de préparer les réunions du Conseil consacrées à l'examen des comptes semestriels et annuels et d'éclairer les délibérations de celui-ci sur ces sujets. À ce titre, il examine lesdits comptes avant leur présentation au Conseil d'administration et donne son opinion sur :

- l'application et la pertinence des principes et méthodes comptables retenus et procède à l'examen des risques significatifs ;
- la nomination, la rémunération, le plan d'intervention des Commissaires aux comptes ainsi que les éléments relatifs à leur indépendance.

Le Comité des Comptes s'assure également que les principes comptables retenus qui ont un impact significatif sur la présentation des états financiers de l'entreprise ont été formellement validés par la Direction Générale, les Commissaires aux comptes et qu'ils sont portés à la connaissance du Conseil d'administration et que les principales options comptables ainsi que les choix effectués ont été expliqués et justifiés par la Direction Générale au Conseil et revus par les Commissaires aux comptes et que les Commissaires aux comptes ont eu l'accès à l'ensemble des informations nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités et qu'ils ont été en mesure de communiquer toutes remarques significatives.

Le Comité s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2007. Le Conseil d'administration du 29 mai 2007 a désigné M. Streiff en qualité de membre et de Président du Comité des Comptes. Il a également désigné M. Mc Innes en qualité de membre de ce Comité et confirmé les fonctions de M. Gérondeau. Le Conseil d'administration du 8 octobre 2007 a désigné Mme Marey-Semper membre du Comité des Comptes.

6.1.3 RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT

M. G. Olivier a présenté sa démission de ses fonctions de Président et Directeur Général de Faurecia lors du Conseil d'administration du 16 février 2007. Il a perçu une rémunération fixe prorata temporis de 87 300 euros en 2007 ainsi qu'une rémunération variable au titre de 2006 de 190 000 euros. M. G. Olivier avait perçu en 2006 une rémunération fixe de 217 715 euros ainsi qu'une prime exceptionnelle de 250 000 euros. Aucun avantage spécifique portant rémunération différée n'a été alloué à M. G. Olivier.

M. Y. Delabrière, appelé par le Conseil du 16 février 2007 à remplacer M. G. Olivier dans ses fonctions de Président et Directeur Général a perçu une rémunération fixe de 487 828 euros en 2007. Cette rémunération a été examinée par le Conseil qui a procédé à sa nomination sur la proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations. Elle prévoyait en outre une rémunération variable, pouvant atteindre 100 % de la part fixe et calculée sur le niveau de résultats opérationnels, le ratio dette sur EBITDA, le niveau des prises de commandes dont la marge opérationnelle est supérieure ou égale à 3 % du chiffre d'affaires et, enfin, la qualité de la prise en main managériale et de l'appréhension des différents aspects de l'entreprise. Faisant application de ces principes sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil du 8 février 2008 a calculé la rémunération variable de M. Y. Delabrière au titre de 2007 à 520 000 euros.

Par ailleurs, Messieurs G. Olivier et Y. Delabrière ont reçu en 2007 respectivement la somme de 3 714 euros et 17 000 euros au titre de jetons de présence pour les mandats sociaux qu'ils ont exercés dans la Société.

Les avantages en nature dont ont bénéficié M. G. Olivier et M. Y. Delabrière sont ceux des cadres du rang de Directeur du Groupe Faurecia. Ils comprennent le bénéfice d'un véhicule de fonction auquel s'ajoute, pour le Président, la mise à disposition d'un chauffeur.

Le Président et Directeur Général ne bénéficie pas d'une rémunération différée en cas de cessation de son mandat social.

M. G. Olivier n'a reçu ou exercé aucune option de souscription d'action de la Société au cours de l'année 2007.

M. Y. Delabrière a reçu 40 000 options de souscription d'actions de la Société selon délibération du Conseil du 16 avril 2007. Celui-ci a en outre décidé que pour le cas où M. Y. Delabrière serait amené à lever, avant le terme de son mandat, des options parmi celles qui viennent de lui être attribuées, il devra conserver au nominatif une quantité d'actions correspondant à une valeur égale à 20 % de la plus-value brute d'acquisition des options exercées.

(Montants bruts en euros)

	2007	2006
Rémunération Grégoire Olivier		
Rémunération totale	281 014	476 430
Dont part variable exercice N-1	190 000	-
Dont avantage en nature	1 015	1 015
Dont prime exceptionnelle	-	250 000
Dont jetons de présence	3 714	8 715
Rémunération Yann Delabrière		
Rémunération totale	504 828	20 143
Dont part variable exercice N-1	-	-
Dont avantage en nature	5 287	-
Dont prime exceptionnelle	-	-
Dont jetons de présence	17 000	20 143

6.1.4 RÉMUNÉRATIONS DES ADMINISTRATEURS

La rémunération des administrateurs, qui est versée sous forme de jetons de présence, prend en compte leur participation effective aux réunions du Conseil ainsi que leur participation aux Comités. Les administrateurs reçoivent une rémunération fixe du fait de

leur fonction et une rémunération variable calculée au prorata de leur participation aux réunions du Conseil. Enfin les membres des comités reçoivent une rémunération complémentaire.

Les administrateurs en fonction le 31 décembre 2007 ont reçu de la Société, au titre des jetons de présence, les montants bruts ci-après détaillés :

Administrateurs	Montant des jetons de présence alloués en 2007	Montant des jetons de présence alloués en 2006
Monsieur Jean-Pierre CLAMADIEU	11 429 €	-
Monsieur Yann DELABRIÈRE	17 000 €	20 143 €
Monsieur Frank ESSER	11 857 €	10 429 €
Monsieur Jean-Louis GÉRONDEAU	21 000 €	18 429 €
Monsieur Jean-Claude HANUS	21 000 €	21 000 €
Monsieur Gérard HAUSER	20 143 €	21 000 €
Madame Isabel MAREY-SEMPER	5 857 €	-
Monsieur Ross Mc INNES	11 429 €	-
Monsieur Grégoire OLIVIER	3 714 €	8 715 €
Monsieur Thierry PEUGEOT	13 000 €	13 000 €
Monsieur Robert PEUGEOT	7 429 €	-
Monsieur Christian STREIFF	21 000 €	-

Les rémunérations fixes et variables, ainsi que les avantages de toute nature consentis par Peugeot S.A., société contrôlante, à ses mandataires sociaux qui exercent également un mandat social au sein de Faurecia sont les suivantes. En qualité de Président du Directoire de Peugeot S.A., la rémunération de M. Christian Streiff au titre de l'exercice 2007 est de 1 906 861 euros. En qualité de Président du Conseil de surveillance de Peugeot S.A., M. Thierry Peugeot a reçu au titre de 2007 457 000 euros. En qualité de membre du Conseil de

surveillance de Peugeot S.A., M. Robert Peugeot a reçu au titre de 2007, 22 000 euros. La société Faurecia ne dispose pas d'information concernant ses propres mandataires sociaux qui ne seraient pas, en même temps, mandataires sociaux de la société contrôlante. Enfin, la société Faurecia indique qu'aucune rémunération de quelque nature que ce soit n'a été versée au cours de l'exercice écoulé par elle-même ou ses filiales à l'un quelconque de ses administrateurs au-delà des jetons de présence ci-dessus rappelés.

6.2 Le Comité Exécutif

La Direction Exécutive du Groupe Faurecia est assurée, sous la responsabilité du Président et Directeur Général, par un Comité Exécutif qui se réunit chaque mois pour examiner les résultats du groupe et délibérer sur les questions d'ordre général du groupe.

Sa composition au 10 avril 2008 est la suivante :

Nom	Fonction
Yann DELABRIÈRE	Président du Conseil d'administration et Directeur Général
Arnaud de DAVID-BEAUREGARD	Directeur du Développement
Jean-Marc HANNEQUIN	Directeur du groupe produit Systèmes d'échappement
Frank IMBERT	Directeur Financier
Patrick KOLLER	Directeur du groupe produit Sièges
Thierry LEMANE	Directeur de la Communication
Jacques LE MORVAN	Directeur Achats
Jacques MAUGE	Directeur du Développement Client
Bruno MONTMERLE	Directeur de la Stratégie
Christophe SCHMITT	Directeur du groupe produit Systèmes d'Intérieur
Jean-Pierre SOUNILLAC	Directeur des Ressources Humaines
Guy TALBOURDET	Directeur du groupe produit Modules et Systèmes

L'organisation du Groupe Faurecia est basée sur des groupes produits (*Product Groups*) qui sont responsables, à l'échelle mondiale, de la gestion et du développement des activités correspondantes de Faurecia.

Les groupes produits sont responsables des résultats opérationnels de leurs activités, ainsi que des investissements et de l'ensemble de la gestion de la génération de trésorerie opérationnelle.

L'organisation de Faurecia comprend quatre groupes produits :

- le groupe produit Sièges (*Seating Product Group*) est en charge de la gestion et du développement de l'activité Sièges complets et de l'ensemble des composants qui rentrent dans la conception et la production des sièges : structures métalliques, mécanismes, sous-modules de confort et sécurité, mousse et coiffes ;
- le groupe produit Systèmes d'Intérieur (*Interior System Product Group*) est en charge de la gestion et du développement des pièces majeures qui composent l'habitacle des véhicules : planche de bord, cockpits complets, console centrale, panneaux de portes et modules de portes ;
- le groupe produit Systèmes d'Échappement (*Exhaust System Product Group*) est en charge de la gestion et du développement des activités lignes d'échappement complètes et des composants d'échappement, tant en parties chaudes : notamment, systèmes de traitement des particules et gaz d'échappement, qu'en parties froides : notamment systèmes de traitement acoustique ;

- le groupe produit Modules et Systèmes (*Modules and Systems Product Group*) regroupe les divisions produits acoustiques, habillage extérieur caisse et modules de face avant.

Les directions fonctionnelles comprennent :

- la Direction Financière et la Direction des Ressources Humaines chargées de gérer au sein de Faurecia les domaines correspondants et chacun de leurs composants. Elles s'appuient à cet égard sur des structures pays et des centres de services partagés chargés de fournir à l'ensemble du Groupe Faurecia les prestations de gestion financière (trésorerie, comptabilité) et d'administration des ressources humaines ;
- la Direction de la Stratégie anime la réflexion stratégique et la planification à moyen terme du groupe ; elle coordonne le processus d'innovation et les activités de recherche et développement des groupes produit, ainsi que le développement de Faurecia sur les marchés émergents ;
- la Direction du Développement Client coordonne l'action commerciale du groupe et la Direction des Achats supervise les relations du groupe avec ses fournisseurs. La Direction du Développement est en charge de l'ensemble des opérations de croissance externe du groupe et de la gestion financière et juridique des relations avec ses partenaires dans des sociétés communes. La Direction de la Communication assure l'ensemble de la communication interne et externe du groupe et de chacun de ses composants.

6.2.1 RÉMUNÉRATION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le montant global des rémunérations réparties ou allouées au titre de l'exercice 2007 aux membres des organes d'administration ou de direction de la Société et du groupe s'élève à 7 201 661 euros, dont 197 428 euros au titre des jetons de présence.

La rémunération des membres du Comité Exécutif comprend une prime d'objectif variable. Celle-ci s'étend de 0 à 40 % du salaire de base pouvant aller jusqu'à 60 %. Outre les éléments de performance individuels dans l'exercice de chaque fonction, cette prime prend

en compte les indicateurs de performance collectifs que sont la qualité, la marge opérationnelle et l'évolution de l'endettement.

En cas de rupture de contrat de travail à l'initiative de l'employeur, les membres du Comité Exécutif peuvent recevoir une indemnité contractuelle de rupture allant de 0 à 12 mois de rémunération selon le poste occupé qui ne s'appliquerait pas en cas de faute lourde ou de faute grave.

6.3 Le contrôle des comptes

Les Commissaires aux comptes de Faurecia, conformément à la loi sur la société commerciale, procèdent à la certification des comptes de la Société et du groupe et assurent à travers les membres de leur réseau un examen de l'ensemble des filiales intégrées globalement.

Les Commissaires aux comptes sont nommés par l'Assemblée générale des actionnaires. L'Assemblée générale mixte du 29 mai 2007 a renouvelé le cabinet PricewaterhouseCoopers et le cabinet Ernst & Young pour une durée de six ans. Nommé pour la première fois lors de l'Assemblée du 27 mai 2003, le mandat de PricewaterhouseCoopers expirera lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2013. Nommé pour la première fois par l'Assemblée

du 17 juin 1983, le mandat d'Ernst & Young expirera lors de l'Assemblée ordinaire de 2013.

Pour l'exercice 2007, la rémunération de PricewaterhouseCoopers au titre des missions d'audit s'est élevée à 1,9 million d'euros et au titre de ses autres missions à 0,04 million d'euros. La rémunération d'Ernst & Young au titre des missions d'audit s'est élevée à 2,8 millions d'euros.

Un tableau détaillé des honoraires comptabilisés en 2007 par Faurecia et ses filiales intégrées globalement pour les missions confiées au collège des Commissaires aux comptes figure en page 187 du présent document.

6.4 Faurecia et ses actionnaires

6.4.1 POLITIQUE D'INFORMATION

Faurecia porte à la connaissance des marchés financiers toutes les informations utiles à une appréciation objective de sa stratégie de croissance et de ses résultats. Cette politique de communication financière vise à assurer à l'ensemble des actionnaires individuels et institutionnels une information exacte, précise et sincère, en conformité avec les usages de place.

Elle est fondée tout d'abord sur la diffusion des informations périodiques à caractère obligatoire (publications périodiques au BALO). Elle est ensuite complétée par les communiqués de presse à destination de la communauté financière et plus largement du public qui concernent des sujets d'importance significative pour la compréhension de la stratégie de l'entreprise. Elle est enfin nourrie de réunions périodiques destinées aux analystes financiers et aux journalistes économiques et qui sont destinées, sur un mode interactif, à expliquer les enjeux du groupe, ses produits et ses résultats.

Le site Internet du groupe (www.faurecia.fr) permet aux actionnaires de disposer de toutes les informations concernant le groupe.

En outre, une adresse e-mail (shareholders@faurecia.com) et un système gratuit d'abonnement permettent à ceux qui le désirent de recevoir directement les documents de leur choix (rapport annuel, brochure institutionnelle, communiqués de presse).

Faurecia a amélioré en 2007 l'accessibilité aux informations réglementées sur son site Internet, toutes désormais disponibles et regroupées dans un onglet unique « Faurecia/ Informations actionnaires/ Informations réglementées ».

Les actionnaires salariés disposent également d'un espace dédié sur l'Intranet Faurecia qui leur permet de s'informer sur l'épargne salariale mise en place au sein du groupe.

Le rapport annuel présenté et déposé comme document de référence auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) ainsi que le rapport sur les comptes semestriels font l'objet d'une large diffusion au sein de la communauté financière.

Calendrier 2008

11 février	7h30	Communiqué des résultats du deuxième semestre 2007 et de l'exercice 2007
17 avril	7h30	Communiqué du chiffre d'affaires du premier trimestre 2008
27 mai	10h	Assemblée générale des actionnaires
22 juillet	7h30	Communiqué des résultats du premier semestre 2008
20 octobre	7h30	Communiqué du chiffre d'affaires du troisième trimestre 2008

6.4.2 LE CAPITAL DE FAURECIA

Toutes les actions de la société sont représentatives du capital social. Au 31 décembre 2007, le capital social est de 170 765 336 euros, divisé en 24 395 048 actions de 7 euros chacune, de même catégorie, entièrement souscrites et libérées. Elles représentent 41 454 505 droits de vote.

Selon les informations issues des comptes d'actionnaires, la répartition du capital et des droits de vote de Faurecia à cette date est la suivante :

Actionnaires	Titres	(%)	Votes doubles	Votes simples	Total	(%)
Peugeot S.A.	17 285 197	70,85	17 285 197		34 570 394	83,40
FCP Faurecia Actionnariat	67 537	0,28		67 537	67 537	0,16
Auto détention	270 814	1,11				
Autres Actionnaires	6 771 500	27,76	45 074	6 726 426	6 816 574	16,44
TOTAL	24 395 048	100	17 330 253	6 793 963	41 454 505	100

Compte tenu des informations portées à la connaissance de la Société et/ou du marché ; au 31 décembre 2007 :

- la Société Richelieu Finance détient 7,99 % du capital de Faurecia représentant 4,70 % des droits de vote ; cette société déclarait, en outre, détenir au 15 février 2008 6,76 % du capital social représentant 3,98 % des droits de vote ;
- il n'existe aucun autre actionnaire détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote ;
- 1 660 000 actions nominatives sont nanties chez Société Financière de Banque (SOFIB), soit 6,8 % du capital social de la Société.

La Société Peugeot S.A. est le seul actionnaire inscrit au nominatif qui a déclaré des nantissements sur les titres de Faurecia.

Les administrateurs détiennent environ 0,001 % du capital et des droits de vote.

Aucun pacte d'actionnaires n'a été déclaré à la Société.

À la date du 10 avril 2008, il n'y a pas de changements significatifs par rapport à la situation décrite au 31 décembre 2007.

6.4.3 ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

Les actions Faurecia sont cotées sur le marché Euronext Paris S.A.

En 2007, le cours de l'action Faurecia a enregistré un recul de - 5,1 % ; il s'élève fin 2007 à 46,60 euros à comparer à 49,08 euros fin 2006. Sur la même période l'indice SBF 120 est en légère progression de 0,3 %. Le cours moyen de l'action Faurecia sur

l'année 2007 est de 55,62 euros avec un plus haut de 68,00 euros en juillet 2007 et un plus bas de 46,51 euros.

Les volumes échangés sont restés limités avec des échanges mensuels moyens de 449 175 actions et 25,3 millions d'euros (taux de rotation de 1,8 %).

6.4.3.1 Cours de Bourse et volume de transaction (source Euronext) information boursière

Cours et volumes des transactions	Cours (en €)			Volume des transactions	
	plus haut	moyen	plus bas	actions	capitaux (en k€)
2006					
Septembre	50,80	49,12	47,61	307 595	15 210
Octobre	48,51	45,39	41,70	476 784	21 160
Novembre	55,20	51,20	46,24	519 041	26 570
Décembre	52,55	50,17	47,87	281 430	14 080

Cours et volumes des transactions	Cours (en €)			Volume des transactions	
	plus haut	moyen	plus bas	actions	capitaux (en k€)
2007					
Janvier	55,35	52,88	49,21	450 145	23 960
Février	55,30	53,43	48,20	684 920	36 350
Mars	54,69	52,39	49,17	369 775	19 290
Avril	61,50	56,21	52,04	567 467	32 790
Mai	59,24	56,70	54,01	227 471	12 930
Juin	60,00	58,37	56,10	290 945	16 980
Juillet	68,00	63,24	58,00	857 363	54 890
Août	62,77	57,28	54,81	428 438	24 710
Septembre	59,50	55,11	51,36	447 058	24 160
Octobre	59,50	57,32	53,67	452 604	25 020
Novembre	60,00	53,65	48,54	381 012	20 590
Décembre	52,55	49,92	46,51	232 901	11 629

Cours et volumes des transactions	Cours (en €)			Volume des transactions	
	plus haut	moyen	plus bas	actions	capitaux (en k€)
2008					
Janvier	48,16	37,60	30,44	813 972	29 565
Février	38,49	35,36	32,10	428 272	15 201
Mars	35,99	33,77	32,03	372 625	12 602

6.4.3.2 Données boursières

	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Capitalisation boursière en fin de période (en millions d'euros)	1 136,8	1 190,6	1 246,7
Cours de l'action (en euros)			
• Le plus haut	68,00	57,85	74,50
• Le plus bas	46,51	38,50	51,00
Cours de l'action en fin de période (en euros)	46,60	49,06	51,45
Quote-part des capitaux propres par action (en euros)	32,88	42,56	60,90

6.4.3.3 Dividendes

ACTIONS FAURECIA

Exercices	Nombre d'actions rémunérées	Dividende versé au titre de l'exercice			
		Net	Avoir fiscal	Revenu global	Payé le
2004	24 212 051	1,10 €	-	1,10 €	15/06/05
2005	24 233 601	-	-	-	-
2006	24 259 236	-	-	-	-
2007	24 395 048	-	-	-	-

6.4.3.4 Politique de distribution

En fonction des résultats du groupe, la Société distribue un dividende cohérent avec la pratique d'entreprises similaires.

6.4.3.5 Données par action

	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Résultat net dilué (<i>en euros</i>)	(9,87)	(18,72)	(7,64)
Capacité d'autofinancement par action (<i>en euros</i>)	13,65	10,14	20,73

Le calcul du nombre d'actions moyen pondéré après dilution utilisé pour déterminer les données par action est explicité dans la note 9 de l'annexe aux états financiers consolidés (page 98).

7

FAURECIA COMPTES CONSOLIDÉS

SOMMAIRE

7.1	Compte de résultat consolidé	77	7.5	Annexes aux états financiers consolidés	82
7.2	Bilan consolidé	78	7.6	Liste des sociétés consolidées au 31/12/2007	132
7.3	Tableau des flux de trésorerie consolidés	80	7.7	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	136
7.4	Variation des capitaux propres consolidés	81			

7.1 Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2007	2006	2005
CHIFFRE D'AFFAIRES	4	12 660,7	11 648,7	10 978,5
Coûts des biens et services vendus	5	(11 914,7)	(10 921,5)	(10 118,1)
Frais d'études, de recherche et de développement	5	(268,6)	(305,0)	(276,4)
Frais généraux et commerciaux	5	(356,3)	(353,0)	(316,8)
MARGE OPÉRATIONNELLE		121,1	69,2	267,2
Autres revenus et charges	6	(225,8)	(386,0)	(315,0)
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie		15,9	10,9	9,1
Charges de financement		(117,0)	(97,5)	(74,6)
Autres revenus et charges financiers	7	(13,8)	(3,4)	(12,6)
RÉSULTAT DES ENTREPRISES CONTRÔLÉES AVANT IMPÔTS		(219,6)	(406,8)	(125,9)
Impôts courants	8	(8,8)	(48,1)	(32,1)
Impôts différés	8	(4,8)	12,9	(20,7)
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES CONTRÔLÉES		(233,2)	(442,0)	(178,7)
Quote-part dans le résultat des Sociétés mises en équivalence	13	2,3	4,4	5,9
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		(230,9)	(437,6)	(172,8)
Part du groupe		(237,5)	(447,9)	(182,5)
Part des intérêts minoritaires		6,6	10,3	9,7
Résultat net par action <i>(en euros)</i>	9	(9,87)	(18,72)	(7,64)
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>	9	(9,87)	(18,72)	(7,64)

7.2 Bilan consolidé

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Écarts d'acquisition	10	1 288,6	1 289,3	1 414,5
Immobilisations incorporelles	11	511,4	575,7	600,3
Immobilisations corporelles	12	1 408,9	1 452,9	1 620,8
Titres mis en équivalence	13	44,8	40,1	34,8
Autres titres de participation	14	1,8	1,3	2,3
Autres actifs financiers non courants	15	31,7	29,9	26,5
Autres actifs non courants	16	7,2	9,1	7,4
Actifs d'impôts différés		57,2	54,8	111,6
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		3 351,6	3 453,1	3 818,2
Stocks et en-cours nets	17	566,2	581,4	543,8
Créances clients et comptes rattachés	18	1 635,2	1 759,4	1 742,4
Autres créances d'exploitation	19	256,1	268,0	239,3
Créances diverses et charges payées d'avance	20	67,6	62,8	49,3
Instruments dérivés changes et taux	30	34,7	28,7	18,1
Trésorerie	21	550,1	586,6	623,3
TOTAL ACTIFS COURANTS		3 109,9	3 286,9	3 216,2
TOTAL ACTIF		6 461,5	6 740,0	7 034,4

Passif

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	22	170,8	169,8	169,6
Primes d'émission, de fusion et d'apport		198,9	359,6	723,2
Titres d'autocontrôle		(11,5)	(12,5)	(13,6)
Réserves consolidées		642,1	917,0	733,2
Écarts de conversion		39,2	40,4	46,0
Résultat net		(237,5)	(447,9)	(182,5)
TOTAL CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	22	802,0	1 026,4	1 475,9
Intérêts minoritaires	23	44,3	64,2	64,4
TOTAL CAPITAUX PROPRES		846,3	1 090,6	1 540,3
Provisions non courantes	24	209,3	220,7	229,1
Dettes financières non courantes	26	1 160,0	1 065,6	599,0
Autres passifs non courants		2,9	2,8	3,2
Passifs d'impôts différés		11,2	16,6	89,0
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		1 383,4	1 305,7	920,3
Provisions courantes	24	298,0	254,5	185,3
Dettes financières courantes	26	1 023,5	1 234,3	1 622,4
Acomptes reçus des clients		195,9	133,5	84,1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 162,6	2 128,9	2 088,0
Dettes fiscales et sociales	27	427,7	462,5	444,6
Dettes diverses	28	113,2	118,3	130,6
Instruments dérivés changes et taux	30	10,9	11,7	18,7
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		4 231,8	4 343,7	4 573,8
TOTAL PASSIF		6 461,5	6 740,0	7 034,4

7.3 Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
I- OPÉRATIONS D'EXPLOITATION				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		(230,9)	(437,6)	(172,8)
Dotations aux amortissements		538,6	754,9	682,6
(Produits)/Charges d'impôts différés		4,8	(12,9)	21,2
Dotations/(reprises) de provisions non courantes		(10,0)	(8,3)	(43,9)
Part dans les résultats nets des Sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus		(0,8)	(1,6)	(1,8)
(Plus)/moins-values sur cessions d'actifs non courants		3,1	(20,9)	(0,3)
Autres		2,8	(18,4)	7,7
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		307,6	255,2	492,7
Dotations/(reprises) de provisions courantes		51,4	75,4	28,4
Variation des stocks		28,2	(31,5)	3,1
Variation des créances clients		105,0	(24,8)	63,5
Variation des dettes fournisseurs		45,9	42,0	18,7
Variation des autres créances et dettes d'exploitation		43,9	38,3	28,8
Variation des créances et dettes diverses		(7,8)	40,6	29,6
(Augmentation)/Diminution du besoin en fonds de roulement		266,6	140,0	172,1
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		574,2	395,2	664,8
II- OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT				
Investissements en immobilisations corporelles	12	(306,8)	(302,2)	(433,9)
Investissements en frais de développement		(159,2)	(208,3)	(215,8)
Acquisitions de titres de participations		(25,2)	(1,6)	(9,2)
Produit de cessions d'immobilisations corporelles		9,8	52,3	9,2
Produit de cessions d'actifs financiers				
Variation des créances et dettes sur investissements		(4,7)	(42,4)	37,9
Autres variations		4,4	(15,6)	(19,9)
FLUX DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(481,7)	(517,8)	(631,7)
EXCÉDENT/(BESOIN) DE FINANCEMENT (I)+(II)		92,5	(122,6)	33,1
III- OPÉRATIONS DE FINANCEMENT				
Augmentation du capital de Faurecia et de participations contrôlées		5,5	1,1	1,5
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère				(26,3)
Dividendes versés aux minoritaires des filiales contrôlées		(11,2)	(6,2)	(11,6)
Émission d'emprunts et nouveaux passifs financiers		129,9	552,0	316,1
Remboursements d'emprunts et autres passifs financiers		(193,0)	(476,1)	(492,3)
FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES		(68,8)	70,8	(212,6)
IV- AUTRES IMPACTS SUR LA TRÉSORERIE NETTE				
Effet des variations des cours de change		(3,8)	(8,0)	16,3
AUGMENTATION/(DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE		19,9	(59,8)	(163,2)
TRÉSORERIE NETTE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE		523,6	583,4	746,6
TRÉSORERIE NETTE À LA FIN DE LA PÉRIODE	26	543,5	523,6	583,4

7.4 Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions ⁽²⁾	Capital social	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Titres d'auto-contrôle	Réserves consolidées et résultat net	Écarts de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 01/01/2005 avant répartition	24 212 051	169,5	722,5	(14,1)	756,5	5,6	1 640,0	60,9	1 700,9
Résultat net					(182,5)		(182,5)	9,7	(172,8)
Écarts de conversion						40,4	40,4	5,7	46,1
Réévaluation des instruments de couverture de change					(0,6)		(0,6)		(0,6)
Résultat global de l'exercice					(183,1)	40,4	(142,7)	15,4	(127,3)
Augmentation de capital ⁽¹⁾	21 550	0,1	0,7				0,8	0,7	1,5
Dividendes versés au titre de l'exercice 2004					(26,3)		(26,3)	(11,6)	(37,9)
Valorisation des options de souscription et d'achat d'actions					2,4		2,4		2,4
Opérations sur titres auto-détenus				0,5	1,2		1,7		1,7
Variations de périmètre							0,0	(1,0)	(1,0)
Capitaux propres au 31/12/2005 avant répartition	24 233 601	169,6	723,2	(13,6)	550,7	46,0	1 475,9	64,4	1 540,3
Résultat net					(447,9)		(447,9)	10,3	(437,6)
Écarts de conversion						(5,6)	(5,6)	(4,3)	(9,9)
Réévaluation des instruments de couverture de change					(0,8)		(0,8)		(0,8)
Résultat global de l'exercice					(448,7)	(5,6)	(454,3)	6,0	(448,3)
Augmentation de capital ⁽¹⁾	25 635	0,2	0,9				1,1		1,1
Dividendes versés au titre de l'exercice 2005							0,0	(6,2)	(6,2)
Valorisation des options de souscription et d'achat d'actions					2,3		2,3		2,3
Opérations sur titres auto-détenus				1,1	0,3		1,4		1,4
Variations de périmètre							0,0		0,0
Imputation des pertes 2005 de la société mère			(364,5)		364,5		0,0		0,0
Capitaux propres au 31/12/2006 avant répartition	24 259 236	169,8	359,6	(12,5)	469,1	40,4	1 026,4	64,2	1 090,6
Résultat net					(237,5)		(237,5)	6,6	(230,9)
Écarts de conversion						(1,2)	(1,2)	(2,1)	(3,3)
Réévaluation des instruments de couverture de change					5,4		5,4		5,4
Résultat global de l'exercice					(232,1)	(1,2)	(233,3)	4,5	(228,8)
Augmentation de capital ⁽¹⁾	135 812	1,0	4,5				5,5		5,5
Dividendes versés au titre de l'exercice 2006							0,0	(11,2)	(11,2)
Valorisation des options de souscription et d'achat d'actions					1,9		1,9		1,9
Opérations sur titres auto-détenus				1,0	0,5		1,5		1,5
Variations de périmètre							0,0	(13,2)	(13,2)
Imputation des pertes 2006 de la société mère			(165,2)		165,2		0,0		0,0
Capitaux propres au 31/12/2007 avant répartition	24 395 048	170,8	198,9	(11,5)	404,6	39,2	802,0	44,3	846,3

(1) Augmentations de capital provenant de l'exercice d'options de souscription d'actions.

(2) Dont 270 814 actions d'auto-détention au 31/12/2007, contre 302 154 au 31/12/2006 et 335 804 au 31/12/2005 (cf. note 22.3).

7.5 Annexes aux états financiers consolidés

SOMMAIRE

Note 1	Principes comptables	83	Note 19	Autres créances d'exploitation	105
Note 2	Évolution du périmètre	88	Note 20	Créances diverses et charges payées d'avance	106
Note 3	Événements postérieurs à la clôture	89	Note 21	Trésorerie	106
Note 4	Informations par secteur d'activité et par zone géographique	89	Note 22	Capitaux propres	107
Note 5	Analyse des coûts opérationnels	94	Note 23	Intérêts minoritaires	109
Note 6	Autres revenus et charges	95	Note 24	Provisions courantes et non courantes	110
Note 7	Autres revenus et charges financiers	96	Note 25	Provisions pour retraites et charges assimilées	111
Note 8	Impôts sur les résultats	96	Note 26	Endettement financier net	117
Note 9	Résultat par action	98	Note 27	Dettes fiscales et sociales	119
Note 10	Écarts d'acquisition	99	Note 28	Dettes diverses	119
Note 11	Immobilisations incorporelles	100	Note 29	Instruments financiers	120
Note 12	Immobilisations corporelles	101	Note 30	Couverture des risques de change et de taux d'intérêt	124
Note 13	Titres mis en équivalence	102	Note 31	Engagements donnés et passifs éventuels	129
Note 14	Autres titres de participation	103	Note 32	Parties liées	130
Note 15	Autres actifs financiers non courants	104	Note 33	Effectif	131
Note 16	Autres actifs non courants	104	Note 34	Société mère consolidante	131
Note 17	Stocks et en-cours	104	Note 35	Dividendes	131
Note 18	Créances clients et comptes rattachés	105			

Faurecia S.A. avec ses filiales (« Faurecia »), est l'un des leaders mondiaux de l'équipement automobile dans six modules majeurs du véhicule : siège, cockpit, porte, module acoustique, bloc avant et échappement. L'activité est exercée dans 28 pays sur 190 sites.

La Société Faurecia a son siège social à Nanterre (92 Hauts-de-Seine) et est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext-Paris.

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration en sa séance du 8 février 2008.

NOTE 1

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés de Faurecia sont établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting standards*), tel qu'adopté par l'Union européenne.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS et les normes IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Les normes retenues pour l'élaboration des comptes 2007 et des comptes comparatifs 2006 et 2005 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) au 31 décembre 2007 et qui sont applicables obligatoirement.

En application de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS », Faurecia a opté pour les exemptions suivantes :

- imputation des écarts de conversion de consolidation au 1^{er} janvier 2004 en réserves de consolidation ;
- comptabilisation des pertes et gains actuariels sur les engagements envers le personnel non reconnus au 1^{er} janvier 2004 en réserve de consolidation.

Le groupe a également utilisé la possibilité offerte par IFRS 1 permettant de retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004.

Il est à noter que l'option de l'IAS 19 permettant d'inscrire directement en capitaux propres les écarts actuariels sur engagements de retraite n'a pas été retenue. Ceux-ci restent amortis selon la méthode du corridor sur la durée moyenne résiduelle de vie active des bénéficiaires.

Les méthodes comptables retenues ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Toutes les nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dès le 1^{er} janvier 2007 ont été le cas échéant appliquées. Leurs effets n'étaient toutefois pas significatifs et elles n'ont pas donné lieu à un retraitement des exercices comparatifs. Ces normes et interprétations nouvelles sont notamment :

- la norme IFRS 7 « Instruments financiers – informations à fournir », sur les risques auxquels la Société est exposée au travers des instruments financiers et sur la gestion de ces risques (note 29) ;
- l'amendement de la norme IAS 1 relatif aux informations à fournir sur le capital et permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédés mis en œuvre par la Société dans la gestion du capital ;
- l'interprétation IFRIC 7 « Modalités de retraitement de l'hyperinflation des états financiers selon IAS 29 » pour laquelle le groupe n'est pas concerné aujourd'hui ;
- l'interprétation IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et pertes de valeur » qui précise que les pertes de valeur comptabilisées lors des arrêts intermédiaires ne doivent pas être reprises lors d'arrêts ultérieurs.

Aucune norme publiée au JOUE mais non encore entrée en vigueur n'a été appliquée par anticipation.

1-1 Principes de consolidation

Sont consolidées les Sociétés détenues à 20 % au moins dont l'un des critères suivant est atteint : chiffre d'affaires annuel supérieur à 20 millions d'euros, total du bilan supérieur à 20 millions d'euros, endettement supérieur à 5 millions d'euros.

Les Sociétés non consolidées prises individuellement ou dans leur ensemble, ne sont pas significatives.

Les filiales, dont le groupe détient le contrôle, sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque le groupe détient plus de 50 % des droits de vote ; il peut également résulter des dispositions d'accords d'actionnaires.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les autres Sociétés, dans lesquelles le groupe exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote, sont consolidées par mise en équivalence.

Les états financiers du groupe sont établis en euros.

Les filiales étrangères ont généralement pour monnaie de fonctionnement leur monnaie locale. Leurs comptes sont convertis en euros, aux taux en vigueur à la clôture pour le bilan et aux taux moyens pour le compte de résultat. L'écart de conversion qui en résulte est inscrit dans les capitaux propres.

Certaines filiales hors zone euro, qui réalisent l'essentiel de leurs transactions en euros, sont toutefois susceptibles de reconnaître cette devise comme monnaie de fonctionnement.

Pour les Sociétés situées dans des pays à forte inflation, la méthode de conversion consiste à traduire les éléments non monétaires au bilan et leur contrepartie au compte de résultat au cours de change historique, après retraitement des effets de l'inflation. Les écarts de conversion sur les autres postes sont constatés en résultat.

Les transactions significatives réalisées entre les Sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les méthodes comptables des filiales et entreprises associées ont été alignées sur celles du groupe.

1-2 Écarts d'acquisition

Le coût d'acquisition des titres de Sociétés consolidées est affecté aux actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sur la base de leur juste valeur déterminée à la date d'acquisition.

Lorsque le coût d'acquisition est supérieur à la juste valeur des actifs réévalués, nets des passifs, l'écart est inscrit en écart d'acquisition. Conformément à IAS 36, les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'un amortissement mais d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de dépréciation et au moins une fois par an. Pour la réalisation de ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés entre les unités génératrices de trésorerie qui correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie indépendants.

Concernant les écarts d'acquisition, les groupes d'unités génératrices de trésorerie ont été définis à un échelon inférieur au secteur d'activité comme suit :

- sièges d'automobile ;
- intérieur véhicule ;
- systèmes d'échappement ;
- bloc avant.

La valeur comptable des actifs ainsi regroupés est comparée au montant le plus élevé entre leur valeur d'utilité et leur valeur de marché.

1-3 Immobilisations incorporelles

A - COÛTS D'ÉTUDES ET DE DÉVELOPPEMENT

Conformément à la norme IAS 38, les coûts d'études engagés pour fabriquer et livrer des modules dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client et qui ne sont pas considérés comme vendus (notamment dans les situations où la rémunération est acquise au fur et à mesure des livraisons de pièces, sans garantie du client sur le financement intégral des dépenses réalisées), sont inscrits à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles, dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet à son terme ;
- que les recettes attendues du contrat avec le client sont probables et peuvent être estimées de façon raisonnable ;
- que les coûts à terminaison des contrats peuvent être estimés de façon fiable.

Ces coûts immobilisés sont amortis au rythme des quantités de pièces livrées au client, avec une durée maximale de 5 ans sauf cas particuliers.

Les frais de recherche ainsi que les coûts des études ne remplissant pas les conditions présentées ci-dessus sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

B - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les coûts de développement ou d'acquisition des logiciels informatiques à usage interne, amortis linéairement sur une durée comprise entre un et trois ans, ainsi que de brevets et licences.

1-4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production pour celles produites par l'entreprise, diminué des amortissements.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges, à l'exception de ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien qui sont immobilisés.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité prévue :

constructions	20 ans à 30 ans
agencements, installations	10 ans à 20 ans
matériel, outillage, mobilier	3 ans à 10 ans

Les outillages spécifiques fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces ou des modules dans le cadre d'une commande et qui ne sont pas considérés comme vendus au client (notamment lorsqu'ils font l'objet d'une rémunération au fur et à mesure des livraisons de pièces mais sans garantie sur le financement intégral des dépenses réalisées) sont également enregistrés en immobilisations corporelles, conformément à la norme IAS 16.

Ces outillages spécifiques sont amortis au rythme des quantités de pièces livrées au client, avec une durée maximale de 3 ans en raison de la cadence de remplacement des modèles.

Les subventions d'investissements sont enregistrées en diminution des actifs qu'elles ont contribué à financer.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement, qui transfèrent en substance au locataire la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien, sont présentées à l'actif pour le montant le plus faible entre la juste valeur du bien loué et la valeur actualisée des paiements futurs et amorties selon le mode et les durées d'utilité ci-dessus. La dette correspondante est inscrite au passif.

1-5 Unités génératrices de trésorerie et tests de dépréciation

Des tests de dépréciation sont réalisés dès qu'un indice de dépréciation apparaît et, pour les écarts d'acquisition, au moins une fois l'an. Ces tests consistent à comparer la valeur comptable des actifs, ou groupe d'actifs testés, au montant le plus élevé de leur valeur de marché et de leur valeur d'utilité, laquelle est égale à la somme actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus de l'actif ou du groupe d'actifs.

Les actifs sont regroupés en groupe d'actifs afin de constituer des ensembles homogènes, dénommés unités génératrices de trésorerie – UGT –, capables de générer des flux de trésorerie indépendants.

Un test est ainsi effectué au niveau de l'ensemble des immobilisations incorporelles (coûts d'études) et corporelles affectables à un contrat client. Le test consiste alors à comparer la valeur nette comptable de ces actifs ainsi regroupés à la valeur actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus sur le contrat.

Les immobilisations affectées aux contrats sont dépréciées lorsque leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur actualisée des flux nets de trésorerie attendus. Les pertes à terminaison identifiées sur contrats onéreux font également l'objet d'une provision.

1-6 Actifs et passifs financiers (hors instruments dérivés)

A - DÉFINITIONS

Les actifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent des prêts et créances, des titres disponibles à la vente et des actifs comptabilisés selon l'option juste valeur. Ils sont inscrits au bilan dans les postes suivants : titres de participation (note 14), Autres actifs financiers non courants (note 15), Créances clients (note 18), Autres créances d'exploitation (note 19), Créances diverses hors impôts courants (note 20) et Trésorerie (note 21).

Le groupe n'utilise pas les catégories d'actifs « détenus jusqu'à l'échéance » et « titres de transaction ».

Les passifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent les emprunts comptabilisés selon l'option juste valeur ou selon le coût amorti.

Ils sont inscrits au bilan dans les postes suivants : Dettes financières courantes et non courantes (note 26), Dettes fiscales et sociales (note 28) et Dettes diverses hors impôts courants (note 29).

La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêt : inférieure ou supérieure à un an.

B - ÉVALUATION ET COMPTABILISATION DES ACTIFS FINANCIERS

(a) Titres de participation

Ils représentent les intérêts du groupe dans le capital de Sociétés non consolidées. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque Société. Les critères généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

(b) Prêts et autres actifs financiers

Les prêts et autres actifs financiers sont comptabilisés à leur valeur nominale qui correspond en fait au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif.

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe un risque de non recouvrement, le montant de la provision est déterminé contrepartie par contrepartie.

(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Elle comprend les liquidités en comptes courants bancaires et les part d'OPCVM de trésorerie, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Tous ses composants sont évalués à leur juste valeur.

C - ÉVALUATION ET COMPTABILISATION DES PASSIFS FINANCIERS

(a) Dettes financières comptabilisées au coût amorti

Les dettes financières sont généralement évaluées au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

1-7 Stocks et en-cours

Les stocks de matières ou fournitures sont valorisés au prix de revient d'achat déterminé selon la méthode « premier entré, premier sorti ».

Les stocks de produits finis et intermédiaires et les travaux en cours sont valorisés à leur prix de revient de production déterminé également selon la méthode « premier entré, premier sorti ». Le prix de revient tient compte du coût des matières et fournitures mises en œuvre, des frais directs de production et des frais indirects d'atelier et d'usine, à l'exclusion des frais généraux ne contribuant pas à la production et à des coûts d'emprunts.

Les travaux en cours incluent les coûts engagés pour la réalisation d'outillages spécifiques ou d'études qui sont vendus aux clients (avec un transfert définitif des avantages et des risques). Ces coûts sont rapportés au résultat au fur et à mesure de la réalisation du chiffre d'affaires correspondant, à chaque étape technique validée

par le client ou à la livraison de l'outillage en l'absence d'étape technique prévue au contrat.

Des provisions sont constituées lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix de revient.

1-8 Opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées au cours du jour de la transaction. À l'arrêté des comptes, les dettes et créances sont revalorisées au taux en vigueur à la date de clôture. Les écarts provenant de cette réévaluation sont inscrits au compte de résultat en marge opérationnelle pour les créances et dettes opérationnelles et en « Autres revenus et charges financiers » pour les autres créances ou dettes.

1-9 Instruments dérivés

Les instruments dérivés cotés sur des marchés organisés ou de gré à gré, avec des contreparties de premier rang, sont utilisés en couverture des risques de change et de taux.

Ils sont inscrits dans le bilan pour leur juste valeur.

Couvertures de change :

Les variations de valeur intrinsèque des instruments affectés à la couverture de chiffres d'affaires futurs (parties efficaces des couvertures) sont enregistrées en capitaux propres et sont reprises en marge opérationnelle à la date de réalisation du chiffre d'affaires couvert.

Les variations de valeur intrinsèque des instruments de couverture de créances et dettes commerciales sont enregistrées en marge opérationnelle.

Les variations de valeur des parties non efficaces des couvertures (valeur temps de ces couvertures) ainsi que les variations de valeur des instruments de couverture des autres créances et dettes sont enregistrées en autres produits et charges financiers.

Couvertures de taux :

La variation de juste valeur des instruments de couverture de taux pour lesquels les relations de couvertures ne répondent pas aux critères définis par l'IAS 39, ou pour lesquels il n'a pas été choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, est portée directement en autres produits et charges financiers.

1-10 Intérêts minoritaires

Ce poste enregistre la part dans les capitaux propres des Sociétés consolidées revenant aux actionnaires minoritaires de ces Sociétés. Les intérêts minoritaires débiteurs sont conservés à la charge du groupe, sauf pour les Sociétés où il existe un accord qui prévoit une participation obligatoire des minoritaires au financement de la Société en proportion de leur part dans le capital.

1-11 Provisions pour retraites et engagements assimilés

Les obligations au titre des indemnités de départ en retraite, des compléments de retraite et engagements assimilés sont provisionnées sur la base d'une évaluation actuarielle, selon la méthode rétrospective. Cette évaluation tient compte des probabilités de maintien dans le groupe jusqu'au départ en retraite et de l'évolution prévisible des rémunérations. Les engagements sont couverts partiellement par des fonds externes dont la valeur est déduite du passif auquel ils sont irrévocablement affectés.

Les écarts actuariels sont amortis selon la méthode du corridor sur la durée moyenne résiduelle de vie active des bénéficiaires.

Les charges de retraite et engagements assimilés sont comptabilisées au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés en charges opérationnelles, à l'exception toutefois de l'effet de la variation de l'actualisation des engagements qui, conformément à une option proposée par l'IAS 19, est présenté, comme l'effet de la variation de l'actualisation des fonds externes, en autres produits et charges financiers.

1-12 Plan de souscription et d'achat d'actions

Des options d'achat et de souscription d'actions sont accordées aux cadres exerçant des fonctions de direction dans les Sociétés du groupe et leurs filiales à plus de 50 %. Les options accordées après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1^{er} janvier 2005, sont évaluées à la date d'octroi pour leur juste valeur en utilisant le modèle mathématique Black & Scholes.

Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits (entre la date d'octroi et la date de maturité) avec une contrepartie directe en capitaux propres.

1-13 Provisions pour restructuration et opérations similaires

Une provision est enregistrée dès qu'une décision de rationalisation des structures a été prise par la Direction Générale du groupe et annoncée aux personnels concernés ou à leurs représentants.

1-14 Enregistrement du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté au moment du transfert du contrôle et des risques et avantages inhérents à la propriété des modules ou des pièces produits, c'est-à-dire généralement lors de l'expédition. Dans le cas d'un contrat d'études ou d'une vente d'outillages, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure des étapes techniques validées par le client ou en l'absence d'étapes techniques prévues au contrat, lorsque l'étude est achevée ou l'outillage livré.

1-15 Marge opérationnelle

Le groupe utilise la marge opérationnelle comme principal indicateur de performance.

Elle correspond au résultat des Sociétés contrôlées avant prise en compte :

- des autres revenus et charges opérationnels, correspondant à des éléments inhabituels, non récurrents et significatifs, qui comprennent les coûts de rationalisation des structures et départs anticipés, l'effet des événements exceptionnels tels que l'arrêt définitif d'une activité, la fermeture ou la cession d'un site industriel, les cessions d'immeubles hors exploitation, la constatation de pertes de valeurs d'actifs incorporels ou corporels et d'autres pertes inhabituelles et significatives ;
- des produits sur prêts, titres de placement et trésorerie ;
- des charges de financement ;
- des autres revenus et charges financiers qui comprennent l'effet de l'actualisation des engagements de retraite et du rendement des fonds affectés à la couverture de ceux-ci, l'inefficacité des couvertures de change et de taux ainsi que les variations de valeurs des instruments de change et de taux pour lesquels les relations de couverture ne remplissent pas les critères de la norme IAS 39, les résultats sur cession de titres de filiales ;
- des impôts.

1-16 Impôts différés

Les écarts temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable. Ces écarts proviennent principalement des écritures de retraitements des comptes des filiales ainsi que des déficits fiscaux reportables.

Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt et des réglementations fiscales adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporaires, est probable.

Des provisions sont constituées, s'il y a lieu, pour les impôts dus sur la distribution des réserves des filiales et participations qui ne sont pas considérées comme investies de manière permanente.

1-17 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément au cadre conceptuel des IFRS, nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour l'évaluation de certains actifs, passifs, produits, charges et engagements. Il s'agit notamment de la dépréciation des actifs incorporels et corporels, des écarts d'acquisition et des impôts différés actifs, de l'évaluation des engagements de retraite et des autres avantages accordés au personnel, des provisions pour restructuration et des provisions pour pertes sur contrats onéreux. Les estimations et hypothèses sont réalisées à partir de l'expérience passée et de divers autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances mais elles peuvent se révéler différentes de la réalité.

1-18 Résultat par action

Le résultat net de base par action est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du groupe) et le nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions propres d'autocontrôle.

Le résultat net dilué par action est calculé par application de la méthode du rachat d'action « *treasury stock method* » consistant à appliquer au nombre d'options le rapport entre le prix moyen d'exercice de ces options et le cours moyen de l'action sur la période. Il est ajusté des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives (options de souscription d'actions).

NOTE 2

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE

2-1 Évolution du périmètre en 2007

Faurecia a acheté une participation de 50 % dans la Société roumaine Euro Auto-Plastic Systems srl dans l'Intérieur véhicule pour 9,4 millions d'euros.

Faurecia a également constitué trois nouvelles Sociétés en Chine, Faurecia (Shanghai) Automotive Systems Co. Ltd., Faurecia Wuhan Automotive Seating Co. Ltd. et Faurecia Qingdao Exhaust Systems Co. Ltd, ainsi qu'une Société en Corée du Sud, Faurecia Trim Korea Ltd.

Faurecia a racheté la part de 50 % que détenait le Groupe Duroplast dans Faurecia Duroplast Mexico pour 18,3 millions d'euros et détient maintenant la totalité du capital.

Enfin, elle avait repris en début d'année certains actifs en France de Cadence Innovation pour 0,4 million d'euros.

2-2 Rappel des modifications du périmètre intervenues en 2006

Faurecia a racheté au cours du premier semestre 2006 les actifs américains que détenait le groupe COPO IBERICA dont Faurecia détient 50 % du capital et qui est mis en équivalence. En outre, Faurecia a commencé à mettre en équivalence la Société sud-coréenne Kwang Jin Faurecia, détenue à 50 % et qui avait été créée en 2005.

2-3 Impacts des changements du périmètre de consolidation sur les données consolidées

Les changements de périmètre n'ont pas eu d'impact significatif sur la présentation des comptes consolidés du groupe.

NOTE 3

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

NOTE 4

INFORMATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

La norme IAS 14 définit un secteur d'activité comme une composante distincte d'une entreprise qui est engagée dans la fourniture d'un produit ou service unique ou d'un groupe de produits ou services liés, et qui est exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Faurecia a ainsi retenu deux secteurs distincts : Modules d'Intérieur véhicule et Autres modules, pour lesquels les risques commerciaux peuvent évoluer de façon différente.

Les secteurs ainsi définis correspondent à l'organisation et au reporting interne de Faurecia.

4-1 Chiffres significatifs par secteur d'activité

Exercice 2007

<i>(en millions d'euros)</i>	Modules Intérieur véhicule	Autres modules	Holding	Total
Chiffres d'affaires	8 758,7	3 958,6	189,3	12 906,7
Élimination inter-activités	(37,5)	(19,1)	(189,3)	(245,9)
Chiffres d'affaires consolidés	8 721,2	3 939,5	0,0	12 660,7
Marge opérationnelle	(15,5)	136,6	0,0	121,1
Résultat sectoriel	(235,5)	128,4	(11,4)	(118,5)
Frais financiers nets				(101,1)
Impôts sur les Sociétés				(13,6)
Part du résultat dans les MEE				2,3
Résultat net				(230,9)
Actifs sectoriels				
Immobilisations corporelles nettes	1 096,8	295,0	17,1	1 408,9
Autres actifs sectoriels	3 234,7	1 043,2	18,8	4 296,7
Total actifs sectoriels	4 331,5	1 338,2	35,9	5 705,6
Participation dans les MEE	44,8	0,0	0,0	44,8
Titres de participation				1,8
Actifs financiers CT et LT				624,1
Actifs d'impôts (courants et différés)				85,6
Actif total				6 461,9
Passifs sectoriels	2 573,4	817,0	3,1	3 393,5
Dettes financières				2 197,7
Passifs d'impôts (courants et différés)				24,4
Capitaux propres et intérêts minoritaires				846,3
Passif total				6 461,9
Investissements corporels	249,6	45,5	11,7	306,8
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(263,4)	(47,1)	(3,2)	(313,7)
Dépréciation des immobilisations corporelles	(23,7)			(23,7)

Exercice 2006

<i>(en millions d'euros)</i>	Modules Intérieur véhicule	Autres modules	Holding	Total
Chiffres d'affaires	8 305,8	3 393,6	144,3	11 843,7
Élimination inter-activités	(35,0)	(15,7)	(144,3)	(195,0)
Chiffres d'affaires consolidés	8 270,8	3 377,9	0,0	11 648,7
Marge opérationnelle	(44,5)	113,7	0,0	69,2
Résultat sectoriel	(433,1)	87,9	25,0	(320,2)
Frais financiers nets				(86,6)
Impôts sur les Sociétés				(35,2)
Part du résultat dans les MEE				4,4
Résultat net				(437,6)
Actifs sectoriels				
Immobilisations corporelles nettes	1 146,6	296,3	10,0	1 452,9
Autres actifs sectoriels	3 464,3	1 021,5	23,4	4 509,2
Total actifs sectoriels	4 610,9	1 317,8	33,4	5 962,1
Participation dans les MEE	40,1			40,1
Titres de participation				1,3
Actifs financiers CT et LT				654,3
Actifs d'impôts (courants et différés)				82,2
Actif total				6 740,0
Passifs sectoriels	2 503,6	767,5	(1,4)	3 269,7
Dettes financières				2 314,4
Passifs d'impôts (courants et différés)				65,3
Capitaux propres et intérêts minoritaires				1 090,6
Passif total				6 740,0
Investissements corporels	234,3	69,2	2,7	306,2
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(262,9)	(60,7)	(2,8)	(326,4)
Dépréciation des immobilisations corporelles	(80,2)	(3,9)		(84,1)

Exercice 2005

<i>(en millions d'euros)</i>	Modules Intérieur véhicule	Autres modules	Holding	Total
Chiffres d'affaires	8 310,5	2 711,7	99,3	11 121,5
Élimination inter-activités	(33,4)	(10,3)	(99,3)	(143,0)
Chiffres d'affaires consolidés	8 277,1	2 701,4	0,0	10 978,5
Marge opérationnelle	157,7	109,6		267,3
Résultat sectoriel	(171,3)	105,2	5,7	(60,4)
Frais financiers nets				(65,5)
Impôts sur les Sociétés				(52,8)
Part du résultat dans les MEE				5,9
Résultat net				(172,8)
Actifs sectoriels				
Immobilisations corporelles nettes	1 305,8	306,2	8,8	1 620,8
Autres actifs sectoriels	3 682,5	889,3	19,5	4 591,3
Total actifs sectoriels	4 988,3	1 195,5	28,3	6 212,1
Participation dans les MEE				34,8
Titres de participation				2,3
Actifs financiers CT et LT				662,4
Actifs d'impôts (courants et différés)				122,8
Actif total				7 034,4
Passifs sectoriels	2 491,1	627,3	25,3	3 143,7
Dettes financières				2 240,1
Passifs d'impôts (courants et différés)				110,3
Capitaux propres et intérêts minoritaires				1 540,3
Passif total				7 034,4
Investissements corporels	340,0	93,0	7,8	440,8
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(266,2)	(55,9)	(2,2)	(324,3)
Dépréciation des immobilisations corporelles	(52,7)	(1,3)		(54,0)

Le chiffre d'affaires par secteur d'activité se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	%	2006	%	2005	%
Modules Intérieur véhicule						
- Sièges d'automobile	5 175,4	41	4 812,8	41	4 794,4	44
- Intérieur véhicule	3 545,8	28	3 458,0	30	3 482,7	32
	8 721,2	69	8 270,8	71	8 277,1	75
Autres modules						
- Systèmes d'échappement	2 994,4	24	2 659,4	23	1 961,3	18
- Bloc avant	945,1	7	718,5	6	740,1	7
	3 939,5	31	3 377,9	29	2 701,4	25
TOTAL	12 660,7	100	11 648,7	100	10 978,5	100

4-2 Chiffres significatifs par zone géographique

Le chiffre d'affaires est ventilé par zone de destination ; les autres postes sont présentés par zone d'implantation des Sociétés concernées.

Année 2007

(en millions d'euros)	France	Allemagne	Autres pays d'Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Autres pays	Total
Chiffre d'affaires	3 059,8	3 022,1	3 388,9	1 853,6	292,6	752,0	291,7	12 660,7
Immobilisations corporelles nettes	442,9	143,9	510,6	148,3	82,9	63,0	17,3	1 408,9
Investissements corporels	113,8	15,3	96,8	26,4	29,1	19,4	6,0	306,8
Effectifs au 31 décembre	20 562	8 724	23 560	6 622	4 820	3 826	1 599	69 713

Année 2006

(en millions d'euros)	France	Allemagne	Autres pays d'Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Autres pays	Total
Chiffre d'affaires	3 066,5	2 977,8	2 913,2	1 485,9	246,7	634,4	324,1	11 648,6
Immobilisations corporelles nettes	449,6	189,6	492,7	172,1	71,4	61,9	15,7	1 452,9
Investissements corporels	87,9	13,2	113,6	61,9	11,2	16,1	2,2	306,1
Effectifs au 31 décembre	20 276	9 364	20 593	6 867	4 529	2 774	1 279	65 682

Année 2005

(en millions d'euros)	France	Allemagne	Autres pays d'Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Autres pays	Total
Chiffre d'affaires	3 382,6	2 892,0	2 583,1	1 234,7	221,6	404,2	260,2	10 978,4
Immobilisations corporelles nettes	508,8	241,8	521,4	185,1	80,3	62,5	20,8	1 620,7
Investissements corporels	139,2	68,6	125,9	51,2	19,6	31,8	4,5	440,8
Effectifs au 31 décembre	22 148	10 050	17 299	5 072	3 810	2 067	1 275	61 721

NOTE 5 ANALYSE DES COÛTS OPÉRATIONNELS
5-1 Répartition des coûts opérationnels par destination

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
Coûts des biens et services vendus	(11 914,7)	(10 921,5)	(10 118,1)
Frais d'études, de recherche et de développement	(268,6)	(305,0)	(276,4)
Frais généraux et commerciaux	(356,3)	(353,0)	(316,8)
TOTAL	(12 539,6)	(11 579,5)	(10 711,3)

Certains coûts préalablement enregistrés en coûts des ventes et en frais généraux ont été reclassés en frais d'études, de recherche et de développement – les chiffres présentés pour 2006 et 2005 ont été corrigés pour respectivement 19,9 millions d'euros et 16,9 millions d'euros.

5-2 Répartition des coûts opérationnels par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
Achats consommés	(8 686,1)	(7 808,4)	(7 232,4)
Charges externes	(1 118,2)	(1 108,7)	(1 005,7)
Charges de personnel	(2 339,8)	(2 303,1)	(2 185,8)
Impôts et taxes	(55,2)	(66,3)	(60,5)
Autres produits et charges ⁽¹⁾	125,3	242,6	253,7
Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations	(475,7)	(518,3)	(491,4)
Dotations et reprises aux autres comptes de provisions	10,1	(17,3)	10,8
TOTAL	(12 539,6)	(11 579,5)	(10 711,3)

<i>(1) Y compris production stockée ou immobilisée (études et outillages)</i>	140,9	223,1	256,4
---	-------	-------	-------

5-3 Frais de personnel

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
Salaires et appointements ^(*)	(1 854,5)	(1 821,4)	(1 719,6)
Charges salariales	(485,3)	(481,7)	(466,2)
TOTAL	(2 339,8)	(2 303,1)	(2 185,8)

<i>(*) Dont coûts d'intérimaires</i>	(236,2)	(198,8)	(231,2)
--------------------------------------	---------	---------	---------

Le détail des charges liées aux plans d'options d'achats d'actions est donné en note 22-2, celui des charges de retraite en note 25.

5-4 Frais d'études, de Recherche et Développement

(en millions d'euros)	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
Frais d'études, de recherche et de développement bruts	(613,1)	(630,5)	(645,0)
- facturations aux clients et variations de stocks	344,7	296,3	303,9
- montants capitalisés	159,2	208,3	215,8
- amortissements des développements capitalisés	(158,3)	(161,5)	(142,6)
- dotations et reprises aux comptes de provisions pour dépréciation des développements capitalisés	(1,1)	(17,6)	(8,5)
Charge nette	(268,6)	(305,0)	(276,4)

5-5 Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations

(en millions d'euros)	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
Dotations aux amortissements des frais de développement	(158,3)	(161,5)	(142,6)
Dotations aux amortissements des autres immobilisations incorporelles	(11,6)	(12,8)	(15,9)
Dotations aux amortissements des outillages spécifiques	(13,3)	(13,8)	(14,6)
Dotations aux amortissements des autres immobilisations corporelles	(291,4)	(312,6)	(309,8)
Provisions pour dépréciation des frais de développement	(1,1)	(17,6)	(8,5)
TOTAL	(475,7)	(518,3)	(491,4)

NOTE 6 AUTRES REVENUS ET CHARGES

(en millions d'euros)	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
Provisions pour risques	(56,1)	(0,1)	7,8
Provision pour dépréciation des écarts d'acquisition d'Intérieur véhicule		(125,0)	(138,4)
Provision pour dépréciation des actifs d'Intérieur véhicule	(44,3)	(72,8)	(41,6)
Autres provisions pour dépréciation d'actifs	(20,8)	(35,7)	
Frais de rationalisation des structures (*)	(104,4)	(168,7)	(136,2)
Frais de préretraites	(0,1)	(0,5)	(1,4)
Résultat sur cessions d'éléments d'actif	0,7	20,9	0,3
Autres	(0,8)	(4,1)	(5,5)
TOTAL	(225,8)	(386,0)	(315,0)

(*) Au 31 décembre 2007, ce poste comprend des coûts de restructuration pour 101,7 millions d'euros et des dotations aux provisions pour dépréciation d'immobilisations pour 2,7 millions d'euros contre respectivement 165,5 millions d'euros et 3,2 millions d'euros en 2006 et 123,8 millions d'euros et 12,4 millions d'euros en 2005.

Restructurations

L'ensemble des frais de rationalisation des structures (104,4 millions d'euros) et des pré-retraites (0,1 million d'euros) concernent 1 728 personnes et se ventilent comme suit par pays :

	Millions d'euros	Effectif
France	26,9	412
Allemagne	12,5	283
Espagne	41,1	665
Autres	24,0	368
TOTAL	104,5	1 728

NOTE 7 AUTRES REVENUS ET CHARGES FINANCIERS

(en millions d'euros)	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
Effets de l'actualisation sur les engagements de retraite	(9,4)	(9,5)	(10,0)
Variation de la part inefficace des couvertures de change	(1,9)	(0,5)	(0,9)
Variation de la valeur des instruments de couverture de change de la dette	0,8	0,1	(3,9)
Variation de la valeur des instruments de taux d'intérêt	(8,7)	7,9	(1,1)
Résultat sur cessions de titres	1,7		
Autres	3,7	(1,4)	3,3
TOTAL	(13,8)	(3,4)	(12,6)

NOTE 8 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Ils se décomposent entre :

(en millions d'euros)	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
Impôts courants			
- Impôts courants sur les bénéfices	(8,8)	(37,0)	(27,3)
- Impôts sur les distributions intragroupe effectuées, redressements fiscaux		(11,1)	(4,8)
	(8,8)	(48,1)	(32,1)
Impôts différés			
- Impôts différés de la période	(3,7)	44,1	4,3
- Dépréciation des actifs d'impôts différés constatés antérieurement	(1,1)	(31,2)	(25,0)
	(4,8)	12,9	(20,7)
TOTAL	(13,6)	(35,2)	(52,8)

8-1 Analyse de la charge d'impôts

La réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective est la suivante :

(en millions d'euros)	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
Résultat avant impôt des Sociétés intégrées	(219,6)	(406,9)	(125,9)
Impôt à 34,43 % à fin 2007 (34,43 % à fin 2006 et 34,93 % à fin 2005)	75,6	140,1	44,0
Effet des opérations taxées à taux réduit en France et en Espagne		9,1	1,1
Effet des changements de taux sur les impôts différés au bilan	(5,3)	1,6	(0,5)
Impact écart taux local/taux en France	13,8	19,1	11,8
Crédits d'impôts et avoirs fiscaux	15,3	49,2	22,3
Utilisation déficits non activés antérieurement	3,4	8,1	7,5
Non activation du déficit fiscal de l'exercice	(111,6)	(188,6)	(50,4)
Perte de valeur d'actifs d'impôts antérieurement constatés	(1,1)	(31,2)	(25,0)
Différences permanentes	(3,7)	(42,6)	(63,5)
Impôt comptabilisé	(13,6)	(35,2)	(52,8)

8-2 Évolution des postes d'impôts au bilan

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Impôts courants			
- Actif	28,4	26,0	11,2
- Passif	(13,2)	(47,3)	(21,3)
	15,2	(21,3)	(10,1)
Impôts différés			
- Actif sur déficits	30,1	28,9	63,2
- Actif sur retraitements	27,1	25,9	48,4
- Passif	(11,2)	(16,6)	(89,0)
	46,0	38,2	22,6

La variation des impôts différés au bilan s'explique comme suit :

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Montant net à l'ouverture de l'exercice	38,2	22,6	44,0
- Impôts différés de la période constatés en résultat (*)	(3,7)	44,1	4,3
- Impôts différés enregistrés directement en capitaux propres			(0,6)
- Effets de la variation des cours de change et autres mouvements	12,6	2,7	(0,1)
- Dépréciation des actifs d'impôts différés antérieurement reconnus	(1,1)	(31,2)	(25,0)
Montant net à la clôture de l'exercice	46,0	38,2	22,6

(*) Dont en 2006 subventions sous forme de crédits d'impôts

8-3 Actifs d'impôts différés non reconnus

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
N+1	4,0	13,0	2,3
N+2	3,3	3,0	1,9
N+3	3,1	2,6	2,3
N+4	4,6	3,1	3,1
N+5 et au-delà	162,8	122,4	52,0
Illimité	378,8	350,3	239,1
TOTAL	556,6	494,4	300,7

NOTE 9 RÉSULTAT PAR ACTION

(en millions d'euros)	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
Nombre d'actions en circulation en fin de période ⁽¹⁾	24 395 048	24 259 236	24 233 601
Ajustements :			
- actions propres	(270 814)	(302 154)	(335 804)
- effet des augmentations de capital pondérées			
prorata temporis	(58 262)	(24 968)	(6 276)
Nombre moyen pondéré avant dilution	24 065 972	23 932 114	23 891 521
Effet pondéré des instruments dilutifs			
(options de souscription d'actions) ⁽²⁾	93 935	90 358	184 537
Nombre moyen pondéré après dilution	24 159 907	24 022 472	24 076 058

(1) L'évolution du nombre d'actions en circulation au 31 décembre s'analyse comme suit :

Au 31.12.2005 : Nombre d'actions Faurecia en circulation	24 233 601
• Options de souscription d'actions Faurecia exercées en 2006	25 635
Au 31.12.2006 : Nombre d'actions Faurecia en circulation	24 259 236
• Options de souscription d'actions Faurecia exercées en 2007	135 812
Au 31.12.2007 : Nombre d'actions Faurecia en circulation	24 395 048

(2) Le nombre d'options de souscription d'actions exerçables au 31 décembre 2007 est de 1 258 303, il était de 1 265 715 au 31 décembre 2006 et 1 176 550 au 31 décembre 2005.

L'effet dilutif conduisant au chiffre ci-dessus est calculé par la méthode du rachat d'actions (treasury stock method).

Pour les options sur action, la méthode consiste à comparer le nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées au nombre d'actions qui auraient pu être acquises à la juste valeur (soit le cours boursier annuel moyen de l'action de la Société s'élevant en 2007 à 55,62 €).

Résultat net par action

Il s'établit comme suit :

	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
Résultat net (millions d'euros)	(237,5)	(447,9)	(182,5)
Par action (en euros)			
- résultat net de base	(9,87)	(18,72)	(7,64)
- résultat net dilué	(9,87)	(18,72)	(7,64)

NOTE 10 ÉCARTS D'ACQUISITION

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Valeur nette au 1^{er} janvier 2005	1 546,0	0,0	1 546,0
Acquisitions et rachat d'intérêts minoritaires	6,8		6,8
Écarts de conversion et autres mouvements	0,1		0,1
Dépréciation des écarts d'acquisition (Intérieur véhicule)		(138,4)	(138,4)
Valeur nette au 31 décembre 2005	1 552,9	(138,4)	1 414,5
Écarts de conversion et autres mouvements	(0,2)		(0,2)
Dépréciation des écarts d'acquisition (Intérieur véhicule)		(125,0)	(125,0)
Valeur nette au 31 décembre 2006	1 552,7	(263,4)	1 289,3
Acquisitions et rachat d'intérêts minoritaires	10,3		10,3
Écarts de conversion et autres mouvements	(11,0)		(11,0)
Valeur nette au 31 décembre 2007	1 552,0	(263,4)	1 288,6

Ventilation de la valeur nette par activité :

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Sièges d'automobile	792,5	792,5	792,7
Intérieur véhicule	247,0	239,3	364,3
Bloc avant	96,1	96,1	96,1
Systèmes d'échappement	153,0	161,4	161,4
TOTAL	1 288,6	1 289,3	1 414,5

Conformément au principe énoncé en note 1.2 et 1.5 la valeur comptable de chaque groupe d'actifs incluant les écarts d'acquisition qui lui sont rattachés a fait l'objet d'une comparaison avec le montant le plus élevé de la valeur de marché et de leur valeur d'utilité, laquelle est égale à la somme des flux nets futurs actualisés de trésorerie attendus de chaque groupe d'actifs. Les flux futurs de trésorerie utilisés sont issus des dernières prévisions arrêtées par la direction du groupe (plan à moyen terme établi pour la période 2008-2011).

L'extrapolation des prévisions de la dernière année du plan à moyen terme (2011), projetée à l'infini, est déterminée en appliquant un

taux de croissance apprécié en fonction des prévisions d'évolution du marché automobile par les analystes.

Un taux de croissance de 1,5 % a été retenu pour la réalisation du test à fin 2007 (identique au taux retenu pour les exercices 2005 et 2006).

Un expert indépendant a été consulté pour déterminer le coût moyen pondéré du capital utilisable pour actualiser les flux de trésorerie futurs. Le calcul spécifique établi par l'expert indépendant a pris en compte, pour la détermination des paramètres de marché, un échantillon de onze Sociétés du secteur des équipementiers automobiles (six Sociétés européennes et cinq Sociétés

américaines). Compte tenu de ces paramètres et d'une prime de risque de marché retenue à 4,7 %, le coût moyen du capital utilisé comme taux pour actualiser les flux futurs a été fixé à 8,3 % en 2007 (7,9 % en 2005 et 2006). Ce taux unique a été appliqué pour la réalisation des tests de dépréciation sur l'ensemble des UGT retenues. Ces dernières supportent en effet les mêmes risques spécifiques du secteur de l'équipement automobile et une exploitation multi-pays ne justifie pas de taux d'actualisation géographiques différenciés.

Aucune dépréciation n'a été constatée en 2007.

Le test de valeur avait conduit à constater une dépréciation de 138,4 millions d'euros fin 2005 et de 125,0 millions d'euros en 2006 des écarts d'acquisition relatifs à l'activité Intérieur véhicule.

La sensibilité du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2007 de la valeur d'utilité des deux groupes d'actifs portant les principaux écarts d'acquisition est reflétée dans le tableau ci-dessous :

Sensibilité <i>(en millions d'euros)</i>	Sièges		Intérieur véhicule	
	+ 1 pt	- 1 pt	+ 1 pt	- 1 pt
Taux d'actualisation des flux de trésorerie	(282,5)	381,3	(132,6)	178,9
Taux de croissance à l'infini	312,0	(237,2)	147,4	(109,5)

NOTE 11 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les valeurs des immobilisations corporelles comprennent :

<i>(en millions d'euros)</i>	Frais de développement	Logiciels et autres	Total
Montant net au 1^{er} janvier 2005	514,0	22,6	536,6
Augmentations	215,8	7,3	223,1
Dotations aux amortissements	(142,6)	(15,9)	(158,5)
Dotations aux provisions	(8,5)	0,0	(8,5)
Écart de change et autres	(5,0)	12,6	7,6
Montant net au 31 décembre 2005	573,7	26,6	600,3
Augmentations	208,3	5,3	213,6
Dotations aux amortissements	(161,5)	(12,8)	(174,3)
Dotations aux provisions	(40,5)	0,0	(40,5)
Écart de change et autres	(26,4)	3,0	(23,4)
Montant net au 31 décembre 2006	553,6	22,1	575,7
Augmentations	159,2	6,3	165,5
Dotations aux amortissements	(158,3)	(11,6)	(169,9)
Dotations aux provisions ⁽¹⁾	(37,5)	0,0	(37,5)
Écart de change et autres	(22,9)	0,5	(22,4)
Montant net au 31 décembre 2007	494,1	17,3	511,4

(1) Dont dépréciation exceptionnelle pour 36,4 millions d'euros (Intérieur véhicule).

NOTE 12 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Matériels, outillages industriels, installations	Outillages spécifiques	Autres immobilisations et immobilisations en cours	Total
Montant net au 1^{er} janvier 2005	70,5	361,0	818,3	30,2	254,4	1 534,4
Acquisitions et productions d'immobilisations ⁽¹⁾	2,6	31,2	148,3	31,9	226,8	440,8
Sorties d'actifs	(0,1)	(21,4)	(98,3)	0,0	(17,5)	(137,3)
Dotation aux amortissements et provisions pour dépréciation	(0,3)	(39,7)	(235,1)	(14,8)	(45,4)	(335,3)
Dépréciation exceptionnelle d'immobilisations ⁽²⁾	0,0	0,0	(41,5)	0,0	0,0	(41,5)
Reprises d'amortissements sur sorties d'actifs	0,0	20,3	91,4	0,0	16,4	128,1
Écarts de change	1,7	14,4	34,3	0,3	8,2	58,9
Autres mouvements	0,5	24,0	133,8	(17,2)	(168,4)	(27,3)
Montant net au 31 décembre 2005	74,9	389,8	851,2	30,4	274,5	1 620,8
Acquisitions et productions d'immobilisations ⁽¹⁾	0,7	19,2	94,0	19,2	173,1	306,2
Sorties d'actifs	(13,2)	(9,3)	(137,9)	0,0	(14,7)	(175,1)
Dotation aux amortissements et provisions pour dépréciation	(0,3)	(43,9)	(225,4)	(13,8)	(47,6)	(331,0)
Dépréciation exceptionnelle d'immobilisations ⁽²⁾	(2,5)	(24,5)	(45,7)	(7,8)	(3,5)	(84,0)
Reprises d'amortissements sur sorties d'actifs	0,0	7,0	126,3	0,0	11,9	145,2
Écarts de change	(0,5)	(3,9)	(17,5)	(0,2)	(1,0)	(23,1)
Autres mouvements	(0,2)	12,9	117,3	0,0	(136,1)	(6,1)
Montant net au 31 décembre 2006	58,9	347,3	762,3	27,8	256,6	1 452,9
Acquisitions et productions d'immobilisations ⁽¹⁾	1,6	28,0	96,1	13,8	169,2	308,7
Sorties d'actifs	(2,3)	(31,4)	(170,0)	(11,9)	(29,5)	(245,1)
Dotation aux amortissements et provisions pour dépréciation	(0,3)	(38,2)	(213,8)	(13,5)	(41,4)	(307,2)
Dépréciation exceptionnelle d'immobilisations ⁽²⁾	(0,5)	(5,8)	(13,6)	(1,3)	(2,5)	(23,7)
Reprises d'amortissements sur sorties d'actifs	1,5	30,1	152,0	11,9	27,4	222,9
Écarts de change	(0,8)	(0,6)	(9,2)	(0,1)	0,2	(10,5)
Autres mouvements	(0,5)	19,3	114,2	0,5	(122,6)	10,9
Montant net au 31 décembre 2007	57,6	348,7	718,0	27,2	257,4	1 408,9

(1) Dont investissements en crédit bail (en millions d'euros) : en 2005 : 6,9 en 2006 : 4,0 en 2007 : 1,9

(2) Dont (en millions d'euros) :

	Intérieur véhicule	Sièges d'automobile	Bloc avant
en 2005	(41,5)		
en 2006	(65,0)	(15,1)	(3,9)
en 2007	(2,9)	(21,9)	

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007			31/12/2006		31/12/2005
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Net	Net
Terrains	64,3	(6,7)	57,6	66,3	58,9	74,9
Constructions	857,7	(509,0)	348,7	840,6	347,3	389,8
Matériel, outillage industriel et installations techniques	2 707,4	(1 989,4)	718,0	2 699,1	762,3	851,2
Outillages spécifiques	107,8	(80,6)	27,2	105,9	27,8	30,4
Autres immobilisations et immobilisations en cours	614,2	(356,8)	257,4	605,3	256,6	274,5
TOTAL	4 351,4	(2 942,5)	1 408,9	4 317,2	1 452,9	1 620,8
Dont biens faisant l'objet d'un contrat de location-financement	111,7	(70,4)	41,3	93,6	42,6	52,5

NOTE 13 TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Au 31 décembre 2007, ce poste s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	% du capital détenu (*)	Quote-part Faurecia des capitaux propres	Dividendes distribués au Groupe	Quote-part Faurecia du chiffre d'affaires	Quote-part Faurecia des actifs totaux
Vanpro Assentos Lda	50	2,3	-	18,3	5,3
Teknik Malzeme	50	6,5	(1,5)	58,6	23,6
Copo Ibérica Sa	50	1,5	-	28,8	14,6
Componentes de Vehiculos de Galicia SA	50	2,6	-	14,2	9,4
Faurecia Japon NHK Kyushi Co. Ltd	19	(6,5)	-	27,5	26,2
Faurecia Japon NHK Co. Ltd	50	(2,7)	-	54,1	22,1
Arsed d.o.o.	50	0,5	-	20,9	8,8
Kwang Jin Faurecia Co. Ltd	50	0,7	-	18,0	6,9
SAS Groupe	50	39,9	-	1 627,9	353,4
TOTAL	-	44,8	(1,5)	1 868,3	470,3

(*) Pourcentage de contrôle par la Société détentrice des titres.

SAS est une joint-venture avec Siemens-VDO qui réalise des cockpits complets, en intégrant les systèmes électriques et électroniques aux planches de bord.

Pour tenir nos délais de publication, les comptes du groupe SAS retenus pour l'établissement des comptes consolidés de Faurecia sont ceux arrêtés au 30 septembre de chaque année – l'écart avec une situation établie à la même date que Faurecia ne serait pas significatif.

13-1 Variation des titres mis en équivalence

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Quote-part des capitaux propres à l'ouverture	40,1	34,8	33,1
Dividendes	(1,5)	(2,8)	(4,0)
Quote-part de résultat	2,3	4,4	5,9
Variation du périmètre	-	1,0	
Augmentation de capital	3,3	1,5	
Écarts de change	0,6	1,2	(0,2)
Quote-part des capitaux propres à la clôture	44,8	40,1	34,8

13-2 Quote-part des éléments financiers des Sociétés mises en équivalence

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Actifs immobilisés	35,0	42,0	34,6
Actifs courants	400,7	400,6	380,0
Trésorerie	34,6	21,3	32,2
TOTAL ACTIF	470,3	463,9	446,8
Capitaux propres	44,8	40,1	34,8
Dettes financières	28,1	33,2	25,5
Autres passifs non courants	21,7	14,9	48,5
Passif courant non financier	375,7	375,3	338,0
TOTAL PASSIF	470,3	463,9	446,8

NOTE 14 AUTRES TITRES DE PARTICIPATION

(en millions d'euros)	% du capital détenu	31/12/2007		31/12/2006	31/12/2005
		Brut	Net	Net	Net
SCI Messei	100	0,4	0,1	0,1	0,1
Kwang Jin Faurecia Co. Ltd (*)	50				1,0
Taco-Faurecia	50	0,4	0,4	0,4	0,4
Faurecia Shin Sung (**)	60	0,6	0,6		
Autres	-	1,3	0,7	0,8	0,8
TOTAL		2,7	1,8	1,3	2,3

(*) Société en Corée du Sud mise en équivalence en 2006.

(**) Société en Corée du Sud mise en équivalence en 2008.

NOTE 15 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Ce poste comprend :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007			31/12/2006	31/12/2005
	Brut	Provisions	Net	Net	Net
Prêts à plus d'un an	25,6	(4,2)	21,4	17,5	20,9
Autres	11,3	(1,0)	10,3	12,4	5,6
TOTAL	36,9	(5,2)	31,7	29,9	26,5

NOTE 16 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Ce poste comprend :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Excédent versé sur retraites	0,1	0,1	0,1
Dépôts de garantie et autres	7,1	9,0	7,3
TOTAL	7,2	9,1	7,4

NOTE 17 STOCKS ET EN-COURS

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007			31/12/2006	31/12/2005
	Brut	Provisions	Net	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnements	254,7	(21,0)	233,7	241,7	206,4
Travaux en cours	234,3	(34,8)	199,5	211,9	213,8
Produits semi-ouvrés et finis	153,2	(20,2)	133,0	127,8	123,6
TOTAL	642,2	(76,0)	566,2	581,4	543,8

Les travaux en cours à fin 2007 comprennent à hauteur de 38,5 millions d'euros les coûts d'études et de développement qui seront remboursés par les clients (contre 42,1 millions d'euros au 31 décembre 2006 et 62,2 millions d'euros au 31 décembre 2005).

NOTE 18

CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Faurecia et certaines de ses filiales françaises avaient conclu en 2000 avec l'une des banques du groupe une convention de cession de créances commerciales, pour une durée d'un an, renouvelable jusqu'en novembre 2005, avec un recours limité à un dépôt subordonné. Cette convention a été renégociée en 2004 pour une durée d'un an, renouvelable jusqu'en décembre 2007 avec un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages pour l'encours cédé.

Cette convention a été renouvelée le 30 novembre 2007 pour cinq années supplémentaires, jusqu'à fin novembre 2012.

En décembre 2002, poursuivant la diversification de ses ressources financières, Faurecia avait conclu avec une autre banque du groupe une deuxième convention, étendant le programme de cession de créances commerciales à d'autres filiales françaises

et européennes, pour une durée d'un an renouvelable. Ce programme s'est poursuivi jusqu'en mai 2007 et a été remplacé par des contrats renouvelables conclus sans limitation de durée avec un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages pour une partie de l'encours cédé.

En complément en 2004, 2006 et 2007, d'autres contrats de cession de créances ont été conclus entre certaines filiales européennes et certaines de leurs banques, avec un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages pour l'encours cédé.

Le montant des créances cédées dont l'échéance est postérieure au 31 décembre, pour lesquelles la quasi-totalité des risques et avantages a été transférée et qui ne figurent donc plus à l'actif du bilan, est le suivant :

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Créances cédées et sorties de l'actif	387,5	246,5	212,5

Les créances dépréciées sur une base individuelle ne représentent pas des montants significatifs au regard du solde du poste créances clients et comptes rattachés.

Les retards de paiement, compte tenu de la qualité des clients, ne constituent pas un risque significatif. Ils résultent généralement de problèmes administratifs.

NOTE 19

AUTRES CRÉANCES D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Avances et acomptes versés sur commandes	68,5	61,4	66,3
Autres débiteurs ⁽¹⁾	187,6	206,6	173,0
TOTAL	256,1	268,0	239,3
(1) Dont créances de TVA et d'autres taxes	182,7	195,9	165,5

NOTE 20 CRÉANCES DIVERSES ET CHARGES PAYÉES D'AVANCE

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Partie à moins d'un an des prêts	0,1	0,1	0,1
Charges constatées d'avance	19,1	18,1	16,3
Impôts courants	28,4	26,0	11,2
Autres débiteurs divers	20,0	18,6	21,7
TOTAL	67,6	62,8	49,3

NOTE 21 TRÉSORERIE

Ce poste inclut les soldes débiteurs de banque pour 401,5 millions d'euros (contre 530,1 millions d'euros en 2006 et 558,8 millions d'euros en 2005) et des placements à court terme pour 148,6 millions d'euros (contre 56,5 millions d'euros en 2006 et 64,5 millions d'euros en 2005).

La valeur de marché des valeurs mobilières de placement, constituée de placements à très court terme, est pratiquement égale à leur valeur au bilan.

NOTE 22 CAPITAUX PROPRES

22-1 Capital

Le capital au 31 décembre 2007 est de 170 765 336 euros divisé en 24 395 048 actions de 7 euros chacune, entièrement libérées.

Le capital du groupe n'est soumis à aucune contrainte externe.

Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins 2 ans bénéficient d'un droit de vote double.

Au 31 décembre 2007, Peugeot S.A. détient 70,85 % du capital et 83,40 % des droits de vote.

22-2 Options de souscription et d'achats d'actions par certains salariés

A - OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Une politique de distribution d'options de souscription d'actions au profit des cadres exerçant des fonctions de direction dans les Sociétés du groupe et leurs filiales à plus de 50 % est suivie par la Société.

Il existait au 31 décembre 2007, 1 258 303 options de souscription d'actions consenties et non encore levées.

L'exercice de ces options permettrait d'augmenter :

- le capital de 8,8 millions d'euros ;
- la prime d'émission de 58,3 millions d'euros.

Le détail des plans de souscription au 31 décembre 2007 est donné par le tableau suivant :

Autorisation de l'Assemblée	Dates des Conseils	Prix de souscription (en €)	Nombre d'options attribuées	dont, attribuées à la Direction Générale/Comex	Point de départ de l'exercice des options	Options levées	Options perdues	Nombre d'options restant à exercer au 31/12/07
					Date d'expiration des options			
18/06/1992	07/04/1994	25,06	115 000	75 000	08/04/1999	93 600	-	21 400
31/05/1994	20/10/1994	23,84	125 000	30 000	21/10/1999	110 000	-	15 000
31/05/1994	03/05/1995	26,07	71 000	15 000	04/05/2000	63 000	1 000	7 000
03/05/1995	12/09/1996	24,39	125 000	40 000	13/09/2001	91 500	-	33 500
31/05/1994	26/06/1997	40,25	54 000	15 000	27/06/2002	31 500	1 500	21 000
05/06/1997	26/06/1997	42,38	35 500	15 000	27/06/2002	26 000	9 500	-
01/06/2001	22/02/2002	55,00	351 700	69 500	23/02/2006	28 200	103 000	220 500
14/05/2002	28/11/2002	41,71	269 500	101 000	29/11/2006	91 097	106 000	72 403
14/05/2002	14/04/2004	58,18	268 000	109 000	14/04/2008	-	104 500	163 500
25/05/2004	19/04/2005	63,7	275 000	122 000	18/04/2009	-	72 500	202 500
23/05/2005	13/04/2006	53,80	284 000	140 000	12/04/2010	-	60 000	224 000
23/05/2005	16/04/2007	53,19	288 500	144 000	17/04/2011	-	11 000	277 500
TOTAL								1 258 303

Les cinq plans émis depuis le 7 novembre 2002 ont été évalués pour leur juste valeur à la date d'attribution, en application de la norme IFRS 2. L'évaluation a été réalisée en utilisant la méthode Black & Scholes et en retenant les hypothèses suivantes :

	Plan du 28/11/2002	Plan du 14/04/2004	Plan du 19/04/2005	Plan du 13/04/2006	Plan du 16/04/2007
Prix de l'exercice de l'option (à la date d'attribution)	41,71 €	58,18 €	63,70 €	53,80 €	53,19 €
Prix de l'action à la date d'attribution	41,82 €	58,45 €	62,05 €	53,15 €	56,15 €
Période d'indisponibilité fiscale de l'option	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans
Dividende attendu sur l'action	2 %	2 %	2 %	1,5 %	0,0 %
Taux zéro coupon	3,57 %	3,33 %	2,93 %	3,50 %	4,41 %
Volatilité attendue du prix de l'option	40 %	40 %	40 %	30 %	30 %

L'écart d'évaluation est amorti sur la durée d'indisponibilité des droits en charges de personnel, avec une contrepartie en capitaux propres. La charge en 2007 a représenté 1,9 million d'euros contre 2,3 millions d'euros en 2006.

B - OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Des distributions d'options d'achat d'actions au profit des cadres exerçant des fonctions de direction dans les Sociétés du groupe et leurs filiales à plus de 50 % ont été effectuées par la Société entre 1999 et 2001.

Il existait au 31 décembre 2007, 260 980 options d'achat d'actions consenties et non encore levées.

Le détail des plans d'attribution au 31 décembre 2007 est donné par le tableau suivant :

Autorisation de l'Assemblée	Dates des Conseils		Nombre d'options attribuées	dont, attribuées à la Direction Générale/ Comex	Point de départ de l'exercice des options		Nombre d'options restant à exercer au 31/12/07
	Prix de souscription (en €)				Date d'expiration des options	Options levées	
		06/09/1999			06/09/2004		
01/06/1999	52,0		200 000	53 100	05/09/2009	46 600	17 250
01/06/1999		04/09/2000			04/09/2005		
22/05/2000	40,0		254 000	54 900	03/09/2010	108 920	42 250
		26/04/2001			26/04/2005		
22/05/2000	54,5		43 500	40 000	25/04/2011	16 500	5 000
TOTAL							260 980

22-3 Titres d'autocontrôle

Au 31/12/2007, Faurecia détient 270 814 de ses propres actions, dont :

- 200 000 ont été apportées par ECTRA en 1999 ;
- 19 613 ont été achetées en 2000 pour un montant de 0,8 million d'euros ;
- 96 361 ont été achetées en 2001 pour un montant de 4,2 millions d'euros ;
- 96 860 ont été achetées en 2002 pour un montant de 3,8 millions d'euros ;
- 32 745 ont été cédées en 2004 pour un montant de 1 million d'euros ;
- 74 285 ont été cédées en 2005 pour un montant de 2,3 millions d'euros ; et
- 30 000 actions ont été achetées également en 2005 pour un montant de 1,8 million d'euros ;

- 33 650 actions ont été cédées en 2006 pour un montant de 1,3 million d'euros ;

- 31 340 actions ont été cédées en 2007 pour un montant de 1,0 million d'euros.

Le prix de revient global des actions d'autocontrôle détenues au 31 décembre 2007 est de 11,5 millions d'euros soit un prix moyen par action de 42,48 euros.

Le cours de l'action Faurecia au 31 décembre 2007 était de 46,60 euros, une variation à la baisse de 10 % de ce cours représente 4,66 euros et un cours de l'action de 41,94 euros, ce qui conduirait à constater une dépréciation de 0,1 million d'euros.

Ces actions permettront l'exercice d'options d'achat d'actions par les dirigeants sociaux et cadres du groupe dont l'attribution avait été décidée par les Conseils d'administration des 6 septembre 1999, 4 septembre 2000 et 26 avril 2001. Le nombre d'options restant à exercer au 31 décembre 2007 porte sur 260 980 actions (cf. note 22.2 b).

NOTE 23 INTÉRÊTS MINORITAIRES

Ils ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Solde au 1 ^{er} janvier	64,2	64,4	60,9
Augmentation capital minoritaire			0,7
Autres variations de périmètre (*)	(13,2)		(1,0)
Résultat de l'exercice revenant aux minoritaires	6,6	10,3	9,7
Dividendes versés aux minoritaires	(11,2)	(6,2)	(11,6)
Écarts de conversion	(2,1)	(4,3)	5,70
Solde au 31 décembre	44,3	64,2	64,4

(*) Dont : Faurecia Duroplast Mexico

(17,3)

NOTE 24 PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

24-1 Provisions non courantes

DÉTAIL DES PROVISIONS NON COURANTES

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Provisions pour retraite et charges assimilées			
• Retraites	155,4	165,2	170,3
• Gratifications d'ancienneté et médailles du travail	21,1	21,2	21,6
• Frais médicaux	26,6	28,1	30,8
	203,1	214,5	222,7
Provisions pour préretraites	6,2	6,2	6,4
TOTAL PROVISIONS NON COURANTES	209,3	220,7	229,1

ÉVOLUTION DES PROVISIONS NON COURANTES

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Solde des provisions à l'ouverture	220,7	229,1	267,8
Dotations (ou reprises) de provisions	21,3	21,8	(16,1)
Dépenses imputées sur la provision	(13,8)	(19,0)	(19,8)
Versements aux fonds investis	(17,7)	(11,5)	(10,4)
Autres mouvements	(1,2)	0,3	7,6
Solde des provisions à la clôture	209,3	220,7	229,1

24-2 Provisions courantes

PROVISIONS COURANTES

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Restructurations	153,6	161,6	89,0
Risques sur contrats et garanties clients	84,5	47,5	46,2
Litiges	26,3	20,9	16,9
Autres provisions	33,6	24,5	33,2
TOTAL PROVISIONS COURANTES	298,0	254,5	185,3

Au cours de l'exercice 2007, les provisions courantes ont évolué comme suit :

	Solde au 31/12/2006	Dotations	Dépenses imputées	Reprises (*)	Variation de périmètre et autres mouvements	Solde au 31/12/2007
Restructurations	161,6	94,4	(90,8)	(7,2)	(4,4)	153,6
Risques sur contrats et garanties clients	47,5	64,0	(25,7)	(1,0)	(0,3)	84,5
Litiges	20,9	13,7	(8,3)	(0,3)	0,3	26,3
Autres provisions	24,5	19,4	(5,9)	(0,8)	(3,6)	33,6
TOTAL	254,5	191,5	(130,7)	(9,3)	(8,0)	298,0

(*) Provisions devenues sans objet.

LITIGES

Le groupe est confronté dans le cadre de ses activités à des litiges avec des clients, des fournisseurs, l'administration fiscale, française ou étrangère, ou d'autres tiers.

Faurecia Interior Systems USA Inc. a fait l'objet d'un premier jugement le 19 décembre 2007 dans un litige l'opposant à Multimatic pour une rupture d'accord de confidentialité. Cette décision n'a pas encore acquis de caractère définitif.

Faurecia Systèmes d'Échappement, qui maîtrise de longue date la technologie de filtration classique basée sur une céramique

imprégnée, a fait l'objet d'un litige sur le procédé de filtration électrostatique porté devant les tribunaux, à la suite de sa coopération avec un prestataire demeurée infructueuse.

Le groupe considère que les risques résiduels ou l'impact de ces procédures ne sont pas significatifs.

Il n'existe pas d'autres litiges ou procédures dont le dénouement pourrait avoir des conséquences significatives sur la situation consolidée du groupe.

NOTE 25

PROVISIONS POUR RETRAITES ET CHARGES ASSIMILÉES

25-1 Montant des engagements

(en millions d'euros)

	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Valeur actuelle des engagements futurs			
• Engagements de retraite	260,5	291,1	328,0
• Médailles du travail	21,1	21,2	21,6
• Frais médicaux	30,6	34,9	30,4
TOTAL	312,2	347,2	380,0
Couverture des engagements :			
• Par provision comptabilisée	203,1	214,5	222,7
• Par fonds investis (valeur de marché)	101,3	97,2	106,5
• Dont excédent versé ⁽¹⁾	(0,1)	(0,1)	(0,1)
• Écarts différés	7,9	35,6	50,9
TOTAL	312,2	347,2	380,0

(1) L'excédent investi dans les fonds est inclus dans le poste Autres actifs non courants.

25-2 Engagements de retraite

A - DESCRIPTION DES RÉGIMES

Les salariés du groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite prévues par les législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, des compléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite.

B - HYPOTHÈSES RETENUES

Le chiffrage du montant de ces engagements complémentaires a été effectué sur la base d'une évaluation actuarielle intégrant :

- une hypothèse de date de départ en retraite, généralement entre 60 et 65 ans pour les salariés français ;

- des probabilités de départ avant la retraite pour les personnels actifs tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays ou Société du groupe ;
- des hypothèses de mortalité propres à chaque pays ;
- des estimations d'évolution de salaires jusqu'au départ à la retraite correspondant, pour chaque pays, à la somme des hypothèses d'inflation et de prévisions d'augmentations individuelles ;
- une hypothèse de rentabilité à long terme pour les fonds investis en garantie des engagements de retraite ;
- un taux d'actualisation financière et un taux d'inflation (ou un différentiel de taux) tenant compte des conditions locales.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées au cours des 3 derniers exercices pour l'évaluation des engagements de retraite sont les suivantes :

<i>(en pourcentage)</i>	Zone Euro	Royaume-Uni	États-Unis
Taux d'actualisation			
2007	5,25 %	5,00 %	6,25 %
2006	4,50 %	5,10 %	5,75 %
2005	4,00 %	5,00 %	5,70 %
Taux d'inflation			
2007	2,00 %	2,70 %	2,00 %
2006	2,00 %	2,80 %	2,50 %
2005	2,00 %	2,50 %	4,00 %
Taux de rendement attendu			
2007	3,47 %	7,53 %	8,00 %
2006	4,00 %	8,00 %	8,25 %
2005	4,00 %	8,00 %	8,25 %

C - INFORMATIONS SUR LES ACTIFS FINANCIERS

L'allocation des fonds est la suivante :

<i>(en pourcentage)</i>	2007		2006		2005	
	Actions	Obligations	Actions	Obligations	Actions	Obligations
France	13 %	87 %	16 %	84 %	15 %	85 %
Royaume-Uni	70 %	30 %	89 %	11 %	72 %	28 %
États-Unis	63 %	37 %	63 %	37 %	60 %	40 %

D - PROVISIONS POUR RETRAITE AU BILAN

<i>(en millions d'euros)</i>	2007			2006			2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Solde de la provision à l'ouverture	86,4	78,8	165,2	90,3	79,9	170,2	134,1	81,1	215,2
Dotations	9,3	5,1	14,4	10,4	5,3	15,7	(31,4)	7	(24,4)
Dépenses imputées sur la provision	(3,3)	(2,1)	(5,4)	(7,7)	(2,1)	(9,8)	(8,2)	(2,1)	(10,3)
Versements aux fonds investis	(13,5)	(4,2)	(17,7)	(6,6)	(4,9)	(11,5)	(4,2)	(6,3)	(10,5)
Autres mouvements		(1,2)	(1,2)		0,6	0,6		0,2	0,2
Solde de la provision à la clôture	78,9	76,4	155,3	86,4	78,8	165,2	90,3	79,9	170,2

E - ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS DE RETRAITE SUR L'EXERCICE

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007			31/12/2006			31/12/2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Valeur actuelle des prestations pour services rendus									
À l'ouverture de l'exercice	127,6	163,4	291,0	143,0	184,9	327,9	145,9	159,7	305,5
Coût des services rendus	8,4	3,2	11,6	9,1	5,5	14,5	11,1	4,3	15,4
Actualisation de l'année	6,1	7,9	14,0	6,1	7,8	13,9	6,0	9,2	15,2
Prestations servies sur l'exercice	(11,9)	(5,6)	(17,5)	(15,6)	(6,0)	(21,6)	(13,0)	(2,3)	(15,3)
Écarts de réestimation	(8,8)	(14,5)	(23,2)	(7,5)	(7,1)	(14,7)	36,3	(2,9)	33,4
Change et autres variations	0,0	(8,4)	(8,4)		(7,5)	(7,5)		17,0	17,0
Curtalement – Settlement	(7,1)		(7,1)	(7,6)	(14,1)	(21,7)	(8,1)		(8,1)
Effets des fermetures et modifications de régimes			0,0			0,0	(35,1)		(35,1)
À la clôture de l'exercice	114,4	146,1	260,5	127,6	163,4	291,0	143,0	185,0	328,0
Couverture des engagements									
À l'ouverture de l'exercice	14,8	82,4	97,2	15,7	90,8	106,4	15,9	74,0	89,9
Rendement attendu des fonds	0,5	5,9	6,3	0,6	5,6	6,2	0,6	6,3	6,9
Écarts de réestimation	0,0	(0,4)	(0,4)	(0,2)	1,8	1,6	(0,2)	(9,5)	(9,7)
Change et autres variations	0,0	(7,4)	(7,4)		(7,3)	(7,3)		13,9	13,9
Dotations employeur	13,5	4,2	17,7	6,6	4,9	11,5	4,2	6,3	10,4
Prestations servies sur l'exercice	(8,6)	(3,5)	(12,1)	(7,9)	(3,7)	(11,6)	(4,8)	(0,2)	(5,0)
Curtalement – Settlement			0,0		(9,7)	(9,7)			
À la clôture de l'exercice	20,2	81,0	101,3	14,8	82,4	97,2	15,7	90,8	106,4
Éléments différés									
À l'ouverture de l'exercice	26,4	2,4	28,8	37,0	14,2	51,2	(4,1)	4,4	0,3
Nouveaux éléments différés	(8,8)	(14,1)	(22,9)	(7,3)	(9,1)	(16,4)	36,5	6,6	43,1
Amortissement des éléments différés	(1,4)	0,1	(1,2)	(2,0)	(0,3)	(2,3)	(1,1)	0,3	(0,8)
Change et autres variations		0,2	0,2		(0,8)	(0,8)		2,9	2,9
Curtalement - Settlement	(1,0)		(1,0)	(1,4)	(1,6)	(3,0)	0,9		0,9
Effets des fermetures et modifications de régimes			0,0				4,9		4,9
À la clôture de l'exercice	15,2	(11,3)	3,9	26,4	2,4	28,8	37,0	14,2	51,3
Solde de la provision à la clôture	79,0	76,4	155,3	86,4	78,6	165,0	90,3	80,0	170,3

F - CHARGES COMPTABILISÉES

Ces charges sont comptabilisées :

- en marge opérationnelle pour le coût des services rendus, les amortissements des éléments différés ;
- en « Autres revenus et charges financiers » pour l'actualisation des droits acquis et le rendement attendu des fonds.

Les charges de retraites sont ventilées pour chaque exercice comme suit :

(en millions d'euros)	2007			2006			2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Droits acquis par les salariés	(8,4)	(3,2)	(11,6)	(9,1)	(5,5)	(14,6)	(11,1)	(4,3)	(15,4)
Actualisation des droits projetés	(6,1)	(7,9)	(14,0)	(6,1)	(7,8)	(13,9)	(6,0)	(9,2)	(15,2)
Changement régime additif							39,9	0,0	39,9
Rendement des fonds	0,5	5,9	6,4	0,6	5,6	6,2	0,6	6,3	6,9
Curtaiment – Settlement	6,1	0,0	6,1	6,2	2,7	8,9	9,0		9,0
Amortissement des écarts différés	(1,4)	0,1	(1,3)	(2,0)	(0,3)	(2,3)	(1,1)	0,3	(0,8)
Autres variations		0,0	0,0		0,0	0,0			
TOTAL	(9,3)	(5,1)	(14,4)	(10,4)	(5,3)	(15,7)	31,3	(6,9)	24,4

a) En 2005, Le régime à Prestations Définies dont bénéficiaient certaines catégories de personnel dans diverses Sociétés du groupe en France a été supprimé et un nouveau dispositif de retraite sur-complémentaire a été mis en place pour l'ensemble des Cadres en France. Il est constitué de :

- un régime à Cotisations Définies relatif aux tranches A et B du salaire et dont le taux de cotisation varie en fonction de l'ancienneté du salarié au sein de Faurecia ;
- un régime à Prestations Définies relatif à la tranche C du salaire.

Les droits résultant de l'ancien dispositif ont toutefois été maintenus pour certaines populations (cadres ayant plus de 53 ans et 10 ans d'ancienneté au 31/12/2005).

L'ensemble de ces évolutions en 2005 a conduit à une liquidation et/ou une réduction sensible et définitive des droits futurs dont l'impact a été traité en « curtaiment » en application de l'IAS 19, c'est-à-dire en diminution des charges de personnel (en marge opérationnelle) pour 39,9 millions d'euros. Des écarts actuariels pour 22,8 millions d'euros ont également été constatés, le total des engagements étant réduits d'un montant net de 17,1 millions d'euros.

b) En France, la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2007 a mis fin à compter du 1^{er} janvier 2010 aux accords collectifs qui permettaient la mise à la retraite d'office par l'employeur d'un salarié avant l'âge de 65 ans, s'il pouvait déjà bénéficier d'une retraite à taux plein. Celui-ci peut toujours décider de partir dès l'âge de 60 ans mais il reçoit une indemnité de départ à la retraite dont le montant est plus faible et qui supporte les charges sociales et fiscales.

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2008 soumet les indemnités versées dans le cadre des mises à la retraite avant 65 ans à une contribution sociale supplémentaire de 25 % en 2008 et de 50 % à partir de 2009. Par ailleurs, elle supprime le régime fiscal et social favorable dont bénéficiaient les indemnités de mise à la retraite négociées avant 65 ans et versées entre 2010 et 2014 par les entreprises couvertes par une convention ou accord de branche étendu conclu dans le cadre des dispositions de la loi Fillon.

Cette nouvelle loi a conduit le groupe à ajuster ses hypothèses concernant le mode de départ en retraite et à retenir, pour le calcul des engagements au 31 décembre 2007, une mise à la retraite à 65 ans pour les cadres et, pour les non cadres, une mise à la retraite en 2008 et 2009 et un départ en retraite à compter de 2010.

L'impact sur les engagements est une augmentation de 2,3 millions d'euros qui est assimilée à un écart actuariel et sera amortie dès 2008 sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires au-delà des limites de la méthode du corridor, en application des principes actuels du groupe en matière de reconnaissance d'écarts actuariels.

c) Le régime à prestations définies qui existait dans une filiale américaine a été définitivement gelé.

25-3 Gratifications d'ancienneté et médailles du travail

Le groupe évalue ses engagements liés aux primes accordées sous réserve de certaines conditions d'ancienneté et versées aux salariés à l'occasion de la remise des médailles du travail. La valeur de ces engagements est calculée en appliquant la méthode des hypothèses retenues pour les évaluations des engagements de retraite. Ils sont provisionnés dans les comptes et s'élèvent à :

(en millions d'euros)	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006	Au 31/12/2005
Sociétés françaises	10,4	10,7	11,2
Sociétés étrangères	10,7	10,5	10,4
TOTAL	21,1	21,2	21,6

25-4 Frais médicaux

En complément des engagements de retraite, certaines sociétés du groupe, principalement aux États-Unis, ont l'obligation de prendre en charge des frais médicaux concernant leur personnel.

La provision s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006	Au 31/12/2005
Sociétés étrangères	26,6	28,1	30,8
TOTAL	26,6	28,1	30,8

Les charges comptabilisées s'expliquent comme suit :

CHARGES COMPTABILISÉES

(en millions d'euros)	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006	Au 31/12/2005
Droits acquis par les salariés	(3,0)	(2,3)	(1,3)
Actualisation des droits projetés (*)	(1,7)	(1,8)	(1,7)
Amortissement des écarts différés	(0,4)	(0,1)	(0,1)
TOTAL	(5,1)	(4,2)	(3,1)

(*) L'actualisation des droits projetés est enregistrée en « Autres revenus et charges financiers ».

L'effet d'une augmentation d'un point de pourcentage sur les taux d'évolution des coûts médicaux sur :

- 1) le total du coût des services rendus de la période et les coûts financiers est de 9,0 % ;
- 2) l'engagement est de 9,0 %.

L'effet d'une diminution d'un point de pourcentage sur les taux d'évolution des coûts médicaux sur :

- 1) le total du coût des services rendus de la période et les coûts financiers est de 8,0 % ;
- 2) l'engagement est de 8,0 %.

NOTE 26 ENDETTEMENT FINANCIER NET

26-1 Détail de l'endettement financier

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Titres à Durée Indéterminée (TDI)	-	-	-
Emprunts obligataires	300,0	300,0	300,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	822,6	725,1	251,9
Emprunts et dettes financières divers	9,9	9,2	9,5
Emprunts liés aux locations-financements	27,5	31,3	37,6
SOUS-TOTAL DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES	1 160,0	1 065,6	599,0
Échéances à moins d'un an des emprunts à long terme	45,5	83,9	47,9
Concours bancaires et autres crédits à court terme ⁽¹⁾	971,4	1 087,4	1 534,6
Paiements émis ⁽²⁾ (a)	6,6	63,0	39,9
Instruments dérivés (nets)	(17,4)	(14,8)	6,1
TOTAL	2 166,1	2 285,1	2 227,5
Placements de trésorerie et disponibilités (b)	(550,1)	(586,6)	(623,3)
ENDETTEMENT FINANCIER NET	1 616,0	1 698,5	1 604,2
Trésorerie nette (b) - (a)	543,5	523,6	583,4

(1) Dont banques créditrices

117,6

128,2

54,8

(2) Paiements en attente d'enregistrement en banque, leur échéance correspondant à un jour bancaire non ouvré. Leur contrepartie est une augmentation de la trésorerie à l'actif.

26-2 Échéancier

(en millions d'euros)	2009	2010	2011	2012	2013 et au-delà	Total
Emprunt obligataire		300,0				300,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	806,6	4,3	3,5	4,0	4,2	822,6
Emprunts et dettes financières divers	1,8	4,5	1,6	1,6	0,4	9,9
Emprunts liés aux locations financement	11,4	5,9	2,8	5,6	1,8	27,5
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2007	819,8	314,7	7,9	11,2	6,4	1 160,0

26-3 Titres à durée indéterminée

Le 15 octobre 1991, Faurecia (anciennement Bertrand Faure) avait procédé à l'émission de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) d'un montant de 900 millions de francs (137,2 millions d'euros) dont le caractère subordonné de la dette avait été abandonné en 1996 dans le cadre d'une opération de restructuration.

Il donnait droit jusqu'au 15 octobre 2006 à une rémunération égale au taux du Pibor six mois, majoré de 1,1 %. Depuis cette date, la valeur résiduelle est entièrement amortie et la rémunération est devenue symbolique.

26-4 Eurobond et ligne de crédit syndiqué

Faurecia a émis le 5 octobre 2005 un emprunt obligataire de 300 millions d'euros à échéance octobre 2010.

Faurecia dispose également depuis novembre 2004 d'une ligne de crédit syndiqué à moyen terme d'un montant de 1 600 millions d'euros, utilisable par tirages d'une durée de un, trois ou six mois renouvelables jusqu'en novembre 2009. Au 31 décembre 2007, le montant non utilisé de cette ligne de crédit était de 800 millions d'euros.

Ces deux contrats de crédit contiennent des clauses restrictives notamment en matière de ratios financiers consolidés. Au 31 décembre 2007, ces conditions étaient toutes respectées, leurs valeurs sont présentées ci-dessous :

Nature des ratios	Limite contractuelle	Valeurs au 31/12/2007	
		ratio	montants
Endettement net ajusté* / EBITDA**	3,50 maximum	2,77	1 653,4 / 596,8
EBITDA** / intérêts nets	4,50 minimum	5,90	596,8 / 101,1

* *Endettement net ajusté = endettement net consolidé + ajustements relatifs à certains engagements donnés, selon définitions du contrat de crédit (hypothèques, dettes cautionnées).*

** *Marge opérationnelle, majorée des dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles.*

26-5 Convention de titrisation et d'affacturage

Faurecia assure une partie de son financement par des contrats de cession de ses créances commerciales (voir note 18).

Au 31 décembre 2007, la ressource de financement correspondant à la trésorerie reçue en contrepartie des cessions de créances s'établit à 695,5 millions d'euros, contre 628,9 millions d'euros au 31 décembre 2006.

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Ressource de financement	723,1	707,5	834,7
Réserve de garantie inscrite en diminution des dettes financières	(27,6)	(78,6)	(85,7)
Trésorerie reçue en contrepartie des cessions de créances	695,5	628,9	749,0
Créances cédées et sortie de l'actif	(387,5)	(246,5)	(212,5)

26-6 Analyse des dettes financières

Au 31 décembre 2007, la partie à taux variable s'élevait à 85,7 % des dettes financières avant opérations de couverture.

Les intérêts d'emprunts payables entre janvier 2008 et décembre 2010 ont été couverts contre une hausse des taux d'intérêts au moyen d'instruments dérivés (cf. note 30.2).

(en millions d'euros)	31/12/2007	
Dettes financières à taux variable	1 855,9	85,7 %
Dettes financières à taux fixe	310,2	14,3 %
TOTAL	2 166,1	100,0 %

Les dettes financières, compte tenu des swaps de change, se ventilent par devise de remboursement comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2007		31/12/2006		31/12/2005	
Euro	1 704,1	78,7 %	1 902,5	83,3 %	1 895,7	85,1 %
Dollar US	262,9	12,1 %	184,2	8,1 %	230,5	10,4 %
Autre devises	199,1	9,2 %	198,4	8,7 %	101,3	4,5 %
TOTAL	2 166,1	100 %	2 285,1	100 %	2 227,5	100,0 %

À la date du 31 décembre 2007, le taux d'intérêt moyen pondéré de l'endettement financier est de 4,21 %.

NOTE 27 DETTES FISCALES ET SOCIALES

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Dettes envers le personnel (salaires)	194,9	183,2	173,3
Charges sociales	113,7	116,0	122,4
Participation des salariés	3,1	1,8	3,8
Autres dettes fiscales et sociales	116,0	161,5	145,1
TOTAL	427,7	462,5	444,6

NOTE 28 DETTES DIVERSES

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	45,0	50,3	90,9
Produits constatés d'avance	42,4	11,3	5,7
Impôts courants	13,2	47,3	21,3
Autres dettes	12,6	9,4	12,7
TOTAL	113,2	118,3	130,6

NOTE 29 INSTRUMENTS FINANCIERS

Instruments financiers inscrits au bilan

(en millions d'euros)	31/12/2007		Ventilation par catégorie d'instruments ⁽¹⁾				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat ⁽²⁾	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Autres titres de participation	1,8	1,8		1,8			
Autres actifs financiers non courants	31,7	31,7			31,7		
Créances clients et comptes rattachés	1 635,2	1 635,2			1 635,2		
Autres créances d'exploitation	256,1	256,1			256,1		
Créances diverses et charges payées d'avance	39,2	39,2			39,2		
Instruments dérivés changes et taux	34,7	34,7					34,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	550,1	550,1	550,1		550,1		
Actifs	2 548,8	2 548,8	550,1	1,8	2 512,3	0,0	34,7
Dettes financières non courantes	1 160,0	1 160,0				1 160,0	
Dettes financières courantes	1 023,5	1 023,5				1 023,5	
Acomptes reçus des clients	195,9	195,9				195,9	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 162,6	2 162,6				2 162,6	
Dettes fiscales et sociales	427,7	427,7				427,7	
Dettes diverses	100,0	100,0				100,0	
Instruments dérivés changes et taux	10,9	10,9					10,9
Passifs	5 080,6	5 080,6	0,0	0,0	0,0	5 069,7	10,9

(1) Aucune reclassification entre catégories d'instruments financiers n'a été réalisée en cours d'exercice, ni sur 2006.

(2) Tous les instruments financiers de cette catégorie sont des actifs et passifs financiers désignés comme tels dès l'origine, selon les critères définis en note 1.6.

	31/12/2006			Ventilation par catégorie d'instruments ⁽¹⁾			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat ⁽²⁾	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>							
Autres titres de participation	1,3	1,3		1,3			
Autres actifs financiers non courants	29,9	29,9			29,9		
Créances clients et comptes rattachés	1 759,4	1 759,4			1 759,4		
Autres créances d'exploitation	268,0	268,0			268,0		
Créances diverses et charges payées d'avance	36,8	36,8			36,8		
Instruments dérivés changes et taux	28,7	28,7					28,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	586,6	586,6	586,6				
Actifs	2 710,7	2 710,7	586,6	1,3	2 094,1	0,0	28,7
Dettes financières non courantes	1 065,6	1 065,6				1 065,6	
Dettes financières courantes	1 234,3	1 234,3				1 234,3	
Acomptes reçus des clients	133,5	133,5				133,5	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 128,9	2 128,9				2 128,9	
Dettes fiscales et sociales	462,5	462,5				462,5	
Dettes diverses	71,0	71,0				71,0	
Instruments dérivés changes et taux	11,7	11,7					11,7
Passifs	5 107,5	5 107,5	0,0	0,0	0,0	5 095,8	11,7

(1) Aucune reclassification entre catégories d'instruments financiers n'a été réalisée en cours d'exercice, ni sur 2006.

(2) Tous les instruments financiers de cette catégorie sont des actifs et passifs financiers désignés comme tels dès l'origine, selon les critères définis en note 1.6.

	31/12/2005			Ventilation par catégorie d'instruments ⁽¹⁾			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat ⁽²⁾	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>							
Autres titres de participation	2,3	2,3		2,3			
Autres actifs financiers non courants	26,5	26,5			26,5		
Créances clients et comptes rattachés	1 742,4	1 742,4			1 742,4		
Autres créances d'exploitation	239,3	239,3			239,3		
Créances diverses et charges payées d'avance	38,1	38,1			38,1		
Instruments dérivés changes et taux	18,1	18,1					18,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	623,3	623,3	623,3				
Actifs	2 690,0	2 690,0	623,3	2,3	2 046,3	0,0	18,1
Dettes financières non courantes	599,0	599,0				599,0	
Dettes financières courantes	1 622,4	1 622,4				1 622,4	
Acomptes reçus des clients	84,1	84,1				84,1	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 088,0	2 088,0				2 088,0	
Dettes fiscales et sociales	444,6	444,6				444,6	
Dettes diverses	109,3	109,3				109,3	
Instruments dérivés changes et taux	18,7	18,7					18,7
Passifs	4 966,2	4 966,2	0,0	0,0	0,0	4 947,5	18,7

(1) Aucune reclassification entre catégories d'instruments financiers n'a été réalisée en cours d'exercice, ni sur 2006.

(2) Tous les instruments financiers de cette catégorie sont des actifs et passifs financiers désignés comme tels dès l'origine, selon les critères définis en note 1.6.

Les principales méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Les éléments comptabilisés à la juste valeur par résultat ainsi que les instruments dérivés de couverture sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor...) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne. Les titres de participation, les titres de placement

sont, conformément à la norme IAS 39, comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan.

- Les dettes financières sont essentiellement comptabilisées au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).
- La juste valeur des créances et des dettes fournisseurs des activités industrielles et commerciales est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu de leurs échéances très courtes.

Effets en résultat des instruments financiers :

	2007					
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Différences de change sur opérations commerciales	8,9			8,5		0,4
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	15,9	15,9				
Charges de financement	(117,0)				(117,0)	
Autres revenus et charges financiers	(6,7)			3,1		(9,8)
Gains nets ou pertes nettes	(98,9)	15,9	0,0	11,6	(117,0)	(9,4)

	2006					
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Différences de change sur opérations commerciales	(0,9)			0,4		(1,3)
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	10,9	10,9				
Charges de financement	(97,5)				(97,5)	
Autres revenus et charges financiers	7,4	0	0	(0,1)	0	7,5
Gains nets ou pertes nettes	(80,1)	10,9	0,0	0,3	(97,5)	6,2

	2005					
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Différences de change sur opérations commerciales	8,1			6,8		1,5
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	9,1	9,1				
Charges de financement	(74,6)				(74,6)	
Autres revenus et charges financiers	(2,6)			3,3		(5,9)
Gains nets ou pertes nettes	(60,0)	9,1	0,0	10,1	(74,6)	(4,4)

NOTE 30

COUVERTURE DES RISQUES DE CHANGE ET DE TAUX D'INTÉRÊT
30-1 Couverture des risques de change

Faurecia couvre de façon centralisée le risque de change de ses filiales, lié à leurs opérations commerciales, au moyen principalement d'opérations à terme ou optionnelles ainsi que de financement en devises. Cette gestion centralisée est mise en œuvre par la Direction du Financement et de la Trésorerie du groupe, sous la responsabilité de la Direction Générale. Les décisions de gestion sont prises au sein d'un Comité de Gestion des Risques de Marché qui se réunit mensuellement.

Faurecia couvre les positions commerciales au moyen soit d'instruments dérivés, soit par la mise en place d'un prêt libellé dans la même devise que celle d'exposition de la filiale. Les transactions futures sont couvertes sur la base des flux prévisionnels établis lors de la préparation des budgets et validés par la Direction Générale. Les instruments dérivés contractés au titre de ces transactions futures sont qualifiés de *cash flow hedge*.

Les filiales hors de la zone euro bénéficient de prêts intragroupe dans leurs monnaies de fonctionnement. Ces prêts étant refinancés en euros et bien qu'ils soient éliminés en consolidation, ils contribuent à l'exposition au risque de change du groupe et ce risque est couvert au moyen de swaps.

Au 31/12/2007
Devise vendue/devise achetée
(en millions d'euros)

	EUR/ USD	EUR/ GBP	EUR/ CZK	EUR/ PLN	EUR/ SKK	EUR/ divers	USD/ CAD	divers/ ZAR	USD/ MXN	divers/ BRL
Actifs commerciaux (moins passifs)	(12,5)	(9,0)	21,4	42,0	1,0	3,4	1,4	12,4	14,3	(16,2)
Actifs financiers (moins passifs) (*)	(243,0)	(56,8)	(53,1)	(121,8)	(21,0)	0,4	(16,6)	0,0	(25,8)	0,0
Transactions futures	(6,0)	15,0	12,0	138,0	36,0	2,6	24,5	(3,3)	6,8	0,0
Position nette avant gestion	(261,6)	(50,8)	(19,7)	58,2	16,0	6,4	9,3	9,2	(4,7)	(16,2)
Instruments dérivés de change	253,0	41,8	10,1	(65,2)	(36,0)	(8,7)	(3,0)	(9,4)	(6,8)	0,0
Position nette après gestion	(8,6)	(9,0)	(9,6)	(7,0)	(20,0)	(2,3)	6,2	(0,2)	(11,5)	(16,2)

(*) Y compris financements intercompagnies.

Au 31/12/2006
Devise vendue/devise achetée
(en millions d'euros)

	EUR/ USD	EUR/ GBP	EUR/ CZK	EUR/ PLN	EUR/ SKK	EUR/ Divers	USD/ CAD	divers/ ZAR	divers/ MXN	divers/ BRL
Actifs commerciaux (moins passifs)	(7,5)	(6,9)	20,8	64,4	(3,0)	2,6	6,9	19,2	4,9	4,5
Actifs financiers (moins passifs) (*)	(160,0)	(44,9)	28,9	45,4	0,0	19,6	2,5	1,7	(28,3)	4,4
Transactions futures	(6,5)	0,0	0,0	84,0	0,0	6,7	27,3	4,5	0,0	0,0
Position nette avant gestion	(174,0)	(51,8)	49,7	193,8	(3,0)	28,9	36,7	25,4	(23,4)	8,9
Instruments dérivés de change	169,1	48,8	(28,7)	(160,4)	0,0	(29,3)	(36,4)	(20,2)	0,0	(4,4)
Position nette après gestion	(4,9)	(3,0)	21,0	33,4	(3,0)	(0,4)	0,3	5,2	(23,4)	4,5

(*) Y compris financements intercompagnies.

Au 31/12/2005

Devise vendue/devise achetée <i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan										
	EUR/ USD	EUR/ GBP	EUR/ CZK	EUR/ PLN	EUR/ SKK	EUR/ Divers	USD/ CAD	divers/ ZAR	divers/ MXN	divers/ BRL	
Actifs commerciaux (moins passifs)	(10,1)	(19,6)	2,0	51,3	3,1	1,5	11,5	12,7			
Actifs financiers (moins passifs) (*)	(229,4)	(35,6)	16,4	(44,3)	(5,2)	17,1	4,8	25,3	0,0	0,0	
Transactions futures	(7,1)	(0,8)	0,0	150,0	0,0	3,5	2,4	0,3	0,0	0,0	
Position nette avant gestion	(246,6)	(56,0)	18,3	157,1	(2,1)	22,1	18,7	38,3	0,0	0,0	
Instruments dérivés de change	241,5	43,8	(17,4)	(160,4)	5,2	(21,2)	(17,0)	(29,5)	0,0	0,0	
Position nette après gestion	(5,0)	(12,1)	0,9	(3,3)	3,1	0,9	1,8	8,8	0,0	0,0	

(*) Y compris financements intercompagnies.

Les instruments de couverture sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Celle-ci est établie à partir des valorisations confirmées par les contreparties bancaires.

Information sur les notionnels couverts :

Au 31/12/2007	Valeur au bilan			Échéances		
	Actif	Passif	Notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Couverture à la juste valeur						
• contrats de change à terme	(0,1)		(14,0)	(14,0)		
• options de change						
• swap de prêts intercompagnies en devises	3,6		415,4	415,4		
Couverture de flux futurs						
• contrats de change à terme	0,1					
• options de change	7,9		(225,7)	(225,7)		
Surcouvertures et trading	(1,5)					
	10,0		175,7	175,7		
dont couverture de change opérationnelle	6,4					
dont couverture des créances et dettes financières	3,6					

Au 31/12/2006	Valeur au bilan			Échéances		
	Actif	Passif	Notionnel	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Couverture à la juste valeur						
• contrats de change à terme	(0,7)		28,7	28,7		
• options de change			2,3	2,3		
• swap de prêts intercompagnies en devises	0,6		337,4	337,4		
Couverture de flux futurs						
• contrats de change à terme						
• options de change	1,2		129	129		
Surcouvertures et trading	1,6					
	2,7	0,0	497,4	497,4		
dont couverture de change opérationnelle	2,1					
dont couverture des créances et dettes financières	0,6					

Au 31/12/2005	Valeur au bilan				Échéances	
	Actif	Passif	Notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Couverture à la juste valeur						
• contrats de change à terme		2,3	13,6	13,6		
• options de change	0,4		12,2	12,2		
• swap de prêts intercompagnies en devises			331,8	331,8		
Couverture de flux futurs						
• contrats de change à terme						
• options de change	2,4		164,1	164,1		
Surcouvertures et trading	2,7		3,9	3,9		
	5,5	2,3	525,6	525,6		
dont couverture de change opérationnelle	5,5					
dont couverture des créances et dettes financières		2,3				

L'impact sur les résultats et les capitaux propres des instruments de couverture de change se présente comme suit :

Impact des couvertures de flux futurs (en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Juste valeur à l'ouverture	1,2	2,4
Variation part efficace en capitaux propres		
Variation de la part inefficace en résultat	0,8	(0,4)
Achats d'options	9,2	3,3
Sortie suite exercice ou cession	(3,3)	(4,1)
Juste valeur à la clôture	7,9	1,2
Part inefficace des instruments de couverture reconnue en résultat	0,8	(0,4)
Reprise de valeur intrinsèque en résultat pour déqualification		
Impact avant impôt sur résultat	0,8	(0,4)
Impact net sur capitaux propres	5,4	(0,8)

La sensibilité du résultat et des capitaux propres du groupe au 31 décembre 2007, résultant d'une variation des devises de transaction différentes de la devise fonctionnelle de chacune des filiales du groupe, toute autre variable restant constante, se présente comme suit :

Devise vendue/devise achetée (en millions d'euros)	EUR/USD	EUR/GBP	EUR/CZK	EUR/PLN	EUR/SKK	EUR/divers	USD/CAD	divers/ZAR	USD/MXN	divers/BRL
Hypothèses de variation (appréciation devise achetée/devise vendue)	5,0 %	4,0 %	5,5 %	10,0 %	5,5 %	5,5 %	5,0 %	5,0 %	10,0 %	10,0 %
Impact sur le résultat avant impôt	0,4	0,4	0,5	0,7	1,1	ns	(0,3)	ns	1,2	1,6
Impact sur les capitaux propres	(0,3)	0,6	0,7	13,8	2,0	ns	1,2	ns	0,7	0,0

Ces impacts traduisent, d'une part, l'effet en résultat de la variation des cours de change sur la valorisation au taux de clôture des actifs et passifs figurant au bilan, net de l'impact de la variation de juste valeur des instruments de couverture existants (valeur intrinsèque),

et d'autre part, l'effet en capitaux propres de la variation de valeur des instruments de couverture (valeur intrinsèque) pour ceux destinés à la couverture des transactions futures.

30-2 Couverture du risque de taux

Faurecia gère de façon centralisée la couverture du risque de taux. Cette gestion est mise en œuvre par la Direction du Financement et de la Trésorerie du groupe, sous la responsabilité de la Direction Générale. Les décisions de gestion sont prises au sein d'un Comité de Gestion des Risques de Marché qui se réunit mensuellement.

Le tableau ci-après présente l'échéancier des actifs et dettes financières en fonction des dates de révision des taux.

	Échéance de révision des taux				Total
	à moins d'un an		de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	
	JJ à 1 an	Taux fixe			
<i>(en millions d'euros)</i>					
Dettes financières	1 828,4		337,7	0,0	2 166,1
Placements de trésorerie et disponibilités	550,1				550,1
Position nette au bilan	1 278,3		337,7		1 616,0
Swap taux fixe/taux variable					0,0
Position nette après gestion	1 278,3	0,0	337,7	0,0	1 616,0

	Échéance de révision des taux				Total
	à moins d'un an		de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	
	JJ à 1 an	Taux fixe			
<i>(en millions d'euros)</i>					
Dettes financières	1 940,5	4,0	340,6	0,0	2 285,1
Placements de trésorerie et disponibilités	586,6				586,6
Position nette au bilan	1 353,9	4,0	340,6		1 698,5
Swap taux fixe/taux variable	4,0	(4,0)			0,0
Position nette après gestion	1 357,9	0,0	340,6	0,0	1 698,5

	Échéance de révision des taux				Total
	à moins d'un an		de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	
	JJ à 1 an	Taux fixe			
<i>(en millions d'euros)</i>					
Dettes financières	1 876,5	4,0	347,0	0,0	2 227,5
Placements de trésorerie et disponibilités	623,3				623,3
Position nette au bilan	1 253,2	4,0	347,0		1 604,2
Swap taux fixe/taux variable	8,0	(4,0)	(4,0)		0,0
Position nette après gestion	1 261,2	0,0	343,0	0,0	1 604,2

En 2006 des emprunts à taux fixe pour 4 millions d'euros, dont l'échéance à l'origine était supérieure à un an, ont fait l'objet d'une conversion à taux variable au moyen de swaps dont les échéances sont adossées à celles des emprunts.

Les principales composantes de la dette étant à taux variable, la politique de couverture mise en œuvre a pour objectif de limiter l'effet de la variation des taux courts sur le résultat du groupe. Cette couverture se fait essentiellement au moyen d'options de taux plafond (CAP) et d'autres structures optionnelles, en euros et en dollars et de façon plus limitée au moyen de swaps. Ces couvertures mises en place permettent de couvrir les intérêts d'emprunts payables entre janvier 2008 et décembre 2010.

Des floors ont également été achetés pour profiter d'une éventuelle baisse des taux d'intérêts à moyen terme sur la dette à taux fixe.

Les instruments dérivés achetés, bien qu'ils correspondent économiquement à une couverture du risque de taux sur l'endettement financier, ne sont pas qualifiés de couverture selon les règles définies par la norme IAS 39. Les variations de juste valeur de ces instruments sont donc portées en autres revenus et charges financiers.

Les instruments de couverture de taux sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur établie à partir des valorisations confirmées par les contreparties bancaires.

Information sur les notionnels couverts économiquement :

Au 31/12/2007	Valeur au bilan		Notionnel par échéances		
	Actif	Passif	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Options de taux	22,5	(2,9)	2 062	2 610	-
Swap taux variable/taux fixe	0,2		176	561	-
Floor	2,0		59	34	-
Primes restant à verser		(8,0)			
TOTAL	24,7	(10,9)	2 297	3 205	-

Au 31/12/2006	Valeur au bilan		Notionnel par échéances		
	Actif	Passif	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Options de taux	22,0		2 940	2 303	-
Swap taux variable/taux fixe	2,8		132	339	-
Floor	1,1		639	300	-
Primes restant à verser		(11,7)			
TOTAL	25,9	(11,7)	3 711	2 942	-

Au 31/12/2005	Valeur au bilan		Notionnel par échéances		
	Actif	Passif	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Options de taux	7,3		2 592	4 116	-
Swap taux variable/taux fixe	4,9		340	501	-
Floor	0,4				
Primes restant à verser		(16,4)			
TOTAL	12,6	(16,4)	2 932	4 617	-

L'impact sur le résultat et les capitaux propres des instruments de couverture de taux se présente comme suit :

Impact des couvertures de flux futurs <i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006
Juste valeur à l'ouverture	25,9	12,6
Variation part efficace en capitaux propres	-	-
Variation de la part inefficace en résultat	(8,7)	7,9
Achats d'options	4,6	5,1
Sortie suite exercice ou cession		0,3
Juste valeur à la clôture	21,8	25,9
Part inefficace des instruments de couverture reconnue en résultat		
Reprise de valeur intrinsèque en résultat pour déqualification		
Impact avant impôt sur résultat	(8,7)	7,9
Impact net sur capitaux propres	-	-

La politique de couverture mise en œuvre par le groupe consistant à couvrir de manière systématique les intérêts de la dette à taux variables et compte tenu du profil des instruments dérivés de taux existants au 31 décembre 2007, une hausse du niveau moyen des taux d'intérêts à court terme n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat financier au titre des intérêts de la dette après couverture.

Cependant les autres revenus et charges financiers du groupe seraient impactés par la variation de juste valeur des instruments dérivés destinés à la protection des intérêts futurs payables en 2008, 2009 et 2010, qui résulterait d'une variation des taux.

Les tests de sensibilités mis en œuvre, en prenant pour hypothèse une hausse de 50 bp du niveau moyen des taux d'intérêts par

rapport à la courbe des taux du 31 décembre 2007 (hypothèse basée sur l'historique de l'exercice 2007), montrent que l'effet positif sur le résultat avant impôt peut être estimé, compte tenu du profil des instruments dérivés existants au 31 décembre 2007, à environ 18 millions d'euros.

A contrario, du fait du profil essentiellement optionnel des instruments dérivés en portefeuille, en cas de baisse significative supérieure ou égale à 50 bp de la courbe des taux d'intérêts, l'impact négatif sur les autres revenus et charges financiers serait limité à la valeur actuelle des instruments dérivés au 31 décembre 2007, soit 21,8 millions d'euros.

NOTE 31 ENGAGEMENTS DONNÉS ET PASSIFS ÉVENTUELS

31-1 Engagements donnés

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Redevances à payer sur contrats de location simple	82,0	81,1	108,5
Garanties données au titre de l'endettement financier :			
• nantissement des titres du groupe			
• hypothèques sur différents immeubles du groupe	14,6	17,2	19,5
Garanties pour restitution d'acompte reçu			22,0
Dettes cautionnées	22,8	27,9	16,1
Commandes fermes d'immobilisations corporelles	130,1	120,5	118,3
Divers	4,6		0,5
TOTAL	254,1	246,7	284,9

Les échéanciers des redevances sur les contrats de location non capitalisés se ventilent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
n+1	25,6	31,1	24,6
n+2	20,3	16,1	20,6
n+3	14,2	11,5	16,1
n+4	7,0	10,0	12,9
n+5 et au delà	14,9	12,4	34,3
TOTAL	82,0	81,1	108,5

Échéances des hypothèques et cautions :

(en millions d'euros)	31/12/2007
À moins de 1 an	10,3
De 1 an à 5 ans	17,5
Pus de 5 ans	9,6
TOTAL	37,4

31-2 Passifs éventuels

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du groupe accordent à leurs salariés un droit individuel à la formation d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai et à défaut de son utilisation l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Le taux d'utilisation moyen de ces droits a été de 2,7 % sur 2007.

Le nombre d'heures accumulées non consommées à la clôture s'élève à 1 098 182 heures. Aucune provision n'a été constituée dans les comptes, la Société ne disposant pas d'un historique de statistiques suffisamment fiable pour estimer avec précision le passif potentiel. L'impact potentiel n'est toutefois pas considéré significatif.

NOTE 32 PARTIES LIÉES

32-1 Relations avec PSA Peugeot Citroën

Le Groupe Faurecia est géré de manière autonome et entretient avec le Groupe PSA Peugeot Citroën des relations commerciales dans des conditions similaires à celles qui prévalent avec les autres constructeurs.

Ces relations commerciales se traduisent comme suit dans les comptes consolidés du groupe :

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Chiffre d'affaires	2 918,6	2 701,2	2 721,9
Achats de produits, prestations et matières	28,2	31,8	32,0
Créances (*)	705,0	776,1	735,7
Dettes	59,3	55,4	21,2
(*) Après cession sans recours de créances pour	259,3	197,0	159,8

32-2 Rémunération des Dirigeants

Le montant global des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2007 aux membres du Conseil d'administration et aux membres du Comité Exécutif s'élève à 7 201 661 euros dont 197 428 euros au titre des jetons de présence, contre 7 088 269 euros en 2006 dont 188 574 euros au titre des jetons de présence.

En complément de ces rémunérations, 144 000 options de souscription d'actions de la Société Faurecia leur ont été consenties au cours de l'année 2007. La charge comptabilisée au titre des paiements en actions aux dirigeants s'élève à 401 730 euros en 2007.

NOTE 33 EFFECTIF

L'effectif au 31 décembre des Sociétés consolidées par intégration globale est le suivant :

	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Europe			
• France	20 562	20 276	22 148
• Allemagne	8 724	9 364	10 050
• Autres pays européens	23 560	20 593	17 299
Sous-total Europe	52 846	50 233	49 497
Hors Europe	16 867	15 449	12 225
TOTAL	69 713	65 682	61 722

Par secteur d'activité la répartition de l'effectif est la suivante en fin de période :

	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Modules Intérieur véhicule	57 467	54 506	51 395
Autres modules	11 463	10 657	10 073
Holdings	783	519	254
TOTAL	69 713	65 682	61 722

L'effectif détaillé ci-dessus comprend le personnel intérimaire.

NOTE 34 SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANTE

Les comptes consolidés du groupe, dont la société mère est une filiale du Groupe PSA Peugeot Citroën – 75, avenue de la Grande Armée, 75116 Paris – sont inclus dans la consolidation de celui-ci.

Au 31 décembre 2007, Peugeot S.A. détient 70,85 % du capital de la Société Faurecia et 83,40 % des droits de vote.

NOTE 35 DIVIDENDES

Le Conseil d'administration a proposé de ne pas distribuer de dividende au titre du résultat de l'exercice 2007.

7.6 Liste des sociétés consolidées au 31/12/2007

	Pays	% d'intérêt de la société mère dans le capital	% contrôle ⁽¹⁾
I - SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE			
Faurecia	France	Sté mère	
Financière Faurecia	"	100,00	100,00
SFEA - Société Foncière pour l'Équipement Automobile	"	100,00	100,00
Faurecia Investments	"	100,00	100,00
Faurecia Automotive Holdings	"	100,00	100,00
Blériot Investissements	"	100,00	100,00
Faurecia Services Groupe	"	100,00	100,00
Faurecia Global Purchasing	"	100,00	100,00
Faurecia Exhaust International	"	100,00	100,00
Faurecia Verwaltungs GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Société Internationale de Participations (S.I.P)	Belgique	100,00	100,00
Faurecia Netherlands Holding BV	Pays-Bas	100,00	100,00
United Parts Exhaust Systems AB	Suède	100,00	100,00
Faurecia USA Holdings, Inc.	États-Unis	100,00	100,00
SIÈGES D'AUTOMOBILE ET INTÉRIEUR VÉHICULE			
Faurecia Sièges d'automobile	France	100,00	100,00
Faurecia Industries	"	100,00	100,00
EAK Composants pour l'Automobile SAS	"	51,00	51,00
EAK Composants pour l'Automobile SNC	"	51,00	51,00
Trecia	"	100,00	100,00
Siebret	"	100,00	100,00
Siemar	"	100,00	100,00
Sienor	"	100,00	100,00
Sieto	"	100,00	100,00
Sieval	"	100,00	100,00
Sotexo	"	100,00	100,00
Siedoubs	"	100,00	100,00
Sielest	"	100,00	100,00
ECSA-Études et Construction de Sièges pour l'Automobile	"	100,00	100,00
Faurecia Interieur Industrie SNC	"	100,00	100,00
Faurecia Automotive Industrie SNC	"	100,00	100,00
Automotive Sandouville	"	100,00	100,00
Société Automobile du Cuir de Vesoul	"	100,00	100,00
Faurecia Autositze GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Faurecia Automotive GmbH (fusionnée avec Faurecia Deutschland Holding GmbH & Co. KG)	"	100,00	100,00

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

	Pays	% d'intérêt de la société mère dans le capital	% contrôle (1)
Faurecia Innenraum Systeme GmbH	"	100,00	100,00
Industriepark Sassenburg GmbH	"	100,00	100,00
Faurecia Industrie NV	Belgique	100,00	100,00
Faurecia Asientos Para Automovil Espana SA	Espagne	100,00	100,00
Asientos de Castilla Leon SA	"	100,00	100,00
Asientos del Norte SA	"	100,00	100,00
Industrias Cousin Frères SL	"	50,01	50,01
Tecnoconfort	"	50,00	50,00
Faurecia Automotive Espana SL	"	100,00	100,00
Faurecia Interior Systems Espana SA	"	100,00	100,00
Faurecia Interior Systems SALC Espana SL	"	100,00	100,00
Cartera e inversiones Enrich SA	"	100,00	100,00
Asientos de Galicia SL	"	100,00	100,00
Valencia Modulos de Puerta SL	"	100,00	100,00
Faurecia AST Luxembourg SA	Luxembourg	100,00	100,00
Faurecia Automotive Seating BV	Pays-Bas	100,00	100,00
Faurecia Assentos de Automovel, Limitada	Portugal	100,00	100,00
Sasal	"	100,00	100,00
Faurecia Sistemas de Interior de Portugal. Componentes para Automovel SA	"	100,00	100,00
EDA – Estofagem de Assentos Lda	"	100,00	100,00
Faurecia Automotive Seating UK Ltd	Royaume-Uni	100,00	100,00
Faurecia Midlands Ltd	"	100,00	100,00
SAI Automotive Telford Ltd	"	100,00	100,00
SAI Automotive Fradley Ltd	"	100,00	100,00
SAI Automotive Washington Ltd	"	100,00	100,00
Faurecia Interior Systems Sweden AB	Suède	100,00	100,00
Faurecia Fotele Samochodowe Sp.Zo.o	Pologne	100,00	100,00
Faurecia Walbrzych Sp Zo.o	"	100,00	100,00
Faurecia Legnica Sp Zo.o (ex SAI Automotive Polska Sp Zo.o)	"	100,00	100,00
Faurecia Systemy Kierownicze Sp Zo.o	"	100,00	100,00
Faurecia Gorzow Sp Zo.o	"	100,00	100,00
Faurecia Lecotex a.s.	Rép. Tchèque	100,00	100,00
Faurecia Interior Systems Bohemia (ex SAI Automotive Bohemia Sro)	"	100,00	100,00
Faurecia Components Pisek Sro	"	100,00	100,00
Faurecia Seating Talmaciu Sro	Roumanie	100,00	100,00
Euro Auto Plastic Systems S.R.L.	"	50,00	50,00
Faurecia Leather Kosice Sro	Slovaquie	100,00	100,00
Faurecia Slovakia Sro	"	100,00	100,00
Faurecia Interior Systems Bratislava Sro	"	100,00	100,00
Faurecia Polifleks Otomotiv Sanayi Ve Ticaret Anonim Sirketi	Turquie	100,00	100,00
Faurecia Interior Systems South Africa (Proprietary) Ltd	Afrique du Sud	100,00	100,00
Société Tunisienne d'Équipements Automobiles	Tunisie	100,00	100,00

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

	Pays	% d'intérêt de la société mère dans le capital	% contrôle ⁽¹⁾
Faurecia Automotive Seating Canada Ltd	Canada	100,00	100,00
Faurecia Canada Investment Company	"	100,00	100,00
Faurecia Automotive Seating Inc.	États-Unis	100,00	100,00
Faurecia Interior Systems Inc	"	100,00	100,00
Faurecia Argentina SA	Argentine	100,00	100,00
Faurecia Automotive do Brasil Ltda	Brésil	100,00	100,00
Faurecia Duroplast Mexico SA de CV	Mexique	100,00	100,00
Servicios Corporativos de Personal Especializado, SA de CV	"	100,00	100,00
Faurecia Interior Systems Mexico, SA de CV	"	100,00	100,00
CFXAS (Changchun Faurecia Xuyang Automotive Seating Co., Ltd)	Chine	60,00	60,00
Faurecia (Changchun) Automotive Systems Co., Ltd	"	100,00	100,00
Faurecia-GSK (Wuhan) Automotive Seating Co., Ltd	"	51,00	51,00
Faurecia (Wuxi) Seating Components Co., Ltd	"	100,00	100,00
Faurecia (Shanghai) Management Cy, Ltd	"	100,00	100,00
Faurecia (Shanghai) Automotive Systems Co., Ltd	"	100,00	100,00
Faurecia (Wuhan) Automotive Seating Co., Ltd	"	100,00	100,00
Faurecia Trim Koréa Ltd	Corée du Sud	100,00	100,00
Faurecia Automotive Seating India Private Ltd	Inde	100,00	100,00
Faurecia Japan KK (fusionnée avec Faurecia Interior Systems KK)	Japon	100,00	100,00
SYSTÈMES D'ÉCHAPPEMENT ET BLOC AVANT			
Faurecia Systèmes d'échappement	France	100,00	100,00
Faurecia Bloc Avant	"	100,00	100,00
Faurecia Cooling System	France	100,00	100,00
Faurecia Abgastechnik GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Faurecia Kunststoffe Automobilsysteme GmbH	"	100,00	100,00
Leistritz Abgastechnik Stollberg GmbH	"	100,00	100,00
Faurecia Sistemas de Escape Espana, SA	Espagne	100,00	100,00
Faurecia Sistemas de Escape Portugal Lda	Portugal	100,00	100,00
Faurecia Exhaust Systems AB	Suède	100,00	100,00
Faurecia Magyarország Kipufogo-Rendszer Kft	Hongrie	100,00	100,00
Faurecia Exhaust Systems Sro	Rép. Tchèque	100,00	100,00
Faurecia Automotive Czech Republic Sro	"	100,00	100,00
Faurecia Exhaust Systems South Africa (Proprietary), Ltd	Afrique du Sud	100,00	100,00
Faurecia Exhaust Systems, Inc.	États-Unis	100,00	100,00
Faurecia Sistemas de Escape Argentina SA	Argentine	100,00	100,00
Faurecia Sistemas de Escapamento do Brasil Ltda	Brésil	100,00	100,00
Faurecia Exhaust Mexicana, SA de CV	Mexique	100,00	100,00
Exhaust Services Mexicana, SA de CV	"	100,00	100,00
Faurecia Honghu Exhaust Systems Shanghai Co., Ltd	Chine	51,00	51,00
Faurecia Tongda Exhaust System (Wuhan) Co., Ltd	"	50,00	50,00
Faurecia Exhaust Systems Changchun	"	51,00	51,00
Faurecia (Shanghai) Business Consulting Cy	"	100,00	100,00
Faurecia (Qingdao) Exhaust Systems Co., Ltd	"	100,00	100,00

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

	Pays	% d'intérêt de la société mère dans le capital	% contrôle ⁽¹⁾
Faurecia Exhaust Systems Korea	Corée du sud	100,00	100,00
Daeki Faurecia Corporation	Corée du sud	100,00	100,00
II - SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE			
SIÈGES D'AUTOMOBILE ET INTÉRIEUR VÉHICULES			
Componentes de Vehiculos de Galicia SA	Espagne	50,00	50,00
Copo Iberica SA	"	50,00	50,00
Vanpro Assentos Ltda	Portugal	50,00	50,00
ARSED Doo	Slovénie	50,00	50,00
Teknik Malzeme Ticaret Ve Sanayi A.S.	Turquie	50,00	50,00
Kwang Jin Faurecia Co, Ltd	Corée du Sud	50,00	50,00
Faurecia NHK Co. Ltd	Japon	50,00	50,00
Faurecia NHK Kyushu Ltd	"	19,00	19,00
GROUPE SAS			
SAS Automotive France	France	50,00	50,00
Cockpit Automotive Systems Douai SNC	France	50,00	50,00
SAS Autosystemtechnik Verwaltungs GmbH	Allemagne	50,00	50,00
SAS Autosystemtechnik GmbH & Co. KG	"	50,00	50,00
SAS Automotive N.V.	Belgique	50,00	50,00
SAS Autosystemtechnik SA	Espagne	50,00	50,00
SAS Autosystemtechnik de Portugal Unipessoal Ltda	Portugal	50,00	50,00
SAS Automotive Ltd	Royaume-Uni	50,00	50,00
SAS Autosystemtechnik Sro	Rép. Tchèque	50,00	50,00
SAS Automotive S.R.O.	Slovaquie	50,00	50,00
SAS Automotive R.S.A. (PTY) Ltd	Afrique du Sud	50,00	50,00
SAS Automotive do Brasil Ltda	Brésil	50,00	50,00
SAS Automotive Systems SA de CV	Mexique	50,00	50,00
SAS Automotive Systems & Services SA	Mexique	50,00	50,00
SAS Automotive USA Inc.	États-Unis	50,00	50,00

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

7.7 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Société Faurecia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs immobilisés, selon les modalités décrites dans les notes 1-2, 1-5 et 10 aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 10 donne une information appropriée.
- La note 1-16 aux comptes consolidés, relative à l'impôt sur les résultats, précise que les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où leur récupération est probable. Nos travaux ont consisté à vérifier la correcte application de cette méthode et à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses justifiant la probabilité de récupération de ces actifs d'impôts différés.
- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que la note 1-3 fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 18 février 2008

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Dominique Ménard

Ernst & Young Audit
Laurent Miannay

8

INFORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES

SOMMAIRE

8.1	Faurecia S.A.	138	8.2	Le contrôle interne	162
8.1.1	Rapport de gestion de la société mère	138	8.2.1	Rapport du Président du Conseil d'administration en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce	162
8.1.2	Compte de résultat	140	8.2.2	Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président	168
8.1.3	Bilan au 31 décembre	141	8.3	Informations complémentaires sur la Société Faurecia	169
8.1.4	Tableau des flux de trésorerie	142	8.3.1	Historique	169
8.1.5	Annexes aux comptes de l'exercice 2007	143	8.3.2	Renseignements juridiques sur la Société	171
8.1.6	Affectation du résultat	155	8.3.3	Informations publiées sur la Société	187
8.1.7	Renseignements concernant les Filiales et participations	156			
8.1.8	Résultats financiers de la société au cours des cinq dernières années	158			
8.1.9	Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille au 31 décembre 2007	159			
8.1.10	Rapports des Commissaires aux comptes	160			

8.1 Faurecia S.A.

8.1.1 RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

La Société Faurecia, société holding, assure directement ou indirectement des prestations de service au profit des Sociétés du groupe dans les domaines financier, comptable et de gestion générale ou administrative.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2007 s'élève à 73,1 millions d'euros à comparer à 87,1 millions d'euros en 2006. La baisse des refacturations de prestations aux filiales est liée à l'effort de réduction des coûts centraux du groupe.

En complément des facturations de prestations aux filiales du groupe, Faurecia facture depuis 2006 à certaines filiales françaises une redevance de marque qui s'est élevée à 18,1 millions d'euros en 2007 (16,6 millions d'euros en 2006).

Résultats

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2007 est une perte de 2,2 millions d'euros qui se compare à un résultat positif de 1,7 million d'euros en 2006. L'essentiel des charges d'exploitation fait l'objet de refacturations aux filiales du groupe.

Le résultat financier est un profit net de 53,2 millions d'euros en 2007, à comparer à une perte nette de 205,3 millions d'euros en 2006. Il enregistre un redressement lié à la forte baisse des dotations aux provisions pour dépréciation des titres et comprend notamment :

- une dotation aux provisions pour dépréciation de titres de 22,2 millions d'euros correspondant à un ajustement limité de la juste valeur de quelques titres. Cette charge est en recul important sur les niveaux de dotation 2006 et 2005 qui intégraient notamment les effets de la baisse des évaluations de l'activité Intérieur véhicule dans les comptes consolidés ;
- des dividendes reçus des filiales s'élevant en 2007 à 128,2 millions d'euros dont 100,9 millions d'euros de la filiale Faurecia Investment à comparer à un encaissement global de 153,6 millions d'euros en 2006 ;
- un coût net de financement de 40,9 millions d'euros (40,6 millions d'euros en 2006). Ce coût de financement a bénéficié en 2007 de la politique de couverture des taux d'intérêt mise en place par le groupe sous la forme d'options de taux plafond (cap) qui a limité l'impact de la hausse des taux d'intérêts sur l'endettement net de la Société, principalement à taux variable (81,2 % à fin 2007).

Le résultat exceptionnel de l'exercice est un profit net de 2,0 millions d'euros constitué principalement par des reprises de provisions sur risques et charges. Il est en baisse par rapport au profit 2006 de 27,8 millions qui comprenait l'impact de deux opérations de reclassement de titres au sein du groupe.

Le profit d'impôt constaté du fait des résultats bénéficiaires des filiales françaises comprises dans le groupe fiscal d'intégration est en hausse de 13,7 millions d'euros à 24,2 millions d'euros (10,5 millions d'euros en 2006).

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 77,2 millions d'euros. Il succède à deux exercices en perte.

Structure financière et endettement

Le flux de trésorerie de l'exercice 2007 est un excédent de 173,5 millions d'euros. Il est basé sur la capacité d'autofinancement de l'exercice de 105,8 millions d'euros et une baisse du besoin en fonds de roulement de 65,3 millions d'euros liée essentiellement au remboursement à Faurecia du dépôt de garantie d'un programme de cessions de créances européen qui s'est arrêté en mai 2007.

Le tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2007 n'enregistre aucune acquisition de titres de participation ou augmentation des financements en capital dans les filiales directes de Faurecia. L'augmentation de capital de 187,7 millions d'euros dans la filiale nord-américaine Faurecia USA Holding décidée fin 2006 et réalisée juridiquement début 2007 par conversion de créances préexistantes ayant été sans effet sur les besoins de financement de l'exercice 2007.

La valeur nette comptable des titres de participation comptabilisée au bilan du 31 décembre 2007 s'élève à 1 612,4 millions d'euros (1 451,2 millions d'euros fin 2006).

Au 31 décembre 2007, l'endettement financier, net des disponibilités, valeurs mobilières de placement et avances nettes de trésorerie intragroupe, s'élève à 1 341,1 millions d'euros (1 468,1 millions d'euros à fin 2006).

Les ressources de financement sont constituées par :

- un emprunt obligataire de 300 millions d'euros émis en octobre 2005 à échéance d'octobre 2010 ;
- une ligne de crédit syndiqué bancaire de 1,6 milliard d'euros utilisable par tirages renouvelables d'une durée de un à six mois, à échéance novembre 2009, utilisée à hauteur de 800 millions d'euros à fin décembre 2007 ;
- un programme de billets de trésorerie émis sur le marché domestique français d'un montant global de 850 millions d'euros ; la liquidité de ce programme est assurée par la ligne de crédit syndiqué bancaire ; le montant utilisé fin 2007 s'élève à 503,7 millions d'euros.

Les deux contrats de financement (crédit syndiqué et emprunt obligataire) contiennent des clauses restrictives, notamment en

matière de ratios financiers sur les comptes consolidés, qui étaient toutes respectées au 31 décembre 2007.

Les capitaux propres de la Société au 31 décembre 2007 s'élèvent à 472,7 millions d'euros (390,0 millions d'euros fin 2006).

Activités de filiales

L'activité 2007 et les résultats des filiales de la Société font l'objet d'une analyse détaillée dans le cadre de l'examen des comptes consolidés. L'année 2007 a constitué une première étape dans le redressement du Groupe Faurecia avec une amélioration de la marge opérationnelle, une réduction de la perte nette consolidée et la maîtrise de l'endettement financier.

Au plan de l'organisation juridique, l'année 2007 a vu la poursuite des opérations de réorganisation initiées au cours des années précédentes. La Société Faurecia Deutschland Holding avec ses filiales, principalement allemandes, des activités Sièges, Échappement et Bloc avant a été ainsi absorbée par la Société Faurecia Automotive GmbH. Cette fusion permet de regrouper sous cette dernière Société la totalité des filiales du groupe localisées en Allemagne et de constituer un groupe d'intégration fiscale unique. Le développement international du groupe a conduit par ailleurs à la création de nouvelles filiales notamment en Europe centrale et en Asie.

Le capital de la Société n'a connu que des modifications mineures en cours d'exercice. Elles sont la traduction de l'exercice de stock-options attribuées aux cadres dirigeants de l'entreprise. Le Conseil d'administration n'a pas fait usage de l'autorisation votée par l'Assemblée des actionnaires le 22 mai 2006, lui permettant d'augmenter le capital social d'un montant maximal de 61 millions d'euros.

Les risques auxquels la Société est confrontée sont largement évoqués dans le rapport du Conseil d'administration sur les comptes consolidés.

Le projet des résolutions qui font intégralement partie du présent rapport complète ces informations. Au titre de l'Assemblée générale ordinaire, il est proposé d'approuver les comptes de la Société ainsi que les comptes consolidés du groupe et d'affecter les résultats de l'exercice. Il vous est également soumis la ratification de la cooptation de Mme I. Marey-Semper en qualité d'administrateur par le Conseil du 8 octobre 2007. Une liste complète des mandats de Mme I. Marey-Semper se trouve à la section 8.3.2.2 page 177 du présent document.

La partie extraordinaire de cette Assemblée vous propose d'autoriser votre Conseil d'administration à émettre des actions Faurecia aux conditions suivantes :

- **La sixième résolution et la septième résolution** ont pour objet de renouveler les autorisations précédemment données au Conseil d'administration pour lui permettre, le cas échéant, de procéder dans des délais rapides à une augmentation des fonds propres en fonction des besoins de la Société.
- **La sixième résolution** proposée dans le cadre des articles L. 225-119 et suivants du Code du commerce réserve au Conseil la compétence pour émettre des titres donnant directement ou indirectement accès au capital. Ces augmentations de capital se feraient avec un droit préférentiel de souscription et ne pourraient avoir pour résultat d'augmenter le capital d'un montant nominal supérieur à 61 millions d'euros. Le montant maximum des titres de créances donnant accès également au capital serait limité à un milliard d'euros.
- **La septième résolution** proposée dans le cadre des articles L. 225-119 et suivants du Code du commerce réserve au Conseil la compétence pour émettre des titres donnant directement ou indirectement accès au capital dans les mêmes conditions et limites que ce qui est prévu à la sixième résolution avec toutefois suppression du droit préférentiel de souscription, mais en laissant au Conseil la facilité de réserver une période de priorité aux actionnaires pour souscrire les actions ainsi émises. Le prix d'émission des actions qui seraient créées par souscription, conversion, échange ou exercice de bons de souscription sera au moins égal à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de la Bourse de Paris précédant sa fixation, diminuée d'une décote maximale de 5 %.
- **La huitième résolution** résulte de l'obligation faite aux sociétés par la loi sur l'épargne salariale du 9 février 2001, complétée par la loi de modernisation sociale de janvier 2002 de proposer une augmentation de capital réservée aux salariés. Le Conseil d'administration disposerait, dans les conditions prévues à l'article L. 443-5 du Code du travail, dans la limite d'un montant nominal du capital social de 5 120 000 euros de la compétence pour émettre des actions réservées aux salariés. Il pourra arrêter le prix d'émission des actions nouvelles et conformément aux dispositions dudit article L. 443-5 du Code du travail, leur mode de libération, les délais de souscription et les modalités de l'exercice du droit de souscription des salariés.

Le Conseil d'administration n'est pas favorable à l'adoption de cette résolution étant donné que d'autres dispositifs permettront aux salariés d'accéder au capital dans d'autres conditions privilégiées.

8.1.2 COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2007	2006	2005
Prestations de services		73 124	87 108	82 779
Chiffre d'affaires		73 124	87 108	82 779
Production immobilisée		566	155	185
Services extérieurs		(66 214)	(78 498)	(63 742)
Impôts, taxes et versements assimilés		(1 461)	(2 172)	(1 123)
Salaires et traitements		(13 553)	(9 785)	(9 307)
Charges sociales		(7 357)	(3 841)	(3 373)
Dotations aux amortissements et aux provisions (moins reprises)		(5 224)	(7 669)	(8 469)
Autres produits / (charges)		17 959	16 418	(164)
Total des charges d'exploitation		(75 284)	(85 392)	(85 993)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(2 160)	1 716	(3 214)
Produits financiers	3	204 042	305 536	100 338
Charges financières	3	(150 876)	(510 798)	(522 413)
RÉSULTAT FINANCIER	3	53 166	(205 262)	(422 075)
RÉSULTAT COURANT		51 006	(203 546)	(425 289)
Produits exceptionnels	4	6 776	86 537	157 435
Charges exceptionnelles	4	(4 825)	(58 738)	(164 822)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4	1 951	27 799	(7 387)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion				
Impôts sur les bénéfices	5	24 197	10 522	16 918
RÉSULTAT NET		77 154	(165 225)	(415 758)

8.1.3 BILAN AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF <i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2007			31/12/2006	31/12/2005
		Montants Bruts	Amortissements et provisions	Montants Nets	Montants Nets	Montants Nets
Immobilisations incorporelles	6	16 224	14 140	2 084	2 807	5 935
Immobilisations corporelles	7	11 023	7 097	3 926	5 469	5 909
Immobilisations financières	8	2 700 750	930 226	1 770 524	1 741 966	1 944 722
Total actif immobilisé		2 727 997	951 463	1 776 534	1 750 242	1 956 566
Créances d'exploitation		47 135		47 135	56 163	27 210
Créances diverses	9	824 410	2 898	821 512	783 765	811 112
Disponibilités, valeurs mobilières de placement et créances assimilées	10	18 205		18 205	16 942	16 296
Total actif circulant		889 750	2 898	886 852	856 870	854 618
Charges constatées d'avance	11	12 893		12 893	16 176	18 156
Écart de conversion actif		4		4	0	0
Charges à répartir		1 259		1 259	2 206	3 175
TOTAL ACTIF		3 631 903	954 361	2 677 542	2 625 494	2 832 515

PASSIF <i>(en milliers d'euros)</i>		31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Capital		170 765	169 815	169 635
Primes d'émission, de fusion, d'apport		198 846	359 566	723 184
Réserve légale		16 948	16 948	16 948
Réserves réglementées		8 939	8 939	8 939
Autres réserves				3 020
Report à nouveau				48 232
Résultat de l'exercice		77 154	(165 225)	(415 758)
Provisions réglementées				
Total capitaux propres	12	472 652	390 043	554 200
Provisions pour risques et charges	13	4 607	6 140	4 730
Emprunts et dettes financières				
Titres à Durée Indéterminée	14			65 734
Autres emprunts et dettes financières	15	1 611 457	1 532 612	1 364 385
Total emprunts et dettes financières		1 611 457	1 532 612	1 430 119
Dettes d'exploitation	16	27 659	33 749	25 650
Dettes diverses	16	558 659	661 830	815 889
Total dettes d'exploitation et diverses		586 318	695 579	841 539
Produits constatés d'avance	17	2 506	745	1 927
Écart de conversion passif		2	375	
TOTAL PASSIF		2 677 542	2 625 494	2 832 515

8.1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
I - OPÉRATIONS D'EXPLOITATION			
RÉSULTAT NET	77,1	(165,2)	(415,8)
Dotations aux amortissements	5,3	5,7	7,6
Dotations/(reprises) de provisions et autres passifs à long terme	23,4	383,7	432,2
(Plus)/moins-values sur cessions d'actifs immobilisés		(27,4)	7,8
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	105,8	196,8	31,8
(Augmentation)/Diminution du besoin en fonds de roulement	65,3	(14,6)	13,5
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	171,1	182,2	45,3
II - OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Investissements incorporels et corporels	(2,1)	(1,2)	(6,2)
Investissements de titres de participation		(76,4)	(155,2)
Autres investissements financiers			
Cessions d'immobilisations corporelles			
Cessions d'immobilisations financières	4,5	85,7	155,5
FLUX DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	2,4	8,1	(5,9)
EXCÉDENT/(BESOIN) DE FINANCEMENT (I)+(II)	173,5	190,3	39,4
III - OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital en numéraire	5,5	1,0	0,8
Dividendes versés au cours de l'exercice			(26,3)
Émission d'emprunts et nouvelles dettes financières	123,4	540,7	304,4
Remboursements d'emprunts, dettes financières et TDI	(44,6)	(438,2)	(236,4)
Variation des (prêts) emprunts auprès du groupe	(256,5)	(293,2)	(84,9)
FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES	(172,2)	(189,7)	(42,4)
AUGMENTATION/(DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	1,3	0,6	(3,0)
TRÉSORERIE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	16,9	16,3	19,3
TRÉSORERIE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	18,2	16,9	16,3

8.1.5 ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2007

NOTE 1

PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions comptables généralement admises en France (PCG 99-03 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable). Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'achat ou de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- constructions : 25 à 30 ans ;
- agencements et aménagements des constructions : 7 à 10 ans ;
- agencements et aménagements divers : 10 ans ;
- matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans ;
- logiciels : 1 à 3 ans ;
- mobilier : 10 ans.

B - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur brute est constituée par la valeur d'apport ou d'acquisition. Une provision est constituée si la valeur d'usage d'un titre devient inférieure à sa valeur d'entrée. Cette valeur d'usage est déterminée en fonction de l'actif net réestimé de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Le cas échéant, pour les sociétés dont la cession est envisagée à terme, une référence à des transactions antérieures est également associée aux critères d'évaluation.

C - VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT ET CRÉANCES ASSIMILÉES

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées globalement au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de marché.

D - OPÉRATIONS EN DEVISES

Les dettes et créances en monnaies étrangères, qui n'ont pas fait l'objet de couverture, sont enregistrées au cours du jour de la transaction. À l'arrêté des comptes, elles sont revalorisées au taux en vigueur à la date de clôture. Les écarts provenant de cette actualisation sont inscrits aux comptes « Écarts de conversion actif » pour les pertes latentes et « Écarts de conversion passif » pour les profits latents.

Celles qui sont couvertes sont évaluées au cours de la couverture qui leur est affectée.

E - PROVISION POUR RETRAITES ET CHARGES ASSIMILÉES

Les droits acquis par les salariés (indemnités de départ et retraites complémentaires) font l'objet d'une évaluation actuarielle, selon la méthode prospective. Cette évaluation tient compte des probabilités de maintien dans la Société et de l'évolution prévisible des rémunérations. Ces engagements sont couverts partiellement par des fonds externes, dont la valeur est déduite du passif auquel ils sont irrévocablement affectés.

F - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les éléments inhabituels ou non récurrents ont été inclus dans les charges et produits exceptionnels.

G - INSTRUMENTS FINANCIERS

Les couvertures éventuelles de risque de taux d'intérêt sont effectuées au moyen d'instruments cotés sur des marchés organisés ou de gré à gré.

Les résultats dégagés sur les opérations de couverture sont comptabilisés en résultat financier de manière symétrique à ceux dégagés sur les éléments couverts.

NOTE 2

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

NOTE 3 RÉSULTAT FINANCIER

Il se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Produits financiers			
De participations ⁽¹⁾	136 766	163 916	48 302
Autres intérêts et produits assimilés ⁽²⁾	67 276	110 856	33 105
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Reprises sur provisions ⁽³⁾		30 764	18 931
Total	204 042	305 536	100 338
Charges financières			
Intérêts et charges assimilées	116 779	97 718	71 916
Dotations aux provisions sur titres ⁽⁴⁾	22 157	413 080	450 497
Dotations aux autres comptes de provisions et autres charges	11 940		
Total	150 876	510 798	522 413
RÉSULTAT FINANCIER	53 166	(205 262)	(422 075)

(1) Ce poste correspond aux dividendes et revenus assimilés perçus des filiales et participations ; il comprend :

- en 2007 : un dividende reçu de Faurecia Investments d'un montant de 100 880 milliers d'euros ;
- en 2006 : un dividende reçu de Faurecia Automotive GmbH d'un montant de 83 880 milliers d'euros.

(2) Dont :

- produit sur les Titres à Durée indéterminée arrivés à échéance 64 567

(3) Dont :

- reprise provisions sur titres 30 764 17 662
- reprise provisions pour risques et charges financières 1 269

(4) Dont :

- titres Faurecia Automotive Holding 6 618 140 000 343 300
- titres Faurecia Industries 14 000 57 000
- titres Faurecia Automotive Intérieur France 30 753
- titres Faurecia Automotive GmbH 102 880 15 300
- titres Faurecia USA Holdings Inc. 140 000
- titres Trecia 4 056 4 500
- titres Faurecia Honghu Exhaust Systems Shanghai 200
- titres Sté Internationale de Participation « SIP » 11 500 11 500

Les dotations aux provisions sur titres présentent des écarts avec les montants des dépréciations des actifs dans les comptes consolidés dans la mesure où les périmètres juridiques retenus pour les comptes sociaux sont différents de ceux retenus pour les

comptes consolidés. Par ailleurs, l'existence d'un amortissement des écarts d'acquisition dans les comptes consolidés, préalablement à la mise en œuvre des IFRS, contribue également aux différences de comptabilisation de l'exercice 2005.

NOTE 4
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Il se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2007	2006	2005
Produits exceptionnels			
Produits sur opérations de gestion			5
Produits de cessions d'éléments d'actif ⁽¹⁾	5 270	86 005	156 632
Reprises sur provisions ⁽²⁾	1 506	531	798
Total	6 776	86 536	157 435
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion ⁽³⁾	405	431	911
Valeurs comptables d'éléments immobilisés et financiers cédés ⁽⁴⁾	4 420	58 306	163 336
Dotations aux amortissements et autres provisions			575
Total	4 825	58 737	164 822
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 951	27 799	(7 387)

(1) Dont :

- produit sur cession titres de participation

4 440

85 611

155 553

(titres Faurecia Automotive Holding Inc cédés en 2005 à Faurecia USA Holding Inc pour 155 133)
(titres Faurecia Automotive Intérieur France cédés à FAH pour 9 081 et Faurecia Sistemas de Escape apportés à Faurecia Automotive Espana pour 76 449 en 2006)
(réduction capital de Faurecia Systemy Kierownicze en 2007 pour 4 440)

(2) Dont :

- reprises provisions réglementées

109

- reprises provisions pour risques et charges

1 506

531

689

(3) Dont :

- charges suite restructuration

395

313

806

(4) Valeurs comptables des titres de participation cédés ou apportés (dont titres Faurecia Automotive Holding Inc pour 146 303 en 2005) (dont titres Faurecia Automotive Intérieur France pour 30 753 et apport titres Faurecia Sistemas de Escape pour 27 442 en 2006) (dont titres Faurecia Systemy Kierownicze pour 4 420 en 2007)

4 420

58 304

163 336

NOTE 5 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Faurecia a opté en faveur du régime d'intégration fiscale. Le groupe intégré comprend la société mère et ses principales filiales françaises. Ce régime entraîne un profit pour Faurecia par suite de l'imputation de son résultat fiscal déficitaire ainsi que celui de certaines de ses filiales sur le résultat fiscal positif des autres filiales :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2007	2006	2005
Produit d'impôts en provenance des filiales intégrées	24 524	10 419	17 500
Charge/Produit d'impôts (redressement fiscal)	(327)	103	(582)
TOTAL	24 197	10 522	16 918

NOTE 6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Concessions brevets et droits similaires	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Montant net au 1^{er} janvier 2005	3 373			3 373
Acquisitions et productions d'immobilisations	6 293			6 293
Dotation aux amortissements et provisions pour dépréciation	(3 731)			(3 731)
Montant net au 31 décembre 2005	5 935	0	0	5 935
Acquisitions et productions d'immobilisations	365			365
Dotation aux amortissements et provisions pour dépréciation	(3 493)			(3 493)
Montant net au 31 décembre 2006	2 807	0	0	2 807
Acquisitions et productions d'immobilisations		1 171	1 347	2 518
Dotation aux amortissements et provisions pour dépréciation	(2 463)	(778)		(3 241)
Montant net au 31 décembre 2007	344	393	1 347	2 084

NOTE 7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2007		31/12/2006	31/12/2005
	Brut	Net	Net	Net
Terrains	54	54	55	56
Constructions	285		0	1
Autres immobilisations corporelles et encours	10 684	3 872	5 414	5 852
TOTAL	11 023	3 926	5 469	5 909

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	Total
Montant net au 1^{er} janvier 2005	56	7	7 000	304	7 367
Acquisitions et productions d'immobilisations			144		144
Sorties d'actifs					0
Dotation aux amortissements et provisions pour dépréciation		(6)	(1 338)		(1 344)
Reprises d'amortissements sur sorties d'actifs					0
Autres mouvements				(258)	(258)
Montant net au 31 décembre 2005	56	1	5 806	46	5 909
Acquisitions et productions d'immobilisations			227	600	827
Sorties d'actifs	(1)	(14)			(15)
Dotation aux amortissements et provisions pour dépréciation			(1 265)		(1 265)
Reprises d'amortissements sur sorties d'actifs		13			13
Autres mouvements					0
Montant net au 31 décembre 2006	55	0	4 768	646	5 469
Acquisitions et productions d'immobilisations			177		177
Sorties d'actifs	(1)	(3)			(4)
Dotation aux amortissements et provisions pour dépréciation		3	(1 073)		(1 070)
Reprises d'amortissements sur sorties d'actifs					0
Autres mouvements				(646)	(646)
Montant net au 31 décembre 2007	54	0	3 872	0	3 926

NOTE 8 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	31/12/2007			31/12/2006	31/12/2005
	Brut	Provisions	Net	Net	Net
Participations	2 542 603	930 226	1 612 377	1 451 183	1 815 302
Créances rattachées à des participations	158 147		158 147	290 783	129 367
Autres titres immobilisés			0	0	53
TOTAL	2 700 750	930 226	1 770 524	1 741 966	1 944 722

Les créances rattachées à des participations sont à échéance à plus d'un an.

NOTE 9 CRÉANCES

Les créances diverses comprennent principalement :

- les avances de trésorerie à diverses sociétés du groupe pour 800,6 millions d'euros contre 694,8 millions d'euros en 2006 et 712,2 millions d'euros en 2005 ;
- le montant des impôts dus par les filiales qui ont opté pour le régime de l'intégration fiscale, soit 10,9 millions d'euros contre 2,1 millions d'euros en 2006 et 4,1 millions d'euros en 2005 ;
- des créances d'impôt sur les sociétés qui s'élèvent à 6,8 millions d'euros contre 3,9 millions d'euros en 2006 et 2,9 millions d'euros en 2005 ;

- le dépôt relatif à la titrisation pour 0 million d'euros contre 78,6 millions d'euros en 2006 et 85,7 millions d'euros en 2005 ;
- de la TVA récupérable pour 1 million d'euros contre 1,1 million d'euros en 2006.

Les créances sont à échéance à moins d'un an pour un montant de 816,5 millions d'euros et à plus d'un an pour un montant de 5 millions d'euros.

NOTE 10 DISPONIBILITÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT ET CRÉANCES ASSIMILÉES

Au 31 décembre 2007, ce poste comprend essentiellement 270 814 actions FAURECIA dont la valeur au bilan est 11,5 millions d'euros contre 302 154 actions pour une valeur de 12,5 millions d'euros au 31 décembre 2006 :

- dont 200 000 actions ont été apportées par ECTRA en 1999 ;
- 19 613 actions ont été achetées en 2000 ;
- 96 361 actions ont été achetées en 2001 ;
- 96 860 actions ont été achetées en 2002 ;
- 32 745 actions ont été cédées en 2004 ;
- 74 285 actions ont été cédées en 2005 ;

- 30 000 actions ont été achetées en 2005 ;
- 33 650 actions ont été cédées en 2006 ;
- 31 340 actions ont été cédées en 2007.

Ces actions permettront l'exercice d'options d'achat d'actions par les dirigeants sociaux et cadres du groupe.

Les Conseils d'administration des 6 septembre 1999, 4 septembre 2000 et 26 avril 2001 ont décidé d'attribuer respectivement 200 000 options d'achat d'actions au prix unitaire de 52 euros, 254 000 au prix unitaire de 40 euros et 43 500 au prix unitaire de 54,5 euros.

NOTE 11 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance comprennent essentiellement :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Primes sur instruments financiers de change et de taux	10 608	14 551	17 863
Commissions et frais bancaires	118	162	200
Intérêts sur billets de trésorerie	800		
Loyer	1 324	1 360	
Divers	43	103	93
TOTAL	12 893	16 176	18 156

NOTE 12 CAPITAUX PROPRES

A - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Solde au 31/12/2006	Décision d'affectation de l'AGO du 29/05/2007	Augmentation du capital	Autres mouvements de l'exercice	Solde au 31/12/2007
Capital	169 815		950		170 765
Primes d'émission, de fusion, d'apport	359 566	(165 225)	4 505		198 846
Réserve légale	16 948				16 948
Réserves réglementées	8 939				8 939
Autres réserves	0				0
Report à nouveau	0				0
Résultat de l'exercice	(165 225)	165 225		77 154	77 154
Provisions réglementées	0				0
TOTAL	390 043	0	5 455	77 154	472 652

B - CAPITAL ET PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION ET D'APPORT

- Au 31 décembre 2007, le capital est de 170 765 336 euros, divisé en 24 395 048 actions de 7 euros chacune, entièrement libérées. Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins 2 ans (17 397 010 actions au 31 décembre 2007) bénéficient d'un droit de vote double.

- Les options de souscription d'actions attribuées aux dirigeants sociaux et aux salariés non encore levées au 31 décembre 2007, soit au total 1 258 302 options au prix moyen de souscription de 55,33 euros permettraient d'augmenter :
 - le capital de 8,8 millions d'euros correspondant à 1 258 303 actions de 7 euros ;
 - la prime d'émission de 58,3 millions d'euros.

NOTE 13 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006	Au 31/12/2005
PROVISIONS POUR RISQUES			
Pertes de change	4		
Divers	2 200	2 356	2 037
Sous-total	2 204	2 356	2 037
PROVISIONS POUR CHARGES			
Provision pour retraites et charges assimilées	2 267	3 650	2 542
Autres provisions pour charges	136	134	151
Sous-total	2 403	3 784	2 693
TOTAL	4 607	6 140	4 730

(1) La provision pour retraite et charges assimilées couvre les coûts que la Société supporte lors du départ en retraite des salariés :
- indemnités de départ à la retraite ;
- compléments de retraite à verser à certains salariés.
Pour cette dernière obligation, elle est libérée de ses engagements par un prélèvement du capital nécessaire au service de la rente que la compagnie d'assurance, chargée de ce service, effectue sur le fonds constitué pour couvrir les engagements de retraite non encore définitivement acquis. La Société n'a en conséquence plus aucune obligation vis-à-vis des anciens salariés.
L'évaluation actuarielle a été effectuée par des actuaires indépendants. Les calculs ont été réalisés sur la base d'un taux d'actualisation de 5,25 % et un taux d'inflation de 2 %.

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Valeur actuarielle des engagements de retraite	7 041	8 498	5 839
Couverture des engagements	117	(21)	(21)
Éléments différés	(4 891)	(4 827)	(3 277)
Provision	2 267	3 650	2 541

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Droits acquis par les salariés	(495)	(505)	(571)
Actualisation des droits projetés	(404)	(253)	(234)
Changement régime additif			518
Rendement des fonds			
Curtailment - Settlement			
Amortissement des écarts différés	(548)	(350)	(1 164)
TOTAL	(1 447)	(1 108)	(1 451)

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2006	Dotations	Dépenses imputées	Reprises	Versements aux fonds investis pour les retraites	Solde au 31/12/2007
Provisions pour risques	2 356	2 204	(850)	(1 506)		2 204
Provisions pour retraite et charges assimilées	3 650	1 447	(330)		(2 500)	2 267
Autres provisions pour charges	134	2				136
TOTAL	6 140	3 653	(1 180)		(2 500)	4 607

NOTE 14 TITRES À DURÉE INDÉTERMINÉE

Le 15 octobre 1991, Faurecia (anciennement Bertrand Faure) avait procédé à l'émission de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) d'un montant de 900 millions de francs (137,2 millions d'euros).

Le caractère subordonné de la dette avait été abandonné en 1996 dans le cadre d'une opération de restructuration qui avait également permis de dégager un profit de 8,6 millions d'euros, lequel a été rapporté linéairement au résultat sur la période comprise entre le 30 juillet 1996 et le 15 octobre 2006.

L'ensemble de cette opération a été approuvé par le Service de la Législation Fiscale et le régime fiscal accordé initialement pour les TSDI en 1991, qui donne droit à la déduction des intérêts payés à hauteur du montant effectivement perçu, soit 98,5 millions d'euros, a été maintenu. Toutefois, l'article 238 bis -01 du CGI a prévu d'inclure dans le résultat imposable le montant des intérêts capitalisés durant les trois dernières années, sur la quote-part des fonds transférés à l'étranger.

Les TDI sont arrivés à échéance en octobre 2006, leur montant net a été repris en résultat pour 64,6 millions d'euros dans les comptes de 2006.

NOTE 15 AUTRES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total au 31/12/2007	Total au 31/12/2006	Total au 31/12/2005
Emprunts obligataires	300 000	300 000	299 919
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 308 119	1 228 907	1 060 359
Emprunts et dettes financières diverses	3 338	3 705	4 107
TOTAL	1 611 457	1 532 612	1 364 385

Les échéances des emprunts et dettes financières se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31/12/2007
Échéance 2007	
Échéance 2008	511 124
Échéance 2009	800 027
Échéance 2010	300 147
Échéance 2011	86
Échéance 2012 et au-delà	73
TOTAL	1 611 457

Faurecia a émis le 5 octobre 2005 un emprunt obligataire de 300 millions d'euros à échéance octobre 2010.

Faurecia dispose d'une ligne de crédit syndiqué à moyen terme d'un montant de 1 600 millions d'euros, utilisable par tirages d'une durée de un, trois ou six mois renouvelables jusqu'en novembre 2009. Au 31 décembre 2007, le montant non utilisé de cette ligne était de 800 millions d'euros.

Ces contrats de crédit ainsi que l'emprunt obligataire contiennent des clauses restrictives notamment en matière de ratios financiers consolidés maximum ; au 31 décembre 2007, ces conditions étaient toutes respectées.

La part de la dette à taux variable s'élève à 81,2 %. Elle fait l'objet de couverture au moyen d'options de taux d'intérêt maximum comme décrit en note 20-A.

NOTE 16 DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 682	28 880	19 383
Autres dettes d'exploitation	4 977	4 869	6 267
Sous-total dettes d'exploitation	27 659	33 749	25 650
Avances de trésorerie intragroupe	548 442	647 187	795 780
Autres dettes diverses	10 217	14 643	20 109
Sous-total dettes diverses	558 659	661 830	815 889
TOTAL	586 318	695 579	841 539

NOTE 17 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Ce poste comprend essentiellement au 31 décembre 2007 la facturation du loyer d'un immeuble.

Il comprenait essentiellement au 31 décembre 2005 le produit de la restructuration du TDI pour 0,7 million d'euros. Ce montant a été rapporté au résultat de 2006 (cf. note n° 14).

NOTE 18 SITUATION FISCALE LATENTE DE LA SOCIÉTÉ

Elle correspond à l'impôt sur :

- les décalages (différences temporaires) entre le résultat comptable et la base de l'impôt sur les sociétés ;
- le déficit reportable de l'intégration fiscale ; ainsi qu'à

- l'économie d'impôt dégagée par les déficits fiscaux des filiales intégrées, laquelle leur est potentiellement restituable.

Elle a été calculée par application sur ces différences des taux d'impôt des exercices au cours desquels elles disparaissent (soit 34,43 % pour l'exercice 2008 et les exercices suivants).

Elle s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Impôts différés passif sur différences temporaires	(433)	(760)	(1 093)
Impôts latents correspondant aux économies d'impôt liées à l'utilisation de déficits de filiales intégrées	(279 763)	(204 339)	(124 097)
Sous-total impôts différés passif	(280 196)	(205 099)	(125 190)
Produits imposés mais non encore comptabilisés	850	1 543	964
Charges comptabilisées non encore déduites fiscalement	374	1 369	1 347
Économie d'impôt future sur le déficit d'intégration fiscale	262 843	202 778	106 384
Sous-total impôts différés actif	264 067	205 690	108 695
(PASSIF)/ACTIF NET D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	(16 129)	591	(16 495)

NOTE 19 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les avals, cautions et garanties comprennent au 31 décembre 2007 des engagements en faveur de filiales et participations directes et indirectes d'un montant de 21,6 millions d'euros (contre 30,8 millions d'euros en 2006 et 36,1 millions d'euros au 31 décembre 2005).

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS POUR LA COUVERTURE DES RISQUES DE MARCHÉ

A - COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX

Des options de taux plafond (CAP), des swaps et d'autres structures optionnelles, en euros et en dollars, ont été mis en place pour couvrir les intérêts d'emprunts payables entre janvier 2008 et décembre 2012. Des floors ont été achetés en 2006 et 2007 pour profiter d'une éventuelle baisse des taux d'intérêts à moyen terme sur la dette à taux fixe.

Les positions par type d'instruments sur chacune des années 2008 à 2010 se présentent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notionnel par échéances		
	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Options de taux	2 062	2 610	-
Swap taux variable / taux fixe	176	561	-
Floor	59	34	-
TOTAL	2 297	3 205	-

Les primes inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2007 s'élèvent à 10,6 millions d'euros dont 8,8 millions d'euros feront l'objet de paiements échelonnés entre 2008 et 2011.

B - COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE

Le risque de change sur des prêts intragroupe à des filiales hors de la zone euro dans leur monnaie de fonctionnement alors que ces prêts sont référencés en euros est couvert au moyen de swaps.

Au 31 décembre 2007 les swaps de change mis en place concernent 21,2 millions de CAD et 347,6 millions de USD.

NOTE 21 EFFECTIF MOYEN

	2007	2006	2005
Cadres et assimilés	43	46	47
Employés	2	2	2
TOTAL	45	48	49

NOTE 22 RÉMUNÉRATIONS

En 2007, les rémunérations des organes d'administration (jetons de présence) se sont élevées à 197 428 euros contre 188 574 euros en 2006.

NOTE 23 OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

(en milliers d'euros)

	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Au Résultat			
- Prestations facturées aux filiales	90 842	103 718	80 755
- Revenus de participation	168 931	183 562	63 129
- Intérêts et produits assimilés	6 222	7 980	5 531
- Prestations faites par les filiales	(50 149)	(58 419)	(47 152)
- Intérêts et charges assimilés	(21 267)	(16 445)	(15 296)
Au Bilan			
- Créances rattachées à des participations	158 147	290 781	129 366
- Clients et créances diverses	854 272	753 655	741 462
- Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes	566 687	671 279	811 125

Entreprises liées : Sociétés incluses par intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe Faurecia.

NOTE 24 IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

Peugeot S.A.
75 avenue de la Grande Armée
75116 Paris

8.1.6 AFFECTATION DU RÉSULTAT

(en euros)

Le résultat de l'exercice étant de :	77 154 196
Il est proposé d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :	
1 - Origine	
Report à nouveau antérieur	0
Résultat de l'exercice	77 154 196
	77 154 196
2 - Affectation	
Réserve légale	128 098
Prime d'émission, de fusion, d'apport	
Report à nouveau	77 026 098
	77 154 196

Les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net distribué	Avoir fiscal	Revenu global de l'action
		(en €)	(en €)	(en €)
2004	24 212 051	1,10	-	1,10
2005	24 233 601	-	-	-
2006	24 259 236	-	-	-
Proposition 2007	24 395 048	-	-	-

Y compris les actions détenues par la société.

8.1.7 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus
I. Renseignements détaillés					
A. FILIALES (50 % AU MOINS DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)					
Faurecia Investments	75 660	537 031	100,00	452 488	452 488
Financière Faurecia	33 000	31 888	100,00	53 841	53 841
Sté Internationale de Participations « SIP »	9 274	(916)	100,00	30 196	4 596
Faurecia USA Holdings Inc.	14	410 554	82,55	475 299	335 299
Eak SAS	4 668	1 925	51,00	2 420	2 420
Faurecia Sistemas de Escape Argentina (*)	376	5 937	98,00	25 975	7 328
Faurecia Industries	24 498	(35 496)	100,00	138 152	42 152
Faurecia Systèmes d'Échappement	84 730	72 752	100,00	110 316	110 316
SFEA Société Foncière pour l'Équipement Automobile	9 637	839	100,00	9 947	9 947
Faurecia Exhaust Systems SRO (Tchéquie) (*)	6 760	2 012	100,00	5 001	5 001
Faurecia Automotive Holdings	23 423	213 313	100,00	918 260	434 960
Faurecia Exhaust International	4 691	(2 160)	100,00	5 002	2 751
B. PARTICIPATIONS (10 À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)					
Faurecia Automotive Espana S.L.	7 138	239 339	10,66	76 449	76 449
Faurecia Automotive GmbH (ex : SAI Automotive AG)	196 420	160 784	27,96	225 020	69 486
Faurecia Tongda Exhaust System Co, Ltd (ex : TEEC)	4 241	10 861	50,00	2 217	2 217
Trecia	203	18 095	50,00	8 556	0
II. Renseignements globaux					
Filiales et participations non reprises au paragraphe A				3 461	3 123
Filiales et participations non reprises au paragraphe B				3	3
TOTAL				2 542 603	1 612 377

(*) Les données financières définitives au 31/12/2007 ne sont pas actuellement disponibles.

Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice ou à recevoir	Cours utilisés pour la conversion des données des filiales et participations étrangères
			35 640	100 880	
698 198			3 785	2 486	
			(1 892)		
15 346		17 830	8 205		1 euro = 1,4721 USD
		831	687		
1 922		30 919	1 033		1 euro = 4,6294 ARS
		132 675	(12 242)		
		773 399	9 745	19 770	
		(13)	278	199	
		302 419	(5 849)		1 euro = 26,628 CZK
		37 439	(87 774)		
			92		
		369 702	15 213		
		2 900	39 348		
		61 248	5 568	2 933	1 euro = 10,7524 CNY
		58 024	(464)	778	
1 204				1 070	
8				62	
			128 178		

8.1.8 RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

(en euros)	2007	2006	2005	2004	2003
1 - Capital en fin d'exercice					
a) Capital social	170 765 336	169 814 652	169 635 207	169 484 357	169 447 257
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	24 395 048	24 259 236	24 233 601	24 212 051	24 206 751
c) Nombre maximal d'actions futures à créer :					
Par exercice d'options de souscription	1 258 303	1 265 715	1 176 550	1 011 100	782 100
2 - Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	73 123 665	87 107 622	82 779 088	67 592 049	56 335 224
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	81 680 821	213 707 224	7 136 829	35 508 672	45 430 754
c) Impôts sur les bénéfices ⁽¹⁾	(24 197 058)	(10 521 688)	(16 918 749)	(41 076 147)	(23 741 720)
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	77 154 196	(165 225 090)	(415 757 607)	33 490 721	35 775 918
f) Résultat distribué				26 633 256	22 028 143
3 - Résultat par action					
a) Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	4,34	9,24	0,99	3,16	2,86
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3,16	(6,81)	(17,16)	1,38	1,48
c) Dividende attribué à chaque action (net)				1,10	0,91
4 - Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	45	48	49	45	46
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	13 553 151	9 784 935	9 307 516	8 666 414	8 057 569
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	7 356 994	3 840 829	3 372 568	3 212 143	3 198 762

(1) Les montants entre parenthèses représentent un profit résultant de l'économie d'impôts due à l'intégration fiscale.

8.1.9 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 2007

<i>(en milliers d'euros)</i>	Quantité	Nature et montant nominal	Valeur nette
1. Principaux titres			
<i>a) Participations</i>			
Faurecia Systèmes d'Échappement	5 648 700	Actions de 15 euros	110 316
Faurecia Investments	5 043 997	Actions de 15 euros	452 488
Faurecia Industries	2 899 200	Actions de 8,45 euros	42 152
Faurecia USA Holdings Inc.	3 600	Actions de 0,001 USD	335 299
Sté Internationale de Participations «SIP»	1 168 999	Actions	4 596
Faurecia Automotive Espana S.L	126 859	Actions de 6 euros	76 449
SFEA Société Foncière pour l'Équipement Automobile Financière Faurecia	642 499	Actions de 15 euros	9 947
Trécia	2 200 000	Actions de 15 euros	53 841
Faurecia Exhaust Systems sro.	6 762	Actions de 15 euros	0
Faurecia Magyarorszag Kipufogo-Rendszer Kft	1	Part	5 002
Faurecia Systemy Kierownicze SpZoo	24 900 000	Parts de 1 HUF	0
Faurecia Sistemas de Escape Argentina SA	100	Parts de 500 PLN	13
EAK - Composants pour l'Industrie Automobile SAS	1 802 379	Actions de 1 Peso	7 328
Faurecia Tongda Exhaust System (Wuhan) Co, Ltd	158 722	Actions de 15 euros	2 420
Faurecia Exhaust Systems South Africa Ltd	1	Part	2 217
Ecia South Africa LTD	100	Actions de 1 Rand	1 073
EAK - Composants pour l'Industrie Automobile SNC	10	Actions de 1 Rand	0
Faurecia Honghu Exhaust Systems Shanghai Co, Ltd	51 510	Parts de 15 euros	785
Faurecia Automotive Holdings	1	Part	1 012
Faurecia Automotive GmbH (ex SAI Automotive AG)	23 422 554	Actions de 1 euro	434 960
Faurecia Services Groupe	1	Part	69 486
Faurecia Exhaust International	2 500	Actions de 16 euros	1
Faurecia Global Purchasing	312 750	Actions de 15 euros	2 751
Faurecia Sistemas de Escape Portugal Lda	1	Part de 1000 euros	1
Flamant jaune	1	Part	1
Flamant bleu	2 500	Actions de 16 euros	40
Toucan participations SA	2 494	Actions de 16 euros	40
Toucan investissements SA	2 494	Actions de 16 euros	40
Blériot Investissements	2 494	Actions de 16 euros	40
Faurecia Slovakia Sro	2 500	Actions de 16 euros	40
Faurecia Leather Kosice Sro	1	Part	1
Goeland Vert SAS	1	Part	1
	2 315	Actions de 16 euros	37
Total titres			1 612 377
2. Valeurs mobilières de placement et créances assimilées			
Faurecia	270 814	Actions de 7 euros	11 504

TOTAL GÉNÉRAL
1 623 881

8.1.10 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2007)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Faurecia S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1.2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations financières. Ainsi, les titres de participation font l'objet d'une provision pour dépréciation dès lors que leur valeur brute, constituée par la valeur d'apport ou d'acquisition, est supérieure à leur valeur d'usage déterminée en fonction de l'actif net réestimé de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et nous sommes assurés de leur correcte application et du caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci ; nous vous signalons que votre société précise dans son rapport de gestion qu'elle ne dispose pas d'informations relatives aux rémunérations et avantages versés par la société contrôlante aux mandataires sociaux de votre société qui ne sont pas en même temps mandataires sociaux de la société contrôlante.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 9 avril 2008

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Dominique Ménard

Ernst & Young Audit
Laurent Mianny

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Avec les sociétés Faurecia Automotive Industrie, Faurecia Industries, Faurecia Intérieur Industrie, Faurecia Sièges d'Automobile, Faurecia Systèmes d'Echappement, Sielest, Siemar et Sotexo

Par acte du 30 novembre 2007 et en application de l'autorisation du Conseil d'administration du 17 juillet 2007, Faurecia et ses filiales susnommées (les « Cédants ») ont renouvelé le contrat de titrisation signé le 8 novembre 2002 avec la Société Générale.

Les principales caractéristiques de ce contrat sont identiques à celles du contrat initial et en particulier le montant des créances susceptibles d'être cédées soit 300 millions d'euros.

Dans le cadre de ce contrat, votre société :

- agit en qualité de mandataire des cédants,
- reçoit de la Société Générale les fonds correspondants aux créances cédées puis les redistribue aux cédants,
- paie à la Société Générale les commissions et primes dues pour l'ensemble des cédants puis les répercute à ces derniers dans le cadre de la convention de trésorerie signée concomitamment avec votre société et les filiales concernées.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Avec la société USA Holdings Inc. et ses filiales

La société Faurecia Holdings Inc. bénéficiait au 31 décembre 2006 d'un encours de crédit de 491 millions de dollars américains. Votre conseil d'administration, dans sa séance du 21 décembre 2006, a autorisé l'incorporation d'une partie de cet encours dans le capital de la société Faurecia USA Holdings Inc. au prorata de sa participation soit un montant de 247,6 millions de dollars américains pour une augmentation de capital de 300 millions de dollars américains.

L'augmentation de capital a été réalisée le 31 janvier 2007 pour un montant de 300 millions de dollars américains.

2. Avec les sociétés Faurecia Autositze, Faurecia Abgastechnik, Faurecia Innenraum Systems GmbH, Asientos de Castilla Leon, Asientos del Norte, Faurecia Sistemas de Escape España, Faurecia Automotive España, Faurecia Interior Systems España

En application de la convention de prêt signée avec les sociétés référencées ci-dessus le 10 décembre 2002, ces dernières mettaient à la disposition de votre société une ligne de crédit d'un montant total maximal de 315 millions d'euros.

Cette convention s'est achevée le 14 mai 2007.

3. Faurecia Automotive Industrie, Faurecia Industries, Faurecia Intérieur Industrie, Faurecia Sièges d'Automobile, Faurecia Systèmes d'Echappement, Sielest, Siemar et Sotexo

En application de la convention de prêt signée avec les sociétés référencées ci-dessus le 8 novembre 2000, ces dernières mettent à la disposition de votre société une ligne de crédit d'un montant total maximal de 300 millions d'euros.

Au 31 décembre 2007, l'encours de crédit s'élève à 282 millions d'euros.

4. Faurecia Sièges d'Automobile

Votre société a accordé une garantie au profit de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour l'octroi à la société Faurecia Sièges d'Automobile d'un prêt d'un montant initial de 237 820 euros.

Au 31 décembre 2007, le solde du prêt restant dû par Faurecia Sièges d'Automobile s'élève à 14 363 euros.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 9 avril 2008

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Dominique Ménard

Ernst & Young Audit
Laurent Miannay

8.2 Le contrôle interne

8.2.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-37 DU CODE DE COMMERCE

Madame, Monsieur,

L'article L. 225-37 du Code de commerce, alinéa 6 et 7, fait obligation au Président du Conseil d'administration de présenter un rapport complémentaire, joint au rapport de gestion qui rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société. Le rapport indique en outre les éventuelles limitations que le Conseil d'administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général. Ce rapport présente par référence les principes et les règles arrêtées par le Conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux.

Le présent rapport a été rédigé sur la base de travaux menés au sein du groupe sous l'égide d'un Comité de pilotage créé au mois d'octobre 2007. Ce comité réunit le Directeur de l'Audit, le Directeur de la Comptabilité groupe, le Directeur des Affaires Juridiques.

Le rapport a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce sur la base des informations fournies par la Direction Générale. En effet, le Président est responsable de l'organisation et des procédures de contrôle interne mises en place et de l'ensemble des informations requises par la loi au titre du rapport sur le contrôle interne.

Ce rapport a fait l'objet d'une communication au Conseil d'administration lors de sa séance du 8 février 2008.

Le présent rapport s'est partiellement appuyé sur la recommandation de l'Autorité des marchés financiers sur le dispositif de contrôle interne (le « Cadre de Référence ») du 22 janvier 2007, en intégrant certaines réponses synthétiques au questionnaire relatif au contrôle interne comptable et financier annexé au Cadre de Référence.

1 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration

A - COMPOSITION ET MISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a. Composition du Conseil d'administration

Votre Conseil d'administration comprend onze administrateurs. Cinq d'entre eux sont indépendants au sens défini par le rapport AFEP-MEDEF, soit un administrateur indépendant supplémentaire

par rapport à l'année précédente : Messieurs Jean-Pierre Clamadieu, Frank Esser, Jean-Louis Gérondeau, Gérard Hauser et Ross Mc Innes. Cinq représentent directement les intérêts de l'actionnaire majoritaire. Monsieur Yann Delabrière exerce depuis le 16 février 2007 les fonctions de Président et de Directeur Général de Faurecia. Le Conseil considère que sa composition prend en compte de façon appropriée la participation au capital de son actionnaire majoritaire, Peugeot S.A.

Les membres du Conseil d'administration sont choisis pour leurs compétences reconnues dans les domaines importants pour les métiers de l'entreprise, leur indépendance d'esprit et leur détermination à prendre en compte les intérêts de tous les actionnaires. Les administrateurs indépendants enrichissent les délibérations du Conseil et ses travaux de leurs expériences multiples, tant au niveau international qu'au niveau de leurs propres pratiques industrielles et managériales.

À l'exception du Président-Directeur Général, aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonction de Direction Générale ou de fonction salariée au profit d'une Société du groupe.

Le détail des mandats exercés par l'ensemble des administrateurs de Faurecia figurera dans le document de référence du groupe.

b. Missions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les grandes orientations de l'activité de la Société et du groupe dans les domaines stratégiques, économiques et financiers et veille à leur bonne mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent, notamment toutes les décisions stratégiques de la Société et du groupe, à l'initiative de son Président.

B - L'EXERCICE DE SES MISSIONS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le règlement intérieur du Conseil d'administration, qui peut être consulté par les actionnaires au siège social, organise les travaux du Conseil, l'information des administrateurs. Il précise le mode de fonctionnement du Conseil et les modalités de mise en œuvre des prescriptions légales et des dispositions statutaires concernant son rôle dans la gestion de la Société et du groupe. Il indique également les droits et les devoirs des membres du Conseil d'administration, principalement au regard de la prévention des conflits d'intérêt, du

cumul de mandats, de la stricte confidentialité et de la diligence nécessaire à la participation aux travaux du Conseil. Il traite enfin des règles relatives aux opérations réalisées sur les titres de la Société, telles qu'elles sont recommandées par l'Autorité des marchés financiers.

Le Conseil d'administration décide librement des modalités d'exercice de la Direction Générale de la Société. Celle-ci peut être assumée sous sa responsabilité par le Président du Conseil d'administration lui-même, ou par une autre personne physique nommée par le Conseil d'administration et portant le titre de Directeur Général. Depuis la réunion du Conseil d'administration du 8 septembre 2006, le Président du Conseil d'administration exerce également la fonction de Directeur Général de la Société. Ce mode d'organisation a été confirmé par le Conseil d'administration du 16 février 2007 lorsque M. Yann Delabrière a été nommé Président et Directeur Général en remplacement de M. Grégoire Olivier.

Le Conseil d'administration a mis en place dès l'année 2003 un Comité des Comptes et un Comité des Nominations et des Rémunérations.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations

Ce Comité est chargé de préparer les décisions du Conseil d'administration en ce qui concerne :

- la nomination des futurs administrateurs.
Le Comité a ainsi pour mission de déterminer les critères de choix, de préparer la procédure de sélection et les propositions de nomination ou de renouvellement des administrateurs ;
- la rémunération des mandataires sociaux et, en particulier, du Président ;
- l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Le Comité s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice 2007. Le Conseil d'administration du 2 février 2007 a désigné M. Christian Streiff en qualité de membre du Comité des Nominations et des Rémunérations et a porté M. Jean-Claude Hanus à la présidence du Comité. Le Conseil d'administration du 29 mai 2007 a désigné M. Jean-Pierre Clamadieu en qualité de membre du Comité des Nominations et des Rémunérations et a confirmé MM. Christian Streiff, Jean-Claude Hanus et Gérard Hauser dans leurs fonctions.

Le Comité des Comptes

Son rôle est de procéder à un examen détaillé de l'élaboration des comptes semestriels et annuels, des opérations financières du groupe les plus significatives et à la revue du tableau de bord financier du groupe. Il suit les engagements hors bilan et les éléments permettant d'apprécier les risques encourus par le groupe. Le Comité est ainsi notamment chargé de préparer les réunions du Conseil consacrées à l'examen des comptes semestriels et annuels et d'éclairer les délibérations de celui-ci sur ces sujets. À ce titre, il examine lesdits comptes avant leur présentation au Conseil d'administration et donne son opinion sur :

- l'application et la pertinence des principes et méthodes comptables retenus et procède à l'examen des risques significatifs ;
- la nomination, la rémunération, le plan d'intervention des Commissaires aux comptes ainsi que les éléments relatifs à leur indépendance.

Le Comité des Comptes s'assure également que les principes comptables retenus, qui ont un impact significatif sur la présentation des états financiers de l'entreprise, ont été formellement validés par la Direction Générale, les Commissaires aux comptes et qu'ils sont portés à la connaissance du Conseil d'administration et que les principales options comptables ainsi que les choix effectués ont été expliqués et justifiés par la Direction Générale au Conseil et revus par les Commissaires aux comptes et que les Commissaires aux comptes ont eu l'accès à l'ensemble des informations nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités et qu'ils ont été en mesure de communiquer toutes remarques significatives.

Le Comité s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2007. Le Conseil d'administration du 29 mai 2007 a désigné M. Streiff en qualité de membre et de Président du Comité des Comptes. Il a également désigné M. Mc Innes en qualité de membre de ce Comité et confirmé les fonctions de M. Gérondeau. Le Conseil d'administration du 8 octobre 2007 a désigné Mme Marey-Semper membre du Comité des Comptes.

C - FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sept sessions du Conseil d'administration ont été réunies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 pour examiner principalement les budgets, l'activité et les résultats du groupe, les orientations stratégiques majeures ainsi que le financement du groupe. Ont été notamment abordés, après avoir été préparés par le Comité des Comptes ou le Comité des Nominations et Rémunérations, l'examen des comptes semestriels et des comptes annuels, les prévisions de résultats et d'activité, la nomination d'un nouveau Président-Directeur Général et la détermination de ses pouvoirs et de sa rémunération, la recomposition du Conseil d'administration, du Comité des Comptes et du Comité des Nominations et Rémunérations et un plan d'options de souscription d'actions au profit des dirigeants et des cadres supérieurs du groupe. Une session a été plus spécialement consacrée aux perspectives et orientations du groupe à moyen terme.

Le taux de présence des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration, au cours de l'année 2007, ressort à 91 %. La totalité des administrateurs composant les Comités spécialisés du Conseil a été présente aux réunions de ceux-ci.

D - ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après examen par le Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil a mis en place depuis plusieurs années une procédure d'évaluation de ses travaux à travers un questionnaire détaillé destiné à recueillir auprès de chaque administrateur son appréciation sur ses modalités de fonctionnement et à vérifier qu'ils ont eu l'accès à l'ensemble des informations nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités et qu'ils ont été en mesure de communiquer toutes remarques significatives. Les réponses et suggestions apportées par les administrateurs au questionnaire d'évaluation sont dépouillées et analysées par le Président du Comité des Nominations et des Rémunérations, qui fait ensuite rapport au Conseil des conclusions et résultats de ses travaux.

E - MODE DE RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

La détermination de la rémunération et des avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux est détaillée dans le rapport de gestion.

2 Procédures de contrôle interne

A - LE CONTRÔLE INTERNE : DÉFINITION ET OBJECTIFS

Le contrôle interne est défini dans le Groupe Faurecia comme un processus destiné à fournir une assurance raisonnable quant à l'identification, la maîtrise et la prévention des risques relatifs à la réalisation des objectifs suivants :

- l'application des instructions et orientations fixées par la Direction Générale ;
- la mise en œuvre effective et l'optimisation des activités opérationnelles ;
- la disponibilité, fiabilité et intégrité du système comptable et des informations financières et opérationnelles ;
- la conformité aux lois et réglementations en vigueur ;
- l'adéquation du niveau de risques aux objectifs et aux bénéfices attendus ;
- la protection du patrimoine du groupe et la sauvegarde de ses actifs ;
- l'adaptation de l'organisation aux évolutions des normes, notamment environnementales ;
- le contrôle des risques que l'entreprise pourrait générer pour son personnel, ses clients, ses fournisseurs, ses actionnaires et l'ensemble de ses partenaires sociaux et sociétaux.

Ainsi, le contrôle interne aide l'entreprise à atteindre ses objectifs stratégiques en prévenant tant que possible risques et aléas.

Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que ces risques seront totalement éliminés.

B - ORGANISATION GÉNÉRALE ET DESCRIPTION DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Acteurs et organisation des procédures de contrôle interne

Le contrôle interne n'est pas simplement un ensemble de normes et de procédures ; il est conçu pour être l'affaire de tous au sein du Groupe Faurecia. À ce titre, il concerne les filiales du groupe consolidées par la méthode de l'intégration globale. Il est mis en œuvre par les organes de direction et les organes de contrôle (dont le Comité des Comptes, le Comité des Risques et le département d'Audit Interne), mais aussi par l'ensemble des collaborateurs du groupe à travers leurs actions quotidiennes.

Les acteurs internes parties prenantes du système de contrôle interne comprennent :

- le Conseil d'administration, qui détermine les grandes orientations de l'activité du groupe et supervise leur déploiement ;
- le Comité des Comptes, évoqué plus avant dans le présent rapport, dont les attributions sont définies par le Conseil d'administration, qui joue un rôle essentiel dans l'exercice du contrôle interne et le suivi des procédures existantes ;
- le Comité Exécutif du groupe, pilote la stratégie du groupe, alloue les ressources nécessaires à leur réalisation, fixe les objectifs des entités qui le composent et contrôle leur réalisation ;
- le Comité des Risques, créé en 2004, qui se réunit deux fois par an avant la clôture des comptes en présence du Président du groupe, du Directeur Financier, du Directeur de l'Audit Interne. Il se fait assister, en tant que de besoin, par tout expert interne des fonctions ou spécialités relatives aux dossiers évoqués. Le Comité des Risques examine les risques inhérents aux programmes ;
- la Direction du Financement et de la Trésorerie, la Direction du Contrôle de Gestion, la Direction de la Qualité, la Direction des Affaires Juridiques, les Directeurs Financiers de Pays qui ont un rôle particulier à jouer dans le contrôle interne en raison de leurs compétences transversales ;
- le département d'Audit Interne, qui fait l'objet de développements ultérieurs, revoit le dispositif de contrôle interne et ses évolutions, s'assure de la cohérence de la démarche groupe avec la législation et les préconisations de place, veille à l'exhaustivité, la cohérence et la pertinence de l'ensemble du dispositif, engage et suit certains tests et vérifications, s'assure de la bonne mise en œuvre des plans d'actions et rend compte de l'efficacité du contrôle interne.

Ces dispositions internes sont complétés par l'intervention d'acteurs externes, dont :

- les Commissaires aux comptes du groupe qui effectuent chaque année un contrôle du groupe dans le cadre de leur mission légale de certification des comptes consolidés du groupe et d'audit des comptes individuels des Sociétés du groupe. En effet, conformément à la loi française sur les Sociétés commerciales, la certification des comptes consolidés et des comptes sociaux de Faurecia est effectuée par deux Commissaires aux comptes qui procèdent à un examen conjoint de l'ensemble des comptes, des modalités de leur établissement et de certaines procédures de contrôle interne du groupe relatives à l'élaboration de l'information comptable et financière. Ces deux Commissaires aux comptes exercent, à travers les membres de leur réseau dans chaque pays, les fonctions d'auditeur légal ou contractuel de l'ensemble des sociétés consolidées par intégration globale du groupe ;
- les organismes tiers qui procèdent pour l'ensemble du groupe et sur un cycle de trois ans aux certifications suivantes :
 - environnement (ISO 14001),
 - santé et sécurité (OHSAS 18001),
 - qualité (ISO/TS) ;

- les ingénieurs des compagnies d'assurance Incendie-Dommages partenaires du groupe qui procèdent à un audit biennal de chacun de nos sites dont l'objet est :
 - d'évaluer les risques d'incendie et le possible impact sur la production et les clients,
 - d'évaluer l'adéquation des moyens de prévention et protection mis en place,
 - d'émettre des recommandations de réduction du risque.

Description des procédures de contrôle interne

Le contrôle interne repose sur un ensemble de procédures accessibles à l'ensemble du personnel du groupe via le réseau Intranet. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du Système d'Excellence Faurecia (FES) qui définit la manière de travailler des collaborateurs du groupe partout dans le monde et structure l'identité du groupe.

Les procédures associées FES Core Procedures (FCP) sont organisées selon les six processus du groupe :

- leadership, qui définit le cadre commun à toutes les entités du groupe en matière de contrôle financier, de déclinaison d'objectifs, d'élaboration des plans stratégiques, de politique qualité, de communication, de sécurité ; etc.
- développement, qui comprend les procédures applicables à la définition de l'offre produit, à la politique d'innovation et au contrôle des programmes ;
- production, qui définit les différentes étapes du processus de production dans les usines du groupe : préparation de la production pour le démarrage des nouveaux programmes ou de nouvelles unités, planification de la production, contrôle et gestion des flux ;
- clients, qui détaille les process permettant de développer les relations avec les clients du Groupe Faurecia et d'assurer leur satisfaction à travers des produits et des services compétitifs et de qualité ;
- partenariat avec les fournisseurs, qui regroupe les process mis en œuvre avec nos fournisseurs afin de bâtir un partenariat durable fondé sur l'excellence ;
- implication du personnel, qui traite des politiques de ressources humaines.

Ces procédures sont développées par chaque fonction du groupe, tout en respectant un cadre général commun, et s'appliquent à toutes les entités de Faurecia dans le monde entier. Elles sont régulièrement mises à jour et s'enrichissent en permanence.

Le contrôle des programmes fait l'objet de procédures particulières ; en effet, la vocation principale du groupe est la conception et la fabrication de pièces, sous-ensembles et de modules pour l'automobile. Chacun des contrats passés avec ses clients constitue ainsi un Programme et correspond à un projet qui :

- répond à une demande spécifique (« Request for Quotation » ou RFQ) de fourniture d'équipement complexe de la part d'un constructeur automobile,

- respecte les objectifs en termes de coût, de livraison et de qualité,
- répond aux objectifs de rentabilité du groupe.

Sa durée de vie peut aller jusqu'à dix ans, du début du développement (phase d'acquisition, industrialisation) à fin de la vie série (production).

La vie d'un Programme est encadrée par des procédures et outils de contrôle. Le système de gestion des programmes (PMS) organise de façon rigoureuse les étapes successives de la vie d'un Programme. Chaque programme est jalonné depuis le traitement de l'appel d'offre jusqu'à la fin de vie du produit. Dans le cadre du système de contrôle, des revues de programmes par les Activités concernées ont lieu mensuellement. Ces revues sont formalisées et comportent l'obligation de présenter un certain nombre de documents dont le *Business Plan* (cf. infra). L'objectif de ce processus est d'identifier de façon continue les risques du Programme, les plans d'actions nécessaires et de les mettre en œuvre.

Chaque Programme fait l'objet dès sa période initiale, pendant l'appel d'offre, d'une analyse financière prospective sous la forme d'un *Business Plan* (« BP »). Les BP sont établis selon une méthode commune, développée et contrôlée par la Direction du groupe. Le BP est régulièrement mis à jour en fonction des changements d'hypothèses. Il contient donc tous les éléments permettant de porter un jugement sur un programme lors de la cotation, lors de la négociation du contrat, durant la phase de développement.

Le Code éthique fait également partie intégrante des FCP ; ce Code introduit en 2004 a été renforcé en 2007 ; il définit les principes déontologiques de conduite applicables quotidiennement à l'ensemble du personnel Faurecia dans ses relations en interne comme en externe, ainsi qu'à ses partenaires. Ce Code a fait l'objet d'une présentation au Comité d'Entreprise européen en avril 2007, puis d'un échange avec les partenaires sociaux dans les différentes Sociétés et pays du groupe. Outre un renforcement des mesures déjà en place, ce Code institue une procédure d'alerte permettant à chacun de s'exprimer en toute confidentialité sur sa connaissance de violations des règles légales ou des procédures du groupe. Une procédure d'alerte renforcée, restreinte aux faits se rapportant à des risques sérieux pour l'entreprise dans les domaines comptable, d'audit financier et de lutte contre la corruption, a été instaurée et permet de saisir un organisme extérieur à qui le Groupe Faurecia a confié le recueil et le premier traitement des procédures d'alertes. L'organisme saisira si les circonstances le justifient le Groupe Faurecia via son Président et Directeur Général, lequel pourra demander au département d'Audit Interne du groupe de mener à bien les investigations nécessaires. Ce Code a été largement diffusé, notamment via Intranet, afin que chaque collaborateur puisse y avoir accès et le respecte en tout temps et en toutes circonstances, et vise à développer la responsabilisation et l'implication du personnel du groupe.

C - PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les principes d'élaboration des comptes

La Direction Comptable et Fiscale du groupe établit les comptes consolidés mensuels, et, plus particulièrement, l'information financière semestrielle et annuelle destinée à être publiée. Elle veille au bon établissement par les responsables financiers locaux des comptes sociaux des filiales dans le respect des réglementations locales. Elle définit les principes comptables du groupe dans le respect des normes IFRS et veille à leur bonne application par l'ensemble des filiales. Elle établit également les comptes de la Société Faurecia S.A.

À tous les niveaux du groupe, les principes qui sont mis en œuvre pour l'élaboration des comptes sont :

- le traitement de l'exhaustivité des transactions ;
- la conformité des transactions aux principes comptables applicables au groupe ;
- la revue périodique des actifs.

La bonne articulation du reporting financier avec les systèmes opérationnels du groupe constitue la clef de voûte de l'élaboration de l'information financière et comptable. Le volume d'informations à traiter, la qualité et l'intégrité requises pour les données traitées ainsi que le délai de plus en plus court d'élaboration des reportings financiers qui permettent aux directions du groupe de réagir vite et de contrôler efficacement leurs opérations imposent de s'appuyer sur des systèmes d'information adéquats. Le groupe a lancé en 2007 un programme majeur de rénovation de ses systèmes. Ce programme débouchera en 2008 sur la mise en place dans plusieurs sites pilotes d'un système d'information rénové qui sera ensuite progressivement implanté dans le groupe.

Les comptes du groupe sont établis à partir des informations provenant de chaque filiale et intégrées dans le système de reporting et de consolidation Magnitude. Ces informations comptables transmises par chaque filiale sont préparées dans le respect des normes du groupe, lesquelles sont conformes depuis 2004 au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne. Le système Faurecia Core Procedure, accessible par Intranet, comprend le manuel de procédures comptables IFRS.

Les informations comptables de chaque filiale comprennent les comptes de résultat par nature et par destination, une ventilation par secteur d'activité, l'analyse de l'impôt courant et différé, le bilan, le tableau de financement, les engagements et passifs éventuels.

Les comptes entre Sociétés du groupe sont rapprochés grâce au logiciel ICS.

La Direction Financière et Comptable dispose également de prévisions à court et moyen terme afin de vérifier la valeur des unités génératrices de trésorerie, de rapports d'actuaire pour évaluer les engagements envers le personnel et les retraités, des évaluations en juste valeur des instruments financiers dérivés confirmées par les contreparties bancaires.

Dans chaque filiale, le responsable comptable et le contrôleur de gestion ont accès à toutes les informations nécessaires leur

permettant d'élaborer des comptes corrects dans le respect des normes locales pour les comptes statutaires et des normes du groupe pour le reporting.

Chaque responsable de filiale est tenu de préparer à chaque arrêté semestriel et annuel un état de rapprochement entre ses capitaux propres et ses résultats préparés suivant les normes locales et suivant les IFRS.

Des instructions rappellent chaque mois aux comptables et contrôleurs de gestion les procédures de clôture telles que l'estimation des charges à payer ou les délais. Des formations aux outils Magnitude sont assurées régulièrement aux personnels comptables et financiers récemment arrivés dans le groupe.

La préparation de comptes mensuels pour les besoins de gestion oblige chaque entité à disposer des ressources nécessaires pour élaborer une information de qualité.

• Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan font l'objet d'un processus d'identification et d'évaluation spécifique.

Chaque engagement fait l'objet d'un suivi particulier en fonction de sa nature. Ainsi, les risques de change et de taux d'intérêt, ainsi que les financements intragroupe en devises sont gérés de manière centralisée sous la supervision de la Direction Financière du groupe et font si nécessaire l'objet d'une couverture de change. De même les cautions et/ou garanties accordées par la Société Faurecia font l'objet d'une émission et d'un suivi centralisés.

Identification et analyse des risques affectant l'information comptable et financière

L'établissement de comptes mensuels complets permet de réduire fortement les risques lors des arrêts semestriels et annuels notamment sur le respect des délais. Les difficultés sont ainsi anticipées, les comptes réciproques sont rapprochés chaque mois, les opérations particulières sont traitées sans attendre la clôture annuelle, la justification du calcul de l'impôt devient un exercice régulier.

La préparation et l'analyse des comptes mensuels et leur rapprochement avec le budget doivent permettre dans chaque entité de déceler des variations anormales de comptes tels les stocks ou la trésorerie. Ajoutés à des procédures spécifiques, ils doivent permettre de réduire les risques d'erreurs et de fraudes.

Procédure de hard close

Une pré-clôture au 31 octobre portant sur les comptes intermédiaires permet d'anticiper, d'évaluer et valider les options principales de clôture des comptes annuels.

Outils de contrôle comptable et financier

Le groupe a défini les procédures nécessaires à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Elles sont en accord avec les principes comptables en vigueur et sont, à l'instar de toutes les procédures de contrôle interne, disponibles sur le réseau Intranet de la Société. Parmi ces procédures, peuvent notamment être citées à raison de leur importance pour le groupe :

- une procédure d'autorisation d'investissement, qui détermine les éléments indispensables justifiant l'investissement et les

signataires autorisés à engager l'entreprise selon des seuils prédéfinis ;

- une procédure de demande de souscription de capital, d'augmentation de capital, de prise de participation et de prêt intragroupe ;
- une procédure d'élaboration du *Business Plan* pour les programmes ;
- une procédure relative aux acquisitions des nouveaux programmes ;
- une procédure de consolidation des comptes.

Processus de reporting comptable et financier

Les processus de reporting ont pour objectif de fournir des instruments d'information et de pilotage du groupe et d'assurer ainsi la meilleure réactivité face aux risques éventuels. Un « glossaire du reporting » décrit l'ensemble du contenu des données de reporting et des procédures explicitent la façon dont le reporting doit être effectué.

Le reporting mensuel est élaboré depuis 2004 sur l'outil de consolidation Magnitude qui permet de remonter des informations à la fois financières (compte de résultat et bilan) et non financières (indicateurs qualité, production, achats, sécurité, ressources humaines...).

Le processus de consolidation des résultats au niveau du groupe est sécurisé par des contrôles bloquants mis en place en amont dans les documents de reporting et des contrôles intermédiaires liés à la structure du système de reporting.

Le reporting mensuel comprend, pour chaque unité opérationnelle dans les trois jours qui suivent la fin du mois, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel estimés et un résultat définitif cinq jours après la fin du mois aux normes du groupe. Chaque mois, un Comité des Opérations est consacré à la revue des performances opérationnelles et des plans d'action de chaque activité.

Plan à moyen terme et budget

Le budget de Faurecia est bâti sur une périodicité annuelle avec une révision semestrielle.

La direction du groupe émet pour le budget les hypothèses économiques et financières et les objectifs spécifiques de chaque unité opérationnelle. Le budget est construit par usine, centre de développement ou centre administratif. Il est ensuite mensualisé selon des états standard puis consolidé.

Pour permettre d'anticiper l'action à court terme et ainsi accroître la réactivité, le reporting mensuel s'accompagne d'une prévision glissante du compte de résultat et de la trésorerie pour le trimestre en cours et le trimestre suivant.

Compte tenu des engagements pluriannuels de ses contrats, une vision à moyen terme des enjeux financiers est nécessaire à la maîtrise des risques de Faurecia. Dans ce cadre, le groupe établit annuellement un plan à cinq ans dans lequel la dimension programme est essentielle. Il permet de préciser les perspectives du groupe en matière de taille de ressources et de rentabilité. Il est consolidé avec le même outil et avec la même rigueur que le reporting mensuel, et conduit à la définition des objectifs budgétaires.

Le département d'Audit Interne

Le groupe s'est doté début 2003 d'un département d'Audit Interne. La Direction de l'Audit Interne est placée directement sous la responsabilité de la Direction Financière du groupe. Ses travaux sont approuvés et contrôlés par le Président et revus par le Comité des Comptes. Par une approche systématique et méthodique, ce département a vocation à promouvoir un niveau d'efficacité optimal de l'ensemble des systèmes de contrôle interne financier. Il peut intervenir en cas de besoin sur l'ensemble des processus du groupe à travers le monde. Le département d'Audit Interne conduit ses missions, en toute indépendance et étaye systématiquement ses conclusions de faits précis, dûment vérifiés et rigoureusement chiffrés. Il met à la disposition de la Direction Générale l'ensemble de ses travaux et lui rend compte régulièrement du déroulement de ses missions et du respect de ses objectifs. Il présente chaque semestre le planning d'audit, les rapports effectués, et la réalisation de ses objectifs au Comité Exécutif du groupe et, une fois par an au Comité des Comptes. Il est en outre à la disposition des autres organes de la Société qui souhaiteraient avoir des précisions sur les conclusions des audits réalisés.

Le département d'Audit Interne s'est doté d'une Charte d'Audit Interne en 2004 qui définit sa fonction, l'objet de sa mission, l'étendue de son domaine de compétence et la méthodologie utilisée lors des missions. Ses moyens sont en cours de renforcement avec l'objectif de parvenir à terme à une couverture systématique des entités du groupe selon une périodicité définie.

Principales évolutions

Le groupe poursuit sa politique d'analyse des risques et d'amélioration des dispositifs de contrôle interne :

- le déploiement des normes et des procédures du Système d'Excellence Faurecia, a été poursuivi notamment via la mise en œuvre de questionnaires d'autoévaluation permettant aux sites d'évaluer leur conformité à ces normes ;
- le renforcement du Code d'éthique du groupe avec notamment la mise en place d'une procédure d'alerte telle que détaillée ci-avant ;
- la cartographie des risques en cours destinée à prévenir et assurer une meilleure gestion des risques. L'objectif est, pour chacune des zones identifiées, de suivre l'évolution des risques, de les évaluer, de s'assurer de la mise en place des plans d'action par les fonctions qui apportent une contribution à la prévention des risques et enfin et selon les cas, de compléter les procédures et les systèmes de contrôle existants. Les principaux facteurs de risque font l'objet d'un développement spécifique dans le rapport de gestion ;
- le renforcement de l'Audit Interne avec un accroissement de ses effectifs ;
- les travaux de rénovation des systèmes d'information autour de SAP ont permis de définir les outils standardisés, fiables et modernes correspondant aux normes et procédures de Faurecia, qui feront l'objet d'un déploiement progressif dans le groupe.

3 Les limitations apportées par le Conseil aux pouvoirs du Président et Directeur Général

Le Conseil d'administration a confié la Direction Générale de la société à son Président. Le règlement intérieur du Conseil a précisé les modalités d'exercice de ses propres attributions et des fonctions du Président. Ce règlement indique également que le Conseil est consulté, à l'initiative de son Président, sur toutes les décisions stratégiques de la société et du groupe. Le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 16 février 2007, a autorisé le Président-Directeur Général à donner des cautions, avals ou garanties dans la limite d'un montant global de cinquante millions

d'euros, plafonnés à dix millions d'euros par opération. Dans le cas où le groupe serait amené à garantir des engagements commerciaux de restitution d'acomptes ou des engagements de bonne fin de contrat à exécutions successives, le Directeur Général est autorisé à décliner à l'intérieur du même montant global des garanties n'excédant pas cinq millions d'euros par opération. Enfin, à travers son Règlement intérieur et dans le cadre des lois qui régissent son activité, le Conseil est habilité à se saisir de toutes questions intéressant la bonne marche de la Société.

Le Président du Conseil d'administration

8.2.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la Société Faurecia et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 9 avril 2008

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Dominique Ménard

Ernst & Young Audit
Laurent Miannay

8.3 Informations complémentaires sur la Société Faurecia

8.3.1 HISTORIQUE

Un héritage industriel de deux siècles

Le savoir-faire et l'expertise du Groupe Faurecia sont les descendants d'une histoire qui se confond avec celle de l'industrialisation de la France. La Société Ecia (Équipements et Composants pour l'Industrie Automobile) est née en 1987 de la fusion de Cycles Peugeot et Aciers & Outillages Peugeot, qui sont à la base d'une tradition industrielle qui remonte à l'année 1810.

Dans sa configuration actuelle, Faurecia est formée de trois composantes : Ecia, Bertrand Faure et Sommer Allibert. Le rapprochement des deux premières remonte à 1998, la troisième a rejoint le groupe en 2001.

Avec son chiffre d'affaires de 12,7 milliards d'euros et ses soixante mille employés présents dans vingt-huit pays, Faurecia est aujourd'hui le deuxième équipementier européen et le huitième mondial ⁽¹⁾.

LES ORIGINES

1810. Les frères Jean-Pierre et Frédéric Peugeot s'associent à Jacques Maillard-Salins pour créer une fonderie d'acier et fabriquer des lames de scies à Hérimoncourt, village de l'est de la France situé à quelques kilomètres de la frontière suisse.

1891. La production automobile au sens moderne du terme est lancée, avec des véhicules dotés de moteurs à essence de pétrole ou de gazoline. Les premiers tubes en acier vont suivre, brevetés par Peugeot. Ils sont notamment fabriqués à Audincourt (Doubs).

1914. Bertrand Faure ouvre à Levallois-Perret son premier atelier de fabrication de sièges destinés aux tramways et au métro parisien.

1929. Bertrand Faure acquiert la licence du procédé Epéda, ce qui lui permet de perfectionner les sièges destinés à l'industrie automobile et de développer un nouveau produit, le matelas à ressort. Après la seconde guerre mondiale, ces deux activités vont connaître un fort développement. Renault, Peugeot, Citroën, mais également Talbot, Panhard-Levassor, Berliet ou Simca sont clients de la Société Bertrand Faure.

1950. Bernard Deconinck, gendre de Joseph Allibert, qui avait créé la Société Allibert dans l'Isère en 1910, choisit d'investir dans une énorme presse à injecter provenant des États-Unis : celle-ci permet de mouler des grosses pièces de plastique d'un seul tenant. Il délaisse alors les constructeurs de réfrigérateurs pour se tourner vers l'industrie automobile.

1955. La Société des Frères Peugeot, dont l'une des filiales se nomme désormais Peugeot et Cie, se lance dans la fabrication d'équipements pour l'automobile. Sièges, échappements, colonnes de direction, la filiale se diversifie avec les années, sort de l'Hexagone, abandonne certaines activités au profit de nouvelles lignes de production.

1972. François Sommer, petit-fils d'Alfred Sommer, fusionne sa Société spécialisée dans les revêtements de planchers pour l'automobile avec celle de Bernard Deconinck, Allibert, pour créer le groupe Sommer Allibert, alliant les savoir-faire du textile et du plastique.

Au début des années 1980, ce groupe va s'investir pleinement auprès de l'industrie automobile, devenant le spécialiste de l'aménagement intérieur du véhicule et travaillant pour l'ensemble des grands constructeurs. Il connaîtra ensuite une forte expansion à l'étranger avec l'acquisition de la Société espagnole Lignotock et le renforcement de sa présence en Allemagne, après 1993.

1987. La fusion de Cycles Peugeot et Aciers & Outillages Peugeot donne naissance à la Société Ecia (Équipements et Composants pour l'Industrie Automobile). Suivent alors dix ans d'intense développement, industriel et géographique. Dans le même temps, la Société Bertrand Faure accélère son développement international, en complétant les acquisitions réalisées en 1977 en Espagne et au Portugal, par celle du groupe Rentrop en Allemagne. Elle permet dès lors à Bertrand Faure d'occuper la première place européenne dans le domaine des métiers et composants du siège d'automobile. Au cours des années 1990 et jusqu'en 1998, la Société choisira de se concentrer sur son savoir-faire équipementier automobile, revendant ses activités de literie (Epéda et Mérinos), d'aéronautique (Ratier-Figeac) et ses bagages (Delsey).

1992. Ecia cède son activité de cycles, puis celle d'outillages l'année suivante et réalise des acquisitions significatives dans des Sociétés spécialisées dans l'échappement, avec Tubauto et Eli Échappement en France, Leistritz Abgastechnik en Allemagne et Silenciadores PCG en Espagne. Ecia devient alors le leader européen de ce module. Sa division Sièges, pour sa part, s'associe dans le même temps à l'équipementier espagnol Irausa et crée sa première filiale étrangère baptisée « Ardasa ». Volkswagen, Renault, Daimler-Chrysler, Opel, Honda et Mitsubishi lui commandent des échappements, des sièges, des éléments pour l'intérieur du véhicule ou des blocs avant.

(1) Source interne.

LE REGROUPEMENT

11 décembre 1997. Ecia lance une offre publique d'achat amicale sur Bertrand Faure, portant sa participation directe et indirecte dans ce groupe à 99 %. Le Groupe Faurecia naît ainsi en 1998, centré sur l'activité d'équipementier automobile. Parallèlement aux cessions effectuées par Bertrand Faure de ses activités dans les bagages (Delsey) et l'aéronautique (Ratier Figeac), Ecia cède également en 1998 son activité de motocycles (Peugeot Motocycles) au Groupe PSA Peugeot Citroën.

Juin 1999. La fusion des entités juridiques Ecia et Bertrand Faure a lieu et conduit le Groupe PSA Peugeot Citroën à détenir fin 1999, 52,6 % du capital de Faurecia. Faurecia réalise alors un chiffre d'affaires supérieur à quatre milliards d'euros pour un effectif de trente-deux mille personnes. Outre l'effet de taille et une position mondiale dans le domaine des sièges d'automobile, Bertrand Faure apporte à Ecia une présence géographique et commerciale élargie, en particulier en Allemagne, où la Société entretient des relations fortes avec des constructeurs comme Volkswagen et BMW.

Fin 1999. Le Groupe Faurecia se développe sur le continent nord-américain dans l'activité des Systèmes d'échappement avec le rachat de la Société américaine AP Automotive Systems.

Octobre 2000. Faurecia procède au rachat de la Société Sommer Allibert. L'opération est financée par le Groupe PSA Peugeot Citroën faisant ainsi remonter sa participation à 71,5 %. Bien implanté en Allemagne et en Espagne, le groupe affiche des parts de marché importantes en Europe dans le domaine de l'Intérieur du véhicule, en particulier dans les panneaux de porte, les planches de bord et les modules acoustiques.

2001. L'opération de rachat de Sommer Allibert s'achève par le lancement d'une offre publique de rachat des actionnaires minoritaires de Sommer Allibert. Le groupe ainsi constitué réalise alors un chiffre d'affaires de 9,6 milliards d'euros. Faurecia rachète ensuite les dernières parts minoritaires encore détenues par les actionnaires extérieurs de la Société allemande SAI Automotive AG, filiale de Sommer Allibert.

LE DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL ET L'ADAPTATION DE L'OUTIL INDUSTRIEL

2002. Le groupe acquiert 49 % de la Société sud-coréenne Daeki Industrial, fabricant de convertisseurs catalytiques et numéro deux sur son marché. La même année, Faurecia crée une joint-venture avec GSK, un équipementier automobile de Taïwan, afin de produire des sièges à Wuhan, en Chine.

2003. À ces acquisitions succède celle de la Société également sud-coréenne Chang Heung Précision, spécialisée dans les systèmes d'échappement avec plus de 20 % de part de marché. L'activité Systèmes d'échappement dispose alors d'un dispositif industriel présent sur l'ensemble des continents. En Europe, le groupe finalise, avec Siemens-VDO, l'accord qui permet de renforcer et d'élargir leur joint-venture (SAS) : cette Société assemble des cockpits pour BMW, DaimlerChrysler, le groupe Ford, Renault-Nissan et le groupe Volkswagen.

Le groupe renforce sa présence en Corée en portant à 100 % sa participation dans la Société Daeki, spécialisée dans les systèmes d'échappement au profit de Hyundai, et en signant un accord de coentreprise avec la Société sud-coréenne Kwang Jin Sang Gong, dédiée à la production de modules de portes pour les constructeurs Hyundai Motor et Kia Motors.

8.3.2 RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES SUR LA SOCIÉTÉ

8.3.2.1 Renseignements généraux sur la Société

DÉNOMINATION SOCIALE ET ADRESSE

- Dénomination sociale : Faurecia
- Siège social : 2, rue Hennape – 92000 NANTERRE — France
- Téléphone : 33 (0) 1 72 36 70 00
- Fax : 33 (0) 1 72 36 70 07
- www.faurecia.com

FORME DE LA SOCIÉTÉ

Faurecia est une Société anonyme de droit français faisant appel à l'épargne publique et régie par le Code de commerce et les textes pris pour son application ; elle se conforme au régime de gouvernement d'entreprise généralement reconnu en France et notamment repris dans le rapport AFEP-MEDEF.

Faurecia applique les normes légales et réglementaires qui régissent le fonctionnement des organes sociaux des Sociétés cotées et rend compte dans le présent document de référence de l'application par elle des préconisations faites dans le cadre du rapport précité.

CONTRÔLEURS LÉGAUX

Le contrôle des comptes de la Société est exercé par deux Commissaires aux comptes titulaires désignés conformément à l'article L. 225-228 du Code de commerce.

DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE

Date de constitution de la Société : 1^{er} juillet 1929.

Date d'expiration de la Société : 31 décembre 2027.

IMMATRICULATION

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro : 542 005 376.

Son code APE est : 7010Z (Activités des sièges sociaux).

CONSULTATION DES DOCUMENTS

Pendant la durée de validité du document de référence, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent, le cas échéant, être consultés :

- L'acte constitutif et les statuts de l'émetteur ;
- Les informations financières historiques de Faurecia S.A. et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document de référence.

Adresse de consultation :

FAURECIA
Dominique Laulan
Directeur des Affaires Juridiques
2, rue Hennape – 92000 NANTERRE

OBJET SOCIAL

Aux termes de l'article 3 des statuts, l'objet de la Société peut être ainsi résumé :

- la création, l'acquisition, l'exploitation directe ou indirecte, la prise de participation, tant en France qu'à l'étranger, de toutes entreprises industrielles, de négoce ou de prestations de services ;
- l'assistance administrative, financière et technique aux entreprises affiliées ;
- la production et la commercialisation de tout produit, accessoire ou équipement, quelle qu'en soit sa nature, destiné à l'industrie et notamment à l'industrie automobile, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières connexes.

RÔLE DE LA SOCIÉTÉ VIS-À-VIS DE SES FILIALES

Faurecia est une holding dont les actifs sont essentiellement des titres de participation. Les actifs industriels sont détenus par les filiales opérationnelles de la Société.

Faurecia assure directement ou indirectement des prestations de service au profit des Sociétés de son groupe, notamment dans les domaines financier, comptable, et de gestion générale ou administrative.

Le financement des filiales du groupe est assuré de manière centralisée, principalement par Faurecia et par Financière Faurecia, cette dernière faisant fonction de centrale de trésorerie. Ce mode de fonctionnement permet de faire bénéficier les filiales du groupe des conditions de marché favorables obtenues par Faurecia auprès des prêteurs.

Au 31 décembre 2007, l'endettement financier de Faurecia, net des disponibilités, valeurs mobilières de placement et avances nettes de trésorerie intragroupe s'élève à 1 341,1 millions d'euros, à comparer à un endettement net consolidé du Groupe Faurecia de 1 616,0 millions d'euros.

EXERCICE SOCIAL

L'exercice social, d'une durée de douze (12) mois, commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée générale détermine la part attribuée aux actionnaires sous forme de dividende et prélève les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves, ou de reporter à nouveau.

Cependant, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'Assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle.

Les statuts disposent que l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en actions.

DÉLAI DE PRESCRIPTION DES DIVIDENDES

Les dividendes se prescrivent par un délai de cinq ans à compter de la date de mise en paiement, passé ce délai, ils sont versés au Trésor.

ÉTABLISSEMENT ASSURANT LE SERVICE FINANCIER DE LA SOCIÉTÉ

Le service des transferts et le paiement des coupons sont assurés aux guichets de la banque Crédit Agricole – Caisse d'Épargne Investor Services (CACEIS), 14, rue Rouget de Lisle, 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9.

MARCHÉ DE L'ACTION FAURECIA

Les actions Faurecia sont cotées sur le marché Eurolist d'Euronext Paris SA : Code ISIN FR 0000121147.

Elles font partie des valeurs composant l'indice SBF 250, l'indice MID & SMALL 190 et l'indice NEXT 150.

Elles sont éligibles au PEA et au Service à règlement différé (SRD).

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ACTIONNAIRES

Les Assemblées générales se tiennent au siège social ou dans tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Les actionnaires nominatifs sont convoqués par courrier, les autres actionnaires sont convoqués par les avis financiers prévus par la réglementation en vigueur relayés par les intermédiaires financiers en place.

Le site Internet de Faurecia www.faurecia.com tient en permanence à jour le calendrier des événements financiers du groupe et notamment de la date de l'Assemblée générale.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées, les actionnaires doivent, trois (3) jours au moins avant la date de l'Assemblée, être inscrits sur un compte ouvert à leur nom, respectivement, auprès de la Société pour les titulaires d'actions nominatives, auprès d'un intermédiaire financier pour les titulaires d'actions au porteur. Toutefois, l'auteur de la convocation a toujours, s'il le juge convenable, la faculté de réduire ces délais.

Aucune autre disposition des statuts ne vient affecter les droits des actionnaires qui ne peuvent être modifiés que selon les conditions posées par la loi.

DROIT DE VOTE

Il n'existe pas de limitations statutaires des droits de vote. Le droit de vote appartient à l'usufruitier dans toutes les Assemblées générales ordinaires, extraordinaires ou spéciales.

DROIT DE VOTE DOUBLE

Les statuts attribuent un droit de vote double de celui qui est conféré aux autres actions à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux (2) ans au moins, au nom d'un même actionnaire. En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, un droit de vote double est attribué dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Ce droit de vote double peut être supprimé par décision de l'Assemblée générale extraordinaire et après notification de l'Assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de liquidation de communauté de biens entre époux, de succession ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai prévu à l'alinéa précédent.

EXISTENCE DE SEUILS STATUTAIRES DEVANT ÊTRE DÉCLARÉS À LA SOCIÉTÉ (ARTICLE 24 – STATUTS)

Lorsqu'une personne, physique ou morale, agissant seule ou de concert au sens de l'article L. 233-10 du Code de commerce, franchit un seuil de participation de 2 % des droits de vote et, ce, en deçà des 5 % prévus par l'article L. 233-7 du Code de commerce et au-delà desdits 5 %, elle doit informer la Société, par lettre recommandée avec avis de réception, dans un délai de cinq jours de Bourse à compter du franchissement du seuil de participation du nombre total d'actions et de droits de vote de celle-ci qu'elle possède.

Elle doit, également dans le même délai, informer l'Autorité des marchés financiers qui portera cette information à la connaissance du public dans les conditions fixées par son règlement général.

L'actionnaire défaillant sera privé du droit de vote pour les actions excédant la fraction non déclarée si un ou plusieurs actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et détenant une fraction du capital (ou de droits de vote) au moins égale à 2 % en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale.

Ce dispositif complète le dispositif légal de l'article L. 233-7 du Code de commerce relatif à l'obligation d'information des franchissements de seuils.

Aucune autre disposition des statuts ne vient affecter les droits des actionnaires qui ne peuvent être modifiés que selon les conditions posées par la loi.

EXISTENCE D'ACCORD DONT LA MISE EN ŒUVRE POURRAIT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ OU POURRAIT AVOIR POUR EFFET DE RETARDER, DIFFÉRER OU D'EMPÊCHER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

À la connaissance de la Société, il n'existe pas à ce jour d'accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle.

Il n'existe pas à ce jour dans un acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement, une disposition qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou d'empêcher un changement de contrôle.

Dans la partie de l'industrie de l'automobile à laquelle participe Faurecia, les sous-traitants ne déterminent généralement pas les spécifications des pièces sous-traitées. Lorsque par exception, les sous-traitants sont capables de déterminer les spécifications des pièces, la politique du groupe est d'organiser contractuellement le transfert par les sous-traitants des travaux de conception afin de pouvoir les utiliser avec d'autres prestations.

CONTRATS IMPORTANTS

À ce jour, Faurecia n'a pas conclu de contrat important autre que ceux ayant été conclus dans le cadre normal de ses affaires, conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du groupe.

SITUATION DE DÉPENDANCE

À ce jour, l'activité de Faurecia ne dépend pas de brevets appartenant à des tiers ou de procédés de fabrication détenus par des tiers, pas plus qu'elle ne dépend de contrats particuliers d'approvisionnement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES SIGNIFICATIVES

Avec cent quatre-vingt-dix sites industriels et vingt-huit centres de recherche et de développement établis dans vingt-huit pays du monde, Faurecia optimise sa politique de proximité et sa stratégie de livraison en juste à temps auprès de ses clients. Aucune de ses installations industrielles prise isolément, ne représente de valeur significative au regard de la totalité des immobilisations corporelles consolidées du groupe.

8.3.2.2 Informations complémentaires sur les administrateurs

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Il n'existe pas d'administrateur élu par les salariés ni de censeur. Chaque administrateur doit être propriétaire de 20 actions au moins pendant la durée de son mandat.

À l'exception du Président-Directeur Général, aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonction de Direction Générale ou de fonction salariée au profit d'une Société du groupe.

Parmi les membres du Conseil d'administration présents au 10 avril 2008, Messieurs Thierry Peugeot et Robert Peugeot sont apparentés. Il n'existe aucun autre lien de parenté entre les autres mandataires de Faurecia.

Aucun administrateur n'a fait l'objet de condamnation pour fraude, aucun d'entre eux n'a participé en qualité de dirigeant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années et aucun n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire. Aucun d'entre eux n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Ainsi que le prévoit le règlement intérieur du Conseil d'administration, chaque administrateur doit faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêt ponctuel, même potentiel, et s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante. Cette disposition n'a pas eu lieu de s'appliquer au cours de l'exercice 2007.

Indépendamment des conventions réglementées, qui font par ailleurs l'objet d'un rapport à l'Assemblée des actionnaires qui peuvent éventuellement les concerner, il n'existe pas de contrat de service liant un membre du Conseil d'administration à Faurecia ou à l'une quelconque de ses filiales.

Les opérations qui peuvent être réalisées avec un actionnaire détenant plus de 5 % du capital de la Société présentent le caractère d'opération courante.

Le Conseil a par ailleurs renforcé ces dispositions en adoptant lors de sa réunion du 16 décembre 2005, une procédure relative à l'usage de la communication d'informations privilégiées au sein du groupe. Cette procédure s'applique notamment aux administrateurs de la Société. Elle prohibe toute intervention sur les titres de la Société lorsque l'information n'est pas encore rendue publique. Elle astreint les administrateurs et certaines catégories de personnel, dont la liste est tenue périodiquement à jour, à déclarer leur transaction à la Société dans le but d'en informer les marchés.

MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Administrateurs

Yann DELABRIÈRE

Monsieur Yann Delabrière exerce la fonction de Président et Directeur Général de Faurecia depuis le 16 février 2007.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2013.

Âgé de 57 ans, Monsieur Yann Delabrière est administrateur de Faurecia depuis le 18 novembre 1996. Il a occupé des fonctions de direction financière au sein de plusieurs grands groupes industriels. En 1990, il intègre le Groupe PSA Peugeot Citroën où il y exercera la fonction de Directeur Financier du groupe.

Monsieur Yann Delabrière détenait, au 31/12/2007, 1100 actions de la société Faurecia.

Adresse professionnelle : FAURECIA
2, rue Hennape – 92735 NANTERRE CEDEX

Mandats/Fonctions

Au cours de l'exercice 2007, outre ses mandats d'administrateur de Faurecia, il a occupé les mandats et fonctions suivantes :

EN FRANCE (HORS GROUPE)

Administrateur Capgemini

Au cours des cinq dernières années, Monsieur Delabrière a également occupé les mandats et fonctions suivantes qu'il n'exerce plus :

EN FRANCE (DANS LE GROUPE)

Directeur Financier Groupe PSA Peugeot Citroën

Président et Directeur Général Banque PSA Finance

Président et Directeur Général Compagnie Générale de Crédit aux Particuliers – Credipar

Administrateur Peugeot Citroën Automobiles SA

Administrateur Automobiles Citroën

Administrateur Gefco

Président Egery

Président Pergolese Investissements

Directeur Général Grande Armée Participations

Gérant PSA Citroën Finance

Président du Conseil de surveillance SIT

Représentant permanent d'Automobiles

Peugeot au Conseil d'administration Peugeot SA

EN FRANCE (HORS GROUPE)

Membre du Conseil de surveillance Sommer Allibert

À L'ÉTRANGER (DANS LE GROUPE)

Gérant PSA Services SrL (Italie)

Président du Conseil d'administration Peugeot Citroën Argentina SA (Argentine)

Président du Conseil de surveillance Peugeot Finance International (Pays-Bas)

Vice-Président et administrateur PSA International SA (Suisse)

Jean-Pierre CLAMADIEU

Monsieur Jean-Pierre Clamadieu est administrateur de Faurecia depuis le 29 mai 2007.

Monsieur Jean-Pierre Clamadieu a occupé différentes fonctions de direction de branche de Rhodia, en est le Directeur Général depuis octobre 2003, et le Président depuis mars 2008.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2013.

Âgé de 49 ans, Monsieur Jean-Pierre Clamadieu est Directeur Général et administrateur de Rhodia.

Monsieur Jean-Pierre Clamadieu détenait, au 31/12/2007, 100 actions de la Société Faurecia.

Adresse professionnelle : RHODIA – Immeuble Cœur Défense tour A, 110 Esplanade Charles de Gaulle – La Défense 4 – 92931 LA DÉFENSE CEDEX

Au cours de l'exercice 2007, outre son mandat d'administrateur de Faurecia, il a occupé les mandats et fonctions suivantes :

EN FRANCE (HORS GROUPE)

Directeur Général et administrateur du groupe Rhodia

Au cours des cinq dernières années, Jean-Pierre CLAMADIEU a également occupé les mandats et fonctions suivantes qu'il n'exerce plus :

EN FRANCE (HORS GROUPE)

Directeur Général de la Division Pharmacie et Agrochimie, RHODIA

Directeur Général de la Division Organique Fine, RHODIA

Administrateur de diverses filiales du Groupe Rhodia

Administrateurs

Frank ESSER

Monsieur Frank Esser est administrateur de Faurecia depuis le 23 mai 2005.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2011.

Âgé de 49 ans, Monsieur Esser est Président-Directeur Général de SFR depuis 2002, groupe qu'il a rejoint en tant que Directeur Général en Septembre 2000.

Monsieur Frank Esser détenait, au 31/12/2007, 20 actions de la Société Faurecia.

Adresse professionnelle : SFR – Tour Séquoia – 1, place Carpeaux – 92915 PARIS LA DÉFENSE

Jean-Louis GÉRONDEAU

Monsieur Jean-Louis Gérondeau est administrateur de Faurecia depuis le 27 mai 2003.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2009.

Âgé de 64 ans, Monsieur Jean-Louis Gérondeau est Président du Directoire du Groupe Zodiac et dispose d'une longue expérience de direction dans des groupes internationaux spécialisés dans l'aéronautique.

Monsieur Jean-Louis Gérondeau détenait, au 31/12/2007, 100 actions de la Société Faurecia.

Adresse professionnelle : ZODIAC – 2, rue Maurice-Mallet – 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Mandats/Fonctions

Au cours de l'exercice 2007, outre son mandat d'administrateur de Faurecia, il a occupé les mandats et fonctions suivantes :

EN FRANCE (HORS GROUPE)

Président du Conseil d'administration Vizzavi France
Président de la Fédération Française des Télécoms et des communications électroniques
Administrateur Neuf Cegetel
Administrateur Jet Multimedia
Représentant permanent de SFR au Conseil d'administration Ltb-R
Membre du Directoire Vivendi
Administrateur Vivendi Telecom International

À L'ÉTRANGER (HORS GROUPE)

Membre du Conseil de surveillance Maroc Telecom
Administrateur Vodafone D2 GmbH (Allemagne)
Administrateur GSM Association (Grande-Bretagne)
Au cours des cinq dernières années, Monsieur Esser a également occupé les mandats et fonctions suivantes qu'il n'exerce plus :

EN FRANCE (HORS GROUPE)

Président Conseil de surveillance de Cegetel
Directeur Général SFR Cegetel

Au cours de l'exercice 2007, outre son mandat d'administrateur de Faurecia, il a occupé les mandats et fonctions suivantes :

EN FRANCE (HORS GROUPE)

Président et Vice-Président du Conseil de surveillance Institut de Développement Industriel
Président Aerazur
Président Intertechnique
Président Aerazur Newco
Président Zodiac Marine Holding
Administrateur SICMA Aero Seat
Administrateur Nexans
Représentant permanent de Zodiac SA Parachutes de France

À L'ÉTRANGER (HORS GROUPE)

Président Zodiac Airline Equipment LLC (USA)
Administrateur Avox-Eros Services Inc (USA)
Administrateur Avox Systems Inc (USA)
Administrateur Evac International Oy (Finlande)
Administrateur Evac OY (Finlande)
Administrateur Marine Holding Corp (USA)
Administrateur Zodiac Espagnola (Espagne)
Administrateur Mag Aerospace Industries Inc (USA)
Administrateur C&D Zodiac (USA)
Administrateur C&D Aerospace Canada
Administrateur Zodiac Automotive UK
Administrateur Zodiac Automotive US
Administrateur Zodiac US Corporation
Administrateur Air Cruisers (USA)
Administrateur Zodiac Group of Australia
Administrateur SICMA Aero Seat Services (USA)

Au cours des cinq dernières années, Monsieur Gérondeau a également occupé les mandats et fonctions suivantes qu'il n'exerce plus :

EN FRANCE (HORS GROUPE)

Administrateur Ferma
Optim Actif

Administrateurs
Jean-Claude HANUS

Monsieur Jean-Claude Hanus est administrateur de Faurecia depuis le 21 février 2000.

Son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée générale du 23 mai 2005, viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2011.

Âgé de 61 ans, Monsieur Jean-Claude Hanus est Directeur Juridique, des Relations Institutionnelles, et de l'Audit de Peugeot S.A., groupe au sein duquel il a exercé toute sa carrière.

Monsieur Jean-Claude Hanus détenait, au 31/12/2007, 100 actions de la Société Faurecia.

Adresse professionnelle : PEUGEOT S.A.
75, avenue de la Grande-Armée – 75116 PARIS

Gérard HAUSER

Monsieur Gérard Hauser est administrateur de Faurecia depuis le 22 juillet 2003.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2009.

Âgé de 66 ans, Monsieur Gérard Hauser est Président-Directeur Général de Nexans et a occupé des fonctions de direction dans différents groupes industriels internationaux.

Monsieur Gérard Hauser détenait, au 31/12/2007, 50 actions de la Société Faurecia.

Adresse professionnelle : NEXANS – 16, rue de Monceau – 75008 PARIS

Mandats/Fonctions

Au cours de l'exercice 2007, outre ses mandats d'administrateur de Faurecia, il a occupé les mandats et fonctions suivantes :

EN FRANCE (DANS LE GROUPE)

Président DJ6
Président Grande Armée Participations
Administrateur Automobiles Peugeot
Administrateur Compagnie générale de Crédit aux Particuliers – Credipar
Administrateur Peugeot SA Conseil de la Société Banque PSA Finance
Administrateur Peugeot SA Gefco SA

EN FRANCE (HORS GROUPE)

Administrateur Association Auxiliaire de l'Automobile
Administrateur Comité des Constructeurs Français Automobiles

À L'ÉTRANGER (DANS LE GROUPE)

Administrateur Peugeot Citroën Automobiles España SA
Au cours des cinq dernières années, Monsieur Hanus a également occupé les mandats et fonctions suivantes qu'il n'exerce plus :

EN FRANCE

Administrateur Pergolèse Investissement
Administrateur Financière Pergolèse
Représentant permanent de Peugeot SA au Conseil d'administration Automobiles Citroën
Président du Conseil d'administration Beaujon Immobilier
Directeur Général Beaujon Immobilier

Au cours de l'exercice 2007, outre son mandat d'administrateur de Faurecia, il a occupé les mandats et fonctions suivantes :

EN FRANCE (HORS GROUPE)

Président du Conseil d'administration Nexans
Administrateur Aplix
Administrateur Alstom
Administrateur Ipsen

Au cours des cinq dernières années, Monsieur Hauser a également occupé les mandats et fonctions suivantes qu'il n'exerce plus :

EN FRANCE (HORS GROUPE)

Administrateur Electro Banque

Administrateurs

Ross Mc INNES

Monsieur Ross Mc Innes est administrateur de Faurecia depuis le 29 mai 2007.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2013.

Âgé de 54 ans, Monsieur Mc Innes est Vice-Chairman de Macquarie Capital Europe Ltd et dispose d'une longue expérience de direction dans des grands groupes internationaux.

Monsieur Ross Mc Innes détenait, au 31/12/2007, 100 actions de la société Faurecia.

Adresse professionnelle : MACQUARIE EUROPE,
41 Avenue George V, 75008 PARIS

Mandats/Fonctions

Au cours de l'exercice 2007, outre ses mandats d'administrateur de Faurecia, il a occupé les mandats et fonctions suivantes :

EN FRANCE (HORS GROUPE)

Membre du Conseil de surveillance de Générale de Santé SA
Membre du Comité d'Audit et du Comité des Nominations et Rémunérations de Générale de Santé SA
Représentant du Président de Santé Développement Europe
Administrateur de Macquarie Autoroutes de France, Eiffarie, APRR et AREA.
Administrateur de la SNEF et de la Financière du Planier
Administrateur de Bienfaisance Holding

À L'ÉTRANGER (HORS GROUPE)

Vice-Chairman de Macquarie Europe Ltd

Au cours des cinq dernières années, Monsieur Ross Mc Innes a également occupé les mandats et fonctions suivantes qu'il n'exerce plus :

EN FRANCE (HORS GROUPE)

Président du Directoire de Générale de Santé SA
Représentant permanent de Santé Sàrl au Conseil de surveillance de Générale de Santé SA
Directeur Général Finance de P.P.R.
Censeur de P.P.R.
Administrateur CFAO
Administrateur de Rexel
Directeur Général Adjoint de Thales
Administrateur Thales Air Defence SA, Thales Systèmes Aéroportés SA, Thales International.
Administrateur d'Electro Banque

À L'ÉTRANGER (HORS GROUPE)

Membre du Conseil de surveillance de Gucci Group NV
Administrateur Adi Group Holding Pty Limited, Adi Group Pty Limited, Adi Munitions Pty Limited, Australian Defence Industries
Administrateur de Camelot Plc.

Isabel MAREY-SEMPER

Madame I. Marey-Semper est administrateur de Faurecia depuis le 29 mai 2007.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2013. Âgée de 40 ans, Madame I. Marey-Semper a occupé différents postes de direction et de stratégie dans des grands groupes internationaux et occupe depuis le 1^{er} septembre 2007 la fonction de Directeur Financier de Peugeot S.A.

Madame I. Marey-Semper détenait, au 21/01/2008, 200 actions de la Société Faurecia.

Adresse professionnelle : PEUGEOT S.A. –
75, avenue de la Grande-Armée – 75116 PARIS

Au cours de l'exercice 2007, outre son mandat d'administrateur de Faurecia, elle a occupé les mandats et fonctions suivantes :

EN FRANCE (DANS LE GROUPE)

Président-Directeur Général Banque PSA Finance
Administrateur Compagnie Générale de Crédit aux particuliers – CrédiPar
Administrateur Gefco SA
Administrateur Peugeot Citroën automobiles S.A.

EN FRANCE (HORS GROUPE)

Administrateur Association Auxiliaire de l'Automobile
Administrateur Comité des Constructeurs Français Automobiles

À L'ÉTRANGER (DANS LE GROUPE)

Administrateur Dongfeng Peugeot Citroën Automobiles Company Ltd
Président du Conseil de surveillance Peugeot Finance International NV
Vice-Président PSA International
Administrateur PSA International

Administrateurs
Robert PEUGEOT

Monsieur Robert Peugeot est administrateur de Faurecia depuis le 29 mai 2007.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2013.

Âgé de 57 ans, Monsieur Robert Peugeot est membre du Conseil de surveillance de Peugeot S.A. Il a occupé des fonctions de direction principalement dans le Groupe PSA Peugeot Citroën et a une grande connaissance du secteur automobile. M. Robert Peugeot a été membre du Comité Exécutif du Groupe PSA Peugeot Citroën et a exercé les fonctions de Directeur Innovation et Qualité du Groupe PSA Peugeot Citroën entre 1998 et 2007. Depuis 2002, il est également Président-Directeur Général de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP.

Monsieur Robert Peugeot détenait, au 31/12/2007, 100 actions de la Société Faurecia.

Adresse professionnelle : PEUGEOT S.A. –
75, avenue de la Grande-Armée – 75116 PARIS

Thierry PEUGEOT

Monsieur Thierry Peugeot est administrateur de Faurecia depuis le 17 avril 2003.

Son mandat, renouvelé par l'Assemblée générale du 23 mai 2005, viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2011.

Âgé de 50 ans, Monsieur Thierry Peugeot est Président du Conseil de surveillance de Peugeot S.A. Il a, en outre, exercé des fonctions de direction générale d'entreprise du secteur automobile et possède une expérience de gestion de société à l'étranger. Monsieur Thierry Peugeot est président du Conseil de surveillance de Peugeot S.A., Président du Comité des Rémunérations et des Nominations et membre du Comité Stratégique.

Monsieur Thierry Peugeot détenait, au 31/12/2007, 20 actions de la Société Faurecia.

Adresse professionnelle : PEUGEOT S.A. –
75, avenue de la Grande-Armée – 75116 PARIS

Mandats/Fonctions

Au cours de l'exercice 2007, outre son mandat d'administrateur de Faurecia, il a occupé les mandats et fonctions suivantes :

EN FRANCE (DANS LE GROUPE)

Membre du Conseil de surveillance, Peugeot S.A.

EN FRANCE (HORS GROUPE)

Administrateur, Holding Reignier SA
 Administrateur, WRG-Waste Recycling Group Ltd
 Administrateur, Alpine Holding
 Administrateur, Etablissements Peugeot frères
 Administrateur, Imerys
 Administrateur, Immeubles et Participation de l'Est
 Administrateur, Sanef
 Président du Conseil d'administration, Simante S.L.
 Membre du Conseil de Surveillance, Hermès International
 Président-Directeur Général Société Foncière, Financière et de Participations -FFP
 Administrateur, LFPF La française de Participations Financières
 Représentant permanent, FFP au Conseil de Surveillance de Zodiac
 Représentant statutaire de FFP, Président de la Financière Guiraud (SAS)

À L'ÉTRANGER (HORS GROUPE)

Administrateur, B-1998,SL
 Administrateur, FCC Construcción, SA

Au cours des cinq dernières années, Monsieur Robert Peugeot a également occupé les mandats et fonctions suivantes qu'il n'exerce plus :

EN FRANCE (HORS GROUPE)

Membre du Conseil de surveillance du Groupe Taittinger
 Administrateur, Aviva France
 Administrateur, Aviva Participations
 Administrateur, Fomentos de Construcciones y Contratas, SA (FCC)
 Administrateur, Institut Français du Pétrole (IFP)
 Administrateur, Société du Louvre

À L'ÉTRANGER (DANS LE GROUPE)

Administrateur, Citroën Danmark A/S
 Administrateur, Citroën Deutschland Akitiengesellschaft
 Administrateur, Citroën UK Limited
 Administrateur, Peugeot Automobiles United Kingdom Ltd

Au cours de l'exercice 2007, outre son mandat d'administrateur de Faurecia, il a occupé les mandats et fonctions suivantes :

EN FRANCE (DANS LE GROUPE)

Président du Conseil de surveillance Peugeot S.A.
 Vice-Président et administrateur Etablissements Peugeot Frères
 Administrateur Foncière, Financière et de Participation
 Administrateur La Française de Participations Financières
 Administrateur Société Anonyme de Participations

EN FRANCE (HORS GROUPE)

Administrateur Compagnie Industrielle de Delle
 Représentant permanent au Conseil d'administration ANSA
 Représentant permanent de la CID au Conseil d'administration de LISI
 Membre du Conseil de surveillance Air Liquide
 Administrateur Immeubles et Participations de l'Est

Au cours des cinq dernières années, Monsieur Peugeot a également occupé les mandats et fonctions suivantes qu'il n'exerce plus :

EN FRANCE (HORS GROUPE)

Administrateur AMC Promotion
 Administrateur SIA Mulhouse
 Président et administrateur Immeubles et Participations de l'Est

Administrateurs

Christian STREIFF

Monsieur Christian Streiff est administrateur de Faurecia depuis le 2 février 2007.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2011.

Âgé de 53 ans, Monsieur Christian Streiff est Président du Directoire de PSA Peugeot Citroën. Il a effectué l'essentiel de sa carrière dans le groupe Saint-Gobain où il a acquis une très large expérience industrielle et internationale dans des métiers différents, tant en Europe qu'aux États-Unis, au Brésil et en Chine.

Monsieur Christian Streiff détient 100 actions de la Société Faurecia.

Adresse professionnelle : PEUGEOT S.A. –
75, avenue de la Grande-Armée – 75116 PARIS

Mandats/Fonctions

Au cours de l'exercice 2007, outre son mandat d'administrateur de Faurecia, il a occupé les mandats et fonctions suivantes :

EN FRANCE (DANS LE GROUPE)

Président Automobiles Peugeot
Président Automobiles Citroën
Administrateur Banque PSA Finance
Administrateur Peugeot Citroën Automobiles

Au cours de l'exercice 2006, outre ses mandats d'administrateur de Faurecia, il a occupé les mandats et fonctions suivantes :

EN FRANCE (HORS GROUPE)

Président-Directeur Général Airbus Holding
Gérant Argos Conseil
Président du Conseil d'administration Société Européenne des Produits Réfractaires – SEPR

Au cours des cinq dernières années, Monsieur Streiff a également occupé les mandats et fonctions suivantes qu'il n'exerce plus :

EN FRANCE (HORS GROUPE)

Directeur Général Délégué Compagnie de Saint-Gobain
Président-Directeur Général Airbus Holding

À L'ÉTRANGER (HORS GROUPE)

Président-Directeur Général Saint-Gobain Advanced Ceramics Corp
Président-Directeur Général Carborundum Ventures Inc
Président du Conseil d'administration Saint-Gobain Ceramics & Plastics Inc
Président du Conseil d'administration Saint-Gobain Performance Plastics Corp.
Président du Conseil d'administration Saint-Gobain Abrasivos SA
Administrateur de Thyssen-Krupp
Administrateur de Continental AG.
Administrateur PAM Colombia SA
Administrateur Grindwell Norton Ltd
Administrateur Kure-Norton Ltd
Administrateur Saint-Gobain Corporation
Administrateur Saint-Gobain Pipe Systems Plc.
Administrateur délégué Saint-Gobain KK

8.3.2.3 Information complémentaire sur le capital

Le capital social au 31 décembre 2007 est de 170 765 336 euros, divisé en 24 395 048 actions de 7 euros chacune, de même catégorie, entièrement souscrites et libérées. Elles représentent 41 454 505 droits de vote. Il n'existe pas d'actions non représentatives du capital de la Société.

Autorisation d'augmenter le capital :

Date de l'Assemblée générale	Durée	Montant autorisé	Montant utilisé (*)	Date du Conseil
22 mai 2006	26 mois	61 000 000 €	0	sans objet

(*) Montant arrêté au 10 avril 2008.

TITRES DE CRÉANCE

Par décision de l'Assemblée générale du 27 mai 2003, le Conseil d'administration est autorisé à émettre des obligations pendant une durée de cinq ans pour un montant maximal de 1 000 000 000 euros.

À toutes fins utiles, il est rappelé que depuis l'ordonnance 2004-604 du 24 juin 2004, le Conseil d'administration a seul qualité pour décider ou autoriser l'émission d'obligations, sauf si l'Assemblée générale décide d'exercer ce pouvoir (article L. 228-40 al. 1).

CAPITAL AUTORISÉ, MAIS NON ÉMIS

L'Assemblée générale mixte des actionnaires du 22 mai 2006 a autorisé le Conseil d'administration à émettre, pendant une durée de 26 mois, avec ou sans droit préférentiel de souscription, des titres donnant accès directement ou indirectement au capital social et pouvant augmenter celui-ci d'un montant maximal de 61 000 000 euros, avec un montant maximal des valeurs mobilières représentatives de créances fixé à 1 000 000 000 euros ou à la contre-valeur en devises de ce montant.

La Société n'a pas fait usage de cette autorisation au cours de l'exercice 2007.

CAPITAL POTENTIEL

1 258 303 options de souscription d'actions non encore levées au 31 décembre 2007 ont été attribuées au personnel de l'entreprise.

Nous vous renvoyons à la page 182 du présent document de référence pour le détail des plans d'attribution d'options de souscription d'actions arrêtés au 31 décembre 2007.

ACTIONS DÉTENUES PAR LA SOCIÉTÉ

Au 31 décembre 2007, la Société détenait 270 814 actions en autodétention*, suite à la cession de 31 340 actions au cours de l'année 2007.

Ces actions ont été cédées aux bénéficiaires des plans d'options d'achat d'actions en date du 4 septembre 2000 au cours de 40 euros.

ÉVOLUTION DU CAPITAL DE FAURECIA SUR CINQ ANS

Année et nature de l'opération	Montant de l'augmentation/ réduction de capital en €		Montants successifs du capital social	Montants successifs de la prime	Nombre d'actions cumulées
	Nominal	Prime	en €	en €	
02/02 Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 7 950 actions de 7 euros, dont 5 950 créées jouissance au 1 ^{er} janvier 2001	55 650	140 314,50	169 163 757	734 912 289,07	24 166 251
07/02 Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 700 actions de 7 euros	4 900	12 173	169 168 657	734 924 462,07	24 166 951
11/02 Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 7 300 actions de 7 euros	51 100	150 737	169 219 757	735 075 199,07	24 174 251

* (Cf. note 10 des comptes sociaux).

Année et nature de l'opération	Montant de l'augmentation/ réduction de capital en €		Montants successifs du capital social	Montants successifs de la prime	Nombre d'actions cumulées
	Nominal	Prime	en €	en €	
03/03 Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 29 150 actions de 7 euros	204 050	708 714,50	169 423 807	735 783 913,57	24 203 401
12/03 Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 3 350 actions de 7 euros	23 450	73 994	169 447 257	735 857 907,57	24 206 751
07/04 Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 2 800 actions de 7 euros	19 600	48 692	169 466 857	735 906 599,57	24 209 551
10/04 Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 1 000 actions de 7 euros	7 000	35 380	169 473 857	735 941 979,57	24 210 551
02/05 Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 6 500 actions de 7 euros	45 500	187 600	169 519 357	736 129 579,57	24 217 051
04/05 Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 5 950 actions de 7 euros	41 650	151 144	169 561 007	736 280 723,57	24 233 001
07/05 Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 7 600 actions de 7 euros	53 200	328 210	169 614 207	736 608 933,57	24 230 601
10/05 Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 3 000 actions de 7 euros	21 000	51 620	169 635 207	736 660 553,57	24 233 601
01/06 Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 1 000 actions de 7 euros	7 000	35 380	169 642 207	736 712 173,57	24 234 601
12/06 Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 24 635 actions de 7 euros	172 445	852 981,30	169 814 652	737 565 154,87	24 259 236
04/07 Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 1 000 actions de 7 euros	240 800	1 191 084,50	170 055 452	738 756 239,37	24 293 636
10/07 Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 24 635 actions de 7 euros	693 224	3 231 303,27	170 748 676	741 987 542,64	24 392 668

MODIFICATION DE L'ACTIONNARIAT AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Actionnariat	31 décembre 2005			31 décembre 2006			31 décembre 2007		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Peugeot S.A.	17 285 197	71,32	83,87	17 285 197	71,25	83,75	17 285 197	70,85	83,40
FCP Faurecia Actionnariat + Faurecia Actionnariat International	74 032	0,31	0,18	71 424	0,29	0,17	67 537	0,28	0,16
Autodétention	335 804	1,38	-	302 154	1,25	-	270 814	1,11	-
Divers	6 538 568	26,98	15,95	6 600 461	27,21	16,08	6 771 500	27,76	16,44
TOTAL	24 233 601	100	100	24 259 236	100	100	24 395 048	100	100

IDENTIFICATION DES ACTIONNAIRES

La Société est en droit de demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres l'identité des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres Assemblées, la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D'ACTIONS

Le détail des plans d'attribution d'option de souscription d'action est donné par le tableau suivant :

Au 31 décembre 2007 :

Autorisation l'Assemblée	Dates des Conseils / prix de souscription en €	Nombre d'options attribuées	dont, attribuées à la Direction Générale/Comex	Point de départ de l'exercice des options Date d'expiration des options	Options levées	Options perdues	Nombre d'options restant à exercer au 31/12/07
18/06/92	07/04/1994 25,06	115 000	75 000	08/04/1999 06/04/2009	93 600	0	21 400
31/05/94	20/10/1994 23,84	125 000	30 000	21/10/1999 19/10/2009	110 000	0	15 000
31/05/94	03/05/1995 26,07	71 000	15 000	04/05/2000 02/05/2010	63 000	1 000	7 000
03/05/95	12/09/1996 24,39	125 000	40 000	13/09/2001 11/09/2011	91 500	0	33 500
31/05/94	26/06/1997 40,25	54 000	15 000	27/06/2002 25/06/2012	31 500	1 500	21 000
05/06/97	26/06/1997 42,38	35 500	15 000	27/06/2002 25/06/2007	26 000	9 500	0
05/06/97	22/02/2002 55,00	351 700	69 500	23/02/2006 22/02/2012	28 200	103 000	220 500
01/06/01	28/11/2002 41,71	269 500	101 000	29/11/2006 27/11/2012	91 097	106 000	72 403
14/05/02	14/04/2004 58,18	268 000	109 000	14/04/2008 13/04/2014	0	104 500	163 500
25/05/04	19/04/2005 63,70	275 000	122 000	18/04/2009 18/04/2015	0	72 500	202 500
23/05/05	13/04/2006 53,80	284 000	140 000	14/04/2010 14/04/2016	0	60 000	224 000
23/05/05	16/04/2007 53,19	288 500	144 000	17/04/2011 17/04/2017	0	11 000	277 500
TOTAL							1 258 303

Le détail des plans d'attribution d'options d'achat d'actions est donné par le tableau suivant :

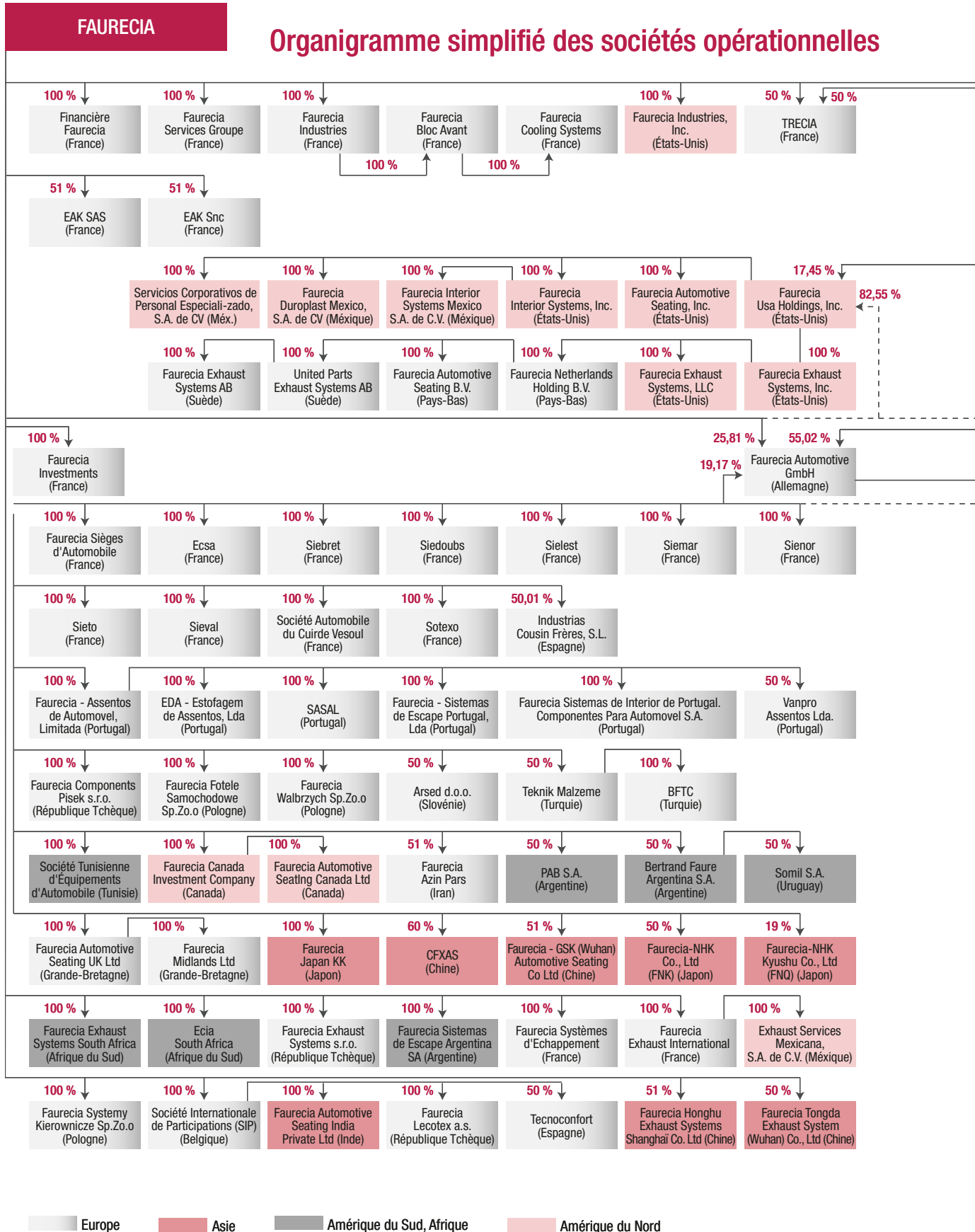
Au 31 décembre 2007 :

Autorisation de l'Assemblée	Dates des Conseils / prix d'achat en €	Nombre d'options attribuées	dont, attribuées à la Direction Générale/ Comex	Point de départ de l'exercice des options Date d'expiration des options	Options levées	Options perdues	Nombre d'options restant à exercer au 31/12/07
01/06/99	06/09/1999 52	200 000	53 100	06/09/2004 05/09/2009	46 600	17 250	136 150
01/06/99 22/05/00	04/09/2000 40	254 000	54 900	04/09/2005 03/09/2010	108 920	42 250	102 830
22/05/00	26/04/2001 54,5	43 500	40 000	26/04/2005 25/04/2011	16 500	5 000	22 000

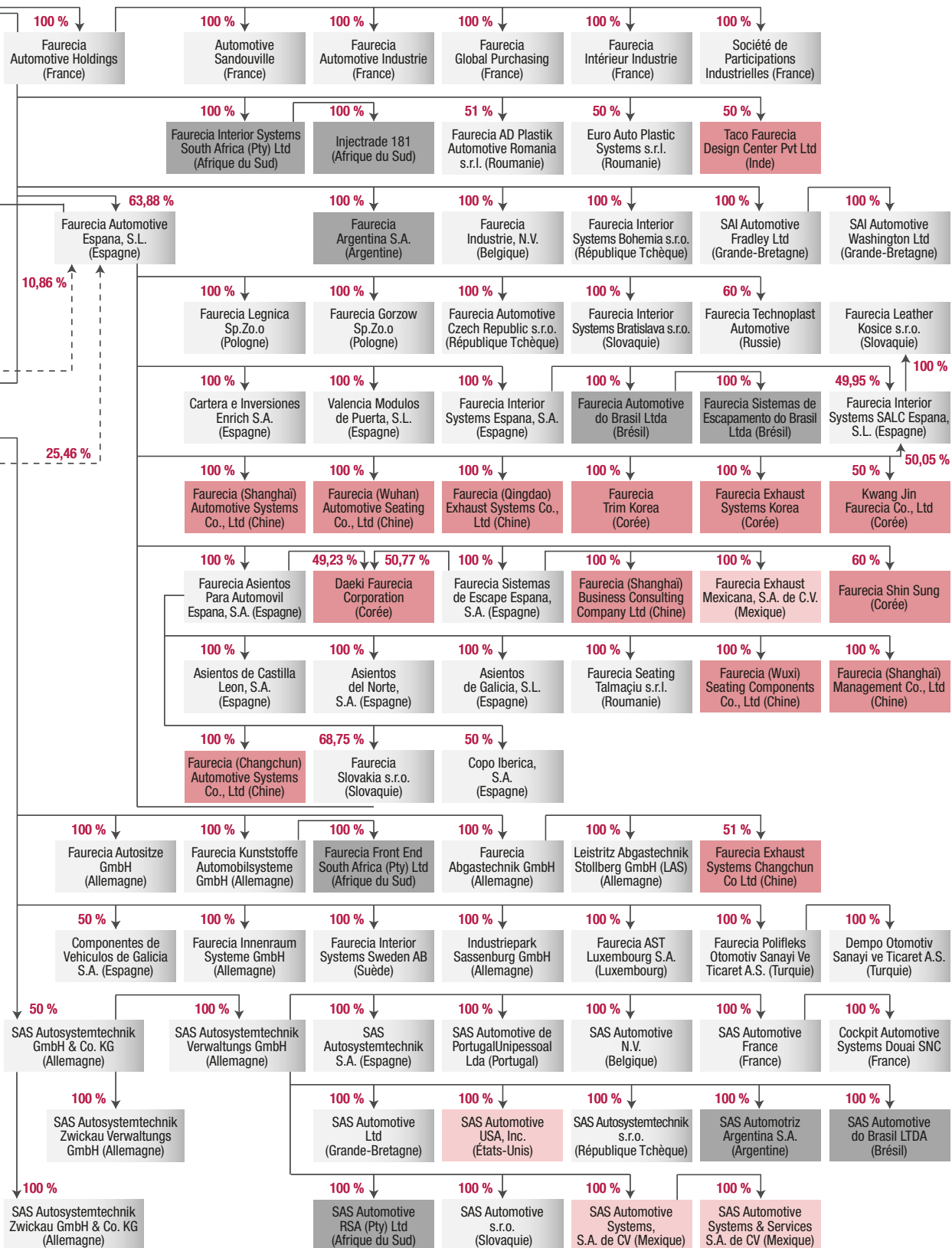
TOTAL							260 980
--------------	--	--	--	--	--	--	----------------

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées/ d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré en €
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et par toute Société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute Société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé. <i>(Information globale)</i>	92 000	53,19
Options détenues sur l'émetteur et les Sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces Sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé. <i>(Information globale)</i>	24 425	51,38

8.3.2.4 Organigramme des Sociétés du groupe



Au 31 décembre 2007 (détention directe ou indirecte)



8.3.2.5 Information complémentaire sur le contrôle des comptes

A - RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

	Date de début du premier mandat	Date d'expiration du mandat
--	------------------------------------	--------------------------------

Titulaires

ERNST & YOUNG

représenté par Laurent MIANNAY

membre de la Compagnie Régionale de Versailles

11 allée de l'Arche – 92037 PARIS LA DÉFENSE Cedex

17 juin 1983

AGO 2013

PRICEWATERHOUSECOOPERS

représenté par Madame Dominique MENARD

membre de la Compagnie Régionale de Versailles

63, rue de Villiers – 92208 NEUILLY-SUR-SEINE

27 mai 2003

AGO 2013

Suppléants

AUDITEX

27 mai 2003

AGO 2013

Étienne BORIS

23 mai 2005

AGO 2013

Les Commissaires aux comptes titulaires et suppléants ont vu leurs mandats renouvelés pour six ans lors de l'Assemblée générale mixte du 29 mai 2007.

B - RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2007

Les honoraires comptabilisés en 2007 par Faurecia et ses filiales intégrées globalement pour les missions confiées au collège des Commissaires aux comptes se décomposent comme suit :

	PricewaterhouseCoopers				Ernst & Young			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	1 905	3 099	96,4 %	100,0 %	2 834	1 906	99,9 %	100,0 %
Émetteur	349	380	17,7 %	12,3 %	273	118	9,6 %	6,2 %
Filiales intégrées globalement	1 556	2 719	78,7 %	87,7 %	2 561	1 788	90,3 %	93,8 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	33		1,7 %	0,0 %	2	0	0,1 %	0,0 %
Émetteur	11		0,6 %	0,0 %	2		0,1 %	0,0 %
Filiales intégrées globalement	22		1,1 %	0,0 %			0,0 %	0,0 %
Sous-total	1 938	3 099	98,0 %	100,0 %	2 836	1 906	100,0 %	100,0 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridiques, fiscales, sociales, autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	39		2,0 %	0,0 %				
Sous-total	39		2,0 %	0,0 %				
TOTAL	1 977	3 099	100 %	100 %	2 836	1 906	100 %	100 %

8.3.3 INFORMATIONS PUBLIÉES SUR LA SOCIÉTÉ

Liste des informations publiées ou rendues publiques sur la Société et le titre Faurecia jusqu'au 17 avril 2008

Date	Nature des informations	Publication
14 février 2007	Chiffres d'affaires 4 ^e trimestre 2006	Bulletin des annonces légales obligatoires (« BALO n° 20 »)
16 avril 2007	Chiffre d'affaires annuel 2006	Bulletin des annonces légales obligatoires (« BALO n° 46 »)
23 avril 2007	Avis de réunion valant avis de convocation	Bulletin des annonces légales obligatoires (« BALO n° 49 »)
11 mai 2007	Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2007	Bulletin des annonces légales obligatoires (« BALO n° 57 »)
11 juin 2007	Droit de vote	Les affiches parisiennes
10 août 2007	Chiffres d'affaires 2 ^e trimestre 2007	Bulletin des annonces légales obligatoires (« BALO n° 96 »)
10 août 2007	Comptes semestriels 2007	Bulletin des annonces légales obligatoires (« BALO n° 96 »)
3 septembre 2007	Approbation des comptes Faurecia suite à l'Assemblée générale 2007	Bulletin des annonces légales obligatoires (« BALO n° 106 »)
7 septembre 2007	Rapport financier 1 ^{er} semestre 2007	Bulletin des annonces légales obligatoires (« BALO n° 108 »)
12 novembre 2007	Chiffres d'affaires 3 ^e trimestre 2007	Bulletin des annonces légales obligatoires (« BALO n° 136 »)
6 novembre 2007	Cooptation de Mme I. Marey-Semper en remplacement de Mme Sylvie Rucar	Petites affiches
6 novembre 2007	Augmentation du capital de 170 055 452 euros à 170 748 676 euros	Petites affiches

Date	Nature des informations	Publication
11 janvier 2007	Faurecia récompensée en Allemagne pour sa technologie « PUR cast »	Communiqué de presse 2007
23 janvier 2007	Faurecia élargit sa contribution au programme Dacia Logan	Communiqué de presse 2007
31 janvier 2007	Le module de porte HIM3 de Faurecia récompensé par le Prix de l'innovation automobile de la SPE aux États-Unis	Communiqué de presse 2007
5 février 2007	Résultats du second semestre et de l'exercice 2006	Communiqué de presse 2007
6 février 2007	Yann Delabrière proposé pour la Présidence de Faurecia	Communiqué de presse 2007
16 février 2007	Yann Delabrière nommé Président et Directeur Général de Faurecia	Communiqué de presse 2007
21 février 2007	Confort, luxe et innovation : Faurecia contribue significativement à la nouvelle Dodge Avenger	Communiqué de presse 2007
18 avril 2007	Une croissance soutenue par les démarrages en Amérique du Nord et en Europe	Communiqué de presse 2007
10 mai 2007	Faurecia s'associe avec Shinsung Delta Tech en Corée du Sud pour la production de pièces automobiles en plastique	Communiqué de presse 2007
29 juin 2007	Faurecia ouvrira Mécapolis en octobre 2008	Communiqué de presse 2007
18 juillet 2007	Résultats du premier semestre 2007	Communiqué de presse 2007
19 juillet 2007	Faurecia São João da Madeira produira les structures de sièges des nouvelles VW Polo et SEAT Ibiza	Communiqué de presse 2007
24 juillet 2007	Projet d'arrêt de l'activité moules d'injection de Faurecia à Audincourt (Doubs)	Communiqué de presse 2007
8 novembre 2007	Michael T. Heneka est nommé Président de Faurecia Amérique du Nord	Communiqué de presse 2007
29 novembre 2007	Faurecia inaugure son nouveau site de production à Villers-la-Montagne (Meurthe-et-Moselle)	Communiqué de presse 2007
13 décembre 2007	Faurecia lance « Premium Attitude » : son offre pour les constructeurs axée sur le design, l'innovation et l'ingénierie	Communiqué de presse 2007
21 janvier 2008	Faurecia est labellisé par le Pôle de Compétitivité Mov'eo pour son projet de sièges haute-sécurité	
30 janvier 2008	Festival Automobile International de Paris – 7 au 10 février 2008	
08 février 2008	Festival Automobile International de Paris – 7 au 10 février 2008	
11 février 2008	Résultats du second semestre et de l'exercice 2007	Communiqué de presse 2008
25 février 2008	Le savoir-faire de Faurecia contribue à la haute qualité perçue des nouvelles Citroën C5 Berline et Tourer	Communiqué de presse 2008
28 février 2008	Lancement du BMW X6 : Faurecia équipe l'intérieur du nouveau Sports Activity Coupé	Communiqué de presse 2008
13 mars 2008	Projet APROSYS : Faurecia participe au développement d'un système de sécurité actif pour véhicules destiné à sauver des vies en cas de choc latéral	Communiqué de presse 2008
17 mars 2008	Faurecia va ouvrir une usine au Maroc	Communiqué de presse 2008
21 mars 2008	Démenti Lettre de L'Expansion	Communiqué de presse 2008
02 avril 2008	Projet de redéploiement industriel de l'activité "slush" pour planches de bord de Faurecia	Communiqué de presse 2008
17 avril 2008	Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2008	Communiqué de presse 2008

9

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 MAI 2008

SOMMAIRE

9.1	Rapports des Commissaires aux comptes	190	9.3	Projets de résolutions	192
9.2	Ordre du jour	192			

9.1 Rapports des Commissaires aux comptes

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'ÉMISSION D' ACTIONS ET DE DIVERSES VALEURS MOBILIÈRES AVEC MAINTIEN ET/OU SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

(Assemblée générale mixte du 27 mai 2008 – 6^e et 7^e résolutions)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par le Code de commerce et notamment les articles L. 225-135 et L. 228-92, nous vous présentons notre rapport sur les propositions de délégation au Conseil d'Administration de différentes émissions d'actions et de valeurs mobilières, opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport :

- de lui déléguer, pour une durée de 26 mois, la compétence pour décider des opérations suivantes et fixer les conditions définitives de ces émissions et vous propose le cas échéant de supprimer votre droit préférentiel de souscription :
 - émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès à des actions de la société et/ou des bons de souscription à des actions de la société, avec maintien du droit préférentiel de souscription (6^e résolution),
 - émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès à des actions de la société et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription (7^e résolution).

Le montant nominal global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme ne pourra excéder 61 000 000 euros au titre des 6^e et 7^e résolutions. Le montant nominal global des titres de créances susceptibles d'être émis ne pourra excéder 1 000 000 000 euros pour les 6^e et 7^e résolutions.

Il appartient à votre Conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant ces opérations, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à ces opérations et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions qui seraient décidées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'administration au titre de la 7^e résolution.

Par ailleurs, ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre de la 6^e résolution, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission.

Le montant du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles les émissions seront réalisées et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite dans la 7^e résolution.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établissons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de ces autorisations par votre Conseil d'administration en cas d'émissions avec suppression du droit préférentiel de souscription et d'émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 9 avril 2008

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Dominique Ménard

Ernst & Young Audit
Laurent Mianny

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS

(Assemblée générale mixte du 27 mai 2008 – 8^e résolution)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet de délégation au Conseil d'administration de la compétence de décider une augmentation de capital par l'émission de titres de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour un montant maximum de 5 120 000 euros et réservée aux salariés de votre société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 443-5 du Code du travail.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une période de 26 mois la compétence pour décider une ou plusieurs augmentations de capital et de renoncer à votre droit préférentiel de souscription aux titres de capital à émettre. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives de cette opération.

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'administration.

Le montant du prix d'émission n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation de capital serait réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette autorisation par votre Conseil d'administration.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 9 avril 2008

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Dominique Ménard

Ernst & Young Audit
Laurent Miannay

9.2 Ordre du jour

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1. Approbation des comptes sociaux et consolidés et des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes.
2. Affectation du résultat.
3. Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.
4. Ratification de la cooptation d'un administrateur.
5. Pouvoirs pour les formalités.

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

6. Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des titres donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.
7. Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des titres donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription.
8. Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une ou des augmentations du capital social réservées à des salariés.
9. Pouvoirs pour les formalités.

9.3 Projets de résolutions

I - COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Première résolution

Approbation des comptes sociaux et consolidés et des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes.

L'Assemblée générale, ayant pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes approuve, dans toutes leurs parties, ces rapports et les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels qu'ils ont été établis et qu'ils lui sont présentés.

Deuxième résolution

Affectation du résultat.

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de la société Faurecia pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 (en euros) :

Résultat de l'exercice	77 154 195,96
Affectation (réserve légale)	128 097,91
À reporter à nouveau	77 026 098,05

Afin de satisfaire aux dispositions légales, il est enfin rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes mis en distribution ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende net	Avoir fiscal	Rémunération globale
2004	24 212 051	1,10 €	-	1,10 €
2005	24 233 601	-	-	-
2006	24 259 236	-	-	-

Troisième résolution

Approbation du rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, prend acte de ce rapport et en approuve le contenu et les conclusions.

Quatrième résolution

Ratification de la cooptation d'un administrateur.

L'Assemblée générale, prenant acte de la démission de Mme Sylvie Rucar, décide de ratifier la cooptation de Mme I. Marey-Semper en qualité d'administrateur pour la durée restante du mandat de Mme Sylvie Rucar, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2013 statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

Cinquième résolution

Pouvoirs pour les formalités.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour :

- effectuer tous dépôts, formalités et publications partout où besoin sera ;
- signer toutes pièces et déclarations, tous états et généralement faire le nécessaire.

II - COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Sixième résolution

Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des titres donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes, et statuant dans le cadre dudit rapport et des dispositions de l'article L. 225-129 et suivants du Code de commerce :

I - Délègue au Conseil d'administration la compétence de décider dans un délai de 26 mois à compter de la présente Assemblée générale, une ou plusieurs augmentations de capital à réaliser au moyen de :

a) l'émission, en France ou à l'étranger, en euros, d'actions de la Société et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la Société, et/ou de bons de souscription à des actions de la société, soit autonomes, soit à attacher à des valeurs mobilières qui seraient émises par la société, les valeurs mobilières autres que des actions pouvant être libellées en monnaies étrangères ;

b) à l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes d'émission, sous forme d'attribution d'actions gratuites ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes ; étant précisé :

- que les actions à émettre en vertu de la présente autorisation devront conférer à leurs titulaires les mêmes droits que les actions anciennes, sous réserve de la date de leur entrée en jouissance.

II - Décide que :

Le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées immédiatement et/ou à terme (en ce compris les émissions d'actions à émettre éventuellement pour préserver les droits des titulaires de valeurs mobilières précédemment émises) ne pourra avoir pour effet d'augmenter le capital social, actuellement fixé à 170 765 336 euros, à un montant supérieur à 231 765 336 euros, le montant des primes d'émission et/ou de remboursement n'étant pas compris dans le plafond ci-dessus fixé.

III - Décide que :

Le montant nominal maximal des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital social susceptibles d'être ainsi émises ne pourra excéder 1 000 000 000 euros en nominal.

IV - Décide que :

Les actionnaires ont, proportionnellement au nombre de leurs actions, un droit préférentiel de souscription aux valeurs mobilières émises en vertu de la présente résolution.

V - Décide :

a) que, si les souscriptions à titre irréductible, et le cas échéant, à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ou de valeurs mobilières telles que définies ci-dessus, le Conseil d'administration pourra offrir au public tout ou partie des titres non souscrits ;

b) qu'en cas d'augmentation de capital par incorporation de bénéfices, réserves ou primes d'émission, les droits formant rompus ne seront pas négociables et les actions correspondantes seront vendues, les sommes provenant de la vente étant allouées aux titulaires des droits, 30 jours au plus tard après la date d'inscription à leur compte du nombre entier d'actions attribuées ;

c) qu'en cas d'émission de valeurs mobilières composées, les actionnaires ne disposeront d'aucun droit préférentiel de souscription sur les actions à émettre au profit des titulaires de ces valeurs mobilières.

VI - L'Assemblée générale confère au Conseil d'administration la compétence nécessaire pour :

- décider du type de valeurs mobilières à émettre suivant les opportunités financières en France ou à l'étranger, fixer les caractéristiques et les modalités de leur émission en se conformant aux dispositions légales et réglementaires qui leur sont spécifiquement applicables ;

- constater la réalisation de ces augmentations de capital et modifier les statuts en conséquence ;

- effectuer toutes formalités, notamment de publicité, conclure, s'il y a lieu, tout accord avec tout établissement de crédit pour garantir la bonne fin des émissions, apporter aux statuts les modifications qui en seront la conséquence et, généralement, faire le nécessaire.

VII - La présente délégation se substitue aux délégations conférées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 22 mai 2006 pour toute augmentation de capital.

Septième résolution

Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des titres donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription.

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, délègue au Conseil d'administration la compétence de décider une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission, en France ou à l'étranger, en euros, d'actions de la Société ou de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la Société, qui pourront être réalisées, si le Conseil d'administration le juge opportun, avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour la totalité du plafond d'augmentation de capital fixé au paragraphe II de la résolution précédente.

L'Assemblée générale décide que le montant nominal maximal des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital social susceptibles d'être ainsi émises ne pourra excéder 1 000 000 000 euros en nominal, ce montant s'imputant sur le plafond fixé au paragraphe III de la résolution précédente.

L'Assemblée générale décide que le Conseil d'administration pourra instituer au profit des actionnaires, s'il le juge opportun, un droit de priorité pour souscrire les actions émises en vertu de la présente délégation en application des dispositions de l'article L. 225-135 du Code de commerce.

La délégation ainsi conférée au Conseil d'administration est valable pour une durée de vingt-six mois à compter de la présente Assemblée.

L'Assemblée générale déclare renoncer expressément à l'exercice de ce droit préférentiel de souscription, pour le cas où le Conseil d'administration userait de la faculté à lui conférer par la présente résolution, étant précisé que le prix d'émission pour chacune des actions qui seraient créées par souscription, conversion, échange ou exercice de bons de souscription, sera au moins égal à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de la Bourse de Paris précédant sa fixation, diminuée d'une décote maximale de 5 %.

Huitième résolution

Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une ou des augmentations du capital social réservées à des salariés.

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales extraordinaires, et en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes, autorise le Conseil d'administration à augmenter le capital social, sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, dans les conditions prévues à l'article L. 443-5 du Code du travail, et dans la limite d'un montant nominal maximum de 5 120 000 euros, par l'émission d'actions réservées aux salariés.

Elle confère tous pouvoirs au Conseil d'administration aux fins de fixer souverainement le montant de l'augmentation ou des augmentations de capital dans la limite du plafond autorisé, l'époque de leur réalisation ainsi que les conditions et modalités de chaque augmentation. Il pourra arrêter le prix d'émission des actions nouvelles conformément aux dispositions de l'article L. 443-5 du Code du travail, leur mode de libération, les délais de souscription et les modalités de l'exercice du droit de souscription des salariés.

Le Conseil d'administration disposera de tous pouvoirs nécessaires pour décider et exécuter tous actes, prendre toutes mesures, procéder à la modification corrélative des statuts et accomplir toutes formalités nécessaires en vue de la réalisation de l'augmentation de capital ainsi autorisé.

La présente autorisation est consentie pour une durée de vingt-six mois à compter de la présente Assemblée.

Neuvième résolution

Pouvoirs pour les formalités.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes pour :

- effectuer tous dépôts, formalités et publications partout où besoin sera,
- signer toutes pièces et déclarations, tous états et généralement faire le nécessaire.

TABLE DE CONCORDANCE



1.	PERSONNES RESPONSABLES	4
2.	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	3, 70 ; 186-187
3.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	2
4.	FACTEURS DE RISQUE	15-17 ; 124-129
5.	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	
5.1	Histoire et évolution de la Société	169-170
5.2	Investissements	14 ; 20 ; 90-93 ; 94-95 ; 100-102
6.	APERÇU DES ACTIVITÉS	
6.1	Principales activités	6-11 ; 20-25
6.2	Principaux marchés	89 ; 93
6.3	Événements exceptionnels	61 ; 111
6.4	Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers	17
6.5	Éléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	8-11
7.	ORGANIGRAMME	184-185
7.1	Description sommaire du groupe	6-7 ; 68 ; 169-170
7.2	Liste des filiales importantes	132-135 ; 156-157 ; 184-185
8.	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	
8.1	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	173
8.2	Question environnementale pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles	49-57
9.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	
9.1	Situation financière	14
9.2	Résultat d'exploitation	12
10.	TRÉSORERIE ET CAPITAUX	
10.1	Capitaux de l'émetteur	72 ; 180-183
10.2	Source et montant des flux de trésorerie	14 ; 80
10.3	Informations sur les conditions d'emprunt et structure financière	15-16 ; 117-118
10.4	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	16 ; 117-118
10.5	Informations concernant les sources de financement attendues pour réaliser les investissements prévus	14
11.	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	19-25
12.	INFORMATION SUR LES TENDANCES	61
13.	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	n/a
14.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	
14.1	Organes d'administration, de direction ou de surveillance	64-69 ; 171 ; 172-179
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction	173
15.	RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	
15.1	Montant des rémunérations versées et avantages en nature	66-67 ; 69 ; 130 ; 154
15.2	Le montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	111-115
16.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
16.1	Date d'expiration des mandats actuels	174-179
16.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à la Société	173

16.3	Informations sur le Comité de l'Audit et le Comité de Rémunération	65-66 ; 162-163
16.4	Régime de gouvernement d'entreprise	63 ; 70
17.	SALARIÉS	
17.1	Nombre de salariés	2 ; 40-47
17.2	Participation et stock-options	38-39 ; 107-108 ; 182-183
17.3	Décrire tout accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	38-39
18.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	
18.1	Actionnaire détenant plus de 5 % du capital	72
18.2	Existence de droits de vote différents	72 ; 172 ; 182
18.3	Contrôle de la Société	64 ; 72 ; 182
18.4	Accord, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle de la Société	173
19.	OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	130 ; 154 ; 161
20.	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR	
20.1	Informations financières historiques	5 ; 77-82 ; 140-142 ; 158
20.2	Informations financières pro forma	n/a
20.3	États financiers	75-135 ; 140-157
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	136 ; 158
20.5	Date des dernières informations financières	71
20.6	Informations financières intermédiaires et autres	188
20.7	Politique de distribution des dividendes	73 ; 74 ; 171
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	17 ; 111
20.9	Changement significatif de la situation financière et commerciale	n/a
21.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
21.1	Capital social	72 ; 180-183
21.2	Actes constitutifs et statuts	171
21.2.1	Décrire l'objet social	171
21.2.2	Droits, les privilèges et les restrictions attachés aux actions	172
21.2.3	Décrire les actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires et, lorsque les conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit, en faire mention	171-172
21.2.4	Conditions régissant la manière dont les Assemblées générales des actionnaires sont convoquées	172
21.2.5	Indiquer, le cas échéant, toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	172
21.2.6	Décrire les conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit	171-172
22.	CONTRATS IMPORTANTS	173
23.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	n/a
24.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	171
25.	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	156-157

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT	4
RAPPORT DE GESTION	
Analyse des résultats, de la situation financière, des risques et liste des délégations en matière d'augmentation du capital de la société mère et de l'ensemble consolidé (art. L. 225-100 et L. 225-100-2 du Code de commerce)	6-61 ; 64-67 ; 71-74 ; 138-139 ; 180-183 ; 171-173
Informations requises par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce relatives aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	171
Informations relatives aux rachats d'actions (art. L. 225-211, al.2 du Code de commerce)	n/a
ÉTATS FINANCIERS	
Comptes annuels	140-157
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	160
Comptes consolidés	75-135
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	136



La perfection technique, la passion automobile.